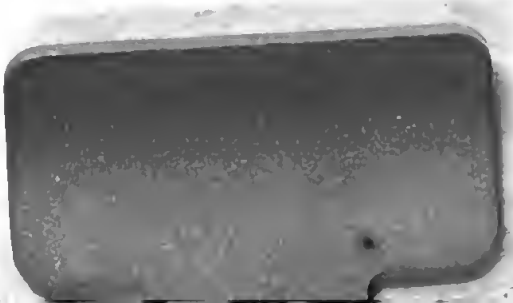

14-37 d 15

Digitized by Google

XIX. c. 13
v. 10.

Digitized by Google

LA PRATIQUE DE L'EDUCATION DE CHARLES-QUINT.

Par Monsieur VARILLAS.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez CLAUDE BARBIN, au Palais,
sur le second Perron de la Sainte Chapelle.

M. DC. LXXXIX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

ARGUMENT
DU
QUATRIE'ME LIVRE.

CHIEVRES averti de la mort du Roy Ferdinand, reſout de faire reconnoître ſon Pupile Roy de Caſtille & d'Arragon du vivant de la Reine ſa Mere; & commence une intrigue ſi difficile par obliger premierement l'Empereur Maximilien, & enſuite la Cour de Rome à luy donner le titre de Roy. Il écrit immediatement aprés au Cardinal Ximenez d'aſſembler les Etats des deux Monarchies, & d'y faire reconnoître l'Archiduc pour Roy conjointement avec la Reine Catholique. Ximenez y trouve beaucoup plus de difficultez qu'il ne croyoit; mais enfin il les ſurmonte, partie par adreſſe, & partie par ſa haute maniere d'agir. Il ne s'agit donc plus que de prendre poſſeſſion des deux Monarchies, & l'Archiduc n'y peut aller ſans être d'accord avec la

France. Il moyenne une negociation dans la ville de Noyon, où les Gouverneurs de François Premier & de l'Archiduc travaillent en qualité de Plenipotentiaires à reünir leurs pupiles. Gouffier Plenipotentiaire de France agit ſincerement, mais ſa bonne foy ne luy reüſſit pas; & Chievres ſigne avec luy un Traité aſſez équivoque, pour donner lieu à l'Archiduc de ſe diſpenſer de l'executer quand il luy plairoit. François irrité de ce que ſon Gouverneur avoit été trompé, favoriſe l'armement de Jean d'Albret pour recouvrer la Navarre; mais l'imprudence de ce Roy depoüillé, luy fait perdre l'occaſion de ſe rétablir. Ses troupes pour avoir été ſeparées mal à propos ſont taillées en piece, & il acheve de perdre l'eſperance de remonter ſur le Trône en perdant la vie. Chievres eſt touché de l'accablement des Indiens que les Eſpagnols contraignoient de travailler aux mines. Il s'ingere de leur perſuader d'employer à ce penible exercice des eſclaves Negres; mais le Cardinal Ximenez s'y oppoſe par des interêt d'Etat, & l'affaire demeure ſurſiſe.

HISTOIRE DE MONSIEUR DE CHIEVRES.

LIVRE QUATRIE'ME.

Où l'on voit ce qui eſt arrivé de plus remarquable dans la Monarchie d'Eſpagne durant le reſte de l'année mil cinq cens ſeize, & partie de mil cinq cens dix-ſept.

LES difficultez que l'on vient de repreſenter n'empêcherent pas Chievres de faire reconnoître l'Archiduc Charles pour Roy de Caſtille & d'Arragon du vivant de

la Reine Jeanne ſa mere à qui ces Monarchies appartenoient ; & comme une affaire ſi delicate ne pouvoit reüſſir par les voyes communes, la poſterité ne ſera peut-être pas fâchée que l'on rapporte icy les ſingulieres qui y furent employées.

La premiere demarche fut du côté de l'Empereur Maximilien premier, à qui Chievres aprés avoir communiqué ſon deſſein, manda que Sa Majeſté Imperiale avoit le plus grand des interêts humains à procurer de toute ſa puiſſance l'agrandiſſement de l'Archiduc ſon petit-fils ; & qu'elle y devoit contribuer d'autant plus volontiers, que ce qu'on luy demandoit n'étoit qu'une ſimple qualité. Qu'il étoit à craindre que dans les diverſes conjonctures qui apelleroient ſouvent cet Archiduc de l'Eſpagne dans l'Italie, dans les Pays-bas, & dans l'Allemagne, s'il n'étoit que Gouverneur de Caſtille & d'Arragon pour la Reine ſa mere, les Eſpagnols ennuyez de ſes abſences trop frequentes n'éluſſent un autre Gouverneur, qui pourroit enſuite prendre des meſures pour chan-

ger cette Dignité en celle de Monarque. Qu'il n'y avoit dans l'Eſpagne que trop d'exemples d'un pareil attentat, & que l'unique moyen de l'éviter conſiſtoit à lier le plûtôt qu'il ſeroit poſſible les Eſpagnols par un ſerment ſolemnel à l'Archiduc, & à les obliger dés à preſent à le reconnoître pour Roy; parce que n'y ayant point de Nation dans l'Europe plus jalouſe de ſa reputation que celle-là, & moins capable d'endurer que l'on eût droit de luy reprocher d'avoir violé un ſerment public, elle conſerveroit inviolable celuy qu'elle auroit prété à l'Archiduc, quelques occaſions d'y contrevenir qu'il luy donnât par ſes éloignemens ordinaires. Que ç'avoit été de tout temps aux Empereurs de regler les qualitez des autres Souverains Chrétiens, & que l'on ne trouveroit point étrange que Sa Majeſté Imperiale uſât de ce droit à l'égard de l'Archiduc. Que cependant ſon exemple ſerviroit de loy par toute l'Europe; & que les autres Puiſſances ne refuſeroient point de traiter de Roy l'Archiduc, aprés qu'elles auroient vû l'Em-

pereur en uſer de même.

Dans les Lettres de Maximilien premier à l'Archiduc ſon petit-fils.

Maximilien ne trouva point d'inconvenient dans la propoſition de Chievres ; & ſur l'adreſſe de la Lettre qu'il écrivit immediatement aprés de Vienne à l'Archiduc le vingt de Juin mil cinq cens ſeize, il mit de ſa propre main, *au Roy Catholique*, & continua dans les ſuivantes de luy donner le titre royal. Le bruit s'en repandit auſſitôt par toute l'Europe ; mais les autres Souverains refuſerent d'imiter l'Empereur, ſur ce que ce n'étoit plus dans ſa Cour que ſe formoit la reputation des Princes & qu'on leur diſtribuoit les Titres d'honneur qui leur étoient deus, & qu'il y avoit déja pluſieurs ſiecles que le ſaint Siege joüiſſoit de ce privilege. Chievres en reconnut la neceſſité, & s'adreſſa en ſecond lieu au Pape Leon X. Il ſçavoit que ſa Sainteté ſuportoit avec beaucoup d'impatience que les François euſſent recouvré le Duché de Milan, l'année precedente mil cinq cens quinze, & qu'elle cherchoit l'occaſion de les en chaſſer, comme avoit fait Jules II. ſon predeceſſeur. Les Emiſſaires de Chie-

vres luy remontrerent là-deſſus que l'execution de ſon deſſein dépendoit uniquement de la Grandeur de l'Archiduc ; & que ſi ce Prince étoit en poſſeſſion des Royaumes de Caſtille & d'Arragon ſans attendre la mort de ſa mere, il ſeroit en état d'aider le ſaint Siege à purger l'Italie de François : au lieu que s'il étoit reduit à ſuivre l'ordre de la nature ; ou il ne ſeroit point du tout Roy d'Eſpagne, l'Infant ſon frere ne manquant ny de volonté, ny d'amis pour le ſupplanter ; ou il le deviendroit ſi tard, que les François auroient cependant plus de loiſir qu'il ne leur en faloit pour ſe fortifier de ſorte dans le Milanez, qu'il ſeroit impoſſible à l'avenir de les en tirer.

Ce raiſonnement de Chievres parut ſi ſolide au Pape, qu'il écrivit à l'Archiduc pour l'exhorter à prendre la qualité de Roy Catholique & la luy donna. Il reſtoit la troiſiéme demarche que Chievres trouvoit plus difficile ſans comparaiſon que les deux precedentes. Elle conſiſtoit à porter les Eſpagnols à donner la qualité de Roy à l'Archiduc immediatement aprés la

Cour Imperiale & la Cour de Rome; parce que ſi on la demandoit auparavant aux autres Cours & qu'elles la refuſaſſent, les Eſpagnols qui n'avoient pas trop d'inclination à l'accorder prendroient ce pretexte pour s'en diſpenſer. Il ne faloit pas non plus en demandant cette grace leur donner lieu de croire qu'elle dépendît entierement d'eux, puis qu'ils en tireroient trop d'avantage; & s'ils la refuſoient une fois, il n'y auroit plus de retour, & il faudroit neceſſairement attendre que la Reine Jeanne eût ceſſé de vivre. Mais il eſt peu d'affaires de Cabinet dont une prudence raffinée par de longues experiences ne trouve le dénouëment.

Chievres dreſſa & fit ſigner par l'Archiduc une lettre ſi artificieuſe, que d'un côté l'Archiduc témoignoit l'importance qu'il y avoit pour les Eſpagnols de luy donner le titre du Roy, ſans neanmoins le demander ny s'expoſer au refus; & d'un autre côté il les reduiſoit à ne s'en pouvoir excuſer ſans compromettre ce qu'ils avoient de plus cher, qui étoit la gloire de leur Mo-

narchie. Il s'insinuoit d'abord dans leurs esprits sans rien perdre de sa gravité, & les avertissoit ensuite que l'Empereur son Ayeul & le Pape luy avoient representé qu'il étoit absolument necessaire pour l'honneur de Dieu, pour le soulagement de la Reine Catholique dans l'infirmité dont il avoit plû à Sa Majesté Divine de la visiter, pour la tranquillité des Monarchies de Castille & d'Arragon, & pour prevenir les desseins de leurs Ennemis; qu'il prît dés à present conjointement avec sa Mere le nom de Roy, & en exerçât les fonctions: Qu'il s'étoit fait une extreme violence pour y donner son consentement; & qu'il n'avoit enfin cedé aux importunitez des deux Chefs de la Religion Chrétienne pour le spirituel & pour le temporel, qu'aprés avoir été convaincu de la verité de la Maxime que la Reine Isabelle son ayeule avoit si souvent en bouche, *que ceux qui étoient appellez au gouvernement des Peuples n'avoient point de Parens*: * Qu'il avoit bien voulu en avertir les Espagnols, non pas qu'il crût avoir besoin de leur approbation,

Entre les Lettres de Charles aux Espagnols.

* *Los Reyes no tienen parientes.*

mais parce qu'il ſçavoit que ſa conduite en ce point ne leur ſeroit pas deſagreable, & qu'il eſperoit les trouver parfaitement ſoûmis.

On envoya la Lettre à Ximenez avec ordre de la communiquer aux Eſpagnols, aprés qu'il auroit pris les précautions neceſſaires pour empêcher qu'elle ne les effarouchât; mais ce Cardinal penetra d'abord que les mots de *conjointement avec la Reine* qui y avoient été inſerez, n'étoient que pour couvrir l'ambition de l'Archiduc; puis qu'il étoit certain qu'aprés que les Eſpagnols l'auroient reconnu & juré pour Roy, toute la part de la Royauté qu'il laiſſeroit à la Reine ſa mere ſe reduiroit à mettre le nom de cette Princeſſe avec le ſien au commencement des Actes publics, & que pour tout le reſte il regneroit ſeul auſſi abſolument que s'il n'avoit plus de mere. Qu'ainſi dés qu'il auroit mis le pied en Eſpagne, l'Adminiſtration de Ximenez ceſſeroit entierement; & on ne luy donneroit pas plus de part dans les affaires politiques, qu'il en avoit eu ſous le Regne du feu Roy depuis qu'il

avoit refuſé de ſe demettre de ſon Archevêché. Mais ſoit qu'il prévît qu'il mourroit incontinent aprés l'arrivée de ce jeune Prince en Eſpagne, comme le ſoupçonnent les Profeſſeurs de l'Univerſité d'Alcala qui ont écrit ſa vie ; ou qu'il fût dans un ſentiment approchant de celuy de la fameuſe Agrippine mere de Neron, qui ne ſe ſoucioit pas qu'il luy en coûtât la vie pourveu que ſon fils regnât, il approuva la Lettre qui tendoit à le dépoſer ; & pour achever de ſe ſurmonter luy-même, il employa tout ſon credit pour obtenir des Eſpagnols qu'elle eût tout l'effet qu'en attendoit Chievres. En quoy l'on ne ſçauroit aſſez admirer que ce Prelat qui avoit joüé tant de differens perſonnages pour acquerir une autorité ſans limite durant une Regence de peu d'étenduë, & pour s'y maintenir indépendamment de qui que ce fût aprés l'avoir acquiſe ; ait pû ſi facilement & ſans contrainte devenir en un moment ſi diſſemblable à ſoy-même, que de donner les mains à une reconnoiſſance qu'il prévoyoit le devoir reduire à la

condition particuliere ; & de s'en rendre, qui pis eſt, le ſolliciteur dans la conviction où il étoit qu'elle ne ſe feroit jamais que par luy. Tout ce qui s'en peut dire eſt que comme il ne s'eſt point encore trouvé de machine qui ne ſe ſoit quelquefois déconcertée ou du moins delâchée dans les reſſorts qui ſervoient à la remuer, il n'eſt point auſſi de prudence humaine qui par des irregularitez involontaires qui luy ſurviennent de temps en temps, ne rende malgré qu'elle en ait hommage à la Sageſſe divine, d'autant plus éminemment au deſſus d'elle qu'elle eſt toûjours uniforme dans ſa conduite. Ximenez preſenta la Lettre de l'Archiduc aux Etats d'Eſpagne avec toutes les précautions qui ſervent à faire reüſſir les affaires les plus difficiles. Il apoſta le Conſeiller d'Etat Carvaial dont on a déja parlé, qui ſoûtint dans l'Aſſemblée par un Diſcours étudié que l'Archiduc ne demandoit rien d'injuſte & de nouveau. Il prouva la premiere partie de ſa propoſition par l'eſprit extraordinairement élevé dont ce jeune Prince avoit donné tant de

marques, & par ſon éducation qui l'avoit rendu à ſeize ans auſſi capable de regner que les plus habiles de ceux qui en faiſoient la fonction dans un âge plus avancé. Il ne parla qu'en paſſant de l'infirmité de la Reine Jeanne, mais il en dit neanmoins aſſez pour inſinuer qu'elle étoit incurable ; & que par conſequent il y avoit plus de fondement qu'il ne faloit pour traiter cette Princeſſe comme ſi elle n'étoit déja plus, quoy qu'elle vécut encore, & qu'apparemment ſa vie ſeroit tres-longue. Il ajoûta qu'il y avoit plus à craindre que ſa folie ne dégenerât en rage, qu'il n'y avoit à eſperer qu'elle diminuât. Il pretendit obliger par là ſes Auditeurs à conclure d'eux-mêmes, que la mal-heureuſe Reine étoit morte civilement; & qu'il faloit prendre à ſon égard les mêmes meſures, que ſi l'Eſpagne l'avoit déja perduë. La ſeconde partie du diſcours de Carvaial étoit principalement fondée ſur un exemple tiré des anciennes Chroniques d'Eſpagne qui paroiſſoit tout-à-fait ſemblable au cas dont il s'agiſſoit, quoy qu'à dire le vray on l'eût

fort deguiſé. Alphonſe ſeptiéme Roy de Caſtille & de Leon avoit été mis en poſſeſſion par les Etats, & reconnu Roy des deux Royaumes que l'on vient de nommer du vivant de la Reine Urraca ſa mere à laquelle ils appartenoient. Ceux qui avoient une exacte connoiſſance de l'hiſtoire d'Eſpagne euſſent pû repartir à Carvaial, qu'il étoit peu ſçavant dans la Politique de ſon Païs, ou qu'il abuſoit impudemment de l'honneur que les principales Têtes de la Caſtille & de l'Arragon luy faiſoient de l'entendre: car la Reine Urraca n'étoit folle que d'amour, & n'agiſſoit que par ce principe, c'eſt à dire en femme qui avoit abſolument renoncé à la pudeur. Elle entretenoit à la vûë & dans un extreme chagrin de ſes Sujets un ſimple Gentilhomme appellé Dom Pedro de Lara: elle s'étoit faite demarier pour vivre avec luy dans un entier libertinage: elle s'étoit propoſée de l'élever ſur le Trône à l'excluſion de ſon propre fils Alphonſe; & le malheur de ce jeune Prince qui n'avoit rien merité de ſemblable, & qui d'ailleurs étoit en âge & tres-

capable

capable de regner, avoit touché les Etats du Païs. Ils s'étoient assemblez pour luy conserver la Couronne; & comme ils ne l'avoient pû qu'en partageant l'autorité Royale entre sa Mere & luy, parce que si elle l'eût entierement retenuë, elle s'en fût infailliblement servie pour accabler Alphonse, ils l'avoient reconnu pour Roy solidairement avec elle. *Dans l'histoire d'Vrrace par Morales.*

Il n'y avoit rien d'approchant dans l'affaire de l'Archiduc aux termes que Carvaial l'avoit proposée. La Reine Jeanne pensoit si peu à le frustrer de sa succession, que dans ses plus grands égaremens elle ne manquoit jamais en parlant de luy de le traiter de Prince d'Espagne, c'est à dire qu'elle le reconnoissoit pour son heritier naturel, legitime, unique & necessaire; & quand elle l'eût voulu frustrer il étoit évident qu'elle ne l'eût pû, sa maladie ne luy permettant pas de disposer d'elle-même, bien loin d'aliener ses Couronnes. De plus elle avoit mené jusques-là une vie irréprochable, & sa folie n'empêchoit pas qu'elle ne fût encore un modelle de chasteté. L'état

pitoyable où elle ſe trouvoit parloit aſſez éloquemment en ſa faveur pour obliger les Eſpagnols à luy conſerver les Monarchies qui luy étoient échûës par les ſucceſſions de ſon Pere & de ſa Mere ; & à le prendre à la rigueur ils ne pouvoient s'en diſpenſer ſans commettre une manifeſte injuſtice, puis qu'en reconnoiſſant l'Archiduc pour Roy durant la vie de ſa Mere, ils le mettroient actuellement en poſſeſſion d'un droit qui du conſentement de toutes les Nations civiliſées ne luy appartenoit qu'aprés la mort de cette Princeſſe.

Auſſi ny les brigues du Cardinal ny les raiſonnemens de Carvaial ne ſuffirent pas pour rendre le party de l'Archiduc le plus fort. L'Amiral de Ciſtelle & le Duc d'Alve declarerent hardiment qu'il ne leur étoit plus libre d'accorder à l'Archiduc ce qu'il demandoit: Qu'il y avoit déja douze ans que la Reine Iſabelle étant morte, ils avoient receu & juré Jeanne ſa fille aînée pour leur ſeule Souveraine : Qu'ils violeroient leur ſerment en luy donnant pour Collegue ſon fils aîné qui

ne devoit regner qu'aprés elle, & fourniroient aux Hiſtoriens une ample ſujet de noircir leur memoire : Que l'Archiduc s'étoit trop avancé en prenant de luy-même le titre de Roy ; & que ſi la Reine recouvroit ſa ſanté, la nature feroit toûjours bien la paix entre elle & luy, ſans qu'il fût beſoin de mediation ou d'interceſſion étrangere : mais ſi les principaux de la Caſtille & de l'Arragon le favoriſoient dans l'excez de ſa hardieſſe, ils couroient riſque d'étre abandonnez par luy-même, & par conſequent d'être traitez de rebelles.

Le Marquis de Villaine ouvrit un ſecond avis plus politique que prudent, & plus propre pour éviter la difficulté que pour la reſoudre. Il dit que puiſque l'Archiduc ne leur demandoit pas conſeil, il ne jugeoit pas à propos qu'ils luy en donnaſſent, ny qu'ils s'expoſaſſent à l'inconvenient que l'on venoit de repreſenter. La premiere des deux opinions paroiſſoit ſi juſte, & la ſeconde ſi ſeure, que l'une ou l'autre eût infailliblement prevalu dans l'Aſſemblée, ſi le Cardinal qui le prevoyoit

n'eût uſé d'un trait de hardieſſe qui luy reüſſit. Il interrompit le cours des ſuffrages pour dire qu'il ne s'agiſſoit pas de déliberer ſur une choſe à faire, mais d'approuver une choſe faite. Que ſi l'Archiduc luy eût fait l'honneur de luy propoſer le deſſein qu'il avoit de prendre le titre de Roy, il eût peut-être tâché de l'en détourner ; mais puis qu'il avoit paſſé outre ſans en rien communiquer aux Eſpagnols, il y alloit de leur gloire & de leur interêt tout enſemble de ne pas tourner en ridicule à ſon entrée dans le monde un jeune Prince né pour être leur Maître, & élevé dans les plus belles diſpoſitions qui furent jamais pour agrandir un jour la Monarchie Eſpagnole. Qu'en l'obligeant à quitter le nom & les marques de la Royauté aprés les avoir priſes, on luy attireroit le mépris de toutes les Nations de l'Europe: on le rendroit l'objet de leur raillerie: on le decrediteroit à leur égard pour toute ſa vie ; & on luy abbatroit ſi univerſellement le courage, qu'il n'oſeroit plus rien entreprendre pour attaquer ny pour défendre. Que luy

Ximenez vouloit bien détourner l'Aſſemblée de prendre le change en l'informant de cette verité tres-importante qu'il n'y avoit point de milieu entre ôter dans la conjoncture d'alors à l'Archiduc le titre de Roy, & le déclarer abſolument incapable de regner un jour en Eſpagne lors que ſon rang ſeroit venu ; & que ſi les Eſpagnols étoient aſſez imprudens pour faire à ſon égard la premiere des deux démarches, il leur ſeroit impoſſible de s'exempter de la derniere, & de ſe ſoûmettre au temps à venir à la domination d'un Prince qu'ils auroient honteuſement depoſé.

Ximenez aprés avoir prononcé des paroles ſi déterminées, ne donna pas le loiſir qu'on achevât de recüeillir les ſuffrages. Il commanda fierement à Dom Pedro Correa ſon intime ami qu'il avoit fait Corregidor de Madrid, Charge qui revient à celle de Lieutenant de la Police en France, d'aller faire proclamer dans la Ville la Reine Jeanne & Dom Carlos ſon Fils ſolidairement Rois de Caſtille & d'Arragon. Le Corrigidor qui étoit de

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

l'Aſſemblée & qui apparemment avoit tout preparé pour l'execution de l'ordre qu'il recevoit, ſortit incontinent, & l'on entendit bien-tôt aprés les fanfares de la proclamation. Les Deputez qui n'avoient point encore opiné voyant que s'ils parloient au contraire de ce qui ſe paſſoit actuellement, ils exciteroient à l'heure même une guerre civile dont eux & leur parenté ſeroient reſponſables, approuverent le diſcours du Cardinal, & l'ordre qu'il avoit donné.

Dans l'Acte de la Proclamation.

Ainſi le projet le plus hardy qu'il y eût eu de memoire d'homme, fut accompli avec peu d'intrigues, & ſans aucune oppoſition ; & l'Evêque de Tortoſe l'écrivit au nouveau Roy Catholique que l'on nommera deſormais Charles, & à Chievres, ſans rien dérober à Ximenez de la loüange qu'il meritoit. L'un & l'autre en furent ſi ſatisfaits qu'ils pardonnerent de bon cœur à ce Cardinal tout ce qui leur avoit déplu dans ſa conduite precedente, & l'on ne penſa plus en Flandres qu'à hâter le voyage de Charles en Eſpagne, pour prendre poſſeſſion des

Royaumes où l'on venoit de l'instaler. On n'y prévoyoit qu'un obstacle qui regardoit l'execution du Traité conclu avec la France par le ministere du Comte de Nassau. On a rapporté cy-dessus que Charles encore Archiduc s'étoit engagé à restituer les Royaumes de Naples & de Navarre au Roy Tres-Chrétien & à Jean d'Albret, aussi-tôt que le Roy Catholique son Ayeul seroit mort. La condition étoit arrivée, & l'Ambassadeur de France à Bruxelles en pressoit l'accomplissement. Il n'y avoit pas lieu de differer la restitution des deux Couronnes, puis que si Charles ne s'y resolvoit de son gré & ne l'executoit de bonne grace, François Premier étoit plus en état de l'y contraindre par la voye des armes, qu'il ne l'avoit encore été, & qu'il ne le seroit peut-être à l'avenir. Il avoit abbatu sur la Campagne de Marignan l'orgueil insupportable des Suisses ; & reduit cette Nation guerriere qui croyoit être Maîtresse des Rois, à s'accommoder avec luy en la maniere qu'il avoit desirée. Il avoit recouvré sur Maximilien Sforce le

Duché de Milan. Il s'étoit affermi dans cette conquête en mil cinq cens ſeize par l'entiere diſſipation de l'armée formidable que l'Empereur avoit conduite en perſonne dans le Milanez. Les forces que Sa Majeſté tres-Chrétienne avoit oppoſées à cette armée étoient encore ſur pied ; & il luy eût été facile d'enlever la Flandre, en les y jettant auſſi-tôt que Charles en ſeroit parti. Cependant Sa Majeſté Catholique n'étoit point en état de parer une atteinte ſi dangereuſe. Elle n'avoit pas plus de gens de guerre qu'il ne luy en faloit pour l'eſcorter en ſon voyage d'Eſpagne ; & les Flamans ne luy euſſent pas donné les moyens d'en lever d'autres, s'ils euſſent ſçû qu'elle n'en avoit beſoin que pour conſerver les uſurpations de Naples & de Navarre. Ils euſſent ainſi demeuré expoſez à l'invaſion de François Premier, & Charles eût plus perdu ſans comparaiſon que ne valoient les deux Couronnes que l'on vient de nommer. Il ne les pouvoit neanmoins reſtituer dans la conjoncture d'alors, ny même feindre qu'il en eût l'intention,

ſans

ſans ſe fruſter entierement de la ſucceſſion de ſa Mere : car s'il ſe fût ingeré d'écrire de ſa propre authorité & ſans le conſentement des Monarchies où les deux Royaumes avoient été annexez, aux Vice-Rois qu'ils les rendiſſent; ils ne luy euſſent point obéi ; & s'il eût demandé par Procureur le conſentement des Etats de Caſtille pour reſtituer la Navarre, & l'approbation des Etats d'Arragon pour rendre Naples ; non ſeulement on ne l'auroit pas écouté, mais de plus les deux Monarchies ſe fuſſent jointes dans un interêt qui leur étoit commun, & auroient paſſé ſans milieu de la deſobeïſſance à la revolte. Il faloit donc attendre que le Roy Catholique fût en poſſeſſion de ſes Royaumes d'Eſpagne ; & qu'il eût pris de ſi juſtes meſures pour les reſtitutions dont il s'agiſſoit, qu'il fût aſſuré du ſuccés ; & ce fut ſur des raiſonnemens ſi bien fondez que Chievres écrivit à Gouffier grand-Maître de la Maiſon du Roy Tres-Chrêtien, qu'il étoit abſolument neceſſaire pour conſerver la paix entre les deux jeunes Rois qu'ils avoient eu l'honneur d'é-

lever, de conferer enſemble, & de convenir d'un Traité ſi avantageux pour leurs Maîtres, que ni l'un ni l'autre ne fût tenté de le violer, pour favorable que fût l'occaſion qui s'en preſentât. Gouffier montra la Lettre à François Premier qui ne ſe contenta pas d'approuver l'entrevûë : il offrit deplus le lieu où elle ſe feroit, & nomma la ville de Noyon en Picardie qui fut acceptée dans le Conſeil de Bruxelles.

Chievres de ſon côté diſpoſa Charles à luy donner un pouvoir ſans limite; & comme ſi les deux Rois euſſent convenu de laiſſer à la diſcretion des deux Perſonnes qu'ils avoient eus pour Gouverneurs, toutes les difficultez préliminaires de la negociation, ils les ajuſterent à leur mode ſans que le Conſeil des deux Rois y trouvât à redire de part ni d'autre. On donna en conſideration de l'âge plus avancé du Roy Tres-Chrêtien à Gouffier l'avantage que Chievres l'allât trouver à Noyon où il l'attendoit au commencement de l'Eté de mil cinq cens dix-ſept, & leur ancienne amitié ne les empêcha

pas d'y ſoûtenir avec une égale force les interêts de leurs Maîtres. Ils demeurerent plus long-tems que l'on ne penſoit à convenir de leurs faits, & Gouffier pretendit que les Couronnes de Naples & de Navarre fuſſent renduës avant que le Roy Catholique paſsât en Eſpagne.

Ses raiſons furent que Sa Majeſté Catholique s'y étoit engagée par le Traité du Comte de Naſſau, & qu'il ne s'agiſſoit plus de negocier de nouveau, mais ſeulement d'executer ce qui avoit été reſolu dans les formes: Que l'honneur de François Premier étoit intereſſé dans la promtitude de la reſtitution; & que ſi elle étoit differée, le délay ſeroit imputé à la foibleſſe de Sa Majeſté Tres-Chrêtienne, & tourneroit par conſequent à ſa honte: Que les Royaumes de Naples & de Navarre avoient été tous deux enlevez, le premier par l'infidelité, & le ſecond par la ſupercherie du feu Roy d'Eſpagne; & que la choſe étoit ſi conſtante qu'il n'y avoit perſonne dans toute l'Europe qui en doûtât, quelque ſoin qu'eût pris ce Prince

Dans la negociation de Noy.n.

artificieux d'ébloüir le monde par des manifeſtes pleins de fauſſeté, & par les diſcours de ſes Emiſſaires: Qu'il ſuffiſoit à la France que Naples eût été directement uſurpé ſur elle, & que Jean d'Albret eût perdu la Navarre par la ſeule conſideration de n'avoir pas voulu rompre avec Loüis Douze, pour ſolliciter avec une égale ardeur que le premier des deux Royaumes que l'on vient de nommer luy fût rendu, & le ſecond à ſon Allié; & comme il n'y avoit aucune apparence qu'elle fût mieux à l'avenir en état de les recouvrer qu'elle l'étoit alors, ni que le Roy Catholique fût moins en état de les conſerver par la voye des Armes puiſqu'il n'avoit ni argent ni troupes; François Premier ſeroit eternellement blâmé s'il laiſſoit échaper une occaſion ſi favorable, & Gouffier paſſeroit dans l'Hiſtoire pour un inſigne prévaricateur s'il y contribuoit en quelque maniere que ce pût être

Chievres qui n'avoit rien à repartir pour ſatisfaire directement à des motifs ſi ſolides, ſe contenta de répondre indirectement que le Roy ſon Maître

ne pouvoit avoir de meilleures & de plus ſaintes intentions ſur l'affaire dont il s'agiſſoit, & que puiſqu'il le connoiſſoit mieux que nul autre, on luy devoit ajoûter plus de foy qu'à ceux qui pouvoient avoir inſpiré au Roy Tres-Chrêtien de contraires penſées : mais que la neceſſité n'avoit pas plus de reſpect pour les Souverains que pour les autres hommes ; & que celle où ſe trouvoit alors Charles étoit des plus excuſables, puiſqu'elle étoit extréme. Qu'à la verité il luy etoit venu une Succeſſion tres-ample ; mais qu'elle luy échaperoit toute entiere, ſi elle n'étoit ménagée avec tout le ſoin & toute l'induſtrie imaginables : Que la Navarre étoit ſi fort à la bienſéance des Monarchies de Caſtille & d'Arragon, qu'elles n'avoient à craindre au dehors que par là, & que les Monts Pyrenées & les deux Mers la mettoient à couvert pour tout le reſte : Que comme leurs ennemis étant Maîtres de la Navarre pouvoient d'abord introduire dans leur centre des Armées entieres, ils n'en pouvoient ſans cela attaquer que foiblement les

Frontieres : Que le Royaume de Naples à le bien prendre ne leur étoit pas moins important, puiſqu'en le perdant elles étoient aſſûrées de ne garder pas long-tems la Sicile : Que c'étoit pourtant ce Royaume d'où l'Eſpagne tiroit ſon bled dans les ſterilitez frequentes où elle étoit ſujette ; & que ces deux motifs ſuffiroient pour engager les Eſpagnols dans une revolte generale, ſi leur nouveau Roy les obligeoit à reſtituer preſentement Naples & la Navarre : Que l'on trouveroit d'autant plus étrange qu'il ſe mêlât d'une affaire ſi délicate dés ſon avenement à la Couronne, qu'il étoit étranger : Qu'il y avoit mille ans que l'Eſpagne n'avoit eu de cette ſorte de Monarques : qu'elle n'avoit point encore veu Charles ; & qu'elle auroit une peine incroyable à ſouffrir qu'un Etranger abſent, & avant que d'avoir pris poſſeſſion de ſes Couronnes, luy en retranchât deux : Qu'il faloit avant que d'en venir là, prendre un nombre preſque infini de precautions, & commencer l'ouvrage en ſe faiſant accorder par les Etats une autorité ſans li-

mite : Que l'on formeroit enſuite une puiſſante brigue dans les trois Corps dont ces Etats étoient compoſez pour les diſpoſer à donner une entiere ſatisfaction au Roy Tres-Chrêtien : & qu'enfin lorſque le Roy Catholique ſeroit aſſeuré d'obtenir ce qu'il deſiroit en le propoſant, on donneroit à l'affaire des couleurs ſi vray-ſemblables, que ſi elle n'étoit accordée de bonne grace, elle le ſeroit au moins dans les formes & ſans ſedition : Que le Roy Catholique en eſperoit un heureux ſuccez, pourveu qu'on luy permît de la negocier à ſa mode, & que Chievres en oſoit répondre à deux conditions ; l'une qu'on donnât à ſon Maître le loiſir d'aller en Eſpagne, & d'y ménager les eſprits ; l'autre que la promeſſe de reſtituer en tems & lieu les deux Royaumes au Roy Tres-Chrêtien & à Jean d'Albret, demeurât ſi ſecrette qu'aucun Eſpagnol ne la penetrât.

Le diſcours de Chievres à le bien prendre étoit captieux, en ce qu'il demandoit un bien preſent & de tres-grande importance, tel qu'étoit la ſeu-

reté des Païs-Bas durant l'abſence de Charles, pour une eſperance d'autant plus incertaine que l'execution en ſeroit éloignée & dependroit abſolument de la bonne foy de Sa Majeſté Catholique, qui ayant obtenu par avance tout ce qu'elle auroit déſiré, ne ſe mettroit apparemment plus en peine de tenir ſa promeſſe. Cependant ſoit que Gouffier n'y fiſt point aſſez de reflexion, ou qu'il cedât aux importunitez des Miniſtres ſubalternes qu'on luy avoit donnez pour negocier ſous luy, que Chievres avoit charmez par ſes careſſes; la Cour de France commit une faute irreparable, & ſe laiſſa ébloüir par un homme dont elle n'avoit alors que trop d'occaſions de ſe défier. Elle conſentit que Gouffier & Chievres conferaſſent enſemble pour chercher un expedient qui l'ât un peu davantage le Roy Catholique, & luy laiſſât neanmoins autant de liberté qu'il en déſiroit pour diſpoſer ſes nouveaux Sujets à ſatisfaire la France. On en propoſa pluſieurs; & celuy donc les deux Plenipotentiaires demeurerent enfin d'accord, fut qu'il

y auroit deux Traitez de Noyon datez du même jour; l'un qui ſeroit tenu ſecret par les perſonnes intereſſées juſqu'à ſon execution ; l'autre qui ſeroit rendu public dés le jour qu'on le ſigneroit. Charles s'obligeoit par le premier à ne pas perdre un moment de tems pour la reſtitution des Royaumes de Naples & de Navarre, aprés qu'il auroit pris poſſeſſion de ſes Couronnes maternelles ; & de la faire luy-même de pleine autorité, s'il n'en pouvoit obtenir le conſentement des Eſpagnols. Mais il étoit ſeulement contenu dans le ſecond que le Roy Tres-Chrêtien & le Roy Catholique conviendroient d'Arbitres qui declareroient dans un tems limité, ſi les Couronnes d'Arragon & de Caſtille avoient droit ſur Naples & ſur la Navarre. Si les Arbitres prononçoient en faveur de l'Eſpagne, les deux Royaumes y demeureroient unis; & ſi leur Sentence étoit à ſon déſavantage, le Roy Catholique procederoit inceſſamment à les reſtituer. *Dans les deux Traitez de Noyon.*

Les autres Articles des deux Traitez étoient tout à fait ſemblables, ce

qui peut avoir donné lieu de croire qu'il n'y en avoit eu qu'un. Les trois plus conſiderables étoient, que juſqu'à ce que les Arbitres euſſent décidé à qui de la France ou de l'Eſpagne appartenoit le Royaume de Naples, le Roy Catholique payeroit au Roy Tres-Chrêtien cent mil écus par an à titre de redevance : Que le Roy Catholique épouſeroit Loüiſe de France qui n'avoit encore qu'un an ; & ſi cette jeune Princeſſe mouroit avant que le Mariage fût achevé, le Roy Catholique épouſeroit une autre fille du Roy Tres-Chrêtien en cas qu'il en eût ; & s'il n'en avoit aucune, le mariage de Sa Majeſté Catholique avec Renée de France Belle-ſœur de Sa Majeſté Tres-Chrêtienne, s'accompliroit, comme il avoit été reſolu dans le Traité precedent : Qu'enfin l'Empereur Maximilien rendroit à la Republique de Veniſe la ville de Veronne, avec cette precaution qu'il la mettroit entre les mains des François qui la reſtituëroient immediatement aprés aux Venitiens ; & que le Senat de cette Republique payeroit à l'Empe-

reur deux cens mil écus, pour le dédommager de la dépenſe qu'il avoit faite à conquerir cette Ville.

Gouffier acheva de cette ſorte le Traité de Noyon; & les Politiques eſtimerent qu'il y avoit perdu autant de reputation, que Chievres en acquit. Certes s'il faut juger de la ſatisfaction qu'eurent les deux Rois de leurs Plenipotentiaires par la recompenſe qu'ils leur donnerent; il eſt conſtant que d'un côté Gouffier n'en receut aucune de François Premier; & que d'un autre côté Chievres en tira de Charles une telle, qu'il devint le plus riche Particulier de la Chrêtienté. Maximilien Premier & Philippe luy avoient déja donné la confiſcation des biens de la Maiſon de Gaure: le Gouvernement de Nivelle: le Collier de la Toiſon d'or: le grand Bailliage de Haynault: & deux mil écus pour ſon Ambaſſade extraordinaire en France en mil cinq cens un, où il s'étoit fait connoître au Roy Loüis Douze pour ce qu'il valoit, quoi-qu'il n'eût rien conclu pour la Paix qu'il étoit allé negocier entre Sa Majeſté Tres-Chrê-

tienne, & Ferdinand le Catholique. Charles y ajoûta par ſes Lettres patentes du vingt-trois de Juin mil cinq cens dix-ſept, les Charges de Grand Amiral du Royaume de Naples, de Capitaine General des Armées de Mer de tous les Royaumes, Terres & Seigneuries de Sa Majeſté Catholique: de grand Chambellan, & de principal Miniſtre; & par d'autres lettres patentes du quinze de Decembre de la même année, les Duchez de Soria & d'Atri dans le Royaume de Naples: le Gouvernement particulier de la ville de l'Eſcluſe en Flandres: l'erection de la Baronnie d'Arſcot en Marquiſat: une Compagnie de cent hommes d'Armes entretenuë durant la paix comme en tems de guerre; & enfin l'erection de la Terre de Beaumont en Comté.

La multitude de ces bien-faits eſt remarquable par deux circonſtances: l'une, que Charles n'étoit pas liberal, & que d'ailleurs il avoit d'autant plus de ſujet de partager ſes graces à pluſieurs perſonnes, que jamais Prince n'avoit été ſi bien ſervi qu'il le fut, & ne ſe trouva par conſequent obli-

gé à donner tant de recompenſes que luy : l'autre circonſtance eſt que Chievres comme on a déja remarqué, ne demanda jamais rien ni pour luy ni pour les ſiens, & qu'il ſe contenta de meriter d'un Prince reconnoiſſant les faveurs dont il le combloit.

Comme l'accommodement de Noyon avoit ſurmonté tous les obſtacles capables de traverſer Charles dans la priſe de poſſeſſion de ſes Etats maternels, il n'eut plus tant à craindre l'excez d'autorité que le Cardinal Ximenez s'attribuoit en Eſpagne ; & Chievres fut d'avis qu'on le laiſsât faire, pourveu que ſes actions n'allaſſent ni directement ni indirectement contre les avantages perſonnels de Sa Majeſté Catholique. Le Cardinal de ſon côté ſe piqua de reconnoiſſance ; & ſervit Charles avec autant d'application, que s'il luy eût été redevable de la Regence. Il obligea les Grands de Caſtille à recevoir ſes ordres, & à les executer d'une maniere auſſi prompte & auſſi ſoûmiſe que s'ils euſſent eu leur Roy au milieu de l'Eſpagne ; & comme il prevoyoit que ceux d'en-

tre ces Grands qui avoient deſſein de ſe revolter, n'en pouvoient trouver que deux pretextes plauſibles, l'un du côté de la Reine Germaine, & l'autre de la part de l'Infant ; il fit obſerver de ſi prés l'une & l'autre, & les traita d'ailleurs avec tant de civilité, qu'il ne leur ôta pas moins les occaſions d'entreprendre contre ſon adminiſtration, que les Sujets de ſe plaindre de luy.

Dans le Codicile de Ferdinand.

On a vû que la Reine Germaine de Foix n'étoit pas tentée par l'ambition, & n'aimoit qu'à vivre agreablement & ſans embarras dans la Danſe & dans les Feſtins. Le feu Roy Catholique luy avoit laiſſé en mourant par un Codicile cinquante mille Ducats de rente, outre ſon doüaire, aſſignez ſur le Royaume de Naples ; & ſi elle n'en eût été exactement payée, les Arragonnois s'en fuſſent offenſez comme d'un affront fait à la memoire de leur Roy hereditaire, & vangez en excitant des troubles dans la Caſtille, ou en fomentant ceux qu'ils y trouveroient excitez Cependant d'un côté le Roy Ferdinand avoit laiſſé vuide le

Treſor Royal, & de l'autre côté il n'étoit pas poſſible que le Royaume de Naples payât dans la conjoncture d'alors à la Reine Catholique la ſomme où il étoit taxé ; parce que les François étant paſſez en Italie pour recouvrer le Duché de Milan, Raimond de Cardonne Vice-Roy de Naples avoit craint qu'ils ne marchaſſent enſuite contre luy, & pour n'être pas ſurpris avoit fait des levées extraordinaires de gens de guerre, qui avoient épuiſé non ſeulement les revenus de la Couronne, mais encore les bourſes de tous les Particuliers qui avoient bien voulu luy prêter de l'argent. Il étoit queſtion de payer cette multitude de creanciers; & ſi on ne l'eût fait au plûtôt dans la conjoncture d'une minorité, ils n'euſſent pas manqué de ſe ſoûlever. Tout ce que l'Eſpagne tiroit du Royaume de Naples étoit affecté à leur rembourſement ; & le Cardinal Ximenez tout hardy qu'il étoit, n'eût oſé détourner à d'autres uſages un fond ſi neceſſaire. La Reine ne l'en importunoit pas moins d'être payée par quartiers; & l'unique

expedient qu'il trouva pour la ſatisfaire, fut de la payer de ſon argent, aprés les aſſurances que Chievres luy envoya de la propre main du Roy Catholique, qu'on luy tiendroit compte de ce qu'il auroit employé pour Sa Majeſté à cét égard.

L'Infant donna plus de peine au Cardinal, parce qu'il étoit encore prevenu de la penſée de regner un jour en Caſtille, & que l'on travailloit au dehors à l'y entretenir. Il luy avoit apparu à la Chaſſe un ſpectre ſous la figure d'un Hermite qui luy avoit annoncé de la part de Dieu qu'il ſeroit Monarque de toute l'Eſpagne, & qui diſparoiſſant auſſi-tôt l'avoit laiſſé dans une attente inquiete de l'avenir Il avoit communiqué ſa viſion au Marquis de Denia ſon Gouverneur & à l'Evêque Alvaro Oſorio ſon Precepteur; & comme l'on croit promtement ce que l'on déſire, & que l'on ne s'en déſabuſe que fort tard, le Gouverneur & le Precepteur ſe promirent les premieres dignitez de l'Eſpagne ſur cette vaine prediction. Leur aveuglement pour être fondé ſur une choſe

choſe ſi vaine, n'en fut pas moins durable ; & ni le dernier Teſtament du Roy Ferdinand, ni la reconnoiſſance publique de l'Archiduc Charles en qualité de Roy par les Etats des deux Monarchies, ne ſuffirent pas pour les détromper. Ils ne ſe laſſerent point de ſoliciter Ximenez qu'il leur permît de ramener l'Infant à la ville de Simancas deſtinée pour ſon éducation ; & quoique ce Cardinal ne preſſentît pas encore leur veritable deſſein, il s'en douta, & leur dit d'un ton déciſif que la perſonne de l'Infant luy étoit ſi chere, qu'il y auroit lieu de trouver à redire dans ſon adminiſtration s'il la perdoit de veuë. On reconnut bien tôt aprés qu'il ne s'étoit pas defié ſans cauſe ; & que l'intention des principaux Officiers de l'Infant, étoit d'attendre à Simancas la conjoncture que le Ciel avoit promiſe, & d'engager cependant dans le party de ce jeune Prince le plus de Grands qu'il leur ſeroit poſſible, ſans ſe trop découvrir : Les Eſpions que le Cardinal avoit auprés d'eux l'informoient de toutes les démarches du Marquis

& de l'Evêque ; & ce fut apparemment pour faire durer davantage cette ſorte de rapports, qu'il retint longtems à Madrid l'Infant ſous divers pretextes. Mais lors qu'il n'eut plus lieu de l'amuſer il luy declara nettement que ſa preſence étoit ſi neceſſaire pour le bien des Affaires publiques, qu'il ne pouvoit s'abſenter du lieu où ſe tiendroit le Conſeil d'Etat, ſans déſobliger le Roy Catholique ſon Frere. Il obſerva en tenant ce diſcours les viſages du Marquis & de l'Evêque ; & remarquant l'extreme chagrin qu'il leur donnoit, il prit des meſures pour empêcher que l'Infant ne luy fût enlevé. Les precautions dont il uſa furent ſi ſubtiles, que ce jeune Prince & ſes Domeſtiques étoient en priſon ſans qu'il s'en apperçûſſent.

Ainſi les deux premieres perſonnes de l'Etat n'étant plus à craindre, le Cardinal rangea de la maniere qui ſuit le plus accredité des Grands. C'étoit Dom Pedro Porto-Carero ſurnommé le ſourd, qui avoit ajuſté de loin ſes intrigues pour ſe faire élire Grand-

Maître de Saint Jacques aprés la mort du Roy Ferdinand. Il étoit Frere du Duc d'Eſcaloné, & intime Amy du grand Capitaine Gonſalve qui luy avoit fait confidence des Bulles qu'il avoit autrefois obtenuës du Pape Jules Second pour cette Maîtriſe, en cas qu'il ſurvécut au Roy Catholique. Le grand Capitaine étant mort ayant Sa Majeſté, Porto Carero preſuppoſa que puiſque la Cour de Rome avoit accordé à Gonſalve les Bulles dont on vient de parler, il paroiſſoit qu'elle avoit deſſein de détacher en toute maniere les trois grandes Maîtriſes de la Couronne de Caſtille; & que par conſequent une telle grace n'ayant pas tant été accordée au merite extraordinaire de celuy qui l'avoit obtenuë, qu'à la crainte de rendre trop puiſſans les Rois de Caſtille, Porto Carero avoit lieu de l'eſperer, quoi que ſes qualitez perſonnelles n'approchaſſent pas de celles du grand Capitaine. Il avoit du credit à la Cour de Leon Dix; & il s'en prevalut avec tant d'adreſſe, qu'il obtint de Sa Sainteté des Bulles conformes à celles

Dans les motifs de la diſgrace du grand Capitaine.

que Jules avoit expediées, à condition toutefois de ne s'en ſervir qu'aprés la mort du Roy Ferdinand. Il ne les avoit pas encore receuës lorſque Sa Majeſté Catholique mourut, mais elles arriverent peu de jours aprés; & aucune conjoncture ne luy pouvant être plus favorable que celle de la diviſion du Cardinal & des Gouverneurs de l'Infant, il écrivit à tous les Commandeurs de l'Ordre de s'aſſembler dans la ville de Compoſtelle en Galice, & d'y tenir Chapitre pour le recevoir en qualité de Grand-Maître conformement aux Bulles que le Pape venoit de luy envoyer. Les principaux Commandeurs étoient ſes parens ou alliez; & ils avoient d'ailleurs tant d'intereſt que la grande Maîtriſe fût détacheée de la Couronne, qu'ils n'avoient garde de ne luy pas obeïr, puiſqu'en ce cas il n'y auroit aucun d'eux qui ne pût eſperer d'y être élevé par ſon merite ou par ſes brigues: au lieu qu'ils en ſeroient tous fruſtrez, ſi elle demeuroit unie à la Couronne.

Mais l'Aſſemblée ne put être ſi

ſecrette que le Cardinal n'en fût averti ; & comme il faloit agir de hauteur pour châtier l'attentat de Porto-Carero, où ne s'en pas mêler, il envoya l'Alcaïde Villafanno avec des Troupes pour faire ceſſer le Chapitre de gré ou de force. Les Commandeurs qui ne s'étoient pas preparez pour combattre, ſe ſeparerent auſſi-tôt que l'Alcaïde leur eut ſignifié l'ordre du Cardinal ; & feignirent de deferer volontairement à l'autorité qu'ils n'euſſent pas reſpectée, ſi elle eût été déſarmée. Le Cardinal aprés les avoir renvoyez chacun à ſa Commanderie, les y fit obſerver de ſi prés qu'il leur fut depuis impoſſible de ſe rejoindre, juſqu'à ce que le nouveau Roy Catholique eût obtenu du Pape les trois grandes Maîtriſes comme vacantes par la mort de ſon Ayeul. Mais les contre-coups dans la Politique auſſi bien que dans les bleſſures, ſont quelquefois plus dangereux que les coups. La Nobleſſe de Caſtille trouva mauvais que le Cardinal eût diſſipé avec tant de fierté l'Aſſemblée de Galice, & l'accuſa d'avoir uſurpé dans cette

conjoncture un pouvoir qui ne luy étoit donné ni par le Teſtament du feu Roy, ni par les loix de la Monarchie dont il étoit Regent. Les Grands ſe firent un point d'honneur de ne pas ſouffrir la continuation d'un procedé ſi peu convenable à un Prêtre & à un Religieux, & prirent la premiere occaſion qu'ils trouverent de ſe délivrer d'un joug qu'ils traitoient de tyrannique. Elle conſiſtoit en ce qu'il vint à contre-tems en penſée à Ximenez de travailler à la réformation de trois abus qui vray-ſemblablement devoient être ſupportez en l'abſence du Souverain, ſi l'on s'en fût tenu aux Maximes de la Politique ordinaire. Le premier étoit de quelques Officiers de la Cour qui avoient obtenu par faveur l'augmentation de leurs gages : le ſecond étoit des penſions accordées à des Courtiſans de Caſtille & d'Arragon que l'on ſçavoit n'en être pas dignes, ou ne les avoir pas meritées par d'honnêtes voyes ; & le troiſiéme conſiſtoit à recouvrer ce qui avoit été aliené du Domaine Royal, à l'occaſion des Conquêtes de Grenade, de Na-

ples & de Navarre.

Ximenez avant que d'accomplir ſon deſſein en avoit demandé l'avis à Chievres qui luy avoit conſeillé d'attendre que le Roy Catholique fût en Caſtille : mais ſoit qu'il s'eſtimât aſſez fort pour venir à bout d'un projet ſi hardy ſans le ſecours de ſon Maître, ou qu'il s'imaginât que Chievres luy portoit envie de la gloire qu'il en recevroit ; il ne laiſſa pas de mettre la main à l'œuvre. Il modera d'abord avec aſſez de bonheur les nouveaux appointemens ; & les Grands d'Eſpagne acquieſcerent avec quelque ſorte de joye à la reduction des gages à l'ancienne fixation, parce que d'un côté la haute Nobleſſe n'y avoit preſque point d'intereſt ; & d'un autre côté ceux à qui le Reglement du Cardinal prejudicioit, ſe contenterent d'en murmurer en ſecret. Le retranchement des Penſions luy donna plus de peine, à cauſe que le murmure en fut plus univerſel & plus public : mais on alla trop loin dans le recouvrement du Domaine pour n'y pas rencontrer dés l'entrée de terribles obſtacles. On pretendit

que le Roy Catholique rentrât non ſeulement dans les Terres alienées à vil prix ou par de pures gratifications, mais encore dans celles que les Detenteurs ne juſtifieroient pas avoir été aliénées par de bons Contrats & pour des cauſes tout-à-fait legitimes. Il y avoit peu de Seigneurs dans la haute Nobleſſe qui n'en poſſedaſſent de cette nature, & l'on étoit preſque aſſuré de les exciter à la revolte en n'uſant d'aucune indulgence à leur égard. Cependant on les aſſigna comme les autres, & on leur preſcrivit un tems aſſez court pour repreſenter leurs Titres. L'indignation qu'ils en conceurent donna lieu de croire à Dom Pedro Giron Fils aîné du Comte d'Uregna, que la conjoncture étoit venuë de recouvrer le Duché de Medina Sidonia dont il avoit été chaſſé.

Pour entendre cette Affaire qui ſoûleva preſque toute l'Eſpagne, il faut ſçavoir que Dom Juan de Guſman Duc de Medina Sidonia épouſa en premieres nopces la fille aînée du Duc de Bejar dont il eut un fils appellé Henry, & une fille nommée Mentia : Henry

Henry fut impuiſſant, & Mentia mariée au Comte d'Uregna, en eut Pedro Giron. Le Duc de Medina Sidonia ne demeura pas long-tems avec ſa premiere femme, & la perdit la troiſiéme année de leur mariage. Il étoit encore jeune, & ſa premiere alliance luy avoit donné occaſion de voir ſouvent la ſeconde fille du Duc de Bejar ſa Belle-ſœur. Il l'avoit trouvée tout à-fait à ſon gré, & ſi l'inclination qu'il avoit pour elle étoit demeurée dans les termes d'une ſimple eſtime tant qu'il fut mary de ſa Sœur, elle degenera en amour auſſi-tôt qu'il fut veuf. Il étoit ſans contredit le Seigneur le plus riche de l'Andalouſie : il avoit aſſez bien vécu avec ſa premiere femme : il offroit d'en épouſer la Sœur aux mêmes conditions, c'eſt à dire ſans dot : les Grands d'Eſpagne ne s'embarraſſoient preſque point alors de la proximité du ſang en matiere d'alliances ; & le Duc de Bejar étoit chargé de famille. Ces cinq conſiderations porterent Bejar à conſentir que Medina Sidonia fut deux fois ſon Gendre ; & Comme on eut recours à toutes ſortes de

Dans l'Hiſtoire de Medina Sidonia.

moyens pour obtenir la diſpenſe du Saint Siege en la forme la plus favorable qui fût alors en uſage, elle fut enfin accordée. Il ſortit du ſecond lit un fils celebre dans l'Hiſtoire ſous le nom d'Alvaro de Guſman; & le Duc ſon pere l'éleva comme heritier preſomptif & neceſſaire de ſes grands biens, auſſitôt que l'impuiſſance de Henry de Guſman fils unique du premier lit eut été connuë. Alvaro devint un Seigneur ſi accomply, que le Roy Ferdinand le Catholique le choiſit pour mary d'Anne d'Arragon fille legitime d'Alfonſe d'Arragon fils naturel de Sa Majeſté: mais il eſt peu d'inceſtes ſignalez entre les Chrêtiens dont la punition ſoit entierement differée juſqu'à l'autre monde; & Dieu commence ordinairement à témoigner dés celuy-cy par des châtimens horribles, ſon averſion pour un mélange qu'il n'a ſouffert qu'au commencement du monde, & dans la ſeule vûë de multiplier les hommes. Pedro Giron fils aîné de Mentia fille du premier lit du Duc de Medina Sidonia ſe porta ſeul & univerſel heritier de

ſon Ayeul maternel, & dit pour ſes raiſons qu'Alvaro de Guſman ſon Oncle étoit illegitime: qu'il étoit le fruit odieux d'une monſtrueuſe conjonction: que les Loix divines & humaines condamnoient également les mariages avec les deux Sœurs; & que s'ils avoient été quelquefois ſoufferts dans la Religion Chrêtienne, ce n'avoit été que pour des cauſes qui regardoient le bien general, certain & preſent d'un grand Etat & les Perſonnes Royales: & qu'il n'y avoit eu rien de ſemblable dans le cas dont il s'agiſſoit, & que par conſequent la diſpenſe obtenuë de Rome étoit nulle. Mais le Roy Catholique n'en donna pas moins ſa Petite-Fille à Alvaro Guſman, & répondit à ceux qui pretendirent l'en détourner, que ce n'étoit point à Pedro Giron de controller la diſpenſe obtenuë par ſon Ayeul; & que quand il y auroit eu à redire, la preſence de ſa Majeſté & celle de la feuë Reyne Iſabelle qui avoient ſignéau Contract, avoient ſupplée abondamment à toutes les nullitez de droit & de fait qui pouvoient y

être intervenuës.

Le Duc de Medina Sidonia mourut quelque-tems aprés les nopces d'Alvaro ſon fils, qui prit poſſeſſion de toutes les Terres de la Maiſon ſans qu'il y eût d'autre obſtacle que celuy de quelques proteſtations par écrit qui luy furent ſignifiées de la part de Pedro Giron. Mais aprés que le Roy Catholique eut ceſſé de vivre ; & qu'Alvaro eut perdu en luy ſon plus grand ſupport, Pedro Giron crut que le tems étoit venu de s'approprier les biens de la Maiſon de Medina Sidonia. Il tira de la bourſe de ſes Amis tout l'argent qu'ils luy voulurent prêter : il implora l'aſſiſtance de ſes proches au défaut de celle de ſon Pere, qui s'excuſa d'entrer dans la querelle ſur ce qu'il étoit trop âgé : Il trouva force jeunes gens qui l'avoient connu dans les Armées diſpoſez à le ſecourir ; & il tira des trois reſſources que l'on vient de marquer, aſſez de Troupes pour former un Siege regulier devant Saint Lucar ville des plus fameuſes de l'Andalouſie à cauſe de la commodité de ſon port. Comme elle appartenoit

en propre aux Ducs de Medina Sidonia, & qu'elle faiſoit partie de l'appanage de leurs Fils aînez, qui ne pouvoit être ni vendu ni engagé ; les Rois de Caſtille n'y avoient point de Garniſon, & ſe contentoient d'en mettre dans le Château qui commandoit à la Place ; encore ne l'avoient-ils fait qu'aprés avoir donné aux Ducs de Medina Sidonia des declarations authentiques, que ce n'étoit pour aucunes pretentions qu'ils y euſſent, mais que c'étoit ſeulement pour la ſeureté de la côte d'Andalouſie la plus importante de leur Monarchie. Alvaro ſe jetta dans la Ville pour la défendre ; & y reçût un ſi grand renfort que luy mena Ponce d'Arcos ſon Couſin germain, que Pedro Giron n'eſperant pas de la prendre de longtems par les formes ordinaires, tâcha de corrompre Gomez de Solis qui commandoit dans le Château. Solis fut inflexible ; & tout ce que Pedro Giron put tirer de luy, fut que le feu Roy Catholique en le mettant dans Saint Lucar, luy avoit commandé de vivre en parfaite intelligence avec le

Duc Alvaro, & d'agir de concert avec luy dans toutes les choſes qui ne ſeroient pas contraires à l'interêt de la Monarchie d'Eſpagne en general, & de la Caſtille en particulier. Il ajoûta qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer d'obeïr à cet ordre juſqu'à ce qu'il luy en fût arrivé un autre de Flandres, ou que le Cardinal Regent luy eût commandé d'obeïr à Pedro Giron; & qu'il n'y avoit point d'autres expediens que ceux là pour entrer dans Saint Lucar, ſi l'on n'aimoit mieux luy paſſer ſur le ventre.

Ainſi le Siege tira en longueur; & Ximenez perſuadé qu'il faloit maintenir en toute maniere la diſpoſition du feu Roy, écrivit à Chievres que c'étoit-là l'unique moyen d'empêcher la Nobleſſe Eſpagnole de ſe ſoûlever; & que comme elle étoit naturellement portée à l'oiſiveté, elle y rentreroit infailliblement lors qu'elle verroit le premier de ſes attentats reprimé avec autant de hauteur en l'abſence du Roy Catholique, que ſi Sa Majeſté eût été preſente, & qu'elle eût agi par elle-même. Le Cardinal pria en ſuite

Chievres de faire trouver bon dans le Conſeil de Bruxelles cequ'il alloit faire, & enferma dans le Paquet une Lettre pour le Roy qui ne contenoit que la même choſe, exprimée neanmoins en des termes plus reſpectueux ; & ſans prendre d'autre precaution, il ramaſſa en peu de jours les vieilles Troupes qu'il tenoit prêtes en divers lieux ; & les envoya ſi promptement à Saint Lucar .. qu'elles tomberent ſur les Bras de Pedro Giron avant qu'il eût appris qu'elles fuſſent en Campagne. La conſternation qui ſaiſit les Aſſiegeans à leur vûë, rompit en un moment toutes les meſures qui avoient été priſes pour enlever le Duché de Medina Sidonia. Dom Pedro fut abandonné de tous ſes Soldats, & contraint luy-même de ſe refugier dans une maiſon champêtre où l'on ne ſçavoit pas qu'il fût, en attendant que ſes Amis l'euſſent reconcilié avec Ximenez. La cauſe d'un évenement ſi bizarre fut que la pluſpart des Aſſiegeans étoient volontaires, & ne ſervoient que ſur l'eſperance qu'on leur avoit donné que le Cardinal approuveroit

Dans les Dépêches de Ximenez à Chievres.

ce qu'ils faiſoient. Ils le connoiſſoient pour extraordinairement jaloux de ſon autorité, & pour inexorable lorſqu'il avoit été contraint de recourir à la force. Ils conclurent de ces principes que ſi les Aſſiegeans étoient défaits, ce qui en reſteroit paſſeroit par les mains des Bourreaux. Ils jugerent par leur petit nombre en comparaiſon de celuy des troupes qui venoient au ſecours du Duc Alvaro, que la partie n'étoit pas égale, & ſe débanderent là-deſſus en attendant que Pedro Giron la renoüât mieux. Ils ne s'abuſerent pas tout-à-fait dans leur conjecture; & les Ennemis de Ximenez travaillerent avec tant d'application & de ſuccés pour luy faire recevoir un affront dans l'Affaire de Medina Sidonia, qu'il ſembla à Giron aprés que le Connêtable de Caſtille ſon Oncle & pluſieurs autres Grands ſe furent liguez avec luy, qu'il n'avoit plus rien à craindre, & qu'il pouvoit braver impunément le Cardinal. Il alla à Madrid preſuppoſant que ce Prelat extraordinairement délicat en matiere d'offenſe, & facile à ſe choquer des

mépris faits de ſa dignité, luy envoyeroit un ordre de ſe retirer au plus vîte, & luy fourniroit par là le pretexte qu'il cherchoit de ſe plaindre de luy. Mais le Cardinal qui penetroit dans la penſée de Giron ſe comporta de même que s'il n'eût pas ſçeu ſon arrivée à Madrid, ou s'il ne s'en fût pas mis en peine. Il luy donna le loiſir de s'ennuyer; & Giron voyant ſa premiere ruſe déconcertée par l'inſenſibilité affectée de Ximenez, en inventa une ſeconde. Il envoya dire à ce Cardinal qu'il étoit à Madrid dans la ſeule intention de viſiter ſes Parens & ſes Amis, & de s'en retourner immediatement aprés. Il attendoit que le Cardinal repartît au Gentilhomme qui luy portoit cette parole, que Giron n'étoit pas trop grand Seigneur pour venir luy-même donner le premier avis de ſon arrivée: mais le Cardinal continua de feindre & ne repartit autre choſe ſinon, *A la bonne heure*.

Rien ne déplaît tant à ceux qui cherchent querelle que la moderation exercée dans le plus grand des contretems à leur égard, c'eſt à dire dans le

moment qu'ils ſont le plus animez. Giron que Ximenez en le negligeant puniſſoit avec plus de ſeverité que s'il l'eût fait mettre en priſon, affecta de le mortifier à ſon tour par une troiſiéme voye. Il s'expliqua devant des gens qu'il ſçavoit le devoir rapporter à ce Cardinal, ſur le veritable ſujet qui l'avoit empêché de voir ce Prelat, & leur dit que ç'avoit été dans la vûë de mettre de la difference entre le Roy Catholique & ceux qui avoient l'honneur de repreſenter ſa Perſonne; parce que les Grands de Caſtille toutes les fois qu'ils paſſoient par le lieu où étoit leur Roy, avoient accoûtumé de le viſiter; & s'ils en uſoient de même à l'égard du Cardinal, le Roy Catholique auroit ſujet de ſe plaindre d'eux. Cela fut rapporté à Ximenez qui ne s'en étonnant pas davantage, reduiſit Giron à l'attaquer de bonne guerre en formant contre luy un grand parti ſur les vieux pretextes de mécontentement que la haute Nobleſſe avoit de luy. Le Connêtable de Caſtille fut le premier qui y entra, à cauſe que l'on parloit de retirer de ſes

mains un Droit Royal qu'il avoit ſur les Côtes d'Andalouſie : le Duc de Benevent y fut attiré le ſecond, par le dépit conceu de ce qu'on l'empêchoit d'achever un Fort qu'il avoit commencé ſur le Territoire de Cigalez : le Duc d'Albuquerque & le Duc de Medina Cœli ſuivirent leur exemple, à cauſe des rentes qu'ils avoient ſur le Domaine Royal ; & l'Evêque de Siguença fut le cinquiéme ſur ce qu'étant né dans le Portugal, il apprehendoit qu'on ne luy ôtât ſon Evêché ſcitué dans la Caſtille, ſuppoſé que le Cardinal s'y portât de luy-même, ou fût prié de rétablir les Caſtillans dans la poſſeſſion d'un de leurs plus beaux privileges, qui conſiſtoit en ce que ni leurs Offices, ni leurs Benefices ne pouvoient être tenus par des Etrangers.

Il ne reſtoit plus pour ſoûlever les autres Chefs de la haute Nobleſſe, que de gagner le Duc de l'Infantado Aîné de la Maiſon de Mendoſa à qui les autres Seigneurs d'Eſpagne cedoient pour la Naiſſance, pour les Etabliſſemens, pour les richeſſes, &

pour le merite. Il ne ſembloit pas qu'il fût difficile de le diſpoſer à la revolte à cauſe de ce qui s'étoit paſſé entre Ximenez & luy. Il avoit autrefois recherché l'alliance de ce Cardinal ; & luy avoit offert nonobſtant l'extréme diſproportion de leurs Maiſons, de marier Diego de Mendoſa fils de ſon Frere avec Iſabelle de Ciſnero Niéce du Cardinal. On n'a pas ſceu ſi le Duc avoit été tenté d'ambition, ou s'il avoit ſeulement penſé à s'unir le plus étroitement qu'il pouvoit avec ce Favory, ou enfin s'il avoit agi dans la vûë d'augmenter les biens immenſes de ſa Maiſon en y faiſant entrer avec l'heritiere de ce Cardinal le treſor que l'on croyoit qu'il eût : mais il eſt conſtant que le Duc en fit luy-même un jour la propoſition au Cardinal ; & que celuy-ci ſurpris de l'honneur qu'on luy faiſoit, plus grand ſans comparaiſon qu'il ne l'eût oſé eſperer, & n'ayant pas le loiſir de regarder le revers de la Medaille qu'on luy montroit par le bel endroit, accepta l'offre du Duc. Mais il s'en repentit auſſi-tôt qu'étant retiré dans ſon

Cabinet, & rappellant dans ſon idée ce qui venoit de luy arriver ; il reconnut qu'il s'étoit trop hâté, & que l'amour propre l'avoit aveuglé juſqu'à luy faire commettre une faute des plus groſſieres contre la fine Politique. Il s'étoit expoſé en donnant trop tôt ſon conſentement, à augmenter la jalouſie que le Roy Catholique Ferdinand ſon Maître qui vivoit encore alors, avoit déja conçûë de luy, lorſque Sa Majeſté verroit qu'il renonçoit à ſes anciennes maximes ; & qu'au lieu de continuer à ſe déclarer contre la haute Nobleſſe, il commençoit ſur le tard à s'allier avec elle en accordant la Niéce & ſon heritiere au Neveu & à l'heritier d'un Duc qui avoit tous les Seigneurs d'Eſpagne pour parens ou pour alliez : d'où Ximenez conclut que ſi Sa Majeſté n'avoit pas laiſſé d'entreprendre de le dépoſer, quoi-qu'elle n'en eût aucune cauſe raiſonnable, elle y travailleroit à l'avenir avec d'autant plus de fondement, que tous les Eſpagnols étoient perſuadez que ſi le Treſor du Cardinal que l'on publioit ſuffiſant pour lever & pour entretenir

Dans les Eloges de la Maiſon de Mendoſa.

une Armée formidable, étoit joint à la puiſſance & au credit du Duc de l'Infantado, les heritiers de l'un & de l'autre pourroient ſe rendre Maîtres de la Caſtille, ſi l'ambition leur en venoit.

Il n'en falut pas davantage pour obliger le même Cardinal à ſe dédire; & comme rien ne luy manquoit pour ſe tirer des mauvais pas lorſqu'il en avoit le tems, il excuſa en tant de manieres differentes l'irregularité de ſa parole; que ſi le Duc n'en demeura entierement ſatisfait, il n'en eut pas au moins d'occaſion ſuffiſante pour rompre avec luy. Ils n'étoient donc, à parler exactement, ni amis ni ennemis lorſque le party de Giron ſe propoſa de mettre le Duc à ſa tête, & les ſix Grands que l'on a nommez l'allerent trouver à cette occaſion dans la ville de Guadalajara, où il paſſoit l'hyver de l'année mil cinq cens dix-ſept.

Ils luy repreſenterent que la Nobleſſe Eſpagnole avoit acquis beaucoup de reputation dans l'Europe en délivrant ſon Païs de la tyrannie des Mores, mais qu'elle l'alloit perdre

pour peu qu'elle demeurât davantage dans l'inſenſibilité où elle étoit: Qu'elle n'avoit déja ſouffert que trop long-tems un homme de baſſe naiſſance, qui s'étoit eſtimé luy-même ſi peu capable de commander, qu'il avoit fait vœu d'obeïr toute ſa vie, & qui n'ayant appris à gouverner que dans les Cloîtres où l'autorité eſt tout-à-fait abſoluë, s'imaginoit que les Grands d'Eſpagne devoient être menez à baguette, comme les Cordeliers de l'Obſervance la plus étroite : Que ſi le pouvoir dont il s'étoit emparé avoit quelque fondement dans les Loix d'Eſpagne, il s'y faudroit ſoûmettre ; mais que ces Loix n'avoient garde de favoriſer un Moine, qui ne s'étoit élevé & ne ſe maintenoit qu'en les violant : Qu'il ne pouvoit montrer d'autre titre de ſa pretenduë Regence que l'article du Teſtament du feu Roy Catholique qui la luy deferoit ; mais qu'il y avoit trois choſes à redire dans cet article, dont la moindre ſuffiſoit pour en éluder l'execution. La premiere qu'il avoit été ſuggeré par le Conſeiller d'Etat Carvaial à qui le Cardinal pour

recompenſe avoit promis l'Evêché de Siguença, auſſi-tôt qu'il l'auroit ôté au Prelat Portugais qui en étoit pourveu contre la Coûtume de Caſtille. La ſeconde que le Cardinal entreprenoit infiniment au delà du pouvoir qu'il diſoit luy avoir été donné, ce qui n'avoit pas beſoin de preuve puiſqu'il étoit ſi public que perſonne ne l'ignoroit; & la derniere que quand il ſeroit vray, que le feu Roy Catholique luy eût accordé la Regence dans toute l'étenduë qu'il l'exerçoit, il ne luy ſeroit plus permis de s'en prevaloir, puiſque par les Loix fondamentales de la Monarchie de Caſtille l'autorité Royale étoit dévoluë à la haute Nobleſſe dans les conjonctures du bas âge, ou des infirmitez de ſes Rois, lorſquelles étoient de longue durée; & ſi cette Nobleſſe s'étoit relâchée juſqu'à conſentir que le Gouvernement demeurât au feu Roy Ferdinand durant ſa vie, il ne s'enſuivoit pas qu'elle luy eût permis d'en diſpoſer aprés ſa mort.

Le Duc de l'Infantado répondit qu'il avoit pour le moins autant de ſujet de

ſe plaindre du Cardinal qu'aucun autre Grand de Caſtille ; & que ſes Anceſtres luy ayant laiſſé beaucoup de cette nature de biens que l'on diſoit être du Domaine Royal, il avoit par conſequent à craindre que l'on ne commençât par luy à le retirer, afin que les autres trouvaſſent moins étrange qu'on les dépoüillât enſuite, puiſque l'on n'auroit point fait de grace au plus conſiderable Seigneur d'Eſpagne. Mais que nonobſtant il n'étoit pas d'avis de rien entreprendre au prejudice de la derniere volonté du feu Roy, ni contre les ordres du Roy Catholique Regnant, quoi-que l'on ſçût qu'ils n'étoient que proviſionnels en ce qui regardoit Ximenez : Que ce Cardinal avoit plus d'experience & plus d'argent comptant qu'eux ; & qu'il ne faloit pas douter qu'il ne les exterminât tous enſemble, s'ils luy donnoient occaſion de mettre de ſon côté le peuple en luy montrant que les Seigneurs de Caſtille en vouloient à la memoire du feu Roy qui l'avoit choiſi pour Regent, & à l'autorité du nouveau Roy qui luy avoit confirmé la

Regence: Qu'il étoit donc abſolument neceſſaire de chercher un autre expedient pour le dépoſer que celuy de la violence; & que quand on l'auroit trouvé, le Duc de l'Infantado ſe déclareroit volontiers pour la cauſe commune contre le Favory.

Dans la Chronique des Mendoſes.

L'expedient n'étoit pas de ceux qui ſe preſentent d'abord à l'imagination; & les Seigneurs de Caſtille au bout de pluſieurs jours qu'ils y penſerent, n'en trouverent point d'autre qui fût au goût du Duc de l'Infantado, que celuy de preſenter une Requête qu'ils ſignerent tous au nouveau Roy Charles pour le conjurer de leur donner un autre Regent que Ximenez. Il étoit aiſé de prevoir qu'elle ne ſeroit point accordée; & que Sa Majeſté en éluderoit la réponſe, en la differant juſques à ſon arrivée en Eſpagne où elle promettoit d'aller de jour en jour. Le Cardinal s'en tint ſi aſſuré, qu'il ne ſe mit en peine d'en écrire ni au Roy ni à Chievres. Sa penetratiõ alla mêm e plus loin; & comme il étoit ſouverainement attentif à profiter des évenemens capables d'augmenter ſon pouvoir, la

conſpiration de la principale Nobleſſe luy en fit naître deux moyens qu'il ne laiſſa point échaper. Le premier fut d'expoſer à Chievres dans une longue Lettre qu'il luy écrivit, la neceſſité abſoluë qu'il y avoit que Sa Majeſté Catholique luy envoyât un pouvoir ſans limite, ſi l'on pretendoit qu'il rengeât hautement à la raiſon tant de mécontens : & le ſecond de ſe mettre en poſture non ſeulement de n'être pas ſurpris, mais encore d'étouffer la ſedition à l'inſtant qu'elle éclateroit.

Comme ç'avoit principalement été par la valeur de la Nobleſſe Caſtillane que les Mores avoient été chaſſez d'Eſpagne, elle étoit depuis long tems en poſſeſſion du privilege de porter les Armes, & de les faire porter à ceux de ſa ſuite, à l'excuſion des Bourgeois & des Païſans qui n'en avoient le droit que lorſque les Gentils-hommes les leur mettoient en main. Si la coûtume en eût continué le Cardinal eût été tôt ou tard accablé, parce qu'il n'eût pû oppoſer dans tous les lieux où il faloit qu'il allât, aſſez de gens armez pour reſiſter aux entrepriſes frequentes

de la Nobleſſe ſur ſa perſonne : au lieu que s'il mettoit les armes entre les mains des Roturiers, il ſe prepareroit par tout un tres-grand nombre de défenſeurs qui s'eſtimeroient tres-obligez de la grace qu'il leur feroit, & ne luy manqueroient pas au beſoin. Il prit occaſion de la décente que le fameux Corſaire Barberouſſe venoit de faire dans le Royaume de Grenade où il avoit enlevé pluſieurs milliers d'Eſpagnols ; & il publia là-deſſus au nom de la Reine Jeanne & du Roy Charles un Edit, qui portoit, que puiſque la Nobleſſe dont les Terres étoient ſur les côtes d'Eſpagne, & les Garniſons que les Rois Catholiques avoient accoûtumé d'y entretenir ne ſuffiſoient pas pour empêcher les ravages des Infideles, il étoit neceſſaire de remedier à de ſemblables ſurpriſes pour l'avenir, en oppoſant aux Pyrates Turcs tant de gens capables de leur reſiſter, qu'ils n'oſaſſent plus mettre le pied dans un Païs qu'ils verroient ſi bien gardé : Que leurs Majeſtez Catholiques n'avoient pas jugé à propos d'armer les Païſans, parce qu'elles les euſſent in-

failliblement détournez du labourage, ni tous les Bourgeois des Villes, à cauſe que le commerce en eût pû ſouffrir de l'interruption ; mais qu'elles avoient ſeulement choiſi les bons Bourgeois, qui ayant beaucoup à perdre s'apliqueroient davantage à le conſerver : Que ceux qui donneroient leurs noms pour cette ſorte de milice ſeroient exempts des charges les plus rudes de l'Etat : Qu'on leur accorderoit dans la ſuite des Privileges proportionnez aux ſervices qu'ils rendroient : Que l'on auroit ſoin de leur donner des Officiers qui les inſtruiroient ; & qu'on ne leur demandoit preſentement autre choſe, ſi non qu'ils fiſſent exercice tous les Dimanches.

La Nobleſſe reconnut d'abord l'intention de Ximenez, & s'y oppoſa de toute ſa force. Les Villes où elle avoit plus de credit que luy, ne voulurent pas permettre aux Commiſſaires deſtinez pour l'enrôlement, d'executer l'Edit, & les autres les receurent à bras ouverts ; car outre qu'ils étoient agreables à la Bourgeoiſie par la nouveauté de l'ordre qu'ils luy appor-

toient, ils la rendoient Maîtreſſe de l'Etat, & luy ouvroient la belle voye qui eſtoit celle des Armes, pour s'élever au deſſus de la condition où elle étoit née, & pour meriter les plus importantes Charges de la Monarchie : ce qui dans la ſuite du tems eût tellement avili la Nobleſſe, qu'il ne ſe fût preſque plus parlé d'elle.

Ainſi la Caſtille fut diviſée en deux factions ; & comme il y a des montagnes qui la coupent en deux parties à peu prés égales, celle de delà les monts fut preſque toute pour la Nobleſſe, & celle de deçà pour Ximenez. Le parti de ce Cardinal n'étoit pas le moindre, puiſqu'il avoit pour luy les plus braves & les plus aguerris de ſes Compatriotes ; & la ſeule précaution qu'il eut à prendre, fut d'empêcher ſes ennemis de prévenir la Cour de Bruxelles en y donnant de mauvaiſes impreſſions de ſon deſſein. Il écrivit dans cette vûë à Chievres, qu'il le prioit de remontrer au Roy Catholique en plein Conſeil, qu'il n'y avoit point d'autre expedient que celuy qu'il venoit de mettre en uſage pour luy

conſerver juſqu'à ſon arrivée en Eſpagne ſes deux Monarchies entieres, & ſans qu'il luy en coutât rien : Qu'il n'étoit pas nouveau en Caſtille d'armer les peuples ; & que les Rois ſes Predeceſſeurs l'avoient fait toutes les fois qu'il avoit été neceſſaire d'arrêter, ou de punir l'inſolence de leur Nobleſſe : Que le Roy Henry Quatre Frere de ſon Ayeule l'avoit pratiqué ; & que les Hiſtoriens d'Eſpagne n'imputoient tous les malheurs qui luy étoient arrivez, qu'au pernicieux conſeil qui luy avoit été donné & qu'il avoit ſuivi, de caſſer les Troupes roturieres qu'il avoit levées, pour appointer en leur place les Gentils-hommes qui l'avoient honteuſement trahy.

Chievres approuva le projet de Ximenez, & le fit approuver par Charles, mais ce fut par une autre raiſon que celles que le Cardinal avoit exprimées dans ſa Lettre. La poſſeſſion actuelle des Païs Bas, les Provinces hereditaires de la Maiſon d'Autriche en Allemagne qui devoient appartenir à Sa Majeſté Catholique aprés la mort de ſon Ayeul paternel, & l'Empire

Dans les Lettres de Ximenez à Chievres.

qu'elle ſe propoſoit de briguer, étoient trois motifs d'extréme importance qui ne luy permettoient pas de faire un long ſejour en Eſpagne, & qui l'en rappelleroient apparemment auſſi-tôt qu'elle y auroit été reconnuë pour Roy: d'où Chievres concluoit qu'il ſeroit alors impoſſible de cacher à la Nobleſſe qu'elle ne joüiroit pas long-tems de la preſence de Charles, & qu'en ce cas elle s'appliqueroit entierement à ſe délivrer de la ſujettion où elle pretendoit que les feus Rois Ferdinand & Iſabelle l'euſſent tenuë, & à ſe rétablir dans le droit, ou pour mieux dire dans la licence où elle avoit été pluſieurs ſiecles auparavant, de ſe revolter avec impunité toutes les fois que le caprice luy en étoit venu. Ses rebellions avoient à la verité été frequentes, mais pourtant elles n'avoient jamais paſſé juſqu'à la dépoſition des Rois; parce que ces Princes n'ayant point ſorti de leurs Etats, s'étoient trouvez aſſez à propos ſur les lieux où la revolte avoit commencé pour l'étouffer d'abord; & comme ils avoient toûjours conſervé des amis entre les Grands

Grands mécontens, la défection de ceux-cy n'avoit jamais été universelle : au lieu que ſi l'envie de ſe ſoûlever les prenoit dans l'éloignement de Charles, rien ne traverſeroit leur union ; & l'Infant Ferdinand ſe trouvant au milieu d'eux, ils le choiſiroient pour leur Roy, ce qui commenceroit une guerre incapable de ſe terminer autrement que par la mort de l'un des deux Freres que la Nobleſſe Caſtillane auroit commis l'un contre l'autre. C'étoit donc un coup d'Etat ſelon Chievres de prevenir avant toutes choſes cette revolte de la Nobleſſe par un moyen d'autant moins ſuſpect, que le Roy Catholique ne s'en ſeroit point mêlé ; & ce moyen ſe preſentoit de luy-même, ſans que le Conſeil de Bruxelles l'eût inventé ni cherché. Il n'y avoit qu'à confirmer par l'autorité Royale la malice des bons Bourgeois qui dans chaque ville s'oppoſeroit aux attentats de la Nobleſſe, & retiendroit le peuple dans le devoir ; & comme Ximenez ne nioit pas d'en être l'inventeur, il s'en attiroit toute la haine, & tout le fruit en

reviendroit à Sa Majeſté Catholique.

Ce raiſonnement accompagné de toute la vigueur dont Chievres animoit les propoſitions qu'il pretendoit faire paſſer ſans contredit, fut applaudi dans le Conſeil de Bruxelles, & l'on y autoriſa tout d'une voix la conduite de Ximenez ſur l'établiſſement de la milice des bons Bourgeois dans la Caſtille. On luy en donna de grandes loüanges : on écrivit aux Officiers Royaux d'y tenir la main ; & l'on declara criminels de leze-Majeſté ceux qui s'y oppoſeroient, de quelque qualité qu'ils fuſſent. Ayala fut envoyé au Cardinal pour luy en porter la nouvelle, & les Nobles ſe voyans abandonnez de la Cour, ne demeurerent pas long tems ſans ſe diviſer. Le Connêtable fut le premier d'entre eux qui ſe reconcilia avec Ximenez ; & les autres au lieu de trouver mauvais qu'il leur eût fauſſé compagnie, le prierent de faire leur paix. Il ſervit de mediateur pour tous les Grands de ſa faction ; & le Cardinal aprés les avoir embraſſez crût que pour les em-

pêcher de ruïner ſon ouvrage lorſqu'ils en trouveroient l'occaſion, il faloit établir en chaque Ville d'Eſpagne quatre nouveaux Syndics pour avoir l'œil ſur la ſubſiſtance de la milice, & pour informer la Cour de tout ce qui ſeroit entrepris à deſſein de la ſupprimer. Il eſt étonnant que les plus grands Hommes ſoient quelquefois ſujets comme les autres au défaut d'être plus touchez des injures que des bien-faits, & plus ſenſiblès à l'offenſe qu'à la reconnoiſſance. Ximenez connoiſſoit parfaitement qu'il devoit la conſervation de ſa dignité, & peut-être encore celle de ſa vie, aux dernieres dépêches écrites de Bruxelles en ſa faveur; & que ſi elles ne luy euſſent été entierement favorables, il eût ſuccombé dans l'affaire des milices: mais au lieu de cette idée déſagreable en ce qu'elle luy repreſentoit ſa propre foibleſſe, il s'en forma une autre qui le flatoit. Elle conſiſtoit toute dans l'obligation que luy avoit le Roy Catholique d'avoir ſi entierement ſoûmis la Nobleſſe Eſpagnole, que Sa Majeſté pouvoit deſormais

s'abſenter de ſes Royaumes maternels auſſi long-tems qu'il luy plairoit, & vaquer uniquement à briguer l'Empire. Il luy ſembla qu'aprés avoir fait cela pour ſon Maître, ce jeune Prince ne devoit plus garder de meſures en ce qu'il feroit pour luy ; & recommença ſes inſtances pour obtenir un pouvoir ſans limite, non plus avec une declaration expreſſe comme il avoit fait juſques là de vouloir tenir le bien-fait de la pure grace de Sa Majeſté, mais de l'air dont il avoit accoûtumé d'exiger les choſes qui luy étoient deuës.

Chievres connoiſſoit le genie des Eſpagnols capable de paſſer de la fierté qui leur eſt naturelle juſqu'à l'extréme mépris pour leur Souverain, dés l'inſtant qu'ils croyent luy avoir perſuadé qu'ils luy ſont neceſſaires. Il avertit le Roy Catholique que s'il accordoit à Ximenez dans la conjoncture d'alors ce qu'il demandoit, il le rendroit inſupportable, & le confirmeroit dans une entiere indépendance à l'égard de Sa Majeſté. Qu'il ne la conſulteroit plus que par maniere d'ac-

quit ſur ce qu'il auroit à faire : Qu'il ne liroit plus les ordres qu'il en recevroit ; ou s'il les liſoit, ce ne ſeroit qu'aprés avoir agi à ſa mode, & par une pure curioſité de voir s'ils ſeroient conformes à ce qu'il auroit executé : au lieu que ſi on laiſſoit preſentement le pouvoir de ce Cardinal dans les bornes où le feu Roy l'avoit enfermé, & que l'on remit à l'augmenter de tems en tems dans de certaines circonſtances, comme on venoit de faire en celle des milices, le Cardinal demeureroit plus ſouple, & les Gentils-hommes ne s'impatienteroient plus tant de ſon Adminiſtration. Le Roy Catholique trouva l'avis ſalutaire, & refuſa Ximenez, qui ſe doutant bien que Chievres luy avoit été contraire, s'oppoſa reciproquement à ſon tour à Chievres dans l'Affaire qui ſuit.

Les Indiens étoient trop foibles pour reſiſter au travail des mines & aux autres fonctions tres-penibles, où les Eſpagnols les occupoient. Ils mouroient ordinairement cinq ou ſix ſemaines aprés que l'on avoit commencé à les employer, & les plus ro-

buſtes d'entr'eux ne prolongeoient point en ce cas leurs vies au delà de deux mois. C'étoit le plus ſouvent par force qu'ils y mettoient la main ; & l'inhumanité qu'il y avoit à les contraindre d'abreger ainſi leurs jours pour le profit d'autruy, obligea Chievres de chercher les expediens propres à les ſoulager. Il en trouva pluſieurs; & celuy qu'il approuva le plus parce qu'il étoit moins à charge aux Eſpagnols, fut de leur procurer d'autres Eſclaves à bon marché. Le plus grand trafic de la Côte de Guinée conſiſtoit en hommes que l'on y alloit acheter de toutes les parties du Monde. Les Peres y vendoient leurs enfans, & les maris leurs femmes. Comme ces Eſclaves étoient noirs, on leur avoit donné le nom de Negres : ils étoient robuſtes : Le travail pour grand qu'il fût, ne leur ſembloit point étrange, parce qu'ils y étoient accoûtumez de jeuneſſe : ils étoient ſujets à peu de maladies ; & ne laiſſoient pas de vivre long-tems pour être expoſez à toutes les injures des Saiſons, ni par conſequent d'enrichir ceux qui les

achetoient au prix d'un écu, pourveu que la ſeverité dont ils uſoient à leur égard ne fût pas extrême : Mais ſi elle l'étoit, ils ſe faiſoient mourir auſſi-tôt en s'empêchant de reſpirer par le ſeul motif de faire dépit à leurs Maîtres impitoyables. Chievres en fit acheter ſix cens ; & on les mena par ſon ordre dans l'Amerique où l'on repreſenta aux Eſpagnols habituez dans cette nouvelle partie du Monde, l'avantage qu'ils auroient de ſe ſervir des Eſclaves Negres, puiſqu'ils les auroient à ſi bon marché. Mais le Cardinal Ximenez y trouva fort à redire ; & pretendit que ſi les Eſpagnols en ne ſe ſervant pas des Eſclaves de Guinée avoient le plaiſir de voir ſouvent leurs travaux imparfaits, ils avoient en recompenſe la ſatisfaction d'être aſſeurez que les Indiens Occidentaux qu'ils introduiſoient dans leurs Maiſons, n'en abuſeroient jamais en conjurant & ſe ſoûlevant contr'eux : Au-lieu que les Negres qui n'avoient pas moins de malice que de force, ne ſe verroient pas plutôt dans le nouveau Monde en plus grand nombre que les

Eſpagnois ; qu'ils prendroient des meſures entr'eux pour leur donner les chaînes qu'ils leurs faiſoient porter.

Ayala fut reuvoyé à la Cour de Bruxelles pour exagerer cet inconvenient, mais Chievres n'en fut pas ſatisfait. Il crut que ce n'étoit pas là ce qui faiſoit agir Ximenez, & il luy attribua une conſideration plus rafinée. Il la tira de ce que la jalouſie des Eſpagnols pour les Indes alloit juſqu'à ne pas ſouffrir qu'aucune autre Nation que la leur y mît le pied, de peur qu'il ne luy prît envie d'en partager les richeſſes avec elle. Cependant ſi on y tranſportoit des Negres, il y avoit lieu de prevoir qu'ils y multiplieroient beaucoup ; le travail infatigable & le mauvais traitement n'empêchant pas ces peuples d'être extraordinairement feconds, & l'intereſt de ceux qui les acheteroient étant de les marier enſemble afin d'augmenter le nombre de leurs Eſclaves. Il ne dépendroit donc plus de la Prudence de l'Eſpagne de s'oppoſer à la multitude des Negres. Ils n'auroient pas plûtôt

reconnu leurs forces qu'ils penſeroient à recouvrer leur liberté ; & ſi leur ſoûlevement reüſſiſſoit en une Region de l'Amerique, il deviendroit bien tôt univerſel par le ſecours que ceux qui ſe ſeroient affranchis donneroient aux autres, afin qu'ils ſe revoltaſſent à leur exemple.

De plus les Eſpagnols n'étoient pas propres aux tranſports des Eſclaves d'une extremité du monde à l'autre, & n'avoient point aſſez de Vaiſſeaux pour en fournir autant qu'il en faloit dans l'Amerique & dans le Perou ; d'où il s'en ſuivoit qu'ils avoient beſoin en ce cas des Flamans & des Hollandois ſujets comme eux du Roy Catholique ; & que ces Peuples prenant ainſi plus de connoiſſance des Indes qu'il n'étoit à propos qu'ils euſſent, travailleroient infailliblement à s'y établir. Le Roy Catholique ne laiſſa donc pas nonobſtant la remontrance de Ximenez, d'envoyer à l'Iſle Eſpagnole les Negres que Chievres avoit fait acheter : mais il eut occaſion cinq ans aprés de s'en repentir, en ce que les Negres ſe revolterent ; & ſe fuſſent

infailliblement emparez de l'Iſle, ſi par un bonheur ſingulier, dans le moment que leur rebellion éclata, il ne fût ſurvenu fort à propos deux Capitaines Eſpagnols, Melchior de Caſtro, & François d'Avila qui plus par adreſſe que par force les remirent aux fers.

Cette irregularité de Chievres fut peut-être cauſe qu'il appuya depuis le Cardinal dans l'execution d'un deſſein qui ne paroiſſoit pas beaucoup plus juſte ni plus déſintereſſé, & que la ſeule malice humaine empêcha de reüſſir. Les Indiens ſe plaignoient d'être traitez en bêtes brutes, par les Eſpagnols, & l'accuſation n'étoit que trop vraye. Il n'y avoit pour eux ni Juſtice ni Magiſtrats: On leur annonçoit l'Evangile d'une maniere capable de leur en inſpirer de l'horreur: on ne ſe mettoit pas beaucoup en peine qu'ils receuſſent le Batême; & on ne s'adouciſſoit point à leur égard aprés qu'ils l'avoient receu. Ximenez propoſa de leur envoyer pour Commiſſaires Loüis de Figueroa, Alphonſe de Saint Jean Religieux de Saint Jerôme,

& l'Alcaïde Manzanedo pour aller établir entre les Indiens ſujets de la Monarchie Eſpagnole une Police à peu prés égale à celle des Païſans en Eſpagne; comme ſi les trois perſonnes que l'on vient de nommer euſſent ſuffi pour un ouvrage de telle importance. Chievres les fit pourtant agréer dans le Conſeil de Bruxelles, & les Commiſſaires partirent des Côtes de l'Andalouſie. Ils arriverent ſans obſtacle dans l'Amerique; mais ils y trouverent tant d'oppoſitions de la part de leurs Compatriotes, qu'ils n'executerent preſque rien de l'ordre qu'ils avoient receu de Ximenez; ceux qui devoient leur prêter main forte ayant été les premiers à les contraindre de ſe rembarquer pour retourner au lieu d'où ils venoient.

Dans les Relations des Peres de S. Ieſôme.

Jean d'Albret ne fut pas plus heureux à recouvrer ſon Royaume de Navarre, quoique le Traité de Noyon luy en eût facilité l'entrée; & certes il faut avoüer à la décharge de Chievres dans la conjoncture dont on va parler, qu'il ne tint pas à luy que ce Roy dépoüillé ne fût rétably. Les

meſures qui avoient été priſes pour ce grand deſſein étoient ſi juſtes, que rien ne les empêcha de reüſſir que le malheur ou la mauvaiſe conduite de Jean d'Albret. Le Roy François Premier, luy avoit permis de lever dans les Provinces ſituées entre la riviere de Loire & les Monts-Pyrenées une Armée preſque toute de vieux ſoldats, & d'autant mieux diſciplinée qu'on la payoit exactement de l'argent emprunté ſur les Pierreries de la Couronne de Navarre. Si elle fût entrée dans ce Royaume, les Villes & les Forteresſes luy euſſent ouvert à l'envy leurs portes; parce que quatre années de ſujettion à la Monarchie de Caſtille avoient ſuffi pour obliger les Navarrois à rentrer dans eux mêmes, & à reconnoître combien leur égarement étoit déplorable de s'être imprudemment donnez à leurs anciens & irreconciliables ennemis. Ils ne pouvoient ſouffrir que leur Royaume fût reduit en Province; & comme c'étoit la fonction de Beaumont qui en avoit été la cauſe, ce fut elle auſſi qui ſe mit la premiere en devoir de la repa-

rer. Les principaux Gentils-hommes dont elle étoit compoſée écrivirent à Jean d'Albret des Lettres ſi ſoûmiſes, qu'il y paroiſſoit en chaque ligne des marques évidentes de repentir pour le paſſé, & d'obeïſſance plus exacte qu'à l'ordinaire pour l'avenir. On le conjuroit de revenir dans la Navarre : on l'aſſeuroit qu'il la trouveroit au ſortir des Pyrenées toute en armes, & prête de groſſir ſes Troupes : on promettoit de l'introduire d'abord dans la moitié du Royaume, & l'on ne ſuppoſoit pas que le reſte ſe défendit plus de deux ou trois mois. Mais il n'eſt pas toûjours vray que l'amour reciproque des Perſonnes mariées l'emporte ſur celuy de la Patrie ; & l'on trouve dans l'Hiſtoire preſque autant de femmes qui ont trahi leurs maris pour le bien de leur Patrie, que l'on en trouve qui ayent ſacrifié leur Patrie au ſalut de leurs maris.

Le Connêtable hereditaire de Navarre Fils & ſucceſſeur de celuy qui y avoit appellé les Eſpagnols, s'étoit avancé juſqu'à vouloir bien en tems & lieu ſe mettre à la tête du parti for-

mé pour les en chaſſer. Il s'étoit aſſeuré de vingt mil hommes; & par une aventure aſſez rare il ne s'étoit pas trouvé un Soldat dans une telle multitude, qui avertît les Eſpagnols de la conſpiration. Si le Connêtable eût épouſé une Navarroiſe, la Navarre n'eût plus été reduite en Province de la Caſtille, mais ſon projet fut découvert par la Caſtillane que ſon Pere luy avoit choiſie pour Epouſe. Pedro Manrique Duc de Nagera avoit de belles Terres dans les Provinces de Caſtille qui confinoient à la Navarre. Les Chefs de la faction de Beaumont y pouvoient trouver un aſyle en cas qu'ils fuſſent trop preſſez par la faction de Grammont, ou par Jean d'Albret; & le Pere du Connêtable de Navarre n'avoit point eu d'autre vûë que celle-là, en le mariant avec Briande fille du Duc de Nagera. Mais elle luy fut inutile aprés qu'il eut mis la Navarre ſous la ſujettion du Roy Catholique Ferdinand, & pour comble de malheur le Connêtable de Navarre fils y trouva ſa perte. Il luy avoit été neceſſaire pour former dans ſon Païs une

revolution capable de reparer la faute de ſon pere en retabliſſant Jean d'Albret, d'écrire un nombre preſque infiny de Lettres, & d'en recevoir autant. On ne ſçait par quel accident il en tomba une entre les mains de ſa femme, qui ſans déliberer & ſans prevoir les conſequences de ce qu'elle alloit faire, la porta à Ferdinand d'Acugna Vice-Roy de Navarre qui la fit tenir en diligence à Ximenez.

Ce Cardinal voyant que la conſpiration étoit formée, & qu'elle éclateroit bien-tôt, prit deux reſolutions extrémes qu'il eſt bien difficile d'excuſer ſur tout dans un homme de ſon caractere. Il envoya dans la Navarre toutes les Troupes qu'il put aſſembler ſous la conduite de Ferdinand Vilalva le meilleur Officier de guerre qu'il connût ; & luy commanda de ne travailler d'abord qu'à diſſiper la faction de Beaumont ſans en prendre les Chefs priſonniers, afin de ne pas perdre le tems qu'il employeroit plus utilement à garder le paſſage de Roncevaux. S'il étoit aſſez heureux pour le défendre, & pour y tailler en pieces l'Armée de

Jean d'Albret comme les Gaſcons y avoient autrefois défait l'Arriere-garde de Charlemagne ; on luy ordonnoit ſeulement à ſon retour de faire raſer toutes les places fortes de la Navarre à la reſerve de Pampelune, dont on s'aſſureroit par le moyen d'une bonne Citadelle ; afin que s'il venoit une autre fois aux Navarrois la penſée de ſe revolter contre les Rois de Caſtille, ils en fuſſent detournez par la conſideration que n'ayant plus de Fortereſſes, ils ſeroient accablez par les Eſpagnols avant que les François fuſſent arrivez à leurs ſecours. Mais s'il ne pouvoit pour quelque cauſe que ce fût empêcher Jean d'Albret de paſſer les Pyrenées, il revint promptement ſur ſes pas, & mit le feu dans toutes les Villes, Châteaux, Bourgs, Villages, & Campagnes de la Navarre ; afin que les François n'y trouvant plus à ſubſiſter, s'en retournaſſent auſſi-tôt qu'ils ſeroient venus.

Dans la Chronique de Vilalva.

Vilalva obeït au Cardinal, & n'executa pourtant que le premier des ordres qu'il avoit receus, parce que l'excez de confiance de ſes Adverſaires luy donna

donna plus de facilité de les vaincre qu'il n'eſperoit. Jean d'Albret arrivé au pied des Pyrenées du côté de France diviſa ſon Armée en trois corps ; & donna le premier où étoit preſque toute la faction de Grammont & les autres Navarrois qui avoient mieux aimé ſe bannir que de luy être infideles, à commander au Maréchal de Navarre Dom Pedro Peralta. Le ſecond qui étoit le corps de Bataille obeïſſoit aux Oncles paternels de la Reine Catherine de Navarre qui étoient le Comte & le Cardinal de Foix ; & Jean d'Albret qui par les maximes de la diſcipline militaire d'alors y devoit être, ſe tint neanmoins à l'Arriere-garde. Il s'arrêta mal à propos avec elle pour aſſieger le Fort de Saint Jean, lorſqu'il faloit ſuivre de prés l'Avantgarde & le corps de bataille pour les obliger par ſa preſence à ſe mieux tenir ſur leurs gardes ; & le premier corps ſçachant que la faction de Beaumont étoit pour luy, & ne s'attendant pas par conſequent à trouver gardez les défilez des Pyrenées, marcha avec ſi peu de précaution qu'il tomba tout entier dans

les embûches que Villalva luy avoit dreſſées. Les Eſpagnols aprés l'avoir environné de toutes parts, le contraignirent de ſe rendre à diſcretion ſans avoir preſque combatu : Villalva en envoya les principaux avec le Maréchal dans les priſons de Caſtille, où ils perirent de leurs propres mains ou de miſere. Il fit main baſſe ſur le reſte, parce qu'il eût falu põr les garder plus de gens de guerre qu'il n'en avoit ; & tombant immediatement aprés ſur le corps de Bataille, le mit en déroute. Les Fuyards arrivez à l'Arriere-garde ou étoit Jean d'Albret, la jetterent dans une telle conſternation qu'elle leva à l'inſtant le Siege du Château de Saint Jean, & ſe retira dans la Principauté de Bearn. Jean d'Albret ne put ou ne voulut pas ſurvivre à ſon malheur : il mourut de regret à Pau, & la Reine ſa femme ne vécut que ſept mois aprés luy.

Villalva retournant vainqueur ſur ſes pas n'accomplit que trop exactement l'ordre qu'il avoit receu de Ximenez pour la ruïne des places fortes de la Navarre puiſqu'il luy en coûta

la vie. Une ſeule échappa à ſa furie, qui fut celle de Marſilla. Elle appartenoit à Anne de Velaſco Marquiſe de Falſez, qui s'y trouva lorſqu'un des Commiſſaires députez pour les démolitions demanda d'y entrer. Elle luy en refuſa la porte ; & dit pour ſa raiſon qu'elle tiendroit fidelement au jeune Roy Catholique Charles le ſerment que le Marquis ſon mary avoit preſté au feu Roy, de luy garder le Château de Marſilla en l'état qu'il l'avoit receu La Femme du Connêtable eut tant de credit aupres de Ximenez par le moyen du Duc de Nagera ſon Frere à qui ce Cardinal donna immediatement aprés la Vice-Royauté de Navatre, qu'elle ſauva la perſonne & les biens de ſon Mary : cependant elle crut ſi fortement qu'il ne luy pardonneroit jamais l'offenſe qu'elle luy avoit faite en découvrant la conſpiration dont il étoit chef, qu'elle le quitta immediatement aprés l'avoir revelée, & s'en alla dans la maiſon de ſon Frere où elle demeura juſqu'à la mort, ſans vouloir oüir parler de retourner auprés de ſon Epoux.

Il parut par la ſuite que ſa crainte n'étoit pas mal fondée, puiſque le Connêtable ayant un jour rencontré Villalva auprés de ſon Château de Lerin dont on venoit de renverſer les Tours & de combler les Foſſez, l'invita à prendre un repas dans ſa maiſon. Villalva en avoit alors un extréme beſoin, & de plus la civilité ne luy permettoit pas de le refuſer. Il étoit à la moitié de ſon voyage, & il avoit encore une longue traite à faire avant que d'arriver au Château d'Eteille où il alloit. Il accepta donc l'offre du Connêtable, & mangea dans le Château de Lerin : mais il eut bien-tôt occaſion de s'en répentir puiſqu'il mourut en arrivant au Château d'Eteille dans l'opinion d'être empoiſonné. On ne ſe mit pas beaucoup en peine d'approfondir le fait ; & l'on crut le Connêtable aſſez puni par l'impoſſibilité où l'on venoit de la reduire avec ceux de ſa faction, de ſe ſoûlever à l'avenir contre les Caſtillans faute de retraite. La Navarre fut ainſi conſervée au Roy Catholique ſans que ni Sa Majeſté ni Chievres

s'en mêlaſſent; & Ximenez ne trouvant plus rien impoſſible aprés le ſuccez d'une telle entrepriſe, crut devoir travailler à maltraiter autant qu'il ſe pouvoit la Reine veuve Germaine de Foix, en achevant de luy ôter ce qui la rendoit conſiderable en Eſpagne aprés la mort du Roy Ferdinand ſon Mary.

On a veu cy-deſſus que cé Prince l'avoit envoyée tenir ſes Etats d'Arragon; & l'avis certain qu'elle avoit receu de l'extremité où il étoit reduit, l'avoit obligée à revenir en diligence auprés de luy. Elle s'y étoit trouvée quelques heures avant qu'il expirât, & neanmoins aſſez tôt pour luy repreſenter qu'elle couroit riſque d'être mal-heureuſe, & même de manquer des choſes neceſſaires à ſa ſubſiſtance, s'il n'y pourvoyoit avant que de mourir: Qu'il y étoit obligé en conſcience, puiſqu'elle n'étoit privée des biens que ſa Maiſon avoit poſſedez en France, que pour l'avoir épouſé: Que le feu Roy Tres-Chrêtien Loüis Douze Frere de ſa Mere qui s'étoit promis de grands avantages en la mariant

avec Sa Majeſté Catholique, avoit au contraire éprouvé que cette alliance luy étoit funeſte en plus d'une maniere ; & que François Premier ſon ſucceſſeur ne la regardoit que comme une autre Heleine, qui avoit mis le feu dans ſa Patrie : Que le dernier de ces Monarques avoit donné tous les biens dont elle devoit heriter aux Cadets * de ſa Maiſon, & qu'il n'y avoit plus en France de ſupport pour elle : Que tous les Amis qu'elle avoit dans ſon Pais étoient morts avec Gaſton de Foix ſon Frere unique ; & que ſi Sa Majeſté Catholique uenoit à luy manquer elle n'en trouveroit plus en Eſpagne ſous le Regne du jeune Charles, puiſqu'il ne la verroit qu'avec horreur lorſqu'il ſe ſouviendroit qu'elle avoit été ſur le point de luy ôter la ſucceſſion d'Arragon, & peut être encore celle de Caſtille qu'il n'eût pas recüeillies ſi le Fils dont elle avoit accouché eût vécu, & que de plus la ſucceſſion de Navarre luy étoit dûë. Qu'afin de luy ôter de devant les yeux un objet ſi déſagreable, elle conjuroit ſon cher Epoux de luy laiſſer dans le

* *Lautrec Aſparaut & Leſcun. Lautrec dans les Donations de François Premier.*

quartier le plus éloigné de ſes Etats, qui étoit le Royaume de Naples, une penſion alimentaire ſuffiſante pour y finir ſes jours dans le veuvage en perſonne de ſa qualité : Qu'elle tâcheroit de s'y preparer à le ſuivre dans le Ciel en ne ceſſant ni les jours ni les nuits de prier Dieu pour luy, & en menant d'ailleurs une vie la plus approchante qu'il luy ſeroit poſſible de la pureté de l'Evangile. Un diſcours ſi patherique avoit diſpoſé Ferdinand à laiſſer trente mille Ducats de rente ſur le Royaume de Naples à la Reine Germaine, outre ſon Doüaire ; & l'article du Teſtament qui en étoit chargé, ſuivoit immediatement celuy qui donnoit uniquement à Charles l'Arragon & la Caſtille. Mais les trois Miniſtres dont on a parlé cy-deſſus, ne l'avoient pas trouvé bon, quoi qu'ils n'euſſent pas jugé à propos de s'y oppoſer dans la conjoncture d'alors ; la choſe dont il s'agiſſoit n'étant qu'une bagatelle en comparaiſon de ce qu'ils venoient d'obtenir du Roy Ferdinand, qui étoit la preference de l'aîné de ſes Petits Fils au Cadet,

tant pour les deux Monarchies que l'on vient de nommer, que pour les trois grandes Maîtriſes.

Ximenez qui n'avoit pas plus approuvé qu'eux cette penſion viagere ne ſe vit pas plutôt en état de revoquer la grace faite à la Reine Germaine par un Mary, qui d'ailleurs n'avoit jamais été liberal, qu'il ne fit ſcrupule ni de l'entreprendre ni de l'executer. Il eſt vray que ce ne fut pas à ſa mode, c'eſt-à-dire hautement & ſans détour; puiſqu'il ſe contenta d'abord de prier Chievres qu'il remontrât au Roy Catholique que le Royaume de Naples avoit été long-tems François, & que la faction d'Anjou n'y étoit pas encore tout-à-fait éteinte: Qu'il étoit trop dangereux qu'une Reine Françoiſe y eût du bien, parce qu'elle pouroit y fomenter les mécontentemens, & multiplier le nombre des ennemis de Sa Majeſté: Qu'il luy faloit aſſigner ſes trente mil Ducats ſur un fonds moins ſuſpect, & choiſir préciſement ce fonds au milieu de la Caſtille: Que de tout tems les Villes d'Arevalo, d'Olmedo, de

de Madrigal, & de Sainte Marie de Nieve, qui étoient de même revenu, avoient ſervi de Doüaire aux Veuves de Caſtille : Que par bonheur elles n'avoient été engagées à aucun Grand d'Eſpagne, & Que la Reine Germaine n'auroit pas lieu de trouver à redire qu'on les luy donnât en échange de ſa Penſion ſur le Royaume de Naples.

Chievres jugea que Ximenez avoit raiſon, & ſe confirma dans ſon opinion lorſqu'il apprit que la Reine Germaine ennuyée de ſon veuvage penſoit à ſe remarier avec l'infortuné Prince de Tarente fils unique de Frederic Roy de Naples, que le grand Capitaine avoit détenu priſonnier & envoyé en Eſpagne aprés avoir juré ſur la Sainte Hoſtie de le laiſſer en liberté. L'occaſion qui s'en offroit étoit la plus favorable que l'on eût ſçû déſirer, parce que la bien-ſéance ne permettoit ni au Roy Catholique de toucher au Teſtament de ſon Ayeul qui luy étoit ſi avantageux en tout le reſte, ni à Chievres de le propoſer puiſqu'il avoit negocié le Traité de

Noyon par lequel le Royaume de Naples devoit retourner à la France : au lieu que le Cardinal agiſſant immediatement par luy-même & de ſon propre mouvement, s'attireroit uniquement auſſi l'envie où ſon action ſeroit expoſée, & la haine de la Reine Germaine. Chievres le fit concevoir en ce ſens à Sa Majeſté Catholique qui ne manqua pas d'écrire auſſi-tôt à Ximenez qu'il pouvoit agir en ce point comme il l'entendroit, pourveu que ce fût comme de luy-même, & ſans commettre tant ſoit peu l'autorité Royale. Ximenez mit auſſi-tôt les Officiers de la Reine Germaine en poſſeſſion des quatres villes que l'on a nommées, & reünit au Domaine Royal les trente mil Ducats aſſignez à cette Princeſſe ſur le Royaume de Naples. Mais la Reine en eut un dépit inconcevable ; & s'en expliqua avec d'autant moins de reſerve, qu'elle croyoit n'avoir à ſe plaindre que de Ximenez. Elle ſe voyoit obligée à paſſer en Eſpagne ce qui luy reſtoit de vie ; & à faire la Cour aux Petits-Fils de ſon Mary, dont elle ſçavoit bien

Dans les Lettres de Charles Quint à Ximenez.

ne devoit jamais être regardée de bon œil. Elle ne doutoit pas qu'ils ne l'obligeaſſent au Celibat par l'impoſſibilité où ils luy montreroient qu'elle étoit, de trouver un ſecond Epoux de la qualité du premier ; & comme les femmes irritées par un endroit ſi délicat ſuccombent preſque toûjours à la tentation de recourir aux voyes indirectes de ſe vanger lorſque les directes leur manquent, la Reine Germaine ne pouvant nuire par elle-même à Ximenez entra dans le party contraire, & s'entendit avec les plus dangereux de ſes Ennemis, qui étoient le Gouverneur & le Precepteur de l'Infant Ferdinand. Elle promit de les appuyer de tout ſon credit contre ce Cardinal, & leur offrit les quatre Villes qu'on venoit de luy donner pour leur ſervir d'azile en cas de beſoin. Mais les Eſpions du Cardinal penetrerent le ſecret de cette intelligence nouvelle, & luy firent appercevoir qu'il avoit commis une faute ſignalée en fait de politique. Il l'avoüa ingenûment au Roy Catholique & à Chievres dans les premieres Let-

tres qu'il leur écrivit là-deſſus, & conjura l'un & l'autre de luy ayder au plûtôt à la reparer. Il convint que ſa memoire luy avoit rendu un mauvais office ; & qu'il ne s'étoit pas ſouvenu de l'exemple de Jean Roy de Navarre & d'Arragon Pere du Roy Ferdinand & Biſayeul de Sa Majeſté Catholique, qui tenant les quatre Places que l'on venoit de donner à la Reine, ſe prevalut de leur ſituation & des travaux qu'il y ajoûta pour entretenir durant plus de trente ans la guerre civile dans la Caſtille : Qu'il y avoit à craindre la même choſe, & peut-être pis de la Reine Germaine dans la conjoncture qu'elle avoit intelligence avec ceux que le feu Roy avoit chargez de l'éducation de l'Infant ; & que l'on ne pouvoit aſſez tôt remedier aux inconveniens que l'on prevoyoit devoir troubler la tranquilité publique.

La Lettre du Cardinal fut examinée dans le Conſeil de Bruxelles ; & Chievres trouva l'Affaire difficile non ſeulement en elle-même, mais encore à l'égard des perſonnes qui s'en mêloient. Car ſi l'on touchoit deux fois

de ſuite au Teſtament du Roy Ferdinand ; ſon ſucceſſeur paſſeroit pour ingrat, & ſes Miniſtres ſeroient traitez d'inconſtans & de peu éclairez dans les interêts de leur Maître. Les Conſeillers d'Etat Eſpagnols qui n'avoient déja pour eux que trop de jalouſie, en prendroient occaſion de les décrier ; & de rendre leur conduite ſi odieuſe, qu'ils auroient perdu leur reputation lorſqu'ils accompagneroient Sa Majeſté Catholique en Eſpagne : d'où il s'enſuivroit que ſi elle pretendoit ſatisfaire ſes nouveaux Sujets, elle ſeroit obligée à ne plus conſulter les Flamands qu'elle auroit menez avec elle. Si l'on refuſoit le Cardinal on l'irriteroit à contre-temps, & on le décourageroit d'executer la reſolution qu'il avoit priſe de s'oppoſer à tout ce qu'il y avoit de grand en Eſpagne au deſſous du Roy, ce qui étoit tout-à-fait avantageux à Sa Majeſté durant ſon abſence. On s'expoſeroit au danger que Ximenez avoit preveu, & l'on allumeroit dans la Caſtille un embraſement de longue durée avant que l'on y fût arrivé pour l'éteindre.

L'expedient que trouva Chievres pour n'échoüer ni contre l'un ni contre l'autre de ces écüeils, fut de répondre à Ximenez que le Roy Catholique ne jugeoit à propos de retoucher une seconde fois à l'affaire dont il s'agissoit qu'aprés qu'il seroit arrivé en Espagne : mais que neanmoins le Cardinal pouvoit introduire dans Arevalo & dans Olmedo qui étoient les meilleures des quatre Places tant de personnes affidées, qu'il seroit assuré d'en être le maître en cas que la Reine Germaine voulût exciter du trouble : Que les deux autres Places luy seroient inutiles sans celles-là ; & que la conduite la plus seure qu'il y avoit alors à tenir à l'égard de cette Princesse, étoit de l'observer de prés sans luy donner pourtant sujet ni pretexte de s'en plaindre.

Ximenez ne fut pas satisfait du temperamment que l'on vient de marquer, & n'en executa pas moins l'ordre qui le prescrivoit, parce qu'il y trouvoit son compte en mettant par là ses adversaires hors d'état de luy nuire. Il se rendit insensiblement le

plus fort dans Alvaro & dans Olmedo ; & l'intrigue dont il uſa pour jetter dans ces deux Places prés de mille Soldats déguiſez dont il étoit aſſuré fut ſi finement conduite, que la Reine Germaine ne s'en apperceut pas. Il viſitoit de tems en tems la Reine Jeanne dans le Château de Tordeſillas où le feu Roy ſon Pere l'avoit enfermée, & voyoit avec un extréme regret la folie de cette Princeſſe augmenter avec l'âge. La maladie étoit incurable ; mais au défaut de la gueriſon qui n'étoit plus poſſible par les voyes humaines, il trouva le moyen de ſoulager la maladie. Il l'étudia avec aſſez d'attention pour obſerver que de toutes les paſſions dont elle avoit été poſſedée tant qu'elle a eu l'uſage de la raiſon, il ne luy étoit reſté aprés l'avoir perdu que l'ambition, ſoit qu'elle eût alors été la dominante, ou que l'organe qui ſervoit à la conſerver eût été ſeul preſervé de l'alteration introduite dans tous les autres organes des fonctions ſpirituelles. Il entreprit par là de la diſpoſer à permettre qu'on la nettoyât de l'ordure dont elle étoit

Dans les dernieres années de la vie de Jeanne.

environnée, & que l'on diſſipât au moins durant quelques heures par jour la melancholie hypochondriaque dont elle étoit accablée, & qu'elle fomentoit neanmoins au lieu de la diſſiper.

Il fit dire à Sa Majeſté par diverſes perſonnes faites au badinage, que les Caſtillans ſe repentoient de ne l'avoir point reconnuë pour leur unique Souveraine dés le tems que la Reine Eliſabeth ſa Mere étoit morte; & que les Arragonnois étoient au deſeſpoir d'être tombez dans la même faute aprés la mort de ſon Pere: Que les uns & les autres alloient envoyer des Deputez pour luy en demander pardon, mais qu'il faloit auſſi qu'elle ſe mît de ſon côté en état de les recevoir en grande Reine: Que ſon Appartement étoit ſi ſale qu'ils n'y pouroient entrer ſans un ſoûlevement de cœur; & qu'il étoit bon de commencer de bonne heure à le nettoyer, afin que leurs narines & leurs yeux ne fuſſent pas choquez; Que l'accüeil qu'ils recevroient d'elle devoit être pompeux, & ſe faire par conſequent en

bonne compagnie : Que Sa Majeſté donnoit accez à trop peu de gens auprés de ſa Perſonne, & qu'il en faloit voir davantage : Qu'elle devoit manger en public au moins une fois le jour ; & que c'étoit là le tems que les Muſiciens demandoient pour diſpoſer par leur harmonie ſon eſtomach à une plus prompte & plus aiſée digeſtion.

Il luy fit enſuite agréer certaines Compagnies divertiſſantes de gens de l'un & de l'autre ſexe preparées à diſſimuler ſes extravagances, & ſur tout à ne la contredire directement en rien ; & à ne s'oppoſer indirectement à ſes volontez, qu'en luy faiſant accroire qu'elles alloient à ravaler en elle la Majeſté de la plus grande Reine du Monde. Il l'apprivoiſa tellement par là qu'elle obeïſſoit aveuglement à un ſimple clin d'œil de Ferdinand de Talavera, que le Cardinal avoit mis auprés d'elle au lieu de Leon Ferrier trop vieux & trop grave pour la commiſſion de la gouverner que le feu Roy luy avoit donnée ; & enfin on l'accoûtuma à oüir les Dimanches &

les Fêtes la Meſſe dans une Egliſe à quelque diſtance de Tordeſillas, ſous pretexte qu'elle recevroit en chemin & ſur le lieu les acclamations de *Vive la Reine*, des perſonnes que la curioſité de la voir y attiroit, ou que l'on prioit de s'y trouver à ce deſſein, afin de convaincre ſon eſprit imbecille que c'étoient là des marques indubitables qu'on la reconnoiſſoit pour Souveraine.

Ximenez en receut plus de témoignages de reconnoiſſance que d'aucune autre de ſes actions, quoi que celle-là ne fut pas la plus importante. Le Roy Catholique l'en remercia par écrit : Chievres luy en fit des complimens par la même voye : l'Eſpagne retentit des loüanges qu'on luy en donna ; & les grands en furent ſi ſatisfaits qu'on ne les oüit plus murmurer contre luy. Mais il y eut bientôt aprés dans le Royaume de Grenade une revolte d'autant plus difficile à appaiſer, que le Conſeil de Bruxelles la fomenta ſans y penſer. Il étoit de la Juriſprudence Eſpagnole que les Amiraux de chaque Royaume qui

s'étendoient juſques ſur la Mer Mediterranée ou ſur la Mer Oceane, euſſent leur Juſtice établie dans les Ports les plus frequentez de leurs Côtes, & que leurs Juges y connuſſent des Procez qui ſurvenoient en matiere civile & criminelle aux Matelots, aux Soldats des vaiſſeaux, aux Paſſagers, & aux Milices deſtinées pour garder les bords de la Mer : mais il s'y étoit gliſſé dans la ſuite des tems un abus qui devenoit de jour en jour moins ſupportable. Les Côtes d'Eſpagne ſur la Mer Mediterranée n'étoient plus tant expoſées aux courſes des Pyrates infideles depuis que Ximenez avoit pris Oram & les autres Places dont on a parlé ſur la côte de Barbarie, & n'avoient par conſequent plus beſoin de tant de Vaiſſeaux ni de Milices pour les garder. Ainſi le nombre des perſonnes juſticiables des Amirautez étoit diminué ; & la multitude de leurs Officiers n'ayant point été ſupprimée à proportion, leurs Tribunaux demeuroient le plus ſouvent oiſifs. Ils étoient donc reduits à chercher de la pratique s'ils vouloient

exercer leurs Magiſtratures, & ils s'en procuroient par un moyen qui alloit à établir l'impunité de toutes ſortes de crimes dans les Villes où il étoit en uſage. Ceux qui en avoient commis d'énormes, & que la Juſtice Royale avoit condamnez à la mort, trouvoient moyen de prouver qu'ils avoient été Matelots, ou Soldats, ou Paſſagers, ou Garde-Côtes, & demandoient ſous ce pretexte leur renvoy devant les Tribunaux de l'Amirauté. On ne l'oſoit refuſer, parce que l'Amiral fût auſſi-tôt intervenu dans l'affaire pour la conſervation de ſes Privileges, & l'eût faite examiner au Conſeil Supréme de Caſtille & d'Arragon. Cependant dés que le Criminel étoit transferé dans les priſons de l'Amirauté, il étoit preſque aſſuré de ſa vie puiſqu'il ne tenoit plus qu'à de l'argent qu'il ne ſortît d'affaire. La Ville de Malaga dans le Royaume de Grenade étoit celle où ſe faiſoit plus de commerce à cauſe de ſon excellent vin; & comme il y abordoit un plus grand nombre d'Etrangers, les Officiers de l'Amirauté y juſtifioient auſſi

Dans les griefs des Malaguins.

un plus grand nombre de coupables. La Bourgeoiſie en avoit ſouvent fait des plaintes au Roy Ferdinand; & l'avoit conjuré d'abolir entierement les Tribunaux de l'Amirauté, ou d'en diminuer le nombre des Juges : mais Sa Majeſté n'avoit point eu d'égard à leurs Requêtes ; ſoit qu'elle apprehendât de ſe commettre avec tous les Amiraux d'Eſpagne, dont la cauſe étoit en ce point commune avec celle de l'Amiral de Grenade ; ou qu'elle crût que la Bourgeoiſie de Malaga deviendroit trop libre, & par conſequent inſolente ſi on luy ôtoit le Tribunal, dont elle ſe plaignoit. Mais aprés ſa mort cette Bourgeoiſie s'adreſſa immediatement au nouveau Roy Catholique ſans vouloir paſſer par les mains de Ximenez. Elle luy demanda non plus l'alternative de la ſuppreſſion des Charges de l'Amirauté ou de leur reduction à un plus petit nombre, mais la ſuppreſſion pure & ſimple; & ſoûtint par les Députez qu'elle envoya à Bruxelles, que puiſque les raiſons qui avoient autrefois obligé les Rois d'Eſpagne à étendre les privileges des Ami-

raux avoient ceſſé, il faloit reduire ces privileges au Droit commun. Le nouveau Roy fit examiner leur propoſition dans le Conſeil, & Chievres ne jugea pas à propos ni de refuſer abſolument la Requête, ni d'en differer la reponſe. Le premier des deux expediens luy parut trop mortifiant, & le dernier trop incivil. Il fut d'avis de repartir aux Malaguins que Sa Majeſté ne pouvoit decider de ſi loin ce qu'il y avoit à reformer dans l'Amirauté de Grenade; mais qu'elle iroit bien-tôt ſur les lieux, & qu'elle tâcheroit de donner ſatisfaction à ſes bons Sujets de Malaga. L'avis fut ſuivy; & le Cardinal ne l'eut pas plûtôt appris, qu'il écrivit poſitivement à Chievres qu'il venoit de commettre une faute conſiderable, & qu'il ne ſe paſſeroit pas beaucoup de tems ſans qu'il eût occaſion de s'en repentir: Qu'il ne connoiſſoit pas encore aſſez le genie des Eſpagnols, & que cette Nation fiere à l'égard de toutes ſortes de perſonnes devenoit infailliblement inſolente à l'égard de ſes Superieurs. lorſqu'ils témoignoient de la crainte en la mé-

nageant avec trop de precaution: Qu'il n'avoit crû écrire qu'un compliment dans les derniers mots de ſa réponſe aux Malaguins ; mais qu'il les verroit bien-tôt expliquer ces mots auſſi ſerieuſement , que s'ils faiſoient partie du principal Article d'un Traité , & même leur donner un ſens plus ample qu'il n'avoit pretendu, L'évenement fut encore plus fâcheux que Ximenez ne l'avoit prevû ; & les Malaguins ſe figurerent d'avoir obtenu ce qu'ils demandoient par la ſeule raiſon que d'un côté on ne l'avoit pas refuſé; & de l'autre on leur avoit répondu civilement. Ils ſe ſoûleverent là-deſſus : Ils chaſſerent les Officiers de l'Amirauté : ils convertirent en d'autres uſages les lieux où étoient leurs Tribunaux : ils abbatirent leurs Fourches ; & ne laiſſerent ni dans leur Ville ni dans ſon Territoire aucune marque de la Juriſdiction de l'Amirauté. Ximenez s'ingera de les ramener par la douceur en leur envoyant des gens pacifiques, qui leur remontrerent que puiſque le Conſeil de Bruxelles les avoit remis à l'arrivée du Roy Catholique en Eſpagne,

ils avoient dû ne rien innover juſques-là : mais les Malaguins perſuadez que le Cardinal ne leur faiſoit parler que par une pure jalouſie de la grace qu'ils diſoient avoir obtenuë, acheverent de s'effaroucher, & de rendre publique leur rebellion. Ils prirent les Armes contre le Gouvernement : ils élurent des Chefs : ils diſpoſerent ſur leurs Remparts ce qu'ils avoient d'Artillerie ; & en fondirent une nouvelle Piece d'une grandeur & d'une groſſeur prodigieuſe avec cette inſcription : *Les Défenſeurs de la liberté de Malaga s'expliqueront par ma bouche.*

* *Dans le recit de ce trouble.*

Le Cardinal qui n'avoit d'abord éprouvé les remedes benins que pour convaincre le Conſeil de Bruxelles qu'ils augmenterent le mal au lieu de le guerir, envoya des ordres précis aux Milices du Royaume de Grenade de s'aſſembler toutes en un corps ſous Antoine de la Queva experimenté Capitaine, & d'aller inceſſamment punir la revolte des Malaguins. Les Milices ſe mirent auſſi promptement en Campagne, que ſi elles euſſent été un corps de vielles Troupes diſperſées pour huit

ou

ou quinze jours dans des Quartiers de rafraîchiſſement. Elles s'avancerent juſqu'à Antequerra en ſi bonne poſture, que les Malaguins paſſerent tout d'un coup de l'extrême preſomption de leurs forces dans un deſeſpoir general de ſe défendre. Ils prierent la Queva de ſuſpendre ſa marche, & de leur permettre d'envoyer à Ximenez deux Députez pour implorer ſa miſericorde & ſe ſoûmettre librement à ſa diſcretion. La Queva demeura quelque tems irreſolu ſur ce que d'un côté le genie du Cardinal étoit inflexible; & de l'autre il y alloit de l'interêt de la Monarchie Eſpagnole de ne pas mïner la meilleure Ville de commerce qu'elle eût alors, les Indes n'ayant pas encore enrichy Seville. Il pancha neanmoins vers la clemence, & s'arreſta juſqu'à ce qu'il eût vû l'effet de la députation. Les deux malheureux Malaguins qui parurent devant le Cardinal dans la poſture la plus humiliée, s'attendoient à ſervir de victimes pour leur Patrie, & ſe jetterent à ſes pieds dans cette vûë. Ils luy demanderent pardon par un diſcours entre-coupé

de ſanglots à chaque mots, qu'il
gnât au moins preſerver Malaga
violement, du ſang, du feu &
pillage. Le Cardinal qui preten
uſer d'indulgence ſe contenta de f
une correction ſevere aux Députez
les renvoya dans Malaga avec o
de la repeter à leurs Concitoyens
écrivit immediatement aprés à la Q
va d'entrer dans cette Ville; &
faire publier une abolition genera
aprés que cinq des Bourgeois les p
coupables auroient été pendus,
que la Juriſdiction de l'Amirauté
roit pleinement rétablie. La Qu
joüa tout-à-fait bien ſon perſonna
& les benedictions des Malaguins
furent pas le ſeul avantage que t
Ximenez de s'être relâché de ſa ſe
rité dans une telle conjoncture. Il
prit de plus la liberté de repreſente
Chievres, & de remontrer enſuite
Sa Majeſté Catholique que la Mon
chie Eſpagnole avoit interêt de l'a
puyer en tout ce qui ne ſeroit pas co
tre le ſervice du Roy. Il ajoûta q
tant qu'il ſeroit Regent ſon autori
ſeroit unie avec la Royale: Que

contre-coup de l'une rejaliroit infailliblement ſur l'autre : Qu'il en alloit de même de ſa reputation à l'égard de celle de ſon Maître ; & que l'ayant ſi hautement rétablie à l'égard des Malaguins, il étoit en droit d'eſperer qu'une autrefois lorſqu'il s'agiroit de la mettre en compromis, on y penſeroit en Flandres un peu davantage.

Il paſſa plus outre dans l'ordre ſuivant qu'il recent du Roy Catholique ; & ce fut dans une occaſion ſi délicate, qu'il luy échapa un des meilleurs mots qui ſoit dans les Chroniques d'Eſpagne, quoi-que ceux qui les ont leuës ſçachent qu'elles en ſont remplies. Sa Majeſté Catholique luy manda de reduire la dépenſe des Couronnes de Caſtille & d'Arragon à leur premier état, c'eſt-à-dire ſur le pied qu'elles avoient été avant qu'elles fuſſent unies. Il y trouva fort à redire ; & s'en plaignit avec d'autant plus de raiſon, qu'on le rendoit ainſi l'objet univerſeil de la haine des Courtiſans, & qu'on le forçoit de rompre avec ce qui luy reſtoit d'amis dans l'une &

l'autre Monarchie en leur retrancha
ce qu'ils tiroient tous les ans du T
ſor Royal. Il obeït neanmoins a
beaucoup d'exactitude ; mais ava
que de commencer il voulut bien
moigner au Roy Catholique , q
l'entiere déference qu'il avoit pour l
ne venoit pas du défaut de prevoya
ce. Il écrivit à Sa Majeſté qu'elle
giſſoit à ſon égard de la même mani
re que Dieu envers le Demon ,
qu'elle ſe ſervoit toûjours de luy lo
qu'il faloit affliger & punir les gen
ſans l'employer jamais lorſqu'il éto
queſtion de les ſauver ou de leur a
corder des graces. Il ne diſcontin
pas toutesfois de gouverner à ſa mo
en recompenſant le merite lors mê
qu'il le découvroit dans ceux qu
croyoit n'être pas de ſes amis. Il pr
cura le Chapeau de Cardinal à l'Ev
que de Tortoſe qui fut depuis Pa
ſous le nom d'Adrien Six ; & voul
avoir pour Coadjuteur en l'Archev
ché de Tolede le Docteur Mota
quoy qu'il fût perſuadé que l'un
l'autre n'étoient en Eſpagne que po
épier & contrôler ſes actions, & qu'

parler ſincerement la choſe ne fût que trop veritable. On voit encore l'ordre que Chievres en avoit expedié à l'Evêque par le commandement du Roy Catholique ; & pour Mota c'étoit un Eſpagnol né dans la Ville de Burgos ſans biens, mais avec des qualitez capables d'en acquerir. Il n'y avoit point en Caſtille de Theologien plus profond que luy, ni de Predicateur plus univerſellement ſuivi : Il parloit ſa langue avec beaucoup d'élegance & de netteté; & ce fut principalement par cette raiſon que Philippe d'Autriche Pere du Roy Catholique qui pretendoit en apprendre le fin, prit Mota pour ſon Predicateur, & pour converſer familierement avec luy à toutes les heures qu'il en auroit le loiſir. Le Roy Ferdinand Beau-Pere de Philippe y conſentit, & s'en trouva bien tant que la Reine Iſabelle ſa femme vécut : mais aprés la mort de cette Princeſſe il eut occaſion de s'en repentir, en ce que Mota fut un de ceux qui ſeconderent avec plus d'ardeur Philippe dans le deſſein de renvoyer ſon Beau-pere en Arragon. Ce

deſſein fut executé dans toute ſo
tenduë : mais Mota qui y avoit le
contribué quoy-quil n'eût trav
qu'en ſecret, n'eut pas le tems
profiter. Philippe mourut avant
d'avoir rien fait de conſiderable p
luy, & Ferdinand rentra dans l'ad
niſtration de la Caſtille. Mota ſe tr
va expoſé à ſon reſſentiment ; & cc
me il n'y avoit point de ſeureté p
luy à demeurer dans ſa Patrie ſans
puy, il ſe propoſa d'en chercher
dans les païs Etrangers : Il écrivi
l'Empereur Maximilien Pere de P
lippe que c'étoit à luy de gouverne
Caſtille & l'Arragon durant l'iml
cillité de ſa Belle fille & le bas â
de ſes Petits-fils : Il luy fournit
grand nombre d'Articles des L
Caſtillanes & des Arragonnoiſes
luy attribuoient la Regence dans
cas dont il s'agiſſoit : Il luy rappo
les exemples qu'il y en avoit da
l'Hiſtoire du Païs, & l'avertit de
fletriſſure qu'en recevroit ſa repu
tion, s'il enduroit que le Roy Cath
lique le ſupplantât. On ignore p
quel artifice la Lettre fut intercept

mais il eſt conſtant qu'elle le fut ; & que Mota craignant pour ſa vie ou du moins pour ſa liberté, chercha à ſe refugier hors de l'Eſpagne, quoi-qu'il prevît aſſez que s'il en ſortoit il ſe priveroit de la meilleure qualité qu'il eût pour s'avancer, qui étoit celle de prêcher devant des gens qui entendiſſent parfaitement l'Eſpagnol. La premiere idée qui luy vint fut de ſe retirer à Rome, mais il la rejetta parce que le Roy Ferdinand y étoit trop puiſſant. Il ne s'arrêta pas davantage à celle de paſſer en France & en Allemagne où Sa Majeſté Catholique n'étoit pas aimée, à cauſe qu'il craignoit de n'y pouvoir trouver les moyens de ſubſiſter, & il choiſit les Païs-Bas par une pure neceſſité. Toute la precaution qu'il prit afin d'y être mieux receu fut de retirer des Grands de Caſtille des Lettres de recommandation à l'Archiduc & à Chievres ; afin qu'il reçût du Fils la recompenſe des ſervices qu'il avoit rendus au Pere. Mais on obſervoit ſes démarches avec tant de ſoin, que le Roy Ferdinand ſçeut à point nommé de

quelles gens il avoit tiré les Lettre
faveur, & la Caſſette où il les a
miſes. Sa Majeſté n'étoit pas fâc
qu'il ſortît d'Eſpagne, puiſqu'elle
prehendoit qu'il ne luy nuisît e
demeurant. Elle ne le conſideroit
aſſez pour ſe faire une affaire avec
Caſtillans en l'arrêtant ou en att
tant ſur ſa vie, & ne vouloit pas co
mettre un crime en ſa perſonne. A
elle ſe contenta de le fruſtrer de
Lettres de recommandation; & écri
à Bernardin de Valeſco Gouverneur
Burgos qui avoit épouſé une de
filles naturelles de prendre ſi bien
meſures, que Mota ſortît d'Eſpag
ſans Lettres de faveur, & qu'il c
neanmoins les avoir. Velaſco tra
avec des Chevaliers de l'induſtrie
feignirent de prendre la même ro
que Mota : s'inſinuerent dans ſa co
noiſſance : formerent quelque ſorte
liaiſon avec luy : reconnurent la C
ſette aux marques qu'on leur en av
données : la crocheterent : en tirere
les Lettres de recommandation: mire
en leur place autant de Papiers blan
pliez de même : refermerent la Ca
ſet

On appelle ainſi en Eſpagne ceux que l'on nomme Filoux en France.

ſette avec tant d'art, qu'il ne parut point qu'elle eût été ouverte : ſe ſeparerent civilement de Mota : retournerent à Burgos ; & mettant entre les mains de Velaſco ce qu'il leur avoit demandé, receurent de luy le prix dont il étoit convenu avec eux. Mota pourſuivit ſon voyage, & s'embarqua en Galice pour Dunkerque où il décendit ſans avoir couru d'autre riſque. Il alla droit à Bruxelles : mais lorſqu'il fut queſtion de preſenter ſes Lettres, il n'en trouva aucune dans la Caſſette où il les avoit enfermées ; & le deſeſpoir l'eût infailliblement ſaiſi là-deſſus, ſi Chievres informé de ce qui luy étoit arrivé n'eût eu l'honnêteté de l'en conſoler. Il luy fit donner par l'Archiduc une Penſion conſiderable ; & luy procura aprés la mort du Roy Ferdinand une commiſſion pour aller en Eſpagne, où le Cardinal le connoiſſant pour ce qu'il valoit le fit Evêque de Badajox, & tâcha de le faire Coadjuteur de ſon Archevêché de Tolede.

Il y a peu d'eſprits aſſez mal tournez pour ſe choquer des recompenſes

qu'ils voyent donner au plus rare
rite, & les Grands d'Eſpagne ſe
virent du pretexte de l'avancemen
Mota pour laiſſer Ximenez gouve
paiſiblement la Caſtille & l'Arra
tant qu'il fut heureux : mais ils
rent occaſion du premier malheur
luy arriva, pour tâcher encore une
de le ſupplanter. Horuc Frere aîn
Barberouſſe s'étoit emparé d'Alge
Afrique : ravageoit delà les côtes d
pagne ; & menaçoit d'ôter aux E
gnols leurs Conquêtes en Barbari
bloqua leurs Places ; & le Card
d'autant plus jalouſ de les conſe
qu'il les avoit acquiſes, y envoya
la conduite du General Vera une
mée qui fit lever ſans peine les bl
des Infideles, parce que Horuc ne
ſant attendre s'enferma dans Alg
l'approche des Eſpagnols ; mais
au lieu de ſe contenter de ce ſu
pourſuivit ſon avantage juſques de
Alger, & y mit le Siege ſans exam
de trop prés s'il ne luy manquoit
de ce qu'il faloit pour le former
toutes les regularitez modernes: H
qui ſçavoit admirablement la gu

amuſa d'abord les Aſſiegeans : les affoiblit enſuite par de frequentes ſorties : les fatigua par de fauſſes alarmes que les Mores leur donnoient de tems en tems le jour & la nüit ; & les défit enfin dans une ſortie generale. Vera eut de la peine à ſe ſauver ; & le Cardinal fut plus blâmé de cette fauſſe tentative, qu'il n'avoit receu d'aplaudiſſemens pour la conquête d'Oram, tant il y a d'injuſtice dans l'eſtime des hommes. Ses ennemis à la Cour de Bruxelles ne ſe contraignirent plus comme ils avoient fait juſques-là : ils ſoliciterent qu'on le releguât dans ſon Egliſe ; & tournerent contre luy la plus grande partie des Conſeillers d'Etat, irritez de ce qu'il n'avoit voulu partager les principales fonctions de la Regence avec aucun de ceux de leur Corps qu'on luy avoit envoyez pour Collegues.

Le Cardinal ne reſiſta pas à cette deniere ſecouſſe par la même voye qu'il s'étoit juſques-là maintenu. Il rabatit un peu de ſa fierté ; & ſe juſtifia du mépris qu'on l'accuſoit d'avoir fait de ſes Collegues, en montrant

par des preuves authentiques qu'il voit agi de concert avec eux tant c ſa dignité qui ne valoit qu'aut qu'on ſçavoit la faire valoir l'avoit permettre ; & ne s'étoit ſeparé d'e que par leur faute, & lorſqu'il y av été contraint pour ne pas rompre av la Cour de Rome. Il developa ce pe myſtere de Cour en ajoûtant qu'ils voient eu l'impudence de mettre le ſeings au deſſus du ſien ſur les ex ditions du Conſeil d'Eſpagne, qu que l'un d'eux ne fût encore c Doyen, & l'autre Laïque : Que cette injure contre la Poupre Rom ne dont il avoit l'honneur d'être re tu eût été ſoufferte, il y eût eu lieu l'en dépoüiller ; & que tous les Eſ gnols tant en general qu'en particul ſans en excepter ſes propres ennem avoient ſi bien approuvé qu'on pr ſes Collegues en les empêchant c xercer leur Commiſſion, qu'aucu s'en étoit ſcandaliſé ni plaint.

Pour ce qui regardoit la Rege le Cardinal écrivit au Roy Cath que qu'il le conjuroit de l'en décl ger, & de luy permettre de ſe ret

dans ſon Dioceſe pour y vaquer à ſes affaires ſpirituelles & à celles de ſon Troupeau : qu'il s'étoit fait trop d'ennemis pour être déſormais en état de rendre à ſa Patrie les mêmes ſervices qu'elle avoit juſques-là receus de luy: qu'il prevoyoit que l'Eſpagne alloit rentrer dans les guerres civiles qui luy avoient été ſi funeſtes & pourtant ſi ordinaires durant tant d'années ; & qu'il étoit bien ſeant à un Prelat âgé comme luy de n'en être que ſpectateur.

Le Roy Catholique avant que d'examiner la lettre de Ximenez dans le Conſeil de Bruxelles la communiqua à Chievres, qui préſuppoſa que puiſque le Cardinal ſolicitoit luy-même ſa dépoſition, il faloit de neceſſité qu'il eût des avis certains qu'il ſe formoit en Eſpagne un orage qu'il deſeſperoit de pouvoir diſſiper : que s'il jugeoit la reſiſtance de ſa part impoſſible, il étoit ſans doute encore mieux convaincu de l'inſuffiſance de celuy qui luy ſeroit donné pour ſucceſſeur; & par conſequent de quelque côté que la choſe fut examinée, on ne hazardoit

rien en continuant la Regence
Cardinal ; puiſque s'il appaiſoit le
multe dont il parloit, il n'y aui
pas lieu de ſe repentir de l'avoir la
dans l'Employ ; & s'il ne l'appai
pas, on s'en conſoleroit par l'a
rance où l'on étoit qu'un autre n'
roit pas mieux réüſſi que luy. Sa M
jeſté Catholique repartit donc ſur
principe à Ximenez, que l'Eſpa
avoit plus beſoin que jamais de
adminiſtration : qu'on le prioit co
me Cardinal, & qu'on luy comm
doit comme Eſpagnol de ne point
bandonner les Affaires : Qu'on ne
parloit pas de recompenſe, parce q
n'y en avoit point qui ne fût
deſſous de luy ; & que l'on ſe c
tentoit de luy repreſenter que s'il
voit plus beſoin de ſa Majeſté Ca
lique, Sa Majeſté Catholique a
un extréme beſoin de luy.

Ximenez le plus habile de t
les Miniſtres qui l'avoient prec
dans les negociations avec le
Maîtres, & de tous ceux qui l'
ſuivi juſqu'au Cardinal de Richeli
ſe ſouvint alors du Proverbe Eſ

gnol, que l'on n'ébranloit jamais impunement les fortunes bien établies, & qu'on les affermiſſoit toûjours davantage à chaque fois que l'on manquoit de les renverſer. Il ſe propoſa de tirer avantage de tous les efforts que l'on avoit faits pour le depoſer; & plus le Roy Catholique témoigna d'empreſſement à vouloir qu'il retint la Regence, plus il feignit d'en avoir à la quitter. Il y eut force Lettres de part & d'autre ſur un ſujet ſi nouveau & ſi délicat; & le fin de la Comedie fut que le Cardinal ne conſentit de demeurer ce qu'il étoit qu'aprés avoir traité comme de pair avec ſon Maître, & convenu avec luy par la mediation de Chievres que le Roy Catholique ſe reſerveroit la diſpoſition des Eveſchez, des Commanderies, des Benefices, des Ordres militaires & du revenu du Domaine Royal de Caſtille & d'Arragon; & que le Cardinal auroit pour ſa part la diſpoſition entiere & ſans limite des Magiſtratures, des Charges de Judicature, des Gouvernemens des Provinces, des Finances, des gens de

Chi intropeça y no caè adelanta ſu Camino.

Dans les paralleles des Cardinaux. Ximenez & Richelieu.

guerre, & de leurs Officiers
l'une & l'autre Monarchie. Xime
ſe fit tenir parole exactement tant q
vécut, & n'abuſa pas neanmoins
cette moitié d'autorité Royale qu
luy avoit laiſſée: mais la prevoyance
maine eſt preſque toûjours déf-ctu
ſe dans les occaſions qu'elle croit a
examinées avec le plus d'exactitu
Il arriva du pouvoir extraordin
que le Cardinal avoit arraché
addreſſe de la Cour de Bruxelles
inconvenient d'autant plus terrib
qu'il ſembla que Dieu luy eût vo
montrer qu'il eſt auſſi jaloux de
Souveraineté qu'il communique,
de celle qu'il ſe reſerve; & qu'il
ſouffre pas plus volontiers que
hommes nez pour la vie privée ſe r
lent de gouverner independemmer
qu'il endure qu'on luy raviſſe ſa gl
re.

Les Courtiſans de Bruxelles
voient pas plûtôt appris la mort
Roy Ferdinand, qu'ils avoient con
l'eſperance de partager entr'eux
principales Dignitez de Caſtille
d'Arragon à meſure qu'elles vaq

roient. Ils n'avoient point eſté deſabuſez par la Regence de Ximenez, parce qu'ils avoient crû qu'elle ceſſeroit à l'arrivée du Roy Catholique en Eſpagne : mais lorſqu'ils aprirent que Sa Majeſté s'étoit liée les mains en faveur de ce Cardinal, & luy avoit abandonné le plus ſolide du Gouvernement juſqu'à ſon entiere Majorité, ils en furent auſſi ſcandaliſez que ſi leur Maître leur eût volé ce qu'il s'étoit mis hors d'état de leur accorder. Ils previrent que Ximenez n'auroit des graces à diſtribuer qu'aux Eſpagnols naturels ; & la crainte qu'ils eurent de mourir avant la Majorité de leur Maître, les fit hâter de s'enrichir avant qu'elle arrivât. Ils ſçavoient que ſon Domaine des Païs-bas ſuffiroit pour l'entretenir tant qu'il ſeroit en Flandres; & dans cette vûë ils le porterent à leur accorder par forme de gratification preſque tout le revenu du Domaine Royal de Caſtille, celuy d'Arragon demeurant aux Etats du Pays par la loy fondamentale de cette Monarchie juſqu'à ce que le nouveau Roy y fût allé en perſonne, & eût juré ſo-

lemnellement la conſervation des P
vileges des Arragonnois.

L'argent que les Conſeillers d'E
de Bruxelles tirerent de Caſtille au
menta leur avidité au lieu de la ſat
faire, & donna d'autant plus de dé
aux Eſpagnols, qu'ils n'avoient po
encore vû les deniers publics ſortir
leur Pays. Ils l'euſſent pourtant e
duré ſans en murmurer autreme
qu'en ſecret ſi les Courtiſans Flama
en euſſent demeuré là, & ſe fuſſ
contentez du revenu que leurs Re
veurs affidez faiſoient paſſer dans
ville d'Anvers par Lettres de chang
mais ils ajoûterent bien-tôt aprés
vente des Charges & la ſimonie
l'avarice dans l'excez que l'on
rapporter.

Entre les graces que les Rois Cath
liques s'étoient reſervées il y en av
pluſieurs dont les ſeuls Eſpagnols n
turels eſtoient capables, outre les Co
manderies qui devoient toutes leur
tre conferées par l'inſtitution des C
dres de Saint Jacques, de Calat
va, & d'Alcantara. Les Flamans c
ne pouvoient l'ignorer n'en étoie

pas plus disposez à consentir que ces deux natures de biens leur échapassent; & lorsqu'ils venoient à vaquer & qu'il arrivoit à Bruxelles des Espagnols pour les demander, ils les prevenoient en s'en faisant expedier les provisions en blanc, & les remplissant ensuite du nom de celuy qui leur en offroit le plus d'argent. Ils agissoient presque de même à l'égard des Benefices sans en excepter les Evêchez; & lorsque Ximenez s'en plaignoit, on luy fermoit la bouche en luy répondant que puisqu'on ne le contrôloit pas sur la portion de l'autorité Royale qui luy avoit été liberalement accordée, il n'avoit pas lieu de trouver à redire que Sa Majesté disposât à sa mode de l'autre portion qu'elle s'étoit reservée pour exercer sa magnificence.

Fin du Quatriéme Livre.

ARGUM. DU V. LIVRE

XIMENEZ aprés avoir obligé le Roy Catholique à partager avec luy ſon pouvoir dans la Caſtille, ne joüit pas long-temps du fruit de ſa politique. Les Grands le ſupportent avec d'autant plus d'impatience qu'il continuoit d'agir à leur égard avec une hauteur extraordinaire; & ne pouvant s'en défaire par la force ouverte, ont recours à l'artifice. Ils luy font donner un poiſon lent; & il l'avale un moment devant que celuy qui venoit pour l'en avertir, arrivât. Il prend du contrepoiſon qui ne le tire pas d'affaire, mais allonge ſeulement la vie de quelques mois. Il ne laiſſe pas ſe voyant proche de la mort d'entreprendre la plus hardie de ſes actions en ôtant à l'Infant tous ſes Domeſtiques à la reſerve d'un ſeul. La choſe ſe paſſe ſans tumulte, & le Roy Catholique arrive heureuſement en Eſpagne. Les Courtiſans de ſa Majeſté dont Chievres étoit le plus conſiderable ſont reſolus d'acquerir & de conſerver l'amitié de Ximenez, mais ſa fierté leur en ote abſolument les moyens. Il s'obſtine à ſoliciter le Roy ſon Maître de les exclure tous du Conſeil d'Eſpagne, & les engage de cette ſorte à s'unir pour le faire diſgracier. Ils l'obtiennent du Roy Catholique; & la nouvelle qu'en reçoit le Cardinal luy eſt ſi ſenſible, qu'il en expire au bout de quelques heures. Chievres aprés ſa mort demeure chargé du poids des affaires, & s'en acquitte admirablement en deux rencontres; l'une eſt de tirer d'Eſpagne en toute maniere l'Infant Ferdinand pour le faire paſſer en Allemagne; & l'autre de diſpoſer l'Empereur Maximilien Premier qui vouloit ceder à l'Infant l'Empire, à changer de deſſein, & à choiſir pour Succeſſeur le Roy Catholique.

HISTOIRE DE MONSIEUR DE CHIEVRES.

LIVRE CINQUIE'ME.

Où l'on voit ce qui eſt arrivé de plus remarquable dans la Monarchie d'Eſpagne durant le reſte de l'année mil cinq cens dix-ſept & les années mil cinq cens dix-huit, & mil cinq cens dix-neuf.

LES Eſpagnols qui faute d'argent n'avoient pas obtenu les Charges & les Benefices qu'ils étoient allez ſoliciter à Bruxelles; & ceux de la même Nation qui s'étoient incom-

modez en les achetant à deniers com
tans, s'en retournoient preſque éga
ment irritez. Les uns & les autres co
piroient à ſe vanger du rebut qu'ils
voient ſouffert & de l'épuiſement
leurs bourſes, en publiant que ce qu'
Iugurtha. Roy de Numidie avoit autrefois dit
la ville de Rome en particulier, Qu'
le étoit à vendre, ſe trouvoit exac
ment veritable des Monarchies de C
ſtille & d'Arragon en general, & c
par bonheur pour Rome il ne s'ét
point trouvé d'acheteur : au lieu c
par malheur pour l'Eſpagne ſes p
pres habitans conſumoient leurs
Dans le premier manifeſte des Eſpagnols contre les Flamans. nances, & s'appauvriſſoient pour l
cheter: Qu'il n'y avoit plus de Benef
qui s'accordât à la ſainteté & à la do
trine, ni de grace dépendante du R
Catholique Charles d'Autriche c
fût la récompenſe de la vertu &
mérite : Que l'on n'alloit plus v
dans les plus éminentes fonctions
la Hierarchie Eccleſiaſtique que
ſimoniaques & les impies, ni dans
principales Magiſtratures que les i
dignes ; & que le gain que faiſoi
les Flamans ſur cette marchandiſe

contrebande étoit trop grand, pour eſperer qu'ils s'abtinſſent à l'avenir d'un ſi infame commerce : Que le ſeul Chancelier * des Pays-Bas en avoit déja tiré cinq cens mil écus en quatre mois ; & que ſi les autres Courtiſans de Flandres en profitoient à proportion, l'Eſpagne ne pourroit diſconvenir d'être reduite en ſervitude : Qu'il n'y avoit plus d'autre moyen d'éviter cet inconvenient, qu'en obligeant Sa Majeſté Catholique à ne ſe plus ſervir de Flamans pour Conſeillers d'Etat & pour Favoris, & à ne diſpoſer des graces de la Caſtille, que par l'avis du Conſeil d'Eſpagne.

Jean Sauvage.

Ces diſcours inſinuez d'abord à l'oreille & depuis étendus dans les Aſſemblées publiques & même dans les Predications, firent tant d'impreſſion dans les Villes de Leon, de Burgos, & de Vailladolid, qu'elles reſolurent d'envoyer au Roy Catholique des Députez pour la dépoſition univerſelle & abſoluë des Miniſtres Flamans & pour la diſtribution des graces, par l'avis du Conſeil de

Madrid. Le Cardinal Ximenez ſe mit inutilement en devoir de leur repreſenter qu'elles entreprenoient trop pour le premier coup, en s'ingerant de lier les mains à leur Souverain d'une maniere qui n'avoit point encore été pratiquée en Eſpagne: Que s'il n'avoit la liberté de choiſir ceux de ſon Conſeil, ni de faire du bien à qui il luy plairoit, il ſeroit plus malheureux que le moindre de ſes Sujets qui joüiſſoit entierement de l'un & l'autre de ces Privileges; & qu'il n'étoit pas toûjours neceſſaire pour remedier aux maux politiques non plus qu'aux naturels, d'en retrancher juſqu'à la racine.

L'obſtination des peuples fut telle que le Cardinal ne la pouvant flechir, imita l'addreſſe des Pilotes qui cedant en partie à la violence des vents, ne laiſſent pas de ſe faire porter par eux dans les Ports où ils pretendent entrer. Il écrivit à Chievre qu'il faloit accorder aux Eſpagnols la convocation des Etats: mais qu'il faloit auſſi que ce fût d'une maniere que le Roy Catholique n'en reçut aucun déſavantag

deſavantage : Que l'on differeroit juſqu'à ſon arrivée en Eſpagne, qui ne ſeroit pas avant l'Automne de mil cinq cens dix-ſept : Que Sa Majeſté Catholique ſeroit apparemment prête à partir, vers le milieu de l'Eſté, & qu'on luy envoyeroit à ce deſſein une Flotte qui l'iroit prendre ſur les Côtes de Flandres : Que la beauté de la ſaiſon accourciroit infailliblement ſon voyage; & qu'en tout cas celle de l'Automne étoit la plus ſeure, pourveu que ce fût au commencement : Que les Eſpagnols ſeroient tellement charmez de la preſence de leur nouveau Roy, qu'ils ne penſeroient plus à limiter ſon pouvoir en quoy que ce fût; & que l'Aſſemblée des Etats n'aboutiroit qu'à des civilitez reciproques des Députez à ſa Majeſté, & de ſa Majeſté aux Députez.

Elle fut en effet publiée pour la fin de Septembre de la même année, & la Flote d'Eſpagne partit des Côtes de Galice en Juillet : mais les Grands de Caſtille qui ne prevoioient pas que le pouvoir de Ximenez ne dureroit que juſqu'à la venuë de Sa Majeſté re-

ſolurent de ſe délivrer de ce Cardinal par avance ; & celuy d'entre eux qui avoit juſques-là paru le plus moderé, ſe mit à la tête des autres On a veu que Ximenez avoit déſobligé le Duc de l'Infantado en refuſant ſa Niece à ſon Neveu ; & l'on doit ajoûter icy qu'étant depuis ſurvenu un Procez entre ce Duc & le Comte de Caſtro, le Cardinal qui ne vouloit pas perdre l'occaſion d'exercer ſon autorité dans une conjoncture ſi rare, ſe mit en devoir de le juger. Le Duc qui le tenoit pour ennemy écrivit en Flandres au Roy Catholique, & le pria de ſuſpendre le jugement du Procez, juſqu'à ce que Sa Majeſté fût preſente dans le Conſeil où la choſe ſeroit examinée. Le Roy l'accorda volontiers: mais le Cardinal s'en étant plaint comme d'une contravention au pouvoir qui luy avoit été donné; & Chievres ayant été d'avis qu'on le laiſſât agir l'affaire fut jugée, & le Duc perdit ſon Procez. Il ne s'en reſſentit pas ſur l'heure, mais quelque temps aprés il prit l'occaſion que le Cardinal envoyoit un Promoteur de la ville d'Alcala où il étoit alors, dans

celle de Guadalajara pour quelques formalitez de la juriſdiction Eccleſiaſtique. Bernardin de Mendoze frere du Duc étoit Archidiacre du lieu, & le Duc en prit pretexte que le Promoteur eût entrepris ſur la juriſdiction de ſon frere. Il luy fit donner des coups de bâton, & on le menaça depis s'il revenoit. Le Promoteur s'en plaignit à Ximenez qui promit d'autant plus volontiers la juſtice qu'il luy demandoit, que le Duc en le faiſant outrager avoit commis deux crimes; l'un en s'opoſant à l'exercice de la Juſtice Eccleſiaſtique pour lequel il avoit encouru les cenſures ; l'autre en mal traitant un Officier du Regent de Caſtille dans l'execution de l'ordre qui luy avoit été donné, & en devenant ainſi criminel de leze-Majeſté. Le Duc irrité que Ximenez l'eût menacé d'une double punition, luy envoya ſon Chapelain pour luy dire tout ce que les Satyres les plus atroces luy reprochoient. Le perſonnage étoit plus dangereux à repreſenter qu'on ne ſçauroit penſer, & le Chapelain ne l'accepta que pour ne pas perdre ſa condition. Il s'alla mettre à ge-

noux devant Ximenez, & luy demar
da pardon de l'injure qu'on le contra
gnoit de luy faire : Il luy repeta mot
mot aprés cette precaution tout c
qu'on l'avoit chargé de luy dire ; & c
Cardinal qui n'admiroit pas moins l
naïveté que l'obeïſſance aveugle de
l'Eccleſiaſtique, l'écouta auſſi paiſible-
ment que s'il eût recité des Vers à ſa
loüange. Il ne l'interrompit point : Il
ne changea ni de viſage ni de poſture ;
& ne luy repartit que deux choſes d'un
ton auſſi moderé, que ſi ce qu'il ve-
noit d'entendre luy eût été tout-à-
fait indifferent ; l'une, qu'un Prêtre
comme luy ne devoit point s'être char-
gé d'une commiſſion ſi meſſeante à
ſon caractere ; l'autre qu'il n'avoit
qu'à s'en retourner au plûtôt vers le
Duc, & qu'il le trouveroit repentant
des diſcours impertinents qu'il luy
avoit mis en bouche. On ne ſçait pas
ſur quel fondement la Prophetie étoit
appuyée, mais il eſt certain qu'elle
fut veritable. Le Duc que la colere
avoit empêché de reflechir ſur le com-
Dans le recit de ce démêlé. mandement qu'il faiſoit au Chappe-
lain, le jugea ridicule auſſi tôt

qu'elle fut paſſée. Il gronda ceux qui s'étoient alors trouvez auprés de luy de l'avoir laiſſé faire ; & peu s'en falut qu'il ne punît le Chappelain à ſon retour, pour luy avoir ſi promptement & ſi fidelement obey. Il le renvoya ſur le champ faire des excuſes à Ximenez, qui n'ayant point oublié l'obligation qu'il avoit au Duc de n'avoir pas voulu entrer dans les interêts de Pedro Giron, conſentit que le Connêtable de Caſtille ſe mêlât de l'accommodement. Il ne fut pas mal aiſé au Connêtable de le conclure, puiſque les deux parties le ſouhaitoient avec un égal empreſſement : mais dans le moment que l'on achevoit d'en dreſſer les articles, il ſurvint une circonſtance qui fut ſur le point de le rompre d'une maniere irreparable.

L'entrevûë du Cardinal & du Duc ſe faiſoit à Fon-Carrallio où les deux parties & le Mediateur avoient jugé à propos de ne mener preſque perſonne, afin de conferer avec plus de liberté. Le Cardinal avoit même celé la choſe à Dom Juan d'Eſpinoſa Capitaine de ſes Gardes, qui l'ap-

prenant par une autre voye crut que ſa Charge l'obligeoit d'aller au moins eſcorter le Cardinal à ſon retour, puiſqu'il n'avoit pas voulu être accompagné en allant. Il fit monter à cheval ſa Compagnie, & arriva avec elle à Fon-Carrallio ſur la fin de l'entreveuë. Le Duc & le Connétable n'entendirent pas plûtôt le hanniſſement des chevaux & la Trompette qui precedoit les Cavaliers, qu'ils s'imaginerent que Ximenez agiſſoit de mauvaiſe foy avec eux, & avoit donné Rendez-vous à des Troupes pour ſe ſaiſir de leurs perſonnes. Ils luy en témoignerent du reſſentiment; & Ximenez qui ſe ſentoit innocent, ne fit que rire de leur terreur panique. Il mit la tête à la feneſtre: Il apperceut Spinoſa: Il luy fit ſigne de venir: Il le reprit aigrement de ſa diligence à contre-tems: Il la traita d'indiſcrette: Il menaça de le dépoſer en cas de rechûte; & le renvoyant à l'heure même auſſi promptement qu'il étoit venu, s'en retourna quelque temps aprés avec le Duc & le Connêtable.

Il ne ſortit ni ſi tôt ni ſi facilement du ſecond démêlé qu'il eut avec le Comte d'Uregna, puiſque ſelon toutes les apparences ce fut de là que vint le poiſon qu'on luy donna. Il y avoit procez entre ce Comte & Quichada pour le domaine de Villa-fratre prés de Vailladolid ; & le Comte qui étoit le plus fort & le plus qualifié des deux, s'étoit mis de ſa propre autorité en poſſeſſion des biens conteſtez. Il plaidoit ainſi les mains garnies ; & Quichada dont le droit étoit meilleur, demanda que ces biens fuſſent mis en ſequeſtre. Le Conſeil d'Eſpagne accorda la Requeſte, & Ximenez envoya un Huiſſier & des Sergens pour recevoir le revenu de Villa-fratre. Ces Officiers ſubalternes de la Juſtice furent mal-traitezdans l'exercice de leur Commiſſion par le fils du Comte d'Uregna aſſiſté de ſes amis, qui étoient fils du Connétable, de l'Amiral, & du Duc d'Albuquerque. L'Huiſſier à qui les coups de bâton n'avoient point été égargnez en porta ſa plainte à la Cour de Vailladolid, qui ordonna auſſi-tôt que les Milices

des Pays iroient prêter main-forte à la Juſtice. L'Evêque de Malaga Preſident de cette Cour marcha pour les commander ; & le Connétable de Caſtille qui voyoit ſon fils engagé par compagnie dans une fâcheuſe affaire, alla luy même pour l'accommoder à Villa-fratre où les jeunes Seigneurs ſe fortifioient avec les Vaſſaux de leurs Peres qu'ils avoient appellez à leur ſecours. Son autorité ſur ſon Fils, ſes perſuaſions à l'égard des autres jeunes Seigneurs, ſes prieres, ſes importunitez, & ſes menaces, les diſpoſerent enfin à ſortir de la Place, & à laiſſer l'Evêque dans une entiere liberté, d'executer la Sentence de la Cour dont il étoit Commiſſaire; & comme ce Prelat étoit moderé, il en demeura là, c'eſt à dire qu'il n'y eut de ſa part aucune pourſuite contre les jeunes gens qui avoient battu l'Huiſſier & les Sergens.

Il eſt à croire que ſi Ximenez eût été de ſon humeur, l'affaire n'eût point eu de ſuite : mais il n'y avoit pas au monde deux hommes dont le genie fût plus different, quoy qu'ils fuſſent

fuſſent d'ailleurs intimes amis. Ximenez ne concevoit pas de faute plus énorme en Politique que celle de diſſimuler en quelque maniere & pour quelque cauſe que ce fût les attentats contre la Souveraineté, & ne diſtinguoit jamais en ce cas entre les grandes & les petites conditions. L'Evêque au contraire étoit prevenu de la penſée qu'il y avoit de l'homme dans les actions contre la Souveraineté auſſi-bien que dans les autres ; & qu'encore que la conſequence des premieres exigeât que l'on eût plus de ſeverité pour elles que pour les dernieres, il ne s'enſuivoit pas que la pitié en dût être abſolument bannie. Ainſi Ximenez ordonna priſe de corps contre ceux qui avoient reſiſté à la Juſtice, & envoya l'Alcaïde Sarmiento pour travailler à leur Procez avec ordre de ne le finir ni de le ſurſeoir que par la punition exemplaire des coupables, & par la démolition de Villa-fratre qui leur avoit ſervi de retraite.

On attaquoit par là toute la haute Nobleſſe ; parce qu'il n'y avoit aucun Seigneur dans la Caſtille qui ne fût

parent ou allié des quatre jeunes Seigneurs, ou qui du moins ne ſe piquât de l'être. Et de fait tous les coupables craignant d'être enlevez à la campagne ou dans les châteaux de leurs Peres, retournerent à Villa-fratre qu'ils défendirent avec aſſez de fermeté : mais Sarmiento les y aſſiegea dans les formes, & les reduiſit avec le tems à de grandes extremitez. Il eſſuya toutes les railleries qu'ils firent de luy & de Ximenez, dont ils traînerent les fantômes par les ruës ; & les ſerra de ſi prés qu'ils en étoient au dernier morceau de pain, lors que trouvant par hazard un quartier des lignes plus mal gardé que les autres, ils le forcerent l'épée à la main, & ſe ſauverent par là dans les montagnes des Aſturies.

Ximenez au défaut de la proye qui luy étoit échapée, tourna ſa colere contre Villa fratre qu'il fit démolir juſqu'au fondement. On laboura par ſon ordre l'endroit où elle avoit été bâtie, & l'on y ſema du ſel. Sept des principaux bourgeois eurent le foüet pour avoir injurié l'Huiſſier

lors qu'on le battoit ; & un Domeſtique de l'Amiral de Caſtille fut traité de même, pour avoir conduit des Soldats au Fils de ſon Maître. Les Grands d'Eſpagne que cette rigueur effarouchoit écrivirent tant en general qu'en particulier des Lettres en Flandres à leur Roy, pour le conjurer en toute maniere de les délivrer de la tyrannie de Ximenez. Ils prierent Chievres de joindre ſon credit à leur Requête; & c'eſt icy le lieu de convaincre de fauſſeté les Hiſtoriens de Caſtille & d'Arragon, qui pretendent que le Cardinal n'avoit point à la Cour de Bruxelles de plus grand ennemy que Chievres. Certes ſi l'averſion eût été telle qu'ils la dépeignent, Chievres avoit trouvé la plus favorable occaſion de ſupplanter Ximenez qu'il eût ſçû deſirer, puis qu'il n'étoit pas même beſoin qu'il agît pour la diſgrace de ce Cardinal. Il n'avoit qu'à ne s'en pas mêler, & qu'à le laiſſer défendre ſeul ſa cauſe contre tant d'ennemis conjurez à ſa ruïne. Il l'eût infailliblement perduë ; & le Roy Catholique ſe voyant reduit à la neceſſité de mé-

contenter irreconciliablement ſa Nobleſſe de Caſtille ou de luy ſacrifier Ximenez, eût preferé la derniere des deux extremitez à la premiere : Mais Chievres n'abandonna pas le Cardinal dans une conjoncture ſi délicate, où il avoit abſolument beſoin de ſecours pour éviter une entiere diſgrace. Il remontra à Sa Majeſté Catholique qu'il y alloit plus que jamais de ſon veritable interêt d'appuyer Ximenez; & que pour peu qu'elle ſe relâchât en ce point, elle auroit occaſion immediatement aprés de s'en repentir. Que tant que ce Cardinal ſeroit protegé il n'y auroit rien à craindre pour l'autorité Royale en Eſpagne, puiſque d'un côté il tiendroit les Nobles dans le devoir par une exacte obſervation des Loix ; & d'un autre côté le Peuple l'aimoit trop & luy étoit trop obligé de la juſtice qu'il luy rendoit contre les Nobles, pour ſe ſoûlever ou pour appuyer le mécontentement des Grands : mais s'il paroiſſoit que le Cardinal ne fût plus ſi bien à la Cour, la Nobleſſe prendroit les Armes à l'heure même ſous

pretexte de le déposer, mais en effet pour élever sur le Thrône l'Infant Ferdinand ; & les Peuples commençant à mépriser le Regent comme ils font d'ordinaire ceux qui sont disgraciez de quelque part que l'infortune leur arrive, en seroient moins retenus de suivre l'exemple des Gentils-hommes.

Le raisonnement de Chievres eut tout l'effet qu'il s'en étoit promis ; & le jeune Roy approuva la conduite du Cardinal d'une maniere si ferme, que les Grands de Castille aprés avoir solicité inutilement les Bourgeois des villes de Leon, de Burgos, & de Vailladolid qui demeurerent dans la soûmission, furent contraints de recevoir la Loy qu'il plût au Cardinal de leur imposer. Il ne paroît ni par les ordres qu'il receut alors de la Cour de Bruxelles, ni par les Lettres que Chievres luy écrivit, qu'on l'eût obligé à traiter l'affaire dont il s'agissoit avec plus de moderation qu'il n'avoit accoûtumé : cependant il le fit ; & la clemence dont il usa fut d'autant plus admirée, qu'il n'en avoit point exercé

juſques-là de ſemblable, & n'en exerça plus depuis.

Il rejetta d'abord les ouvertures d'accommodement que ſes amis luy firent en faveur des quatre jeunes coupables; & témoigna tant d'inflexibilité à ceux qui luy parlerent de pardonner, que l'on deſeſpera de l'y diſpoſer. Les coupables furent reduits par leurs propres Peres à s'aller eux mêmes enfermer dans les priſons de Vailladolid, & à ſe ſoûmettre à ce que le Magiſtrat ordonneroit de leurs perſonnes. La Sentence des Juges fut conforme à la ſeverité des Loix; mais Ximenez qui avoit en main l'autorité Royale, s'adoucit lors qu'on s'y attendoit le moins. Il ne ſe contenta pas de ſuſpendre l'execution qui eût tiré des larmes de toute la Caſtille. Il fit de plus grace entiere; & la fit d'une maniere ſi noble que l'on reconnut que la ſeverité dont il avoit donné tant de marques, ne luy étoit pas naturelle; & que s'il n'uſoit pas ſouvent d'indulgence, c'étoit qu'il ne croyoit pas poſſible que les Caſtillans n'en abuſaſſent ſous une Regence.

Il vint encore à bout du Duc d'Alve en particulier dans un démêlé qu'ils eurent enſemble pour le plus riche Prieuré de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem qui fût en Eſpagne. Antoine de Zuniga en avoit été pourveu dans les formes ; mais le Roy Ferdinand le luy avoit ôté de puiſſance abſoluë pour le donner à Diego de Tolede troiſiéme Fils du Duc d'Alve, à cauſe des ſervices que ce Duc luy avoit rendus dans la conquête de la Navarre. Ximenez hayſſoit aſſez l'injuſtice pour ne la pouvoir pas même ſouffrir dans ſon Maître, quoi-qu'il luy eût d'ailleurs d'extrémes obligations. Il receut favorablement la plainte que luy fit Zuniga d'avoir été dépoüillé de ſon Benefice contre toute ſorte de droits, & promit de luy rendre juſtice. Le Duc d'Alve qui n'étoit que trop perſuadé que le Cardinal tiendroit parole, ne voulut pas que ſon Fils comparût à l'aſſignation que ſa Partie luy fit donner devant le Conſeil de Madrid. Il éluda le jugement du Procez par toutes les voyes de la chicane : & chercha ce-

pendant des amis auprés du Roy Catholique pour faire évoquer le differend au Conſeil de Bruxelles. Il ne put à la verité l'obtenir, parce que Sa Majeſté s'étoit engagée à Ximenez comme l'on a veu, de ne plus accorder d'évocations d'Eſpagne en Flandres. Mais la brigue fut nonobſtant ſi forte pour le Duc d'Alve, que les Rois de France & d'Angleterre écrivirent en ſa faveur au Roy Catholique; & leurs Ambaſſadeurs ſolicitérent Chievres au nom de leurs Maîtres d'employer ſon credit, afin que Diego de Tolede ne fut point inquieté. Ces mêmes Rois preſſerent encore Ximenez de ſuſpendre la déciſion du Procez juſqu'à l'arrivée de Charles en Eſpagne : mais ce Cardinal qui ne doutoit pas que Cuniga comme le plus foible ne ſuccombât devant le Roy Catholique, fit examiner le Procez avant la venuë de Sa Majeſté, & repreſenta ſi fortement aux Juges qu'ils ne devoient avoir de conſideration que pour le bon droit, que le Fils du Duc d'Alve fût condamné tout d'une voix. Il ne fut

pourtant pas ſi facile d'executer la Sentence qu'il l'avoit été de la prononcer, parce que le Fils du Duc aſſembla des Troupes, & ſe mit en campagne pour conſerver ce Prieuré : mais les Milices du Pays luy tombant ſur les bras avant qu'il eût achevé de prendre ſes meſures pour la défenſive, le défirent ſi abſolument qu'il fut obligé à ſon tour de ſe ſoumetre à la diſcretion de Ximenez qui ne le traita pas avec plus de ſeverité qu'il avoit fait les quatre jeunes Seigneurs dont on a parlé. Cette action fut la derniere où ce Cardinal employa toute ſa puiſſance pour ſe faire obeïr ; & elle intimida de ſorte les Eſpagnols, qu'il les trouva depuis auſſi ſouples que s'il eût été leur Monarque legitime. Mais il en va des proſperitez humaines comme de la ſanté : plus elles paroiſſent affermies, plus elles ſont proches de leur alteration.

Ximenez aprés avoir fait partir d'Eſpagne la Flotte pour eſcorter le Roy Catholique de Flandres en Galice, s'occupoit à prendre deux précautions ; l'une de faire viſiter exac-

tement tous les endroits des Côtes où ſon Maître pouvoit aborder, afin de découvrir ſi le bruit qui couroit qu'il y eût de la peſte étoit vray, & de l'avertir en ce cas d'aborder en d'autres lieux : L'autre d'envoyer dans les Ports qui ſeroient trouvez exempts de ſoupçon toute ſorte de rafraîchiſſemens, afin que la Cour les trouvât à point nommé, en cas qu'elle y abordât. Il avoit paſſé dans cette vûë à Tordelagula ville de ſa naiſſance, & s'en alloit dîner dans le bourg de Bos Eguillas où il avoit mandé à Manquino Provincial des Cordeliers de le venir trouver. Le Provincial étoit en chemin lorſqu'il rencontra un Cavalier inconnu qui luy dit de doubler le pas, & d'arriver s'il étoit poſſible à Bos Eguillas avant que Ximenez ſe mît à table ; afin de l'avertir de ne pas manger d'une grande Truite que l'on ſerviroit devant luy, parce qu'elle étoit empoiſonnée : Que s'il arrivoit trop tard, il exhortât ce Cardinal de penſer ſerieuſement à ſa conſcience, parce qu'il n'y auroit plus de remede. Le Cavalier aprés avoir

prononcé ces propres termes s'éloigna ſi promptement que le Provincial l'eut bientôt perdu de vûë, & ce Religieux pour hâter ſa marche ſe mit tout en ſueur. Il ne joignit pourtant Ximenez que dans le moment qu'il ſortoit de table & lors que le poiſon fit ſon premier effet, qui fut de luy tirer beaucoup de ſang par les oreilles & par les endroits où les ongles touchent à la chair. Carillo qui avoit fait l'eſſay de la Truite ſe trouva mal auſſi ; mais comme il n'avoit pas tant mangé de ce poiſſon, il en fut quitte pour une grande & longue maladie. Le Provincial encore hors d'haleine raconta à Ximenez ce qui luy étoit arrivé ; ce Cardinal convaincu par ces trois indices que c'en étoit fait de ſa vie, repartit en homme Chrétien qu'il étoit prêt de la quitter quand il plairoit à Dieu. Il ne s'en étonna pas davantage ; & n'en vaqua pas moins aux affaires de l'Etat pendant l'intervale que luy donna le venin qu'il venoit d'avaler, juſqu'à ce qu'il luy eût entierement détaché l'ame du corps : ce qu'il ne fit que lentement,

à cauſe que la complexion qu'il attaquoit ſe trouva extraordinairement robuſte.

Il demeura pour conſtant quoy que la choſe ne fut point averée, que Barracaldo Secretaire de Ximenez avoit gliſſé le poiſon dans le plat où étoit la Truite: cependant ce Cardinal ne ſe ſervit pas moins de luy juſqu'au dernier ſoûpir dans ſes affaires les plus ſecrettes, qu'il avoit fait auparavant. La grande difficulté fut & eſt encore de ſçavoir à la ſolicitation de qui Barracaldo pouvoit avoir empoiſonné ſon Maître. Les Ecrivains Flamans ſoûtiennent que ce fut par l'intrigue des Grands d'Eſpagne ; & le prouvent tant par les démêlez que l'on a rapportez cy-deſſus, que par une Lettre du Connétable de Caſtille que Ximenez avoit interceptée peu de jours auparavant. Le Connêtable témoignoit de ne s'être pas accordé ſincerement avec ce Cardinal, & de n'être pas moins ſon ennemi dans le cœur, quoi qu'il eût feint d'être neutre dans la querelle que ſon Fils avoit euë avec luy.

Les Ecrivains d'Eſpagne publient au contraire que les Flamans Courtiſans de leur Roy furent autheurs d'une telle mechanceté; & en tirent à leur tour la preuve d'une Lettre de Ximenez au Roy Catholique, dans laquelle ce Cardinal mettoit tout en œuvre pour diſpoſer Sa Majeſté à ne ſe plus ſervir que d'Eſpagnols naturels dans ſes Conſeils & dans ſes Negociations. Ils ajoûtent que Ximenez le même jour qu'il avala le poiſon à Bos-Eguillas, dit à ceux qui ſe trouverent auprés de luy que ce n'étoit pas là la premiere fois qu'on luy en avoit donné; & qu'en ouvrant deux ou trois mois auparavant dans ſon Cabinet à Madrid une Lettre qui venoit de Flandres il luy étoit monté par le nez dans le cerveau une poudre extraordinairement ſubtile qui ſembloit avoir été appliquée ſur le papier pour ſeicher l'encre; & que depuis il avoit toûjours eu des douleurs inſupportables de tête qui croiſſoient avec le temps au lieu de diminuer, & qu'il repeta pluſieurs fois à ſes Medecins qu'il mouroit par la méchanceté des Etran-

gers : mais en tout cas ce qui ſuit va faire voir que le Cardinal ne ſoupçonna pas Chievres d'avoir trempé dans ſon empoiſonnement, puiſqu'il employa la derniere de ſes actions éclatantes à le ſatisfaire dans la choſe qu'il deſiroit avec plus d'ardeur, qui étoit de mettre l'Infant Ferdinand hors d'état de rien pretendre dans la ſucceſſion de ſon Ayeul & de ſon Ayeule maternels.

Pour entendre cette intrigue qui n'eſt point aſſez démêlée dans l'Hiſtoire d'Eſpagne, il faut preſupoſer que Ferdinand le Catholique ayant deſſein comme l'on a vû d'élever l'Infant ſur les Trônes de Caſtille & d'Arragon, avoit mis auprés de luy trente-deux domeſtiques choiſis entre les plus raffinez Eſpagnols pour le nourrir dans cette vûë. Ces Domeſtiques ne l'avoient pas trompé dans la commiſſion qu'il leur avoit donnée ; & comme il leur avoit diſtribué les Charges de la maiſon de l'Infant à proportion de leur habileté, les quatre principales avoient été dõnées à des perſonnes qui s'en acquiterent parfaitement dans l'intentiõ

que l'on avoit euë en les leur accordant. On avoit pris pour Gouverneur de ce jeune Prince Pedro Nugnez de Guſman déja revêtu de l'une des premieres Dignitez de l'Ordre de Calatrava, qui eſt celle de Clavaire ou Porte-Clef: pour Precepteur Alvaro Ozotio Evêque d'Aſtorga qui avoit été Religieux de l'Ordre de S. Dominique : pour Chambellan Gonſalo de Guſman ; & pour Maître-d'Hôtel Sancho de Paredez.

Dans l'Hiſtoire de l'Education de l'Infante.

Les hommes ne ſervent jamais mieux que lorſqu'ils agiſſent pour leur propre interêt en faiſant ce qu'on leur commande, & les Domeſtiques de l'Infant aſſurez des plus importantes charges de l'Etat à meſure qu'elles viendroient à vaquer auſſitôt que leur jeune Maître ſeroit Roy, ne perdirent aucune occaſion de luy inſpirer les penſées de la Souveraineté que l'on ſouhaitoit qu'il eût. Ils continuerent juſqu'à la mort de ſa Majeſté Catholique qui par une faute que l'on eut depuis bien de la peine à reparer, ne mit pas dans ſon dernier Teſtament que l'on changeât les Domeſtiques de l'Infant

ce qui étoit abſolument neceſſaire puiſqu'elle luy ôtoit les Couronnes qu'elle luy avoit laiſſées par le precedent ; & que dans une diſpoſition ſi contraire la politique vouloit que l'on mit auprés de ce jeune Prince des gens qui l'accoutumaſſent à oublier le paſſé & à ſupporter conſtamment l'étrange revers de fortune qui venoit de luy arriver. On ne ſçait ſi les trois Conſeillers d'Etat qui ſuggererent le dernier Teſtament oublierent de prendre cette precaution : ou ſi ne la jugeant pas ſi neceſſaire qu'elle étoit en effet il ſe contenterent d'avoir obtenu le principal qui étoit d'éloigner du Trône l'Infant, & negligerent l'acceſſoire qui conſiſtoit à mettre de nouvelles perſonnes auprés de luy : mais il eſt conſtant que Ximenez quoi-qu'il fit depuis, ne put entierement remedier à cet inconvenient : car encore qu'il obligeât l'Infant à demeurer toûjours auprés de luy ; & qu'il employât plus de temps à obſerver les Domeſtiques de ce jeune Prince qu'à toutes les autres affaires de l'Etat enſemble ; il n'empêcha pas neanmoins que Guſman

ſon

ſon Gouverneur ne traitât ſecretement avec les principaux Seigneurs d'Arragon, qui promirent s'il pouvoit tirer par adreſſe ſon Pupille d'auprés du Cardinal & le leur mener, qu'ils l'éléveroient auſſi tôt ſur le Trône & le reconnoîtroient pour leur Roy.

L'Evêque d'Aſtorga Precepteur de l'Infant négocia de ſon côté avec l'Empereur Maximilien pour l'obliger à venir en Eſpagne dépoſer Ximenez, & luy propoſa les deux attraits qu'il jugeoit plus capables de l'engager à ce voyage : l'un étoit de mettre la main ſur le Treſor Royal que l'Epargne du Cardinal avoit rempli ; & l'autre le mariage de Sa Majeſté Imperiale avec la Reine Germaine, que l'Evêque avoit entierement engagée dans ſes interêts en luy promettant de la faire Imperatrice.

Les deux Traitez étoient déja beaucoup avancez lorſque les Eſpions de Ximenez découvrirent celuy de Guſman avec les Arragonnois, & l'en informerent huit ou dix jours avant le temps deſtiné pour l'executer. Ce Cardinal prit deux meſures pour le ren-

dre inutile; l'une fut d'en envoyer une copie à Chievres: l'autre de redoubler ſes diligences pour obſerver l'Infant & ſes domeſtiques.

La négociation de l'Eveſque d'Aſtorga fut découverte par une autre voye. Maximilien qui approchoit de ſoixante ans n'étoit plus que foiblement tenté de ſe remarier; & pour l'exciter à prendre la Reine Germaine pour quatriéme Femme, il eût falu qu'elle eût eu pour ſa dot ſix cens mille Ducats d'argent comptant, comme avoit eu Bonne Sforce ſa troiſiéme Femme; ou qu'elle eût apporté en mariage les Païs-Bas & la Bretagne, comme Marie de Bourgogne ſa premiere femme, & Anne de Dreux ſa ſeconde. Cependant la Reine Germaine qui n'étoit pas moins liberale en ſa maniere que Maximilien en la ſienne, n'avoit rien épargné des gratifications qu'elle avoit tirées du Roy Catholique ſon Mary; & d'ailleurs quoi qu'elle eût herité des biens de Gaſton de Foix ſon frere tué à la Bataille de Ravenne, le Roy François Premier, comme on verra plus au

long dans le Livre ſuivant, ne vouloit pas conſentir qu'elle les vendît & en portât l'argent à l'Empereur, de crainte qu'il ne prît fantaiſie à ce Prince de le dépenſer au déſavantage de la France. De plus Maximilien avoit auſſi peu de crédit que d'argent ; & comme il n'avoit pû trouver à emprunter ce qu'il faloit pour faire le voyage d'Eſpagne avec un équipage convenable à ſa Dignité, il avoit été contraint de renoncer au deſſein d'épouſer la Reine Germaine. Il n'étoit pas fort ſecret de ſon naturel ; & ne luy important plus de tenir cachée l'intrigue de l'Evêque d'Aſtorga, il en fit confidence à Chiévres ; & acheva de le perſuader par là qu'il étoit abſolument neceſſaire pour les interêts du Roy Catholique d'ôter à l'Infant tous les Domeſtiques que le feu Roy avoit mis auprés de luy, & de luy en donner d'autres qui fuſſent dévoüez à la Cour de Bruxelles. Il en écrivit pluſieurs fois en ce ſens à Ximenez qui demeura d'accord de la neceſſité que Chievres luy repreſentoit, & il s'excuſa de ſe charger de l'execution tant

Dans les Titres de la Maiſon de Foix.

qu'il fut en ſanté : ſoit qu'il craignît de s'attirer la haine qui rejalliroit d'une action ſi rigoureuſe ; ou qu'il prévît que le Roy Catholique n'auroit plus tant de beſoin de luy aprés que les Domeſtiques de l'Infant ſeroient renvoyez dans leurs maiſons, qu'il en avoit eu durant que ces Domeſtiques ſervoient d'épouvantail au Conſeil d'Etat de Bruxelles. Mais lorſqu'il ſe ſentit conſumer par une chaleur interieure que la prodigieuſe quantité d'eau & quantité d'autres rafraichiſſemens qu'il avaloit ne faiſoient qu'augmenter, il ne garda plus de meſures, & manda à Chievres qu'il étoit prêt d'accomplir ce que l'on deſiroit de luy. La ſeule condition qu'il exigea fut que le Roy Catholique luy écrivit une Lettre ſur le modele qu'il envoya, ſans que l'on en changeât une ſyllable. Le modele contenoit un ordre abſolu & precis à Ximenez d'éloigner de la perſonne de l'Infant ſon Gouverneur, ſon Precepteur, ſon Chambellan, & ſon Maître d'Hôtel, en faiſant entendre à ces quatre Domeſtiques que ſi Sa Majeſté

Catholique les renvoyoit dans leurs maiſons, ce n'étoit pas qu'elle fût mécontente d'eux, & qu'elle n'approuvât la conduite qu'ils avoient tenuë juſques-là auprés de ſon Frere; mais c'étoit ſeulement qu'elle avoit égard à leur âge, & qu'on la pourroit blâmer d'inhumanité ſi elle ne leur donnoit le tems de ſe repoſer dans la conjoncture que l'Infant qui venoit d'entrer dans ſa ſeiziéme année n'avoit plus tant de beſoin qu'ils fuſſent auprés de luy : Qu'elle ſe ſouviendroit de leurs ſervices & les en recompenſeroit d'une maniere qui feroit aſſez voir qu'elle n'étoit pas ingrate.

Le modele ajoûtoit que pour les autres Domeſtiques de l'Infant, Sa Majeſté laiſſoit à la diſpoſition du Cardinal de les congedier ainſi qu'il jugeroit à propos. Chievres ne manqua ni de faire expedier preciſément la Dépêche dans les termes qu'elle étoit demandée, ni de l'envoyer au Cardinal. Mais un excés de precaution fut ſur le point de la rendre non ſeulement inutile mais encore nuiſible. Chievres qui en connoiſſoit l'im-

portance la recommenda particuliere-rement au Courrier qui devoit traver-ſer la France, afin de la porter plus di-ligemment en Eſpagne. Le Courier s'acquitta de ſon devoir, & mit fide-lement la Dépêche entre les mains du Maître des Poſtes : mais il n'oublia pas non plus de luy dire que Chievres l'avoit recommandée ſingulierement ; & ſur cette ſeule particularité le Maî-tre de la Poſte s'imagina, que c'étoit l'avis que le Roy Catholique envoyoit à Ximenez qu'il s'étoit embarqué ac-tuellement pour l'Eſpagne. Ce Car-dinal étoit alors dans le Monaſtere d'Aguera où l'on avoit beaucoup de peine à luy parler, parce qu'il y pre-noit des remedes. Le Maître de la Poſte prit ce pretexte pour ſe diſpenſer de luy porter la lettre, & la retint cinq jours entiers. Il envoya cepen-dant chez tous les Grands d'Eſpagne leur donner la fauſſe nouvelle que le Roy étoit en Mer, parce-que c'étoit la coûtume des Seigneurs Eſpagnols de faire des preſens à ceux qui leur an-nonçoient les nouvelles de quelque bonheur extraordinaire qui regardoit

l'Etat. Cét étourdy pour comble d'imprudence ne porta pas directement le cinquiéme jour la Lettre à ſon adreſſe; mais la remit à l'Evêque de Tortoſe dans la penſée que Ximenez qui pendant qu'il ſe portoit bien ne luy communiquoit aucunes des principales affaires de la Regence, ne ſeroit pas fâché qu'il les ſceût durant ſa maladie, quand ce ne ſeroit que pour en être ſoulagé dautant. L'Evêque au lieu de reconnoître l'obligation qu'il avoit à Ximenez du Chapeau de Cardinal qu'il venoit de luy procurer dans la promotion de trente Cardinaux faite par le Pape Leon Dix, ne ſe contenta pas d'ouvrir la dépêche; mais la montra de plus à l'Infant qui ſentit dans cette triſte conjoncture renouveller dans ſon ame tous les déplaiſirs qu'il avoit receus depuis la mort du Roy ſon Ayeul, & fut convaincu que l'on alloit achever de luy ôter les eſperances infaillibles, & mêmes les biens certains que ſa naiſſance luy avoit acquis. Il en communiqua avec les quatre principaux de ſes Domeſtiques, qui ayant plus d'interêt dans

l'affaire que luy, & voulant l'animer à leur propre conſervation autant qu'il étoit capable de l'être ; ne ſe contenterent pas de le confirmer dans l'opinion qu'il avoit déja, & qui leur étoit ſi favorable. Ils ajoûterent qu'il falloit bien que le changement dont il étoit queſtion ne fût d'abord venu ni dans la penſée du Roy Catholique, ni dans celle de Chievres, ni enfin dans celles des Conſeillers d'Etat de Madrid ; puiſque ſi la choſe ſe fût paſſée en l'une de ces trois manieres, l'ordre de l'executer n'eût pas été uniquement adreſſé au Cardinal, mais aux deux autres Regens avec luy, ou du moins à l'un des deux, pour ne pas abandonner un changement de telle importance au miniſtere d'un homme mourant. Ils conclurent de là que l'ouverture en venoit de Ximenez ; & qu'il l'avoit faite à Chievres ſon correſpondant en des termes qui marquoient, qu'il n'y avoit que luy qui fut capable de l'executer. Qu'il n'avoit pû donner de preuve plus évidente que celle-là de ſon horrible averſion pour l'Infant ; puiſqu'au lieu d'em-

ployer

ployer aux exercices de la Penitence le peu de tems qui luy reſtoit à vivre, il le perdoit pour l'éternité en le paſſant à reduire à la condition des particuliers un jeune Prince né & élevé pour regner.

L'Infant entra par ce diſcours dans toute l'indignation qu'on luy pretendoit inſpirer, & partit à l'heure même pour s'aller plaindre à Ximenez. Il voulut être accompagné de deux perſonnes au moins qui luy ſerviſſent de témoins de ce qui ſe ſeroit paſſé de part & d'autre dans la converſation; & comme ſon Gouverneur étoit malade il prit ſon Precepteur, & envoya prier le Cardinal de Tortoſe de luy tenir compagnie. Le Cardinal de Tortoſe s'en excuſa; & pour dire le vrai il n'étoit pas aſſez hardy pour ce preſenter devant Ximenez aprés l'avoir offenſé, quoi-que ce n'eût été que par mégarde. Il avoit ouvert le paquet & l'avoit montré à l'Infant ſans prevoir les avantages que les Domeſtiques de ce jeune Prince tireroient de cette lumiere anticipée, pour engager leur Maître dans leurs interêts; & dés

le moment qu'il avoit reconnu ſa faute, il avoit envoyé le paquet à Ximenez avec de tres-humbles excuſes de ce qui étoit arrivé. Ainſi l'Infant aprés avoir eſſayé toute ſorte de moyens pour ſe faire accompagner par le Cardinal de Tortoſe, fut contraint d'aller ſans luy avec ſon Precepteur à l'Hôtel de Ximenez. Il ne ſe donna preſque pas la patience de le ſaluër, & ſe plaignit à luy les larmes aux yeux du tort qu'il luy faiſoit en le privant à contre-tems & ſans cauſe de ſes bons & fideles Serviteurs. Il ajoûta qu'il n'eût pas trouvé ſi étrange un tel procedé s'il fût venu de Chievres ou des autres Miniſtres de Bruxelles, puiſqu'il eſtoit né en Eſpagne, & que l'on ne ſçavoit que trop dans le monde l'antipatie qu'il y avoit entre les Flamands & les Eſpagnols: mais qu'il luy étoit inſupportable de ſe voir maltraité par Ximenez qu'il avoit juſques là tenu pour ſon meilleur amy. Il le pria de laiſſer auprés de luy des gens ſans reproche dont il eſtoit tout-à fait content, & l'en conjura par la memoire de la Reine Iſa-

Dans la vie d'Adrien Six.

belle ſon Ayeule à laquelle il luy avoit tant de fois avoüé d'être uniquement redevable de ſa fortune.

Ximenez s'éleva à proportion que l'Infant s'abaiſſoit : car outre qu'il étoit perſuadé que l'affaire devoit être traitée de hauteur, & qu'il la ruïneroit abſolument pour peu qu'il ſe relachât, il croyoit encore, & l'on connut par l'évenement qu'il ne s'étoit pas trompé, que ſi l'Infant dans une conjoncture ſi délicate étoit traité avec autant de ſeverité que les autres Sujets du Roy ſon Frere, il luy en ſouviendroit toute ſa vie, & il s'accoûtumeroit de bonne heure à luy obeïr auſſi aveuglement que s'il étoit d'une naiſſance infiniment relevée au deſſus de la ſienne. Et de fait Ximenez n'eût garde de parler à l'Infant des raiſons qu'avoit le Roy Catholique de vouloir qu'il ſe deffit de ſes Domeſtiques. Il pretendit que ce jeune Prince ſuppoſât comme les autres Eſpagnols que toutes les reſolutions émanées du Conſeil de Sa Majeſté étoient juſtes ; & ſe contenta ſur ce fondement de luy répondre d'un ton

ferme & raſſis, que ſa condition n'étoit pas ſi déplorable qu'il la dépeignoit; & que ce qu'il trouvoit alors mauvais & inſuportable tourneroit un jour à ſa gloire & à ſon avancement pourvû qu'il donnât de bonne grace aux autres Sujets du Roy ſon Frere l'exemple d'une parfaite ſoûmiſſion, & qu'il leur aprît que comme il avoit l'honneur d'être le premier Sujet de la Monarchie d'Eſpagne, il ſe piquoit auſſi d'obeïr au Monarque plus aveuglement que les autres. Qu'il ne voyoit pas qu'on luy fît aucune injure en le privant de ſes Domeſtiques anciens pour luy en donner de nouveaux: Qu'il avoit de l'âge & de l'experience en cette ſorte d'affaires politiques; & que l'on s'en devoit plûtôt rapporter à luy qu'à beaucoup d'autres qui n'étoient pas ſi paſſionnez pour la veritable grandeur de l'Infant: Que l'attachement qu'il témoignoit pour ſes Domeſtiques ſeroit bon en d'autres conjonctures; mais qu'il ne valoit rien en concurrence de la ſoûmiſſion qu'il devoit avoir pour le plus puiſſant Roy de la Chrêtienté, aux

ordres de qui il n'étoit ni raiſonnable ni ſeur de s'oppoſer ; & à faire le mécontent du dernier ordre venu de Flandres, il mettroit en danger ſa perſonne, ſa qualité, ſes eſperances, & ceux qu'il s'obſtinoit à garder. *Dans la Relation de cette conferen. ce.*

L'Infant qui n'étoit point accoûtumé à de ſi libres reparties, repliqua à Ximenez qu'il avoit autrefois ſenti les effets de ſa bonne volonté, mais que preſentement qu'il en avoit le plus de beſoin il la trouvoit entierement changée à ſon égard : Qu'il avoit aſſez de lumiere tout jeune qu'il étoit pour connoître que Ximenez étoit le Maître de l'affaire dont il s'agiſſoit ; puiſqu'en ſuſpendant pour quelque tems l'execution des ordres de la Cour, il donneroit à l'Infant le loiſir d'ôter les impreſſions dangereuſes que le Roy Catholique avoit de ſes Domeſtiques : Que c'étoit là la ſeule grace que l'on demandoit au Cardinal ; & que s'il la refuſoit il ne ſe formalisât pas ſi l'Infant & les ſiens prenoient des meſures, pour ſe garantir de la ruine dont ils étoient menacez.

Ximenez moins étonné de cette menace qu'il n'en faiſoit ſemblant, s'en ſervit finement pour rompre la converſation. Il feignit d'entrer dans une colere qui l'empêchoit de la continuer, & dit ſoulement à l'Infant qu'il fit ce qu'il luy plairoit ; mais qu'il luy juroit par la vie du Roy ſon frere, leur commun Maître, que le lendemain ne ſe paſſeroit pas que ſes ordres ne fuſſent ponctuellement executés. L'Infant ſe doutant bien qu'il n'en tireroit rien davantage, le quita & s'en retourna dans ſa Maiſon. Il n'y fut pas plûtôt rentré, qu'Eſpinoſa & Cabanillo Officiers des Gardes du Cardinal l'inveſtirent avec leurs Soldats de la même maniere que s'ils euſſent eu deſſein de la forcer. Ils ſe contenterent neanmoins d'empêcher que l'Infant & ſes Domeſtiques ne ſortiſſent & n'euſſent aucune communication au dehors, & leur firent aporter par des perſonnes affidées ce qu'il faloit pour leur nourriture. Le reſte du jour & toute la nuit ſuivante ſe paſſerent dans un profond ſilence au dehors & dans une extrême agitation au dedans. L'In-

fant ne se coucha pas plus que ses Domestiques, & delibera avec eux sur ce qu'il y avoit à faire durant tout le tems que l'on vient de marquer. Les premieres heures furent employées à faire des menaces contre la vie de Ximenez ; & l'on ne s'en abstint qu'aprés qu'un sens plus rassis eût permis d'observer que l'on n'étoit en état d'en executer aucune. On proposa ensuite tous les expediens bons ou mauvais, ordinaires & extraordinaires, raisonnables & bizarres, legitimes & deffendus, qui pouvoient tomber dans l'imagination humaine pour se dispenser d'obeïr ; & l'on ne s'y arrêta pas, soit qu'ils n'agréassent point, ou qu'on ne les jugeât pas suffisans. On ne convint que d'une chose qui fut accomplie sur le champ. Elle consistoit en ce que l'Infant s'obligeât par écrit à chacun de ses Domestiques en particulier, de le reprendre aussi-tôt qu'il en auroit la liberté, & de luy donner une recompense proportionée aux services qu'il en avoit tirez. Il fut encore long tems à signer ces promesses en l'air qui ne furent jamais acquitées:

& le jour n'eût pas plûtôt paru, que les deux Officiers des Gardes de Ximenez preſſerent les Domeſtiques de l'Infant de ſortir de ſa maiſon, d'emporter ou faire tranſporter ailleurs ce qu'ils y avoient, de ſe ſeparer, & de retourner tous au lieu où ils étoient avant qu'ils entraſſent à ſon ſervice. L'Infant eut alors recours au dernier expedient, qui fut d'envoyer prier le Conſeil d'Etat & les deux Nonces du Pape qui étoient alors auprés de Ximenez de le venir trouver. Ximenez permit qu'ils y allaſſent; & l'Infant auſſi triſte qu'il l'avoit été devant luy le jour precedent, mais non pas les larmes aux yeux comme il les avoit alors euës, dit au Conſeil & aux Nonces que le Roy Catholique ſon Frere avoit commandé qu'on luy changeât toute ſa Maiſon: Qu'il ne pouvoit deferer à un ordre ſi étrange ſans ſe faire une extrême violence: qu'il obeïroit pourtant; mais qu'il prioit en qualité d'Infant de Caſtille la Compagnie de ſe plaindre avec luy par lettres à ſa Majeſté Catholique de l'injure qui luy étoit faite, & de deman-

der que l'ordre fut revoqué. La Compagnie ſe chargea volontiers d'un office qui n'étoit que de bien-ſéance ; & Ximenez manda immediatement aprés au Gouverneur, au Precepteur, & au Chambellan de l'Infant dépoſez, de le venir trouver dans le Monaſtere d'Aguilleria. Il les y receut d'un viſage qui ne paroiſſoit ni triſte ni joyeux de leur infortune, & leur montra ce qui les regardoit dans la Lettre du Roy qu'ils n'avoient déja que trop examinée. Il écouta les plaintes qu'ils firent là deſſus ; & entra avec eux dans une converſation qu'il employa toute à juſtifier la conduite de la Cour, qui étoit proprement la ſienne. Il ſouffrit qu'on luy repliquât; mais ſon deſſein étoit de les faire tous trois arrêter s'ils ne luy euſſent témoigné avant que de prendre congé de luy, une entiere ſoûmiſſion à ſes volontez. Les Officiers de ſes Gardes qui étoient preſens n'attendoient que le ſignal pour ſe ſaiſir de leurs perſonnes, & l'on ne ſçait ſi les Domeſtiques de l'Infant s'en doûterent : mais il eſt conſtant qu'il ne fut pas neceſſaire d'en venir à cette

extremité, puiſqu'ils finirent la converſation en proteſtant à Ximenez qu'ils étoient preſts de faire tout ce qu'il leur commanderoit; & qu'ils le prioient ſeulement de prendre quelque ſoin de leur honneur & de leurs intereſts, lorſqu'il écriroit au Roy Catholique.

On permit à ce prix qu'ils ſortiſſent libres du Monaſtere, & ils executerent de bonne foy la parole qu'ils venoient de donner. Tous les autres Domeſtiques furent enſuite renvoyez à l'exception d'un ſeul, qui par bonheur pour luy ne s'étoit expoſé ni à l'averſion ni à la jalouſie de Ximenez. Ce fut le celebre Alphonſe Caſtillego qui étoit de ſon tems, ce qu'a été Lope de Vega du tems de nos Peres. Comme il reüſſiſſoit mieux que les autres Eſpagnols dans la Poëſie de ſon Païs, il s'y adonnoit entierement, & y paſſoit toutes les heures qu'il n'étoit point obligé d'être auprés de l'Infant. Il vivoit à cela prés dans la maiſon de ſon Maître comme s'il eût été ſolitaire, & ne ſe meſloit que de compoſer des vers, lorſque ſa verve le tenoit, & de

les polit aprés que l'anthousiasme l'avoit quitté. Il étoit si éloigné de s'intriguer dans les affaires d'autruy, qu'il negligeoit absolument les siennes propres, & Ximenez qui le connoissoit de cette humeur, ne se défia pas qu'il fût capable d'inspirer à l'Infant d'autres sentimens que pour les Muses. Il luy conserva sa charge de Gentil-homme ordinaire & en augmenta les appointemens, afin de montrer que dans le même tems qu'il chastioit l'ambition de trente deux Domestiques de l'heritier presomptif de la Monarchie, il recompensoit aussi la moderation du trente-troisiéme. Il jetta les yeux sur Alphonse Tellez Seigneur le plus sage de toute l'Espagne pour succeder à Gusman dans la Charge de Gouverneur de l'Infant, par la seule raison que Chievres le luy avoit recommandé. Mais parce que Tellez étoit alors à Bruxelles où le Roy Catholique l'avoit appellé, Ximenez en attendant son retour mit en sa place le Marquis d'Aguilar qui se rendit depuis si agreable à son jeune Maître, qu'il demeura Gou-

verneur en Chef ; l'Infant ayant depuis conjuré le Roy ſon Frere de le laiſſer dans la fonction qu'il exerçoit auprés de luy, ce qui luy fut accordé. Les autres Domeſtiques nouveaux de l'Infant furent tous choiſis par le Cardinal, qui dans une action de telle importance ne ſe fia qu'a ſoy même. Aucun n'y entra que par le merite ; mais entre le merite, Ximenez prit à leur égard deux ſortes de precautions, l'une qu'ils fuſſent de baſſe naiſſance, l'autre qu'ils ne fuſſent redevables de leur fortune qu'a luy ſeul. Il preſuppoſa qu'elles ſuffiſoient pour les détourner des Cabales où leurs predeceſſeurs s'étoient imprudemment engagez, & ſi elles ne ſuffiſoient pas, il ſeroit en tout cas d'autant plus facile de les chaſſer à leur tour, qu'ils n'auroient point de parens en état de les proteger.

Les Eſpagnols virent d'une maniere indifferente le changement de tous les Domeſtiques de l'Infant, excepté celuy qui ſe fit en la perſonne du jeune Vicomte d'Altamira. Il étoit de l'âge de ſon Maître ; & on l'avoit mis au-

prés de luy en qualité d'Enfant d'honneur. Ils s'étoient d'abord contentez de joüer enſemble dans les heures accordées à l'Infant pour ſe divertir: mais depuis la Sympatie de leurs genies avoit lié entre eux une amitié plus étroite, que leur bas âge & la diſproportion de leur naiſſance ne ſembloient permettre. Il eſt vray que la complaiſance du Vicomte y avoit apporté des diſpoſitions peu communes. Il s'étoit trouvé Courtiſan parfait avant que de ſçavoir ce qu'il falloit faire pour le devenir, & ſans autre guide que de la nature & de ſon devoir : Il ne s'étoit pas contenté de ſonder avec une prodigieuſe exactitude les inclinations de l'Infant : Il les avoit prevenuës par ſa prevoyance, & l'on avoit obſervé qu'il ne luy propoſoit jamais rien que d'agreable. L'Infant qui de ſon côté l'aimoit avec une tendreſſe inconcevable, n'oublia rien de ce qui ſervoit à ſe le conſerver. Il pria, il pleura, il importuna, & s'abſtint de boire & de manger durant plus de 24. heures : mais Ximenez ne fut pas plus exorable pour ce Domeſtique, qu'il l'avoit été pour

Dans les éloges des Altamires.

les autres. Le Vicomte avoit un peché d'origine, qui empêchoit que l'on n'usât d'indulgence à ſon égard. Il étoit Neveu de l'Evêque Ozorio Precepteur de l'Infant; & s'il eût demeuré auprés de ce Prince, il eût pû luy inſpirer les ſentimens que ſon Oncle auroit voulu. La crainte en étoit aſſez bien fondée, & Ximenez envoya le Vicomte chez ſon Pere avec ordre d'y demeurer juſqu'à l'arrivée du Roy Catholique en Eſpagne. Ainſi l'action la plus hardie que l'on eût veuë dans la Caſtille depuis que les Mores ne luy faiſoient plus la guerre, fut executée par un homme qui ne tenoit preſque plus à la vie que par les douleurs aiguës qu'il reſſentoit; & ce fut avec tant de hauteur, qu'il ne voulut employer que ſa ſeule authorité pour en venir à bout. La poſterité aura encore plus de peine à croire ce que l'on va écrire: mais il eſt ſi conſtant, qu'il ne luy manque aucun caractere de verité.

Chievres avoit apprehendé ſagement que Ximenez ne fut pas aſſez puiſſant pour changer à ſa fantaiſie la Maiſon de l'Infant; & la raiſon de ſa crainte

étoit que le Gouverneur & le Precepteur de ce jeune Prince avoient pour proches parens & pour amis intimes deux Seigneurs d'Eſpagne accreditez & hardis, qui ne ſouffroient pas ſans exciter du tumulte, que l'on renvoyât des gens dont ils eſperoient beaucoup en cas de changement dans les affaires. Ces deux Seigneurs étoient le Marquis d'Aſtorga & le Comte de Lemos, riches, alliez des plus illuſtres Maiſons du Pais, vaillans de leurs perſonnes, & experimentez à la guerre. S'ils avoient à être retenus dans le devoir ce ne pouvoit être que par les Lettres que le Roy Catholique leur écriroit de ſa propre main, pour les informer qu'il avoit reſolu pour le bien de la Monarchie d'ordonner à Ximenez de changer toute la Maiſon de l'Infant ſon Frere; & que ſa Majeſté tenoit le Marquis & le Comte pour des Sujets ſi fideles, que bien loin de s'oppoſer à l'execution de ſes volontez, ils la faciliteroient autant qu'il leur ſeroit poſſible. Les deux Lettres avoient été envoyées ouvertes à Ximenez; & l'on avoit remis à ſa diſcretion de les donner en main propre, ou de

les ſuprimer comme il jugeroit à propos. Mais il s'en étoit offenſé, & avoit répondu fierement qu'il s'en paſſeroit bien, & les avoit jertées dans le feu. Il parut dans la ſuite qu'il n'avoit eu de ſoy-même que la bonne opinion qu'il faloit, puiſque le Marquis & le Comte ſe contenterent de murmurer contre luy en ſecret; & ſe voyant épiez par des gens de guerre qui n'attendoient pas le moindre remüement de leur part pour ſe ſaiſir de leurs perſonnes, ils ne ſe formaliſerent point au dehors de la diſgrace de leurs amis.

Enfin Ximenez aprés avoir conſervé à l'Eſpagne la ville d'Alger, eut le bon-heur de ſauver encore une fois celle d'Oram que les Mores avoient aſſiegez. Il en receut la nouvelle peu de tems avant celle que le Roy Catholique qui s'étoit embarqué au commencement du mois de Septembre mil cinq cens dix-ſept ſur la flote qu'il luy avoit envoyée, avoit débarqué à la fin du même mois ſur les côtes des Aſturies. Il en fut ſi réjoüi qu'il ſembla durant quelques jours avoir

recouvré

recouvré ſa ſanté : Il ſe leva du lict où l'on s'attendoit qu'il deût expirer : il celebra la Meſſe : il vaqua publiquement aux affaires ; & mangea avec les Cordeliers dans leur refectoir. Il receût alors une Lettre de Chievres qui le conſultoit ſur deux affaires d'extrême importance : l'une pour ſçavoir ce que l'on feroit de l'Infant ; & l'autre s'il étoit à propos que le Roy Catholique viſitât ſes Royaumes d'Arragon avant ceux de Caſtille. La raiſon de douter pour le premier point étoit ſelon Chievres, que d'un côté il n'y avoit pas d'apparence de laiſſer l'Infant dans un Païs où il avoit été élevé avec l'eſperance preſque certaine de regner, ſi l'on n'y vouloit expoſer les Peuples à la tentation perpetuelle de ſe revolter : & d'un autre côté il n'y avoit point de ſeureté pour le Roy ſon Frere, à l'envoyer dans aucun autre de ſes Etats. Car ſi c'étoit dans les Païs bas les Flamands en feroient leur Souverain, quand ce ne ſeroit que pour empêcher leur patrie d'être reduite en Province de la Monarchie d'Eſpagne ; & ſi c'étoit en

Italie, ce qui y reſtoit de libre ſolliciteroit l'Infant de s'emparer des Royaumes de Naples, de Sicile, de Sardaigne, de Majorque & de Minorque, afin qu'il n'y eût plus dans un Païs qui avoit autrefois été le Maître du monde, d'autre Souverain étranger que le Roy de France, qui n'y tenant que le Duché de Milan en pourroit être aiſément chaſſé.

Chievres repreſentoit ſur le ſecond point que Sa Majeſté Catholique ayant été pouſſée par la tempête ſur la côte des Aſturies qui étoit de la Caſtille, & contraint d'y débarquer, les Caſtillans croiroient être mépriſez ſi elle ſortoit de leur Pais avant que d'y être reconnuë pour aller en Arragon. Qu'ils fonderoient leur mécontentement ſur ce que leur Monarchie étoit plus conſiderable en toute maniere que celle qu'on ſembleroit leur preferer; & que leurs plaintes ſeroient d'autant plus univerſelles, qu'elles paſſeroient pour juſtes. Mais à regarder le revers de la Medaille l'Arragon n'apprehendoit rien tant, que d'être ſi étroitement uny avec la Caſtille qu'on ne le diſ-

tinguât plus d'avec elle. Il en avoit ſouvent témoigné de la défiance au feu Roy, qui pour la lever avoit uni le Royaume de Naples à la Couronne d'Arragon, nonobſtant qu'il eût été principalement acquis & conſervé par les forces de la Caſtille. Il étoit à craindre que la terreur ne recommençât, ſi le Roy Catholique tenoit les Etats de Caſtille avant que d'avoir tenu ceux d'Arragon; puiſque les Arragonnois qui ſuppoſeroient alors que la preference leur fût deuë à cauſe que leur Monarchie étoit plus ancienne que celle de Caſtille, s'imagineroient qu'on les alloit incorporer avec elle: au lieu qu'en les viſitant d'abord, & en jurant authentiquement de garder leurs Privileges dont le principal conſiſtoit à les laiſſer dans l'état qu'ils étoient, ils demeureroient dans la tranquilité profonde où le Roy avoit intereſt qu'ils fuſſent, afin qu'ils ne le traverſaſſent pas dans la ſuite des tems & des affaires.

Dans les dernieres lettres de Cnievres au Cardinal.

Ximenez répondit qu'on avoit raiſon de penſer à ce que l'on feroit de la perſonne de l'Infant, & que ç'avoit

été là ſon principal embarras durant toute ſa Regence Que ce jeune Prince luy avoit ſeul donné plus d'exercice que tout le reſte de l'Eſpagne enſemble, mais qu'il ne devoit pas tant embaraſſer le Roy Catholique ſon Frere aîné & ſon Maiſtre: Que ſa Majeſté feroit bien d'y pourvoir une fois pour toutes, & qu'il demeuroit d'accord qu'il ne falloit pas qu'elle l'envoyât dans aucun des Etats dont elle étoit actuellement en poſſeſſion; mais qu'il falloit l'envoyer & l'établir en Allemagne, de ſorte qu'il y rendît la Maiſon d'Autriche plus conſiderable en formant une ſeconde branche qui y demeurât conſtamment, pendant que la premiere feroit ſon plus ordinaire ſejour en Eſpagne: Que les dix Provinces hereditaires étoient un aſſez beau partage pour un Cadet; & que l'Infant devoit être content, pourveu que l'on conſentît qu'il les eût à condition de renoncer aux ſucceſſions de ſon Pere & de ſa Mere: Que moyennant ces Provinces l'Infant pourroit épouſer la Princeſſe de Hongrie & de Bohême, & faciliter un jour l'élection

du Roy Catholique à l'Empire : au lieu que ſi l'on diſpoſoit de lui en quelque autre maniere que ce fût, on n'en tireroit les mêmes avantages, ni pour la Maiſon d'Auſtriche en general, ni pour la branche d'Eſpagne en particulier.

Pour ce qui regardoit la Monarchie que le Roy Catholique devoit honorer la premiere de ſa preſence, Ximenez écrivit à Chievres qu'il n'y avoit pas à deliberer, & que puiſque le bonheur des Caſtillans avoit voulu qu'il abordât premierement en leurs terres, ils auroient occaſion de trouver mauvais qu'il leur ôtât la preference que la tempête qui l'y avoit jetté leur avoit donnée : que la même conſideration empêcheroit les Arragonnois d'y trouver à redire ; & qu'en tout cas ſa Majeſté Catholique ne regneroit abſolument en Eſpagne qu'en établiſſant pour fondement de ſa politique, que l'Arragon n'étoit que comme un acceſſoire à l'égard de la Caſtille qui luy tenoit lieu de principal ; & que depuis que les deux Monarchies étoient unies & que la Navarre etoit incor-

porée dans la Caſtille, les Arragonnois ſe trouvoient tellement inveſtis par les Caſtillans que dans quelque conjoncture qu'ils ſe revoltaſſent, les ſeules forces Caſtillannes ſuffiroient pour les ramener à l'obeïſſance. Au lieu que ſi le mécontentement des Caſtillans alloit un jour juſqu'à la rebellion, quelque injuſte où legitime qu'en fût la cauſe; non ſeulement les Arragonnois ſeroient trop foibles pour les dompter, mais de plus rien d'humain ne paroiſſoit capable d'empêcher les Arragonnois de les imiter dans leur ſoûlevement; & pour lors l'Eſpagne ſeroit entierement perduë pour ſa Majeſté, ſans qu'il reſtât aucune eſperance de la recouvrer.

L'avis de Ximenez fut exactement ſuivi dans ces deux articles; mais encore que le Roy Catholique eut pour luy tant de déference, il étoit bien difficile que les Eſpagnols qui s'attendoient de le voir expirer à tous momens, la conſervaſſent auſſi entiere qu'elle avoit été juſques là. Antoine de Rojas Evêque de Grenade Preſident du Conſeil de Caſtille avoit pour

Ximenez la jalouſie qui n'eſt que trop ordinaire à ceux qui n'ayant que le ſecond lieu dans une Compagnie celebre, croyent pourtant meriter le premier. Il s'eſtimoit pour le moins autant qu'il eſtimoit Ximenez ; & s'étoit imaginé que ſi ce Cardinal fût mort avant l'arrivée du Roy Catholique en Eſpagne, il luy eut ſuccedé en la Regence. Il s'étoit auſſi piqué de ce que Ximenez avoit fait diverſes affaires importantes ſans luy en rien communiquer, & comme la mort de Ximenez luy eut ôté le moyen de s'en reſſentir, il ne la voulut pas entendre. Il ſe prevalût de la conjoncture qu'il jugeoit la plus propre pour offenſer Ximenez ; & prit l'occaſion que le Regent n'avoit pû aſſiſter au Conſeil pour remontrer à la Compagnie, que puiſqu'elle avoit l'authorité Royale entre les mains, elle devoit aller au plûtôt au devant du Roy Catholique pour luy en demander la confirmation ; qu'il importoit peu que Ximenez fut ou ne fut pas à ſa teſte lorſqu'elle s'acquiteroit de ce premier devoir, puiſqu'auſſi bien ſa Regence étoit expirée

par l'arrivée du Roy en Eſpagne, ou du moins tellement diminuée, qu'on ne devoit plus la conſiderer que par bien-ſéance: que la maladie de Ximenez luy fourniſſoit une excuſe valable pour ſe diſpenſer autant qu'il luy plairoit de rendre en perſonne ſes devoirs à ſa Majeſté : mais qu'il n'en alloit pas de même du Conſeil, qui devoit toûjours être en action, & perdoit autant de ſon luſtre, qu'il demeuroit éloigné de ſon Maître.

Le Preſident qui parloit ainſi n'étoit pas ſeul qui eût intereſt d'aller au plûtôt à la Cour, & les autres Conſeillers d'Etat n'étoient pas moins preſſez d'y paroître. Ils ſçavoient qu'on avoit reſolu de le reduire à la moitié afin de mettre autant de Flamands en leur place; & comme aucun d'eux en particulier n'étoit aſſuré qu'on le conſervât, ils prenoient déja tous leurs meſures pour aller ſoliciter d'être continuez dans leur commiſſion. Ainſi tous accepterent l'offre de leur Preſident, qui pour ſe rendre plus agreable ou pour donner une preuve plus authentique de ſon pouvoir, s'ingera de mener.

mener l'Infant avec le Conſeil. Mais il n'en fut pas le Maître comme il eût été, ſi Guſman eût demeuré Gouverneur de ce jeune Prince; & ce fut principalement dans cette conjoncture, que la prévoyance de Ximenez fut admirée; car le Marquis d'Aguillar qui tenoit la place de Guſman, & ſe ſentoit uniquement redevable de ſa dignité à Ximenez, répondit au Preſident que l'Infant ne partiroit que par les ordres du Roy ſon Frere ou par ceux du Cardinal. Le Preſident ne laiſſa pas de ſe mettre en chemin & de continuer ſon voyage, juſqu'à ce que Ximenez pour l'arrêter luy envoya des Lettres du Roy qui ſervoient de reglement pour l'action dont il s'agiſſoit. Sa Majeſté Catholique declaroit en termes exprés qu'elle ne vouloit voir le Conſeil, que lorſque Ximenez auroit la commodité de ſe mettre à la tête de la Compagnie. Le Preſident n'y défera pas neanmoins encore parcequ'il avoit ſon excuſe prête, en diſant que Ximenez étoit ſi malade qu'il n'avoit pû ſe faire porter au devant de Sa Majeſté; & que cependant le Conſeil de Caſtille n'avoit pas

crû qu'il fût de ſa dignité, de ſouffrir que divers Seigneurs du Païs le precedaſſent à rendre ſes devoirs au Roy. Mais Ximenez informé que le Conſeil continuoit ſon voyage dépêcha un courrier à Chievres, & ſe plaignit à luy du mépris que l'on faïſoit de ſa perſonne. Il luy manda que l'affront rejaliroit ſur le Roy : Il l'aſſura que l'arrivée de Sa Majeſté Catholique en Eſpagne étoit la ſeule cauſe de l'audace du Conſeil en general & du Preſident en particulier : Il proteſta que ſi auparavant ils euſſent eu la hardieſſe de luy deſobeïr, il les eût tous dépoſez à l'heure même comme il avoit changé les Domeſtiques de l'Infant ; & demanda qu'il luy fût permis d'achever ſa Regence avec le même aſcendant, qu'il l'avoit commencée & juſques-là continuée.

Chievres ne trouva rien que de juſte dans la Lettre de Ximenez, & fut d'avis que le Roy luy donnât en ce point toute la ſatisfaction qu'il deſiroit. Sa Majeſté Catholique envoya commander au Preſident & au Conſeil de retourner ſur leurs pas : de ſe raſ-

ſembler comme auparavant dans la ville d'Aranda proche le convent d'Aguillera où Ximenez étoit malade : de n'en point ſortir ſans un ordre nouveau ; & ſur tout de ne ſe preſenter devant elle, que lorſque Ximenez ſeroit à ſa teſte. Le Preſident & le Conſeil receurent alors une étrange mortification ; mais Ximenez au lieu de l'augmenter en leur inſultant au retour come ils apprehendoient qu'il ne le fît, la diminua autant qu'il luy fut poſſible. L'Amiral de Caſtille & d'autres Grands indignez de l'affront que le Preſident & le Conſeil luy avoient voulu faire, offrirent de l'accompagner quand il iroit ſaluer le Roy : mais Ximenez étoit trop ſage pour ſe mettre au hazard de donner de la jalouſie à ſon Maître, en ſe faiſant eſcorter à contretems par des perſonnes ſi qualifiées. Il les remercia de leur civilité ; & leur dit que comme il avoit trouvé à redire, que le Conſeil allât ſans luy baiſer les mains au Roy, les Conſeillers d'Etat de Sa Majeſté auroient raiſon de ſe formaliſer s'il y alloit ſans eux. Il ſe prepara donc pour partir avec le Conſeil

au premier ordre ; & comme il ſe ſentoit proche de ſa fin, il n'eût jamais crû que ſa faveur eût moins duré que ſa vie. Cependant il ne l'éprouva que trop ; & comme c'eſt icy l'endroit où les Ecrivains d'Eſpagne ſe déchaînent le plus contre Chievres, il eſt important d'examiner quelle part il eut dans la diſgrace de Ximenez.

Il eſt conſtant que ce Cardinal, ſoit qu'il eût une inclination particuliere pour ſes compatriotes, ou qu'il les eſtimât incapables de ſouffrir que les Etrangers euſſent de l'authorité dans l'Eſpagne, avoit écrit plus d'une fois au Roy Catholique qu'il ne menât point du tout de Flamands, ou qu'il en menât ſi peu qu'ils ne puſſent donner de l'ombrage. Sa Majeſté qui ne celoit rien à Chievres luy avoit communiqué les Lettres de Ximenez, & Chievres ne s'en étoit pas ſcandaliſé d'abord, parce qu'il n'avoit pas crû qu'elles le regardaſſent ; ſoit qu'il ſe fondât ſur l'alternative qui y étoit contenuë, dans les termes, *que ſa Majeſté ne menât point de Flamands ou qu'elle n'en menât que peu*, & qu'il crût que

cette alternative devoit être entendue de luy d'autant plus vray ſemblablement que les Eſpagnols n'avoient pas lieu de trouver étrange que leur Roy fût accompagné par celuy qui avoit été ſon Gouverneur, ſuppoſé qu'il le deût être par un homme qui ne fût point Eſpagnol; ou qu'il ſe fiât entierement à l'amitié que Ximenez luy avoit témoignée & aux bons offices qu'il luy avoit rendus. Mais il changea de ſentiment lorſqu'il apprit que Ximenez n'avoit pû ſouffrir que ſa Majeſt avant que de partir de Bruxelles y eût choiſi le Conſeil dont elle devoit ſe ſervir en Eſpagne, & nommé tous les Miniſtres qu'elle y devoit avoir. Ce n'eſt pas qu'il ne fût entré beaucoup d'Epagnols dans ce choix: Mais outre qu'il y avoit plus de Flamands que d'Eſpagnols; on y avoit encore introduit des Alemans qui n'étoient pas plus agreables aux Eſpagnols que les Flamands.

Le Roy Catholique en avoit uſé de même à l'égard des principales Charges de Caſtille & d'Arragon qui n'étoient pas hereditaires; ce qui avoit

été d'autant moins ſupportable à Ximenez, qu'il avoit été toute ſa vie extraordinairement jaloux de la grandeur de ſa Nation. Il trouva le mal ſi grand, qu'il n'y eût plus ſelon luy d'autre emede que d'ôter generalement à tous les étrangers les places dans le Conſeil & les Charges de Monarchie d'Eſpagne, & de ne leur laiſſer que celles qui regardoient le Roy Catholique en qualité d'Archiduc des Païs-bas. Il n'y avoit pas d'apparence d'excepter Chievres de ce reglement, puis qu'il avoit été pourveu le premier, & qu'il poſſedoit actuellement les deux plus belles Charges de la Maiſon Royale, qui étoient celles de Grand Maître, & de Comtadot Major qui revient à celle de Sur-Intendant des Finances; & que par conſequent ſi l'on commençoit par luy la reformation, les autres Officiers n'auroient pas lieu de trouver étrange qu'on la continuât par eux : au lieu que ſi l'on avoit égard à ſon merite & à ſes ſervices dans une conjoncture ſi delicate, les autres ne manqueroient pas auſſi de pretendre que l'on eût égard aux leurs.

Ainſi Ximenez ne voyant point de milieu entre ces extremitez, ſe mit à ſolliciter le Roy Catholique qu'il renvoyât en Flandres tous les Etrangers qui l'avoient accompagné, ſans exception. Il étoit le plus ardent des hommes à l'execution de ce qu'il entreprenoit ; & dés qu'il eut expliqué ſa penſée à ſon Maître, il luy en écrivit ſi ſouvent qu'il ſe rendit importun. Chievres qui Ximenez vouloit perdre, & qui ne pouvoit ſe maintenir qu'en perdant Ximenez, profita de l'occaſion qu'il luy fourniſſoit de le pouſſer à ſon tour. Il remontra au Roy Catholique que la violence de Ximenez étoit arrivée à un tel excez, qu'il y alloit de ſa Majeſté Royale de l'arreſter: qu'il avoit été bon de permettre à ce Cardinal d'agir à ſa mode pendant qu'il n'y avoit point eu de Roy en Eſpagne, parce qu'il faloit alors confier l'autorité ſouveraine à quelqu'un, & que d'ailleurs il ne s'étoit point trouvé d'Eſpagnol entre les mains de qui elle courût moins de riſque : mais que preſentement, ſi l'on agiſſoit encore par ſes conſeils, on accoûtumeroit ſes

compatriotes à ne plus reconnoître d'autre Roy que luy : Qu'il n'y avoit point d'exemple dans l'Hiſtoire qu'un Souverain eût été contraint de changer ſon Conſeil & ſa Maiſon lors qu'il avoit ſuccedé à de nouveaux Etats ; & que ſi Sa Majeſté s'aſſujettiſſoit à une Loy ſi dure, elle ſeroit de pire condition que les particuliers qui prennent pour domeſtiques ceux qu'ils aiment, & conſultent ceux qu'ils eſtiment ſans diſtinction & ſans reſerve : Qu'il falloit de bonne heure témoigner aux Eſpagnols que c'étoit à eux de ſe ſoûmettre à la volonté de leur Roy, & non pas à leur Roy de recevoir la loy d'eux ; & que la voye la plus courte & la plus aiſée pour en venir à bout, étoit de commencer par Ximenez.

Le Roy Catholique avoit une tendreſſe particuliere pour ceux de ſon Pais ; & quoy qu'il apportât toutes les précautions poſſibles pour la cacher, ceux qui le voyoient ſouvent croyoient qu'elle n'étoit pas moindre que celle de Ximenez pour les Eſpagnols. Il n'étoit pas encore prévenu de la maxime de la Reyne Iſabelle ſon

ayeule, que les Rois ne devoient point être touchez des ſentimens que la nature inſpire. Perſonne ne luy avoit propoſé de choiſir ſon Conſeil, & d'augmenter le nombre de ſes domeſtiques aprés la mort de ſon ayeul. Il s'y étoit porté de luy-même ; & l'évenement juſtifia que ç'avoit été avec plus de prudence, que ſon âge ne ſembloit permettre. Cependant il eût paſſé pour imprudent s'il eût depoſé & renvoyé dans les Païs bas tant d'hommes de merite, dont il n'attendoit pas de moindres ſervices que ſes Ancêtres maternels en avoient tiré des Eſpagnols. Sa reputation en eût été ſi flétrie à ſon entrée dans le monde, qu'il eût eu bien de la peine à la rétablir ; & neanmoins il luy étoit abſolument neceſſaire qu'elle fût ſans tache, dans le deſſein qu'il avoit déja de prendre de juſtes meſures pour ſucceder à ſon Ayeul paternel à l'Empire.

Ainſi les réponſes qu'il fit à Ximenez ne furent pas cathegoriques ; & ce Cardinal perſuadé que ſon éloquence emporteroit ce que ſes Lettres n'avoient pû obtenir, preſſa le Roy de

luy permettre de l'aller trouver au plutôt, & de luy accorder des audiences longues & ſecrettes dans leſquelles il pût informer Sa Majeſté Catholique de pluſieurs choſes, qu'elle n'apprendroit au vray que par ſa bouche. Mais on luy répondit que ſa ſanté étoit trop precieuſe à l'Etat pour ne la pas menager, & qu'on n'avoit garde de l'expoſer à un long voyage dont elle ſeroit trop incommodée. Que la Cour s'approcheroit bien-tôt du Monaſtere où il étoit; & qu'alors le Roy Catholique ne manqueroit ny de le voir ny de conferer avec luy auſſi long-tems qu'il le jugeroit à propos, ny de profiter de ſes bons avis.

Ximenez reconnut bien alors que l'on éludoit ſa requête, mais il en fut encore mieux perſuadé lors qu'il apprit que Sa Majeſté Catholique avoit reſolu d'aſſembler les Etats de Caſtille ſans luy en demander conſeil. Il comprit qu'on ne l'auroit pas negligé de la ſorte dans une affaire de telle importance s'il n'eût été diſgracié; & neanmoins la faute que l'on alloit commettre luy parut de telle importance,

qu'il crut devoir faire un effort pour la prevenir. Il écrivit, non pas à Chievres de la main duquel il ſuppoſa que venoit le coup, mais directement au Roy pour luy remontrer qu'il étoit encore plus neceſſaire en Eſpagne qu'ailleurs, que la premiere entrevûë du Souverain & des Sujets ſe fit d'un côté avec beaucoup de tendreſſe, & de l'autre avec beaucoup de ſoûmiſſion; & que l'on avoit de tout tems obſervé dans tout le Païs, & ſur tout dans la Caſtille, que les Regnes y avoient toûjours continué & fini de la même maniere qu'ils avoient commencé: que cependant les Caſtillans n'etoient pas alors aſſez calmes pour être aſſemblez impunément; & qu'il étoit d'autant plus dangereux de leur accorder la convocation des Etats, qu'ils la demandoient avec plus d'inſtance: qu'ils pretendoient rentrer dans la même liberté qu'ils avoient euë avant le Regne de Ferdinand & d'Iſabelle, & qu'ils en avoient dreſſé les articles: qu'ils preſſeroient Sa Majeſté Catholique de les ſigner immediatement aprés l'ouverture des Etats; &

que ſi Elle les ſignoit, tout le travail de ſon Ayeul, de ſon Ayeule, & de la Regence, ſeroit abſolument perdu : ſi Elle refuſoit de ſigner, Elle s'engageroit dans une guerre civile.

Ximenez ajoûtoit que le ſeul expedient qu'il y avoit a prendre, étoit de regner d'abord abſolument : de n'accorder point aux Eſpagnols la convocation des Etats ; & de les accoûtumer tellement au joug durant les premieres années du Regne de ſa Majeſté Catholique, qu'ils n'euſſent plus lieu de le trouver étrange lorſqu'ils auroient occaſion de s'en plaindre. On n'a pas ſçû par quelle voie Ximenez étoit informé de la diſpoſition des Caſtillans, mais il ne parût que trop dans la ſuite qu'il avoit dit vrai. On luy ajoûta neanmoins peu de foy parceque l'on s'imagina qu'il n'avoit écrit que par interêt ; & qu'il ne tâchoit d'éloigner la tenuë des Etats, que parcequ'il prévoyoit que quoique l'on fit pour diminuer ſon autorité, il luy en reſteroit beaucoup juſque là, le Roy ne pouvant terminer ſans luy les affaires de conſequence commencées du-

rant la Regence : au lieu qu'il ne ſeroit plus neceſſaire à ſa Majeſté Catholique, aprés qu'il luy auroit rendu compte de ſon adminiſtration dans les Etats.

On perſiſta donc dans la reſolution de les convoquer ; & Ximenez n'en ayant pû differer l'execution, travailla pour obtenir que l'on choisît au moins un lieu qui luy fût commode : Il ne propoſa pas luy même ſa Ville Metropolitaine de Tolede, mais il fit que les Bourgeois de cette Ville allerent repreſenter au Roy Catholique qu'ils étoient dans une poſſeſſion preſque continuelle d'avoir les Etats, & demanderent qu'on leur continuât cette grace. Mais on n'avoit garde de les convoquer dans un lieu où Ximenez étoit trop puiſſant ; & l'on apprehendoit que les Grands qui n'étoient pas trop bien reconciliez avec luy, ne le trouvaſſent mauvais. Et de fait, on choſit la Ville de Vailladolid ; & Ximenez ne l'eût pas plûtôt ſçeu, qu'il y envoya retenir pour ſoy le logis du Docteur Bernardin, commode pour un malade en ce qu'il étoit éloigné du

bruit, & pourtant aſſez prés de la Salle où ſe tiendroit l'aſſemblée : mais Terremonde Gentil homme de Flandres pourveu de la Charge de grand Maréchal de la Cour, ne laiſſa pas de le marquer pour un autre ; & afin que le Cardinal eût moins de pretexte de s'enplaindre, on deſtina ce logement pour la Reine Germaine.

Ximenez perſuadé que puiſqu'il avoit retenu le logis il y alloit de ſon honneur de le conſerver, écrivit au Roy pour ſe plaindre de la dureté de Terremonde, & envoya un Gentilhomme à la Reine Germaine pour la prier d'avoir égard à ſon indiſpoſition. Le Roy luy fit juſtice ; & la Reine luy manda civilement qu'elle logeroit plûtôt à la belle étoile, que de le déloger. La Maiſon luy fut donc laiſſée, mais Terremonde luy fit une ſeconde ſupercherie moins ſupportable que la premiere. Il marqua pour le train de Ximenez un logis dans un bourg aſſez éloigné de Vailladolid, pour empêcher qu'il n'eût avec ſes Domeſtiques toute la communication neceſſaire à un malade ; & Ximenez

averty qu'on luy avoit fait ce dernier affront à la ſollicitation du Duc d'Alve, en fut d'autant moins en état de le diſſimuler. La patience luy échapa, & on luy oüit dire en ſoûpirant, *qu'il n'avoit jamais été traité de même à la Cour lors qu'il l'avoit ſuivie en qualité de ſimple Confeſſeur de la Reine Iſabelle, ni même quand il s'étoit trouvé dans la diſgrace du Roy Ferdinand.* Qu'il avoit plus d'une fois aſſiſté aux Etats dans ces deux conjonctures ; & qu'on luy avoit laiſſé toûjours ſon train auprés de luy, quoique la Cour des Rois Catholiques fût alors plus groſſe que n'étoit celle de leur Petit-Fils, & qu'ils euſſent plus de troupes de Cavalerie & d'Infanterie pour leur Garde que luy : Que ce n'étoit pas là une recompenſe proportionnée a l'importance de ſes ſervices ; & qu'il falloit bien que l'on eût ajoûté à la calomnie plus de foy qu'elle ne meritoit, puis qu'on le traitoit ſi mal.

Il n'eſt rien de plus dangereux aux diſgraciez que de ſe plaindre, parce que ceux qui les ont ſupplantez

envenîment ordinairement cette ſorte de plainte. Il y a de l'apparence que l'on uſa de même à l'égard de Ximenez, puiſque le recit déſavantageux que l'on en fit au Roy Catholique attira à ce Cardinal la terrible Lettre qui acheva de le tuer : mais rien de poſitif ne perſuade que ce fut plûtôt Chievres que le Cardinal de Tortoſe, le Chancelier Sauvage, le Grand Eſcuyer Lanoy, le Referendaire Gattinara, & les autres principaux Courtiſans de ſa Majeſté, qui ſçachant que Ximenez ne leur en vouloit pas moins qu'à Chievres ; & ne ſe ſentant pas ſi forts que luy pour ſe maintenir, avoient auſſi plus d'intereſt de prevenir le renvoy dont ils étoient menacez par la diſgrace de celuy qui le demandoit.

Quoy qu'il en ſoit on prit occaſion des paroles que l'on vient de rapporter échapées à Ximenez, pour remontrer au Roy Catholique que ce Cardinal étoit un homme d'autant plus à craindre qu'il ne revenoit jamais de ſes preventions ; & qu'ayant une fois

deſaprouvé

déſaprouvé la convocation des Etats de Caſtille, il tâcheroit s'il y aſſiſtoit de juſtifier que ſa prévoyance n'avoit pas été vaine, & feroit par conſequent en ſorte qu'ils ne ſe terminaſſent pas à l'avantage de ſa Majeſté. On reſolut là-deſſus d'empêcher qu'il ne s'y trouvât; & le Roy Catholique approchant du lieu où il étoit, luy écrivit une lettre qui ne finiſſoit pas de même qu'elle commençoit. Sa Majeſté aprés avoir témoigné qu'elle deſiroit le voir à Moyados pour conferer avec luy, & pour recevoir ſes inſtructions & ſes conſeils ſur la maniere dont elle devoit regner en Eſpagne, ajoûtoit qu'elle vouloit auſſi le décharger entierement du poids des affaires, & le renvoyer immediatement aprés à ſon Egliſe de Tolede où il acheveroit ſes jours avec d'autant plus de tranquilité. Que les ſervices qu'il avoit rendus à l'Epagne étoient ſi conſiderables, qu'il n'y avoit que Dieu qui pût l'en recompenſer. Que ſa Majeſté Catholique s'en ſouviendroit toute ſa vie, & l'honoreroit comme ſon Pere.

La pilulle pour être dorée n'en étoit pas moins amere, & par malheur pour Ximenez la fiévre l'avoit repris le jour precedent. Il ne luy étoit jamais entré dans l'imagination que l'on usât à ſon égard d'une telle ingratitude ; & pour comble d'affliction il reconnut que la lettre étoit de la façon de Mota qu'il avoit deſtiné pour ſon Succeſſeur à l'Archevêché de Tolede, quoique le Roy Catholique eût ſigné la Lettre, & quelle fût écrite en ſon nom. Il ſe forma de ces quatre circonſtances une conjoncture qui l'emporta dans l'eſprit de Ximenez ſur tout ce que ſon experience & ſa raiſon luy purent oppoſer ; & ſon mal en redoubla de ſorte, qu'il mourut quatre ou cinq heures aprés, le neuviéme Decembre mil cinq cens dix-ſept. Ses ennemis avoüerent auſſi-bien que ces amis qu'il étoit le plus celebre Miniſtre d'Etat de l'Europe, pour avoir en vingt-deux mois ſeulement que dura ſon adminiſtration ſoûmis à une entiere obeïſſance la haute Nobleſſe d'Eſpagne: appaiſé les tumultes d'Andalou-

ſie : ôté l'eſperance à Jean d'Albret de recouvrer la Navarre : puny hautement la rebellion des Malaguins : trouvé le ſecret de tenir dans la Caſtille & l'Arragon des Troupes preſtes ſans qu'il en coûtât rien au Roy, ni à l'Etat : nettoyé les côtes d'Eſpagne : aſſiegé Alger avec des forces capables de le prendre ſi elles euſſent été bien conduites : deffendu Bugie, Melille, & le Pegnon de Velez contre les furieuſes attaques de l'Aîné Barberouſſe : conſervé la forteresſe d'Arſille à la Couronne de Portugal, & payé les dettes immenſes de Ferdinand & d'Iſabelle, ſans avoir mis aucune impoſition ſur le Peuple.

L'Archevêque de Sarragoce Oncle naturel du Roy Catholique qui avoit pretendu, comme on a veu cy-deſſus à l'Archevêché de Tolede durant la vie de Ximenez, & par conſequent avoit été l'occaſion de ſa premiere diſgrace, s'imagina que le Benefice ne luy ſeroit pas refuſé dans la conjoncture qu'il venoit de vaquer. Il le courut; mais ſa diligence fut prevenuë par le Marquis de Villena & par quelques au-

tres Grands d'Eſpagne, qui voulant acquerir l'amitié de Chievres demanderent l'Archevêché pour Guillaume de Croy ſon neveu & ſon Filleul, qu'il aimoit beaucoup plus que ſes autres parens. Le Roy Catholique avant que de partir de Flandres luy avoit procuré, quoy qu'il n'eût que dix-neuf ans, l'Evêché de Cambray, & donné pluſieurs autres Benefices; & ſa Majeſté depuis ſon arrivée en Eſpagne avoit dépêché un Courier en Cour de Rome pour prier le Pape de luy donner un Chapeau de Cardinal, qui luy fut accordé à la promotion ſuivante. Ainſi l'on ne pouvoit luy ſouhaiter d'établiſſement plus avantageux en Eſpagne que celuy de la premiere Dignité Eccleſiaſtique du Païs, & ce fut là le motif des Grands qui parlerent en ſa faveur. Le Roy Catholique qui ne vouloit pas que les Eſpagnols euſſent occaſion de le ſoupçonner d'ingratitude, & ne prevoyoit pas la haine qu'il alloit attirer à Chievres, donna de bonne grace le Benefice dans le Chaſteau de Tordeſillas, où le déſir de voir ſa Mere l'avoit porté. Il y étoit

preſque ſeul, & n'y vouloit voir perſonne parce que la nature luy ſuggeroit de cacher autant qu'il pourroit les extravagances d'une Princeſſe, dont il tenoit la vie & les Couronnes : Cependant ce fût là que vint ſon Oncle, impatient & perſuadé qu'il ne ſeroit jamais aſſez tôt Primat de l'Eſpagne en general, comme il l'étoit déja de l'Arragon en particulier à cauſe de l'Archevêché de Sarragoce. Mais on luy refuſa l'entrée de Tordeſillas avec la même ſeverité, dont on uſoit à l'égard de tous ceux que le Roy Catholique n'y avoit pas menez ; & on luy dit auſſi bien qu'aux autres, d'aller attendre ſa Majeſté à Vailladolid où ſe devoit faire en peu de jours l'ouverture des Etats.

Il s'en plaignit hautement, & pretendit que ſa naiſſance luy devoit avoir merité quelque preference en ce point. Il obeït pourtant, & prit le chemin de Vailladolid ; & ſa Majeſté n'y fut pas plûtôt arrivée, qu'il luy demanda l'Archevêché de Tolede. Elle repondit qu'elle l'avoit donné à l'Evêque de Cambray ; & que le brevet en avoit été

expedié à Tordesillas, où les Grands de Castille avoient sollicité pour cet Evêque. Le dépit dont l'Archevêque de Sarrogoce fut saisi en entendant cette repartie, luy fit naître deux pensées également fausses : l'une que Chievres voulant procurer à son neveu le même ascendant sur le Clergé d'Espagne, qu'il avoit luy-même à la Cour ; & n'osant le faire directement parce que son ambition eût été trop visible, avoit employé pour cela le Marquis de Villena, & les autres Grands qui s'étoient trouvez auprés du Roy : l'autre que l'entrée dans le Château de Tordesillas ne luy avoit été refusée que par l'intrigue de Chievres, qui avoit besoin de tout le tems que le Roy Catholique y avoit passé pour disposer Sa Majesté à nommer son neveu à l'Archevêché ; & qui prevoyoit que la presence de l'Archevêque de Sarragoce eût suffi pour rompre toutes ses mesures, s'il eût paru à la Cour avant l'expedition du brevet.

On se figure aisément ce qui favorise la vengeance que l'on se propose ;

& l'oncle du Roy fut ſi conſolé dans ſon malheur de trouver à qui s'en prendre, qu'il ne ſe mit point autremẽt en peine d'examiner ſi ce qu'il croyoit étoit bien ou mal fondé. Il prit congé du Roy Catholique immediatement aprés avoir été refuſé; & ſortit le même jour de Vailladolid ſous pretexte qu'il n'y pouvoit demeurer plus long-tems avec honneur, puis qu'il n'avoit ny ſéance ny rang dans les Etats de Caſtille. Il retourna en poſte dans l'Arragon où ſes plaintes contre le gouvernement retentiſſoient de tous coſtez; lors que le bruit courut à Vailladolid que le neveu de Chievres étoit Archevêque de Tolede. Les Deputez des villes & des Communautez de Caſtille qui y étoient venus pour l'ouverture des Etats en furent d'autant plus ſurpris, qu'il étoit ſans exemple que le meilleur benefice du Païs eût été conferé à un étranger. Ils ſe contenterent pourtant d'exagerer d'abord leur étonnement à ceux qui vouloient bien les entendre: mais depuis comme il n'eſt point de nation qui s'embaraſſe plus de l'avenir que l'Eſpagnole, ils appre-

henderent à force de raiſonner ſur ce qui venoit d'arriver ; que les Flamands encouragez par le ſuccez de leur nouvelle Tentative, ne priſſent goût aux autres Benefices d'Eſpagne, & ne les demandaſſent à meſure qu'ils vaqueroient. La difficulté de les empêcher étoit aſſez grande, parce que d'un côté il n'y avoit point de loy qui le deffendit ; & d'un autre côté il n'y avoit pas d'apparence d'impoſer au nouveau Roy une ſujetion dont ſes Predeceſſeurs avoient été exempts.

Pour entendre ce miſtere de politique qui exerça la prudence de Chievres ſix ſemaines entieres, il faut preſuppoſer que le Royaume de Caſtille ayant d'abord été des plus petits de l'Eſpagne, n'avoit eu garde de prendre des meſures pour empêcher les Etrangers de poſſeder ſes Benefices, puiſque les Etrangers n'y alloient que pour ſervir dans les Armées en qualité de Croiſez & pour s'en retourner enſuite dans les diverſes Provinces de l'Europe d'où ils étoient ſortis, lorſque le tems durant lequel ils avoient

fait

fait vœu de combattre étoit expiré ; & s'ils s'habituoient dans le Pais ils n'y étoient plus conſiderez que comme Caſtillans, parce qu'ils y vivoient & mouroient d'ordinaire, & leurs enfans joüiſſoient ſans contredit de tous les Privileges des Caſtillans naturels. La choſe étoit demeurée en cet état lorſque la Caſtille s'étoit agrandie ; parce que ſes conquêtes avoient été faites ſur les Mores, qui s'ils avoient voulu changer de Religion, étoient devenus Caſtillans ; & s'ils avoient perſiſté dans la foy de l'Alcoran, on les avoit contraints d'aller demeurer ailleurs. Les terres qu'ils laiſſoient étoient données à des Caſtillans naturels ; & l'on ne pouvoit trouver mauvais que ceux-cy poſſedaſſent les Benefices des lieux conquis, puiſque c'étoient eux-mêmes ou leurs Anceſtres qui les avoient fondez. Enfin la diſpoſition des Benefices n'y avoit point changé lorſqu'Iſabelle avoit épouſé Ferdinand, parce que cette Reine ſe l'étoit reſervée toute entiere par ſon Contract de mariage, & ne nommoit que des Caſtillans naturels pour

les remplir. Mais aprés que Charles d'Autriche eut joint les Pais-bas à la Caſtille, il contrevint en deux manieres à l'uſage étably dans celle-cy pour les Charges & pour les Benefices. Il pourveut les Arragonnois des Magiſtratures & des biens d'Egliſe ſcituez en Caſtille, avec la même liberté qu'il donnoit reciproquement aux Caſtillans les Dignitez Eccleſiaſtiques & ſeculieres de l'Arragon, & il nomma quelquefois des Flamands aux Charges & aux Benefices de Caſtille & d'Arragon. Les Caſtillans recevoient deux prejudices de cette innovation ; l'un venoit de ce que leurs Charges & leurs Benefices ſe trouvant en plus grand nombre & de plus grand revenu que les Charges & les Benefices de l'Arragon, pour deux Caſtillans qui profitoient des biens Eccleſiaſtiques & ſeculiers ſcituez dans l'Arragon, vingt Arragonnois profitoient de ceux de Caſtille: l'autre prejudice conſiſtoit en ce que le reciproque étably entre les Caſtillans & ler Arragonnois, n'avoit lieu ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux Nations à l'égard de la Flaman-

de, puiſqu'il étoit certain que le Roy Catholique n'eut oſé nommer aucun Eſpagnol aux Charges & aux Benefices des Païs-bas; & quand il ſe fut ingeré de le faire, les dix-ſept Provinces ſe fuſſent plûtôt revoltées que de l'endurer.

Les Caſtillans qui ne cedoient point en fierté aux Flamands & les ſurpaſſoient de beaucoup en addreſſe, reſolurent de ſe maintenir auſſi bien qu'eux dans leur ancien uſage; & l'artifice qu'ils inventerent pour y parvenir, ne pouvoit être plus ingenieux. Ils s'aviſerent de confondre leurs anciennes coûtumes avec leurs Privileges; & mirent au nombre de ceux-cy, qu'aucun Etranger pour quelque clauſe ou ſous quelque pretexte que ce fût, ne tiendroit ni Magiſtrature ni Benefice dans la Caſtille. Leur prévoyance s'étendit même plus loin; & comme ils ſçavoient que les Arragonnois & les Flamands n'aſpiroient à leurs Charges & à leurs Benefices que pour convertir en argent comptant & faire paſſer dans leurs Païs les revenus immenſes qui y étoient attachez,

ils renouvellerent une de leurs anciennes loix qui défendoit ſur peine de la vie de tranſporter de l'or & de l'argent hors du Païs, ſans la participation des Etats. Ils inſererent l'une & l'autre dans les Articles que le Roy Catholique devoit jurer avant que d'etre reconnu pour Monarque de Caſtille, & luy preſenterent le tout enſemble. Il les examina avec Chievres, & celuy-ci fit incontinent remarquer à ſon Maître la fineſſe des Caſtillans. Il luy remontra qu'on pretendoit l'obliger à des conditions inconnuës à ſes Predeceſſeurs; & que s'il y donnoit les mains, les conſequences en ſeroient tres-facheuſes pour la maiſon d'Autriche en general, & en particulier pour luy qui en devoit être le Chef. Que cette Maiſon alloit à la verité former la Monarchie la plus puiſſante qu'il y eût dans la Chrêtienté depuis celle de Charlemagne; mais que cette monarchie auroit un défaut où celle de Charlemagne n'avoit point été ſujette, puiſque les Etats de la maiſon d'Autriche ſeroient trop éloignez les uns des autres pour ſe don-

nèr une mutuelle assistance dans les besoins pressans : Qu'il n'y avoit point d'autre remede à cela que de faire dans la Monarchie Espagnole à proportion ce que Dieu avoit fait dans l'ouvrage du corps humain, où les parties estoient engagées par leur propre interest à la conservation les unes des autres : Que si les Flamands & les Arragonnois étoient frustrez des Benefices & des Magistratures de la Castille, ils ne se mettroient point en devoir d'assister les Castillans contre les Turcs & contre les Mores ; comme si les Castillans ne joüissoient pas du même Privilege dans l'Arragon, ils ne s'opposeroient pas avec assez de vigueur aux François qui menaçoient de rétablir sur le Thrône de la Navarre la posterité de Jean d'Albret : Qu'il n'en alloit pas de même à l'égard des Pays-bas, qui ne pouvoient à la verité ni secourir l'Espagne ni être secourus par elle du côté de terre, la France se trouvant entre-deux : mais par mer le chemin étoit libre ; & comme les forces maritimes des Pais-bas surpassoient infiniment celles de l'Espagne, elle a-

à ne pas donner aux Etrangers les Benefices & les Charges du Païs, ni à ne pas ſouffrir que l'on tranſportât l'or & l'argent hors du Royaume. Il ajoûta qu'il n'y avoit eu lieu ni du côté des Caſtillans d'impoſer cette obligation à leurs Rois, ni du côté de leurs Rois de s'en charger; & le prouva invinciblement, parce que la Caſtille ne s'étoit ni délivrée de la tyrannie des Mores, ni érigée en Monarchie; ni agrandie aux dépens des Infideles, que par les ſecours des François, des Anglois, & des autres Nations, que les Croiſades y avoient attirées; & que bien loin que les Caſtillans les euſſent rebutez par des loix & des coûtumes qui les fruſtraſſent des Offices & des Benefices du Païs, il y avoit au contraire l'exemple fameux du Roy Alphonſe le bien aymé, qui pour empêcher Henri de Bourgogne de retourner en France luy avoit donné ſa fille & le Portugal: Que ce Prince dont la memoire étoit ſi precieuſe aux Eſpagnols, & les autres ſages Fondateurs de la Monarchie de Caſtille fuſſent allez directement contre

rant pluſieurs ſiecles, ſi les Caſtillans qui recevoient tant d'or & d'argent des autres peuples euſſent eu l'ingratitude de ne pas ſouffrir qu'il en retournât un peu dans les lieux d'où ils étoient venus.

Zumel reconnut à ce diſcours que la mine étoit éventée, & ne s'amuſa pas davantage à ſoûtenir que les articles dont il s'agiſſoit n'étoient pas nouveaux. Il donna un autre tour à l'affaire ; & ſe contenta de repreſenter à Chievres, qu'à la bien prendre ni luy ni ſon Neveu n'y avoit aucun intereſt : Qu'il y avoit long-tems que leurs Lettres de Naturalité avoient été expediées en Caſtille, & qu'ainſi ſes Charges de Grand Chambellan, de Sur-Intendant des Finances, de grand Maître de la Maiſon du Roy & de Chef du Conſeil, ne couroient aucun riſque, non plus que l'Archevêché de Tolede dont ſon Neveu étoit pourveu : Que la Caſtille devant à l'avenir être le centre de la Monarchie de la Maiſon d'Autriche, il étoit bon qu'elle eût quelque avantage ſur les autres Etats, qui ne ſeroient plus regardez

que comme des Provinces à ſon égard; & qu'elle n'en demandoit point d'autre, ſinon qu'on aſſurât aux Caſtillans naturels ſes Offices, ſes Benefices, ſon or, ſon argent, & les richeſſes qui luy pourroient arriver des Indes.

Chievres ne put ſupporter l'opinion que les Eſpagnols avoient de luy, qu'il fût capable d'agir par intereſt. Il repartit finement à Zumel qu'il ſçavoit bien, que ni ſon Neveu ni luy n'avoient en aucune maniere recherché les Lettres de Naturalité dont il parloit, & qu'on les luy avoit envoyées avant qu'il luy fût venu en penſée de les demander: Qu'il n'avoit garde de les mépriſer puiſqu'elles luy donnoient occaſion de ſervir ſon Maître en Eſpagne avec les mêmes prerogatives qu'il l'avoit ſervi en Flandres; mais qu'il ne les eſtimoit pas aſſez pour les preferer aux intereſts de Sa Majeſté Catholique, qu'on pretendoit avilir juſques au point de luy faire jurer des articles que l'on n'avoit jamais oſé preſenter aux Rois ſes Predeceſſeurs, non pas même lorſqu'ils n'étoient que

ſimples Rois de Caſtille : Que s'il en étoit cru le Roy Catholique leur montreroit qu'il étoit le plus puiſſant Monarque de l'Europe ; & que s'il avoit bien pû juſques-là ſe paſſer d'eux, il pourroit à l'avenir les ranger à leur devoir.

Zumel convaincu par une replique ſi ferme qu'il avoit pouſſé Chievres trop loin, eſſaya de le ramener en le priant de chercher un expedient qui d'un côté ne rebutât pas entierement les Caſtillans, & d'un autre côté n'engageât pas trop le Roy Catholique ; & Chievres apres y avoir bien penſé, en propoſa un qui fût accepté. Il conſiſtoit en ce que les Etats de Caſtille preſenteroient à la verité au Roy des articles à ſigner où ſeroient les deux dont il s'agiſſoit, mais que ſa Majeſté Catholique jureroit ſeulement en general de les obſerver en la maniere que ſes Predeceſſeurs y avoient été obligez. Le ſerment fut preſté de part & d'autre avec ce temperament, & Chievres n'eut pas plûtôt vû licentier les Etats le ſept de Février mil cinq cens dix-huit, qu'il avertit le Roy

que la conjoncture étoit venuë d'envoyer l'Infant Ferdinand ſon Frere unique dans les Pais-bas, & de-là dans l'Allemagne ; & que s'il differoit davantage il luy ſeroit beaucoup plus difficile d'être reconnu Roy par les Arragonnois, l'humeur de ces peuples étant d'avoir beaucoup d'égards pour les Princes de la Maiſon Royale lorſqu'ils étoient preſens, & de les oublier facilement auſſi-tôt qu'ils étoient abſens. La Flotte pour le tranſport étoit prête ; & le Roy Catholique aprés avoir viſité l'Infant à Aranda & l'avoir tenu quelque tems à ſa Cour, luy dit qu'il étoit abſolument neceſſaire pour la grandeur de leur Maiſon qu'il allât auprés de l'Empereur leur Ayeul, qui ſelon l'avis des Medecins n'avoit au plus qu'une année à vivre : Que la preſence de ſa Majeſté Catholique étoit au moins neceſſaire en Eſpagne pour deux ou trois ans; & que ſi ni l'un ni l'autre des Petits Fils de ſa Majeſté Impériale ne ſe trouvoit à ſa mort, il étoit à craindre que le Allemans ne choiſiſſent ni l'un ni l'autre pour luy ſucceder ; & ſi la

Maiſon d'Autriche perdoit l'Empire, elle ne conſerveroit pas long-tems ſes Provinces hereditaires : Qu'il étoit d'ailleurs plus à propos ſans compaiſon, que l'Infant fut alors en Allemagne que le Roy Catholique : puiſque ſa Majeſté étant reſoluë de luy donner ces Provinces en partage, les Electeurs qui le regarderoient comme Prince d'Allemagne le prefereroient à elle, qui n'ayant plus rien chez eux ſeroit étrangere à leur égard, & leur donneroit de la jalouſie à cauſe de ſa trop grande puiſſance.

L'Infant n'écouta pas ce diſcours avec toute la ſoûmiſſion que les Hiſtoriens d'Eſpagne luy attribuent. Il ſe plaignit de l'inhumanité dont on uſoit à ſon égard : Il ſoûtint qu'elle approchoit de celle des Empereurs Ottomans pour leurs Cadets : Il reprocha à ſon Aîné qu'apres luy avoir ôté les Couronnes d'Eſpagne, il luy vouloit encore ôter la ſeule conſolation qui luy pouvoit reſter, qui étoit l'eſperance de luy ſucceder un jour : Il luy témoigna du mépris pour

le partage dont on luy parloit : il exagera le peu de proportion, ou pour mieux dire l'énorme difference qu'il y avoit entre le lot des Provinces hereditaires, & le lot de l'Eſpagne & des Pais-bas : Il proteſta contre la violence qui luy étoit faite, & menaça de s'en reſſentir à la premiere occaſion : mais toute la conſideration que l'on eut pour luy, fut de luy laiſſer impunement décharger ſon cœur. On ne luy fit point d'autre replique ſinon qu'il falloit obeïr ; & que s'il attendoit qu'on le mît par force hors de l'Eſpagne, il s'expoſeroit au danger, de n'avoir ni les Provinces hereditaires, ni aucune autre choſe pour partage.

Il n'eſt point de gens, qui conçoivent plus d'horreur pour la pauvreté que ceux qui s'étant veus ſur le point de poſſeder des biens immenſes, en ont été fruſtrez par des accidens impreveus ; parce que leur imagination bleſſée ne manque pas de leur repreſenter qu'il n'y a pas ſi loin de l'état où ils ſe trouvent à la miſere, qu'il y en

avoit de l'abondance où ils étoient appellez à la mediocrité où ils ſont reduits. L'Infant s'étoit vû devant quatorze ans à la veille d'être Roy d'Eſpagne : Il étoit décheu d'une eſperance ſi bien fondée par la ſeule ſupercherie de deux ou trois Miniſtres d'Etat du Roy Catholique ſon Ayeul : on luy offroit en recompenſe les Provinces hereditaires, & on luy faiſoit eſperer la Princeſſe de Hongrie. L'établiſſement étoit fort inferieur à celuy dont on l'avoit ſi long-tems flatté; mais enfin il valoit mieux l'avoir tel qu'il étoit, que de n'en avoir point du tout ; & ce fut dans cette ſeule vûë que l'Infant ſe ſoumit enfin à la volonté de ſon Frere aîné, de maniere qu'il ne parut rien au dehors de la contrainte où il étoit au dedans.

Comme les Domeſtiques Eſpagnols qu'il eût mené en Allemagne n'y euſſent pas été bien receus, & qu'ils ne ſe fuſſent pas aiſément accommodez aux mœurs du Pais, il fut obligé de ſouffrir que l'on fit un ſecond changement dans ſa maiſon, *Dans le voyage de l'Infant.*

& que l'on n'y mît que des Flamands & des Allemans. Le Comte de Buce proche parent de Chievres y eut la principale charge, & les autres ne furent accordées qu'à ceux qu'il en jugea dignes. L'Infant fut pouſſé par un vent favorable vers les côtes de Flandres, où il ne fit que peu de ſejour. Il paſſa bientôt de là à la Cour Imperiale, où l'on verra dans la ſuite de cet ouvrage qu'il luy arriva la même avanture qui luy étoit arrivée en Eſpagne.

Leonor d'Autriche ſa Sœur aînée étoit déja nubile, & le Roy Catholique qui l'avoit menée avec luy des les Pais-bas, penſoit à la marier. Elle étoit belle, & elle porteroit dans la Maiſon où elle entreroit l'eſperance de ſucceder à tous les Etats de la Monarchie Eſpagnole au deffaut de ſes deux Freres. Marguerite d'Autriche ſa Tante avoit pris ſoin de l'élever, & luy avoit inſpiré de ſi bonne heure les ſentimens de ſe ſacrifier pour les intereſts de ſa Maiſon qu'elle ne les quita qu'avec la vie. Le Roy Catholique ſon

ſon Frere aîné n'avoit point d'argent comptant à luy donner : mais elle ne laiſſoit pas d'avoir dans une même famille deux Amans dignes d'elle, qui offroient de la prendre ſans inquieter ſon frere pour ſa dot. On a veu cy-deſſus que Manuel Roy de Portugal avoit épouſé en premieres Nôces la veuve de ſon Neveu, Sœur aînée de la Mere du Roy Catholique dont il avoit eu un fils, qui s'il eût vécu eût fruſtré le Roy Catholique des ſucceſſions de Caſtille & d'Arragon. Mais la Mere étoit morte dans ſa premiere couche; & l'Infant ne luy ayant pas ſurvécu deux ans, Manuel avoit épouſé en ſecondes Nôces la Sœur de ſa premiere femme puiſnée de la mere du Roy Catholique dont il avoit eu cinq Fils & quatre Filles. Celle-cy l'avoit encore laiſſé veuf à l'âge de quarante-neuf ans ; & comme il n'étoit pas d'humeur à paſſer le reſte de ſa vie dans le Celibat, il rechercha en troiſiémes Nôces la Sœur aînée du Roy Catholique Niéce de ces deux premieres Femmes : mais il eut pour Rival ſon fils Aîné Jean Infant de

Portugal qui pretendoit à l'Infante Leonor avec d'autant plus de fondement, qu'il étoit de même âge qu'elle. Ainſi le Roy Catholique eût à choiſir entre le Pere & le Fils ; & Chievres le détermina en faveur du Pere en luy remontrant que s'il prenoit pour beau-frere l'Infant de Portugal, il n'en tireroit aucun ſecours dans la conjoncture qu'il en auroit beſoin pour briguer l'Empire ; la coûtume de Portugal étant que les Fils aînez des Rois n'avoient pour leur nourriture & pour leur entretien que la table & une legere penſion de leurs Peres, juſqu'à ce que l'ordre de la nature & la loy d'Etat les apellaſſent à la Couronne : Qu'ils mangeoient cependant avec leurs Peres : que les Domeſtiques qu'ils n'avoient qu'en tres-petit nombre étoient de même nourris & payez avec ceux des Rois ; & qu'ils ne recevoient pour leurs habits & pour leur menus plaiſirs qu'environ mille écus par mois : au lieu que Manuel étant le Souverain de l'Europe qui avoit le plus d'argent, & s'étant laiſſé gouverner par ces deux premieres fem-

mes, il ne donneroit pas moins d'empire ſur ſoy à la troiſiéme, & n'auroit pas le pouvoir de la refuſer lorſqu'elle le prieroit de préter au Roy ſon Frere les ſommes immenſes dont il auroit beſoin, pour diſpoſer des moins ſcrupuleux Electeurs à luy donner leurs ſuffrages.

Le Roy Catholique perſuadé par ce raiſonnement donna charge à Chievres de perſuader l'Infante ſa Sœur à preferer le Pere au Fils, & Chievres pour achever ce qu'il avoit commencé, n'eut qu'à prendre l'Infante par ſon foible, qui étoit l'ambition. Il luy repreſenta que Manuel qui avoit toûjours paſſé pour le plus beau Monarque de ſon ſiecle, n'avoit encore rien perdu de ce qu'il avoit eu de charmant en ſa perſonne : qu'il y avoit peu d'hommes à ſon âge qui l'égalaſſent en vigueur : qu'il avoit toutes les marques de vivre long-temps, & que par conſequent le Prince de Portugal attendroit trop à regner : que la Princeſſe qui l'épouſeroit courroit riſque de n'être jamais Reine ; au lieu que celle qui épouſeroit ſon Pere, ſe-

Entre le Portraits de Portugal.

roit assurée de l'être dés le premier jour.

L'Infante Leonor étoit dans un âge où les Filles ne se prennent que par ce qui brille à leurs yeux : Elle ne consideroit que les dehors de la Royauté. Elle en étoit charmée, & il luy sembloit qu'elle ne seroit jamais assez-tôt Reine. Ainsi elle tomba volontairement dans le piege que Chievres luy tendoit, & consentit d'épouser Manuel. On ne la laissa pas long-tems dans cette inclination sans la satisfaire de crainte qu'elle ne changeât; & on la couronna dés le jour qu'elle fut mariée par Procureur, quoique ce fût encore la coûtume d'attendre en de semblables ceremonies que les Nôces se fissent en effet.

Le Roy Catholique ainsi déchargé de son Frere & de sa Sœur aînée alla plus gayement en Arragon, où il reconnut de nouveau l'utilité du Conseil que Chievres luy avoit donné de tirer au plûtôt & en toute maniere l'Infant Ferdinand hors de l'Espagne. Les Etats du Pays assemblez à Sarragosse dans le Palais de l'Archevêque

firent plus de difficulté de reconnoître le Roy Catholique pour leur Roy du vivant de la Reine sa Mere, que n'avoient fait les Etats de Castille. Ils demanderent premierement qu'il leur fût permis de prêter serment en même tems à l'Infant Ferdinand en qualité d'heritier presomptif de leur Monarchie; & on les refusa avec d'autant plus d'obstination que l'on voyoit qu'ils cherchoient par là un pretexte de se revolter quand il leur plairoit, en se dispensant d'executer dans la suite les Ordres tant soit peu incommodes que le Roy Catholique leur envoyeroit, par la seule raison qu'il y manqueroit l'attache de l'Infant.

Les Etats solliciterent cet Article avec une ardeur qui fit assez connoître qu'ils ne se fussent jamais relâchez, si le jeune Prince eût encore été en Espagne: & de fait ils ne cederent qu'aprés qu'on leur eut fait insinuer adroitement que leurs efforts bien loin de rappeller l'Infant en Espagne, l'empêcheroient d'y remettre jamais le pied comme il arriva.

La seconde proposition qu'ils ajoû-

terent à la precedente ne fut pas écoutée plus favorablement. Ils demeurerent d'accord de reconnoître le Roy Catholique ; mais ils pretendirent que ce fût en qualité de Tuteur & d'Adminiſtrateur des biens de ſa Mere tant qu'elle ſeroit malade, & non pas en qualité de Roy. Il étoit aiſé de voir qu'ils avoient deſſein de regner chez eux durant la vie de leur Reine, & les Grands de Caſtille qui avoient accompagné par honneur le Roy Catholique â Sarragoſſe en furent ſi ſcandaliſez, qu'il y en eut qui ſe prirent de paroles avec les Députez d'Arragon & formerent des querelles où l'on répandit du ſang : mais enfin Chievres les appaiſa ; & le Roy Catholique fut reconnu pour Monarque en Arragon ſan autre condition que celle de confirmer les Privileges du Païs, comme il l'avoit été dans la Caſtille. La ceremonie s'en fit au commencement de May mil cinq cens dix-huit, & Chievres ſix ſemaines aprés eut bien de la peine à parer le contre coup du voyage de l'Infant en Allemagne ; tant il eſt difficile en politique de donner des

conſeils avantageux en un ſens, qui ne ſoient déſavantageux en un autre ſens.

L'Infant Ferdinand arrivé à Vienne en Autriche auprés de l'Empereur Maximilien ſon Ayeul, le toucha de ſa miſere, & luy inſpira les mêmes ſentimens que Ferdinand le Catholique avoit autrefois eu pour luy. Sa Majeſté Imperiale reſolut de luy ceder les Etats que la Maiſon d'Autriche poſſedoit en Allemagne, & de luy aſſurer la ſucceſſion de l'Empire. Elle avoit beſoin du conſentement du Roy Catholique pour executer le premier de ces deux projets, mais non pas pour accomplir le ſecond, & ce fût là ce qui fit differer l'un pour travailler à l'autre. La Diete fût convoquée à Ausbourg pour la fin de l'Eté mil cinq cens dix-huit, & l'on ne s'attendit pas d'y trouver beaucoup d'oppoſition dans les Electeurs de l'Empire : car encore que Ferdinand fut né en Eſpagne, il étoit indubitable qu'il deviendroit Allemand par la neceſſité où ſon frere ſeroit reduit de luy abandonner les Provinces hereditaires de la

Maiſon d'Autriche en Allemagne pour ſoûtenir la dignité Impériale, ſi le même Infant y étoit élevé : mais les amis que Chievres s'étoit faits dans l'Empire, l'avertirent aſſez-tôt de ce qui s'y tramoit au prejudice du Roy Catholique pour le déconcerter.

Les relations ne conviennent pas de la perſonne qui fût employée pour negocier de la part de ſa Majeſté Catholique auprés de Maximilien, & pour le porter à changer de volonté. *Dans l'inſtruction de l'Infant.* Les Eſpagnols nomment le Cardinal de Trente, & les Flamans aiment mieux l'attribuer au Cardinal de Sion : mais auquel de ces deux Prelats que l'inſtruction fut dreſſée, il eſt conſtant que Chievres la dicta, & qu'il mit dans une juſte étenduë les raiſonnemens dont voicy l'abregé. Il ſoûtint que l'Empereur étoit aſſez informé des deſſeins de la maiſon d'Autriche depuis qu'elle s'étoit établie ſi puiſſamment dans les Pays-bas & dans l'Eſpagne pour ne rien faire qui les traversât tant ſoit peu ; & qu'on le prioit ſeulement d'obſerver qu'il étoit tout-à-fait neceſſaire pour leur accompliſſement

ſement d'unir en une ſeule perſonne toute la puiſſance de cette Maiſon. Que le Roy Catholique étoit déja ſi conſiderable par la multitude prodigieuſe & par la vaſte étenduë de ſes Etats, qu'il ne luy manquoit que l'Empire pour ſe tirer du pair des autres Princes Chrêtiens, & par conſequent pour leur donner la Loy quand il jugeroit à propos de le faire : au lieu que ſi l'Empire luy échappoit, le Roy tres-Chrêtien François Premier luy ſeroit égal, & le contre-poids de la France l'empêcheroit toute ſa vie de s'agrandir. Que ſa Majeſté Impériale avoit devant les yeux un exemple qu'elle étoit d'autant plus obligée d'imiter, qu'elle y avoit plus d'intereſt ſans comparaiſon que celuy qui l'avoit donné. Qu'il avoit été d'autant moins neceſſaire à Ferdinand le Catholique de choiſir pour Succeſſeur l'aîné de ſes petits Fils, que ſa Maiſon qui étoit celle d'Arragon finiſſoit en luy, & l'aîné de ſes petits Fils étoit encore moins propre à la rétablir que le cadet, & d'ailleurs il avoit élevé ce cadet, & n'avoit jamais veu l'aî-

né. Cependant il n'avoit pas laiſſé de preferer l'aîné au cadet par la ſeule conſideration que l'Eſpagne en deviendroit plus puiſſante ; & qu'ainſi Maximilien ſe devoit attacher d'autant plus indiſpenſablement à la preferance du Roy Catholique pour l'Empire, qu'il revivroit plus glorieuſement en ſa perſonne qu'en celle de Ferdinand, & que ſon nom & ſes Armes travailleroient alors avec plus d'effet à la ruïne des Infideles.

Maximilien qui avoit été inconſtant toute ſa vie comme on l'a déja remarqué, le fut encore à la derniere de ſes plus importantes actions ; & le fut à ſa mode, c'eſt à dire d'une maniere entierement bizarre. Il étoit né avec des qualitez d'eſprit & de corps contraires à celles de Ferdinand le Catholique : il avoit eu pour luy une prodigieuſe antipathie : & il eût autrefois ſuffit pour le détourner d'une action, de luy dire que Ferdinand l'avoit faite. Cependant l'exemple pour lequel il avoit eu long-tems de l'horreur eut des charmes pour luy ; & il ſe piqua d'imiter le même Ferdinand mort, qu'il avoit dé-

teſté vivant Il ne ſe contenta pas de renoncer abſolument au deſſein d'élever à l'Empire le puiſné de ſes petits Fils : mais deplus les Eſpagnols ont cru qu'il eût procuré à l'Aîné la dignité de Roy des Romains, ſi le Cardinal Cajetan Legat du Pape Leon Dix en Allemagne ne s'y fut oppoſé par l'ordre de ſa Sainteté, qui avoit découvert l'intrigue & mandé à ſon Miniſtre de la traverſer.

Chievres ne perdit point de tems durant les ſix mois que Maximilien vécut aprés la Diette d'Auſbourg. Il luy fournit de l'argent afin de l'entretenir dans des diſpoſitions favorables au Roy Catholique; & ſe prevalut avec tant d'art de la paſſion extraordinaire de Manuel Roy de Portugal pour ſa troiſiéme Femme, qu'il en tira deux cens mille écus qui ſuffirent pour acheter l'Empire, tant ils furent bien ménagez. Les mécontentemens du Cardinal de la Marc Evêque de Liege & du Colonel Sequinguen les avoient alienez du Roy de France. Il s'agiſſoit de les engager dans les intereſts du Roy d'Eſpagne, & Chievres y reüſſit avec plus de facilité qu'il n'avoit cru : mais

il eut une extreme peine à disposer ces deux habiles negociateurs à traiter de concert l'affaire qu'il remettoit absolument entre leurs mains Chacun d'eux s'estimoit suffisant pour élever seul & par son propre credit le Roy Catholique sur le Trône de l'Empire, & ne vouloient par consequent avoir en ce point ni Superieur ni Compagnon. Cependant Chievres étoit persuadé que le Roy Catholique n'auroit pas trop des intrigues du Cardinal & du Colonel pour obtenir la dignité qu'il briguoit, & l'évenement justifia qu'il ne s'étoit point abusé. Il travailla long tems à les obliger de se communiquer les mesures qu'ils avoient déja prises, & celles qu'ils prendroient à l'avenir; & il avoit à peine surmonté les obstacles qu'il y trouva, lorsque Maximilien mourut vers le commencement de l'année mil cinq cens dix-neuf. Les Rois de France & d'Espagne pretendirent à l'Empire; & le dernier l'emporta sur le premier, parce que la brigue que Chievres avoit formée dans le College Electoral se trouva commencée de meilleure heure, & par con-

ſequent plus forte que celle que Bonnivet Favori de François Premier y forma depuis.

Ce n'eſt point icy le lieu de parler plus au long de l'élection du Roy Catholique qui ſe fit à Francfort le vingt-huit de Juin mil cinq cens dix-neuf, parce que Chievres qui en étoit éloigné de plus de trois cens lieuës n'y contribua qu'en la maniere que l'on vient de repreſenter. Mais il agit directement & par luy même dans les deux négociations ſuivantes, qu'il jugea de voir preceder le voyage de ſa Majeſté en Allemagne pour y prendre la Couronne Impériale ; & certes elles étoient abſolument neceſſaires pour conſerver durant ſon abſence la tranquilité dans l'Eſpagne : l'une fut le mariage de la Reine Germaine, & l'autre le Traité de Montpellier.

La Reine Germaine s'ennuyoit de ſon veuvage, & s'étoit ouvertement expliquée de ne pas vouloir achever ſa vie en cet état. Elle n'étoit plus aſſez belle ni aſſez jeune pour eſperer de trouver un mary de la qualité du pre-

mier, & elle se fût contentée d'un Prince : mais il n'y en avoit point en Espagne, & d'ailleurs le Roy Catholique n'eût pas permis qu'elle en prit un en France. Le Marquis George de Brandebourg Frere de l'Electeur de même nom & de l'Electeur de Mayence l'avoit recherchée dans les formes ; mais elle l'avoit refusé, parce que ce Prince étant Cadet & par consequent pauvre, n'eût pû entretenir le quart du train qu'elle avoit ; & deplus elle apprehendoit la rigueur du climat d'Allemagne aprés avoir été élevée dans la douceur des climats de Guyenne & d'Espagne. Il ne se presentoit point d'autre Amant ; & vraisemblablement elle fut morte dans son veuvage, si Chievres n'eût persuadé au Roy Catholique de luy donner un époux qui ne croyoit pas être pour elle, comme elle ne croyoit pas être pour luy.

Il y avoit déja dix-huit ans que le malheureux Ferdinand d'Arragon Duc de Calabre, Fils unique & heritier du dernier Roy de Naples de la branche

bâtarde d'Arragon, étoit détenu en Eſpagne dans une eſpece de priſon, qui pour être honnête n'en étoit pas moins exacte. Ceux qui luy avoient ôté la Couronne & la liberté obſervoient avec tant de ſoin ſa perſonne & ſes actions, qu'il n'eût pas manqué d'être reſſerré à la premiere marque qu'il eût donnée de ſe ſouvenir de l'état où Dieu l'avoit fait naître. On n'a pas ſçeu ſi ſon long ſejour en Eſpagne dans la contrainte que l'on vient de repreſenter luy avoit affoibli l'eſprit; ou ſi connoiſſant le genie des Eſpagnols qui l'eſpioient il agiſſoit en toutes choſes avec tant de precaution, qu'il ne luy échappât rien capable de leur donner le moindre ſoupçon: mais il eſt conſtant qu'il s'étoit juſques-là comporté en homme qui avoit parfaitement oublié ce qu'il avoit été, & ne penſoit qu'à ſatisfaire deux ſeules paſſions qui le dominoient; l'une de ne ſe charger d'aucune affaire tant ſoit peu embarraſſante; l'autre de ſe divertir à toutes les occaſions qu'il en trouvoit. Chievres qui le voyoit trop enga-

gé dans la vie molle pour craindre qu'il s'en retirât, fut d'avis de le marier avec la Reine Germaine. Ses raisons furennt que ce seroit la couple la mieux appareillée qu'il y eût en Espagne; & que la Reyne bien loin de détourner le Duc de ses plaisirs, l'y engageroit plus avant: Qu'elle épargneroit au Thrésor Royal la dépence que l'on faisoit auprés de luy en Espions; & que l'on pourroit impunément le laisser sur sa bonne foy, aprés luy avoir donné une telle Femme: Qu'ils vivroient ensemble sans soucy; & que ni l'un ni l'autre ne penseroit jamais à troubler le repos de l'Etat, pourveu que les pensions viageres dont ils subsisteroient & qui seroient leur unique bien, leur fussent regulierement payées: Que l'on trouvoit étrange par toute l'Europe que Ferdinand le Catholique & le Cardinal Ximenez eussent obligé le Duc à vivre malgré luy dans le celibat; & qu'il falloit pour éviter le même reproche, luy donner une épouse dont on étoit bien assuré qu'il n'auroit point d'enfans.

Le Roy Catholique approuva cette propoſition, & Chievres eut ordre de ſa Majeſté d'en parler aux deux parties : Le Duc en fut ravy, & la Reine n'y trouva point d'autre difficulté que celle de la crainte de perdre ſon rang : Mais on y remedia en luy promettant de le conſerver ; & l'expedient dont on uſa pour cela fut, que le Roy Catholique aſſiſta aux nôces, & aprés qu'elles furent faites il traita Germaine de Reine & de Mere comme il faiſoit auparavant. Les Courtiſans n'oſerent ſe diſpenſer d'imiter leur Roy ; & Germaine en demeura ſi redevable à Chievres, qu'elle le prefera à tous ſes parens dans une conjoncture trop ſinguliere pour être oubliée.

Elle avoit du bien en France. Elle ne croyoit pas que François Premier luy laiſſât la liberté d'en diſpoſer à ſa fantaiſie aprés qu'elle avoit épouſé le Duc de Calabre ſans la participation de ſa Majeſté Tres-Chrêtienne, & elle en fit à Chievres une donation entre-vifs, ſur cette preſuppoſition qu'il n'y avoit perſonne à la Cour d'Ef-

pagne qui en fût plus digne ; & que ſi la France avoit à ſe relâcher en faveur d'un Etranger, ce ſeroit infailliblement à l'égard de celuy-là.

Fin du cinquiéme Livre.

ARGUMENT DU SIXIEME LIVRE.

LA plus grande partie de l'Eſpagne ſe ligue pour faire diſgracier Chievres, & ce grand perſonnage ſe trouve dans un extréme danger. L'Empereur ne l'abandonne pas neanmoins ; & ſa cauſe devient enfin la meilleure. Les Eſpagnols demeurez dans le devoir, défont les Rebelles en bataille rangée, & l'autorité Souveraine eſt retablie dans tout ſon luſtre. Chievres qui avoit accompagné l'Empereur en Allemagne y pourvoit ſi avantageuſement l'Infant Ferdinand luy faiſant épouſer l'Heritiere de Hongrie & de Boheme, que ce jeune Prince ne penſoit plus à ſe plaindre de ce que ſon aîné ne luy avoit fait aucune juſtice, ſur les biens de la Reine Jeanne leur Mere. Il met encore un ſi bon ordre dans la Navarre, qu'elle ſe recouvre auſſi facilement pour les Eſ-

pagnols qu'elle avoit été perduë, & depuis repriſe par les François. Rien ne reſiſte au Seigneur d'Aſparaut, & il s'en rend Maître en moins de quinze jours ; mais ſon bonheur luy ôte le jugement, & s'imagine que la conqueſte de la Caſtille ne luy coutera pas plus que celle de la Navarre. Il y entre : Il s'y laiſſe affamer : On attend que les miſeres ayent affoibly ſon armée, & on l'attaque immediatement apres. Il eſt vaincu : Il perd la veuë dans le combat : Il demeure priſonnier ; & ne ſurvit que pour ſervir d'exemple, qu'il ne faut pas moins de conduite à la guerre que de valeur. Les Eſpagnols revoltez ſe reconcilient avec leur Maître, mais ils tournent toute leur rage contre Chievres. Ils empoiſonnent le Cardinal de Croy ſon Neveu, & en uſent de même à ſon égard cinquante jours aprés.

HISTOIRE DE MONSIEUR DE CHIEVRES.

LIVRE SIXIE'ME.

Où l'on voit ce qui eſt arrivé de plus remarquable dans l'Europe durant l'année mil cinq cens vingt, & partie de mil cinq cens vingt-un.

ENCORE que la recherche de l'Empire par les Rois de France & d'Eſpagne eût été faite des deux côtez ſans ſortir des termes de la civilité, il n'en étoit pas moins à craindre,

qu'elle n'eût jetté dans les eſprits de François Premier, & de Charles-Quint des ſemences d'inimitié, qui dureroient autant qu'eux, & troubleroient la tranquilité de l'Europe au moins durant la vie de l'un ou de l'autre, ſi elles ne paſſoient à leurs décendants. François en perdant la partie avoit receu la plus rude mortification qui luy pût arriver; & quoy qu'il eût fait pour la cacher tant par ſes actions que par les Lettres qu'il écrivoit ſur ce ſujet à ſes Ambaſſadeurs dans les Païs Etrangers, on ne laiſſoit pas d'entrevoir qu'il n'attendoit pas long tems à meſurer ſon épée avec celle de ſon Competiteur, par la ſeule raiſon qu'il avoit été plus heureux que luy.

Dans les lettres de François Premier en 1519.

Charles à la verité n'avoit pas les mêmes motifs de chagrin; mais il en avoit d'autres de jalouſie qui ne l'animoient pas moins à la ruïne de François. Il ne luy manquoit plus rien à l'âge de dix-neuf ans que la reputation & il en pretendoit acquerir. Il ne le pouvoit en declarant la guerre à l'Empereur des Turcs Solyman: car outre

qu'il eût falu renoncer abſolument au ſejour de l'Eſpagne & établir une demeure fixe dans l'Allemagne, à quoy les Eſpagnols n'euſſent jamais conſenty, il étoit à craindre que le Roy Tres-Crêtien & Henry d'Albret n'euſſent recouvré ſur luy les Royaumes de Naples & de Navarre, lorſqu'ils l'euſſent vû occupé contre les Infideles.

Il y avoit donc plus de difficulté pour l'Empereur à exercer ſon humeur guerriere contre la France; & ce Prince y avoit d'autant plus de penchant, qu'il en eſperoit un ſuccez plus facile; puiſque ſi le bonheur dont il ſe flattoit l'eût aſſez favoriſé pour aſſujettir la France, ce ne luy eût plus été une affaire que de dompter le reſte de la Chrêtienté, & les Turcs enſuite: au lieu qu'en commençant par les Turcs il donneroit aux François le loiſir de ſe rendre ſi puiſſans, qu'aprés il les attaqueroit en vain.

Gouffier & Chievres étoient ceux qui connoiſſoient le mieux dans François & dans Charles les inclinations que l'on vient de repreſenter. Ils avoiẽt trop de lumiere pour n'en pas prévoir les ef-

fets dans toute leur étenduë, & trop de religion pour ne ſe pas mettre en devoir d'y remedier. Et de fait ils tirerent de leurs Maîtres des pouvoirs ſans limite pour les accorder non ſeulement ſur les differends qu'il y avoit entre eux pour Naples & pour la Navarre, mais encore à deſſein de prévenir tous les ſujets de meſintelligence que le changement du tems & la malice des hommes pourroient introduire à l'avenir dans leur amitié. Ils s'aſſemblerent dans la Ville de Montpellier en Languedoc au commencement de l'Automne de mil cinq cens dix-neuf; & l'on ne doute point qu'ils n'euſſent conclu une paix de longue durée entre les deux Monarchies, ſi Dieu qui vouloit chaſtier les François par les Eſpagnols, & les Eſpagnols par les François, n'eût rompu la negociation par la mort de Gouffier. Les Ecrivains d'Eſpagne qui redoublent ici leurs calomnies contre la memoire de Chievres n'ont pas vû qu'ils ſe faiſoient plus de tort qu'à luy. Ils le blâment premierement d'avoir accepté une ville Françoiſe pour l'entreveuë, & de n'avoir

voir point exigé que les Conferences ſe tinſſent ſur la frontiere des deux Etats : mais il eſt aiſé de leur répondre qu'un lieu neutre eût été bon, ſi la guerre eût été ouverte entre les deux Couronnes. Mais comme elles étoient alors paiſibles, & que la rupture entre elles étoit ſeulement à craindre pour l'avenir, ce n'étoit pas l'uſage de prendre aucune précaution pour le lieu d'aſſemblée ; & quand ce l'eût été, la queſtion avoit été decidée dans la negociation precedente. Les mêmes Plenipotentiaires s'étoient aſſemblez dans la ville de Noyon en Picardie par la même raiſon qui avoit obligé Henry Quatre Roy de Caſtille à paſſer la riviere de Bidaſſoa pour traiter dans la Guyenne avec Loüis Onze Roy de France ; c'eſt à dire à cauſe de la préeminence de la Monarchie Françoiſe ſur celle d'Eſpagne, & il n'étoit rien ſurvenu depuis qui diſpensât Gouffier & Chievres de s'en tenir à cette regle : car Charles étoit ſeulement élû Empereur, & non pas couronné ; & quand il l'eût été, la dignité Impériale n'empêchant pas qu'il ne tint en

Fief du Roy Tres-Chrêtien les Comtés de Flandres, d'Artois, & de Charolois, le moins qu'il dût à ſon Seigneur ſuſerain étoit d'envoyer chez luy ſon Plenipotentiaire.

Les mêmes Ecrivains accuſent en ſecond lieu Chievres de s'être engagé imprudemment dans une ville du Languedoc, où il n'étoit pas dans toute la liberté de négocier qui eût été neceſſaire : mais ils ne diſent pas que les précautions que Chievres avoit priſes à cet égard ne pouvoient être plus grandes ; & qu'elles furent ſi peu violées que l'Evêque de Badajox & le Docteur Carvajal qui le ſeconderent dans la négociation de Montpellier, ne s'en plaignirent jamais. Enfin ils trouvent à redire en troiſiéme lieu que Chievres ſe fût mis en danger d'être arrêté lorſque les conferences finirent par la mort de Gouffier ; & leur aveuglement en ce point eſt d'autant plus ridicule, qu'ils ne voyent pas que la faute qu'ils imputent à Chievres rejallit ſur Charles Quint, qui vingt ans aprés s'alla mettre entre les mains de François Premier en traverſant toute

la France ſur la parole de ce Prince, ſans autre motif que d'apaiſer le tumulte de Gand.

Ce que les mêmes Ecrivains ajoûtent que Chievres eût été arrêté dans Montpellier s'il n'en eût ſorty à l'inſtant qu'il apprit la mort de Gouffier, & ne ſe fût ſauvé dans le Rouſſillon en toute diligence, n'eſt pas plus veritable : car il paroît dans le Journal des Conferences * écrit par le Secretaire Robertet qui y fut preſent, que Chievres demeura dans Montpellier quelques jours aprés la mort de Gouffier : Qu'il rendit à ſon amy les derniers devoirs : Qu'il ne rompit les Conferences, que parce que le pouvoir de conclure pour la France étoit attaché uniquement à la perſonne de Gouffier qui ne vivoit plus ; & qu'avant de partir il prit congé de Poncher Evêque d'Orleans, de Robertet, & des autres François qui étoient entrez dans le Traité de Montpellier en qualité de Miniſtres ſubalternes.

* *Dans ce Journal.*

Il eut une occaſion de regreter la mort de Gouffier qu'il n'avoit pas preveuë, & que tous les avantages que

Charles emporta depuis ſur la France, ne furent pas capables de faire ceſſer. Gouffier avoit promis à Chievres de luy obtenir du Roy Tres-Chrêtien main-levée de la ſucceſſion de Gaſton de Foix que la Reine Germaine luy avoit tranſportée ; & la choſe eût été infailliblement accomplie, lorſque les Plenipotentiaires ſe fuſſent ſéparez aprés avoir ſigné les Articles. Mais cette eſperance ſi bien fondée ceſſa ſi abſolument par la mort de Gouffier, que quoyque Chievres fît depuis, les biens que Gaſton avoit poſſedez furent donnez à ſes trois couſins germains paternels, Lautrec, Aſparaut, & e. Marêchal de Foix, ſans que les heritiers de Chievres en ayent été dédommagez.

Le peu de ſuccez de la Négociation de Montpellier obligea le Roy Catholique à prendre autant de précautions avant que de partir d'Eſpagne, que ſi les François luy euſſent déja déclaré la Guerre. Il deſtina une Armée entiere à la garde des Pyrenées, & précipita ſon voyage d'Allemagne afin d'engager dans ſes intereſts le

Roy Henry Huit ſon Oncle en paſſant par l'Angleterre. Il n'oſa laiſſer en Eſpagne un Grand du Païs pour gouverner en ſon abſence, par les mêmes raiſons qui avoient détourné ſon Ayeul mourant d'en choiſir un ; & comme il avoit affaire de Chievres dans l'Angleterre & dans l'Allemagne où il alloit, & qu'il avoit déja comme l'on a vû, jetté les yeux ſur le Cardinal de Tortoſe pour exercer cette fonction avec le Cardinal Ximenez, il crût devoir la continüer à luy ſeul par reconnoiſſance & par bien-ſéance. Il n'eut pas d'égard en ce point aux remontrances que luy firent au contraire les Caſtillans d'un côté & les Arragonnois de l'autre, lorſqu'il les aſſembla dans le deſſein de leur dire adieu ; & les Emiſſaires qu'il entretenoit à la Cour d'Angleterre l'ayant averty que Henry Huit ſe trouveroit à Calais le premier de Juin mil cinq cens vingt pour une entreveuë avec François Premier proche la ville d'Ardres, il apprehenda avec raiſon, que ces deux Monarques ne s'uniſſent contre luy.

L'Angleterre en ce cas eut fait pancher l'avantage du côté de la France, & ce fut ſeulement pour l'en détourner que le Roy Catholique hâta ſon départ d'Eſpagne. Il s'embarqua dans le port de la Corugna le vingt de May, & fut aſſez heureux pour faire le voyage d'Angleterre avec toute la diligence neceſſaire à rompre les meſures du Roy Tres-Chrêtien avec Volcey Cardinal d'York Favory de Henry. Un vent favorable le pouſſa à point nommé en ſix jours dans le Port de Douvres, où il trouva la Cour d'Angleterre qui ſe preparoit à paſſer en France. Il confera deux jours entiers ſans autre témoin que Chievres avec Henry, qui n'étoit non plus accompagné que du Cardinal d'York ſon premier Miniſtre; & l'on reconnut là plus que l'on n'avoit encore fait, ce que valent les civilitez extraordinaires dans les entreveuës. Il ſembla que le Roy Catholique eût oublié qu'il étoit éleu Empereur, tant il eut de déference pour ſa Majeſté Angloiſe; & ſa complaiſance alla juſqu'à traiter de Pere le Cardinal

d'Yorx, quoy qu'il n'ignorât pas que ce Prelat étoit fils d'un Boucher.

Chievres qui luy avoit apris l'art de s'insinuer dans les affections des hommes le seconda si parfaitement ; que si la Cour d'Angleterre eût pû se dispenser avec honneur d'aller à Calais, elle s'en fût dés lors retournée à Londres. Mais les choses étant déformais trop avancées ; & la Cour de France se trouvant déja sur la Frontiere de Picardie, l'Empereur se contenta de la parole que le Roy d'Angleterre son Oncle luy donna de ne rien conclure à son désavantage dans Ardres où il alloit conferer avec le Roy Tres-Chrétien, & d'accorder ensuite à sa Majesté Impériale une seconde entreveuë où seroit négociée une ligue offensive & deffensive entre l'Angleterre & l'Espagne. La promesse fut accomplie dans toute son étenduë : Les Conferences d'Ardres se terminerent sans que les Anglois entrassent dans aucun engagement nouveau à l'égard de la France : Henry receut une seconde visite

de l'Empereur auſſi-tôt qu'il eut terminé ſes affaires en Allemagne ; & Chievres perſuada ſi efficacement à ſa Majeſté Angloiſe qu'il y alloit de ſon intereſt que les François fuſſent chaſſez d'Italie, qu'elle promit par écrit d'y contribuer.

Dans les Traitez entre Charles-Quint & Henry-Huit.

Le fruit que l'Eſpagne en tira fut la conqueſte du Duché de Milan : Mais Chievres qui ne vécut pas aſſez pour la voir, vécût aſſez pour ſe voir en butte aux Caſtillans & aux Arragonnois de la maniere la plus étrange qu'un particulier pouvoit l'être ſans ſuccomber. On a déja remarqué que les Eſpagnols ne pouvoient ſouffrir qu'il fût Chef de leur Conſeil & Sur-Intendant de leurs Finances, & que ç'avoit principalement été pour luy ôter ces deux Charges, qu'ils avoient voulu fruſtrer les Etrangers des Dignitez & des Benefices d'Eſpagne. L'Empereur y avoit eu ſi peu d'égard, qu'ils s'en étoient ſcandaliſez ; & comme ſon voyage en Allemagne fourniſſoit ſelon eux une occaſion ſinguliere d'arracher de ſa Majeſté Impériale par force, ce qu'elle

qu'elle n'avoit pas voulu leur accorder de bonne grace, ils s'engagerent dans une revolte de deux ans par les degrez qui ſuivent.

Les Grands du Païs par des Emiſſaires apoſtez, diſpoſerent les Bourgeois & les Païſans de Caſtille & d'Arragon à ſe plaindre d'abord en ſecret & depuis hautement, que leurs loix étoient violées, & qu'on n'avoit plus d'égard à leurs Privileges: Que les Flamands en moins de trois ans avoient pillé l'Eſpagne, & fait paſſer dans leur Païs des ſommes d'argent volées qui montoient à ſix millions de livres: Qu'il n'y avoit plus ni Offices ni Benefices qui leur échapât, puiſque ſi les uns & les autres étoient à leur bienſéance ils ſe les approprioient, & s'ils ne l'étoient pas, ils en faiſoient expedier les proviſions à ceux des Eſpagnols naturels, qui leur en offroient davantage: Qu'on l'avoit juſques-là ſouffert tant à cauſe du reſpect que l'on avoit eu pour le Roy Catholique, que parce que l'on avoit crû que Sa Majeſté ſe laiſſeroit flêchir par les prieres, & toucher par les remontrances de ſes

tres-humble Sujets qui la conjuroient de les délivrer de ces ſanſuës : Mais que maintenant qu'elle étoit partie pour l'Alemagne, & qu'elle avoit abandonné les Eſpagnols à la diſcretion des mêmes Flamands nonobſtant une infinité de Requêtes qui luy avoient été preſentées au contraire ; Il n'y avoit plus d'autre remede aux maux que l'Eſpagne enduroit actuellement, & à ceux dont elle étoit menacée, que d'executer elle même durant l'abſence de ſon Roy ce qu'il n'avoit pû luy refuſer ſans injuſtice, c'eſt-à-dire, de ſe mettre par ſes propres forces dans une pleine liberté.

La Bourgeoiſie des villes d'Andalouſie émûë de ces diſcours ſe mutina la premiere, & la revolte paſſa en moins de quinze jours dans les autres Royaumes d'Eſpagne. On y refuſa de recevoir les ordres du Cardinal de Tortoſe, & la ville de Segovie eut la hardieſſe de le prendre à partie. Le Cardinal croyant l'appaiſer en communiquant à des Eſpagnols naturels le pouvoir qui luy avoit été donné, le par-

tagea premierement avec le Connêtable, & depuis avec l'Amiral de Caſtille : Mais les Soûlevez qui venoient d'obtenir une partie de ce qu'ils demandoient ſans avoir tiré l'épée, abuſerent de la facilité du Cardinal, & le preſſerent avec plus de chaleur qu'auparavant de ſortir d'Eſpagne, & d'emmener avec luy tous les Flamans qui s'y trouveroient.

L'Inſtance étoit trop audacieuſe pour être ſoufferte ; & les Eſpagnols que l'Empereur avoit laiſſez au Cardinal pour Conſeillers, eſtimerent qu'elle devoit être punie exemplairement, & qu'il en faloit donner la Commiſſion au plus hardy & au plus ſevere Prevoſt d'Eſpagne, qui étoit l'Alcayde Ronchillo. Le Cardinal ſur cet avis luy donna des Troupes, & luy commanda de ranger au devoir les Segoviens. Rõchillo obeït avec d'autãt plus d'exactitude, que l'ordre qu'il recevoit s'accordoit mieux avec ſon genie. Il alla droit à Segovie : Il y declara en des termes orgueilleux à la Bourgeoiſie qu'elle eût à luy ouvrir les portes :

Il la menaça des dernieres extremitez ſi elle differoit un moment : Il prit pour un réfus premedité la priere qu'elle luy fit de luy accorder quelques heures pour deliberer : Il commença à l'inſtant les procedures judiciaires preſcrites par les Ordonnances de Caſtille en de ſemblables cas : Il en hâta la concluſion ; & il n'eut pas plûtôt achevé ces procés verbaux qu'il exécuta plus en bourreau qu'en Commiſſaire les ordres du Cardinal. Il ſe mit à brûler, à démolir, à couper, à arracher, à rançonner, à tuer, & à deſoler le Territoire de Segovie.

La Bourgeoiſie de Tolede qui n'attendoit qu'un pretexte plauſible de ſe ſoûlever, prit celuy des executions militaires qui ſe faiſoient ſur ſon voiſinage ; & ſortit avec d'autant plus de licence pour les arrêter, qu'elle n'avoit point alors de Chef, ſon jeune Archevêque ayant ſuivi l'Empereur. Elle rencontra Ronchillo dans la poſture negligente des Officiers, qui n'appréhendent point d'avoir à cõbattre d'autres gens que ceux qu'ils maltraitent impunement : Elle le deffit : Elle ren-

tra triomphamment dans ſes murailles ; & ce premier avantage ſuffit pour engager publiquement dans la rebellion les Villes de Burgos, de Vailladolid, de Salamanque, d'Avila, de Zamorra, de Leon, & de Toro. Les Grands qui avoient des biens ſur leur Territoire ſuivirent leur exemple ; & le Cardinal de Tortoſe qui avoit choiſi la ville de Vailladolid pour ſon ſéjour ordinaire, & pour la réſidence du Conſeil qui luy avoit été laiſſé, n'ayant pû l'empêcher de ſe liguer avec les autres, n'eſtima pas y pouvoir demeurer avec honneur. Il feignit de ceder aux prieres de Pedro Giron & de Jean de Padilla, qui l'étoient venus trouver de la part des habitans, pour l'aſſurer qu'il pouvoit demeurer dans la Maiſon où il étoit : Que ni luy ni ſes Domeſtiques n'y recevroient aucune injure : Que l'on étoit perſuadé de ſon innocence ; & que l'on n'en vouloit point à luy, & il gagna un Prêtre qui le tira hors de Vailladolid, par un trou qu'il fit à l'endroit des murailles le plus proche de ſon jardin.

On ne ſe mit pas beaucoup en peine

aprés qu'il fut évadé de retenir ceux de ſon Conſeil ; & l'on obſerva ſeulement de prés le fameux Vargas, à qui les ſeditieux imputoient la cauſe de leurs maux, parce qu'il avoit été l'un des trois qui perſuaderent Ferdinand le Catholique, de revoquer ſon premier Teſtament fait en faveur de l'Infant. On ne ſçait ſi le deſſein de la Bourgeoiſie de Vailladolid étoit ſeulement de s'aſſurer de la perſonne de Vargas, pour en faire un échange en cas qu'un des Seigneurs qui s'étoient déclarez pour elle fût pris ; ou ſi elle differoit ſon ſupplice juſqu'à l'aſſemblée des Etats generaux, qu'elle pretendoit devoir être bien-tôt convoquez : Mais il eſt conſtant que Vargas, ennuyé de vivre dans une incertitude ſi perilleuſe, ſe ſouvint à propos que l'une des premieres Commiſſions qu'il avoit autrefois eües de la Reine Iſabelle, avoit été de faire nétoyer dans Vailladolid un égoût d'immondices. Qu'il avoit obſervé que l'égoût avoit été autrefois un aqueduc ; & qu'il y avoit aſſez d'eſpace pour le paſſage du Fontenier chargé du ſoin des eaux, lorſqu'il

les alloit visiter. Vargas conclud delà que peut-être ne luy seroit-il pas impossible de se sauver par ce passage; & il en fit faire l'épreuve par le plus adroit de ses Domestiques, qui s'en étant heureusement tiré, y rentra avec luy & luy aida à le passer.

Les villes revoltées formerent entre-elles une espece de République, qui ne donna que trop lieu de juger qu'elles ne poseroient pas si-tôt les Armes. Elles établirent dans Avila un Conseil presque semblable à celuy que l'on a veu depuis dans les Provinces unies des Païs bas: Chacune d'elles y envoya un Député, avec un pouvoir suffisant: La haute Noblesse fut invitée de s'y trouver en personne, ou d'envoyer en son nom: Le rang des Seigneurs qui étoient entrez dans le party, fut conservé; & l'on proceda contre les autres dans les formes de la jurisprudence Espagnole. On les somma de venir prendre leurs places dans l'assemblée qui n'étoit convoquée que pour la défense des loix, & de la liberté du Païs: Leur défaut de comparoître passa pour un refus formel; on travailla là-

deſſus à leur procés ; & on les condamna comme traîtres à leur patrie. Ainſi le Recteur de Segovie fut pendu entre deux Seigneurs, pour avoir oſé dire qu'il ne reconnoiſſoit pas l'aſſemblée d'Avila pour légitime. La Maiſon de Pedro Ponce dans la même ville d'Avila, fut raſée juſqu'aux fondemens, parce qu'il l'avoit abandonnée, afin de n'être pas contraint de ſigner l'union. Le Connêtable de Caſtille & le Comte d'Alve perdirent pour la même raiſon ce qu'ils avoient de meubles dans Burgos ; & la maiſon de Guevara fut ſur le point d'être exterminée, pour avoir voulu déliberer ſi elle accepteroit les Commiſſions que les ſéditieux luy avoient données.

Il étoit d'extréme importance aux Rebelles d'avoir la ville de Medina del Campo, & le hazard contribua plus qu'eux à l'engager dans leurs intereſts. Le Cardinal de Tortoſe avoit beſoin d'Artillerie, & la plus belle de toute l'Eſpagne étoit dans Medina. Il envoya le Colonel Fonſeca pour l'en tirer, & les Bourgeois réfuſerent abſo-

lument de s'en déſaiſir dans la conjoncture d'alors. Fonſeca qui n'avoit point aſſez de troupes pour l'enlever de force, eut recours à cette ruſe. Il envoya mettre le feu en divers quartiers de la ville, & ſur tout en celuy où étoient les plus riches marchandiſes, dans l'opinion que ceux qui s'oppoſoient le plus à ſon deſſein, ſe retireroient pour éteindre l'embraſement : Mais il fut trompé dans une ſuppoſition ſi vray-ſemblable ; & la Bourgeoiſie de Medina aima mieux perdre le plus precieux de ſon bien, que d'abandonner ſon Artillerie. Ce que le feu luy conſuma étoit d'une valeur ineſtimable, & neanmoins elle n'en fit pas aſſez d'état pour le ſauver en ſe diviſant. Elle demeura ſous les armes tant qu'il en fut beſoin pour mettre Fonſeca hors de ſes murailles ; & lorſqu'elle n'eut plus rien à craindre au dedans, elle ſe partagea en deux corps à peu prés égaux, l'un fut employé à la garde des murailles, & l'autre courut pour remedier au feu. Fonſeca qui n'étoit pas aſſez fort pour aſſieger la ville, ſe contenta d'en ravager le Territoire ;

& comme elle ſe vit traitée d'ennemie, elle entra dans la confederation au moment que les Rebelles pour achever de mettre les apparences de leur côté étoient allez à Tordeſillas ; où leur deſſein n'étoit pas tant d'élever ſur le Thrône la Reine Jeanne, que de regner ſous ſon nom, & de noircir leurs adverſaires du crime de leze-Majeſté. Ils ſe preſenterent à cette Princeſſe en poſture de gens venus exprés pour la mettre en pleine liberté ; & comme on a déja remarque que la folie ne l'avoit point changée du côté de l'ambition, la joye qu'elle eut de ſe voir traiter de Souveraine fut ſi grande, qu'elle l'empêcha d'extravaguer pendant que les ſéditieux furent en ſa preſence. Elle receut Jean de Padilla qui luy portoit la parole, avec la même fierté qu'elle avoit autrefois veu recevoir les Députez de Caſtille par la Reine Iſabelle ſa mere : Elle ne ſe plaignit que legerement de ce qu'il y avoit ſeize-ans qu'on la tenoit priſonniere : Elle imputa à cette horrible infidelité de ſes Sujets, les maux dont Padilla luy diſoit que l'Eſpagne étoit

affligée : elle envoya Padilla & les autres Députez, conſulter les Grands ſur les remedes que l'on y pouvoit apporter ; & leur promit de les approuver ſi elle les trouvoit juſtes.

Ils revinrent deux ou trois jours aprés, avec un ordre qu'ils avoient dreſſé pour tous les Caſtillans & tous les Arragonnois, de ſe joindre à l'union, & elle le ſigna. On chaſſa auſſi-tôt d'auprés d'elle le Marquis de Degnia, qui avoit été ſi long temps ſon Geollier, & l'on mit en ſa place la plus extravagante garde qui fut jamais. L'Evêque de Zamorra étoit le plus échaufé des Conjurez, quoyqu'il eût déja ſoixante-ans. Il n'y avoit jamais eu d'homme plus éloigné que luy de la profeſſion Eccleſiaſtique ; car outre qu'il étoit né bâtard de l'Evêque de Burgos, Gentil-homme de la Maiſon d'Acugnia, il n'avoit que des qualitez ſeculieres. Il joüoit & danſoit admirablement : il s'acquitoit également bien de tous les exercices militaires : la vie qu'il menoit ne pouvoit être plus ſcandaleuſe ; & il ne prononçoit aucune parole qui ne fût accompagnée

de blaſphême : il avoit choiſi dans ſon Dioceſe trente ou quarante Prêtres propres à porter les armes, & il les y avoit luy même dreſſez : il les avoit rendus les plus ſcelerats du party, en les rendant les meilleurs ſoldats de l'Eſpagne ; & l'on raconte de luy qu'il les eût roüez de coups de bâton, s'il les eût vû manier un Breviaire.

Ce Capitaine mitré & ſes Soldats irreguliers, garderent la Reine Jeanne, & commirent par une pure malice une infinité de déſordres qu'elle leur commandoit dans le tems qu'elle avoit l'eſprit le plus aliené. Ils luy faiſoient écrire & ſigner tout ce qu'ils vouloient, & comme le menu peuple d'Eſpagne étoit idolâtre de cette Princeſſe, il crut aiſément les ſéditieux, qui luy perſuadoient qu'à la verité elle avoit été ſujette immediatement aprés la mort de ſon Mary à quelques foibleſſes d'eſprit, cauſées par l'excez d'amour qu'elle avoit eu pour luy, mais qu'elle en étoit bien-tôt revenuë, & nonobſtant on n'avoit pas laiſſé de la tenir reſerrée comme auparavant, par une injuſtice d'au-

tant plus énorme, que ſon propre Pere pour regner en Caſtille, en avoit été l'auteur. Que le Cardinal Ximenez l'avoit continuée pour s'empêcher de ſuccomber ſous l'averſion des Grands; & que ſon fils aîné avoit enchery ſur l'un & ſur l'autre, par le même motif que ſon ayeul maternel : mais que Dieu qui n'avoit pas donné la Reine Catholique à l'Eſpagne, pour la laiſſer éternellement inutile, venoit de la mettre en liberté, & que ſes bons & fidelles Sujets alloient voir des effets ſurprenans de ſa ſageſſe à les gouverner.

Le Cardinal de Tortoſe informoit l'Empereur des particularitez que l'on vient de rapporter à meſure qu'elles arrivoient; & Chievres qui ne les croyoit pas dangereuſes avant que les ſoûlevez ſe fuſſent ſaiſis de la perſonne de la Reine, en jugea d'une autre maniere aprés qu'on luy eut mandé qu'ils étoient maîtres de Tordeſillas. Il fut d'avis que l'Empereur écrivît au Cardinal, au Connêtable, & à l'Amiral, d'appaiſer le trouble en toute maniere & de commencer par la douceur. Si

les Rebelles n'y avoient point d'égard, on devoit tâcher enſuite de les diviſer; & s'ils demeuroient fermes dans leur confederation, il faloit les combatre en bataille rangée s'il étoit poſſible, avant qu'ils euſſent achevé de prendre leurs meſures pour une longue reſiſtance. Les trois Gouverneurs obeïrent exactement; & l'on offrit aux Rebelles de ne plus mettre à l'avenir aucun Flamand dans les Dignitez Eccleſiaſtiques & ſeculieres d'Eſpagne, pourveu qu'il fût permis à ceux qui en avoient déja, d'en joüir le reſte de leur vie. La propoſition fut non-ſeulement rejettée, mais encore traitée de ridicule; & les Rebelles s'obſtinerent ſi fortement à vouloir que les Flamans fuſſent incontinent & univerſellement chaſſez, qu'ils n'excepterent plus Chievres comme ils avoient fait juſques-là, ni le Cardinal de Croy ſon Neveu. L'Evêque de Zamorra aſpiroit à l'Archevêché de Tolede; & il n'y avoit aucun de ſes Prêtres enrôllés, qui ne ſe fût promis le premier Benefice vacant dans la même Egliſe. Ainſi l'on eut recours au ſecond expedient

que Chievres avoit propoſé au defaut du premier, & l'on s'adreſſa d'abord à l'Evêque de Zamorra. Ce Prelat s'expliqua ſans beaucoup de ceremonie ; & témoigna que s'il renonçoit à l'union, ce ne ſeroit que pour être Primat de l'Eſpagne. Mais on eût par-là trop bien recompenſé la rebellion ; & l'exemple en auroit été de trop perilleuſe conſequence, ſur tout en Eſpagne où les eſprits une fois engagez dans la revolte, ne revenoient pas avec tant de facilité qu'en France.

On s'adreſſa donc en ſecond lieu à Padilla, qui ne ſe trouva pas plus traitable que l'Evêque de Zamorra. Il étoit gouverné par ſa femme, dont l'impieté bizarre eſt trop remarquable pour ne pas trouver icy de place. Elle avoit beſoin d'argent pour l'envoyer à ſon mary qui commandoit les Troupes de la ligue ; & les bourſes des Bourgeois de Tolede où elle étoit alors avoient été épuiſées, ſous pretexte que la Reine Jeanne ſatisferoit exactement ceux qui auroient contribué du leur pour l'élever ſur le Thrône. L'argenterie de l'Egliſe Metropolitaine a-

voit été ſi bien cachée par le Treſorier qui en avoit le ſoin, qu'on l'avoit inutilement cherchée par tout où l'on avoit pû s'imaginer qu'elle fût. Il n'y avoit pas d'apparence d'appliquer cet Eccleſiaſtique à la torture, afin de l'obliger à reveler le lieu où il avoit mis ce qu'il avoit en dépôt; car outre que les Privileges de ſa dignité & de ſon Egliſe le mettoient à couvert, le menu peuple n'eût pas ſouffert qu'on l'eût tourmenté. Mais on n'avoit pas ſerré les Reliques, parce que l'on s'étoit imaginé que la ſainteté des oſſemens qui y étoient enfermez, ſuffiroit pour empêcher que l'on n'y touchât, veu principalement que la femme de Padilla ſe piquoit d'une devotion extraordinaire: mais la bonne Dame aprés avoir déliberé quelque tems ſur ce qu'elle avoit à faire, crût avoir trouvé un expedient merveilleux, pour ajuſter ce ſacrifice avec la pieté. Elle alla droit à l'Egliſe accompagnée des plus mauvais Eccleſiaſtiques de l'Evêque de Zamorra, revêtus de leurs habits Sacerdotaux, & portans des cierges allumez; elle ſe mit à genoux devant

vant les Reliques. Elle les harangua : Elle les pria à mains jointes de ne pas trouver mauvais qu'on les dépoüillât de leurs ornemens pour tres-peu de tems : Elle en exagera les raiſons, & jura ſolemnellement de reſtituer un jour le double de ce qu'elle alloit prendre. Elle fit enſuite tirer les Reliques de leurs chaſſes : on les envelopa dans des linges blancs avec des écriteaux, qui marquoient de quels Saints elles étoient : On les remit dans les armoires aprés les avoir encenſées : On emporta les chaſſes, & on les convertit en monnoye. Une femme venuë à cet excez n'étoit point aiſée à ramener ; & Padilla qui l'eût euë pour Megere, s'il eut oſé écouter ſans elle des propoſitions d'accord, convint avec elle de demander la grande Maîtriſe de ſaint Jacques, & de ne renoncer à la confederation qu'à ce prix. Il en parla de cette ſorte à ceux qui le ſonderent de la part des Gouverneurs, & l'on eut beau luy repreſenter que la Dignité qu'il recherchoit avoit été unie à la Couronne pour n'en être plus ſeparée : qu'il ne ſçavoit ce qu'il

demandoit : qu'il deviendroit ſuſpect à ſon Roy au moment qu'il ſeroit grand Maître ; & qu'il ne joüiroit jamais en repos de ce qu'il auroit obtenu à la pointe de l'épée. Il demeura nonobſtant ſi ferme, que l'on fut contraint d'éprouver ſi Pedro Giron ne ſeroit pas plus traitable.

On luy offrit de l'argent comptant, & l'érection de ſa terre d'Oſſune en Duché : mais il répondit qu'il étoit de trop ancienne Maiſon, pour ſe contenter d'un nouveau Duché : Que celuy de Medina Sidonia, le plus ancien de l'Eſpagne, luy appartenoit à cauſe de ſa Mere : Qu'il ne manqueroit pas de reconnoiſſance pour ceux qui luy en redonneroient la poſſeſſion, mais qu'il ne perdroit qu'avec la vie l'eſperance de le recouvrer. On ne le preſſa point alors davantage de ſe déclarer pour l'Empereur, parce qu'il partit pour mener l'Armée des Rebelles au ſiege de la ville de Medina de Rio ſecco où celle des Gouverneurs incapable de tenir la campagne à cauſe de ſa foibleſſe, s'étoit retirée. Elle y commençoit manquer de vivres & de fourrages ;

l'on n'eut eu qu'à continuer de luy enlever ſes convoys pour l'obliger de ſe rendre à diſcretion, d'où l'entiere perte de l'Eſpagne pour l'Empereur ſe ſeroit enſuivie : mais comme il la tenoit d'une femme qui étoit ſa Mere, elle luy fut conſervée par une autre Femme qui étoit la Comteſſe de Medina.

Elle étoit proche parente de Pedro Giron, & le pria ſous ce pretexte qu'elle pût conferer avec luy. Giron ne crut pas que l'entreveuë ſe dût honnêtement refuſer, & l'accorda aprés en avoir conferé avec ceux de ſon party. La Comteſſe luy remontra, que tous ſes biens étoient ſcituez aux environs de Medina, & que l'Armée de la Ligue acheveroit de les ruiner en demeurant quelques jours davantage au lieu qu'elle occupoit : Que pour éviter la mendicité il luy étoit venu en penſée de propoſer un accommodement, qu'elle jugeoit trop raiſonnable pour n'être pas accepté: Que la ville de Medina n'étoit conſiderable que par l'Armée qui la défendoit, & qu'elle recevroit toûjours la loy de celuy qui

ſeroit maître de la Campagne : Que ſi la Ligue n'avoit point d'autre intention de s'en ſaiſir, que celle d'ôter au party contraire une place de ſi peu d'importance, on offroit de la luy remettre, pourveu qu'elle permît à ceux qui s'y étoient retirez d'en ſortir : qu'auſſi-bien ne les y forceroit-on pas ; & qu'il étoit ſans exemple qu'une ville défenduë par une Armée toute compoſée de vieux Soldats, eût été priſe d'aſſaut.

Giron qui n'avoit pas aſſez d'experience pour le generalat dont il ſe mêloit, ſe laiſſa ſurprendre par l'équivoque enfermée dans la propoſition de la Comteſſe de Medina. Elle conſiſtoit en ce qu'il étoit vray que les villes défenduës par des Armées, n'étoient point expoſées au hazard de ſe perdre, lorſque ces Armées y trouvoient abondamment leur ſubſtance, ou la tiroient d'ailleurs : Mais il ne l'étoit pas lorſque les mêmes Armées y étoient dans la diſette & tellement reſerrées, qu'elles ne pouvoient ni étendre leurs quartiers, ni recevoir des convoys. & c'étoit neanmoins là préciſement l'é-

tat où ſe trouvoient les Troupes Imperiales dans Medina. Elles n'y avoient fait ni pû faire de Magaſins faute d'argent : Elles étoient inveſties par l'Armée de la Ligue, plus forte de la moitié : Elles n'eſperoient point de ſecours ; & les vivres & le fourrage leur manquant également, elles euſſent été contraintes en peu de jours de ſe rendre à diſcretion.

Cependant Giron prit la propoſition de la Comteſſe pour trés-avantageuſe à ſon party. Il en parla à l'Evêque de Zamorra ; qui n'étant pas plus grand Capitaine que luy, n'en fût pas moins ébloüi. L'un & l'autre firent agréer au Conſeil de guerre de la Ligue, que l'armée des Confederez ſe retirât à Villapando, pourveu que l'Imperiale ſortît de Medina & la laiſsât en poſſeſſion de la Place, & ce fut-là la cauſe de ſa ruïne ; car les Imperiaux tirez à ſi bon marché du mauvais pas où leur foibleſſe les avoit engagez, profiterent admirablement de la faute de leurs ennemis. Ils allerent droit à la ville de Tordeſillas perſuadez que s'ils pouvoient ôter aux

Rebelles la perſonne de la Reine, ils les priveroient de ce qu'ils avoient de meilleur, & marcherent avec cette précaution, qu'ils arrêtoient & menoient avec eux toutes les perſonnes qu'ils rencontroient en chemin. Ils empêcherent ainſi les Rebelles d'avoir aucune lumiere de leur deſſein, qu'ils euſſent aiſément deconcerté s'ils l'euſſent découvert.

La garniſon de la Ville & du Château de Tordeſillas conſiſtoit principalement dans les Prêtres de l'Evêque de Zamorra, & dans quelque milice de la ville de Vailladolid. Elle ne s'étoit pas diſpoſée à ſoûtenir l'aſſaut qui luy fut donné au point du jour, cinquiéme d'Octobre mil cinq cens vingt : Cependant il dura depuis le matin juſqu'au ſoir ; & l'on n'avoit point encore vû de Place attaquée avec plus de chaleur, ni défenduë avec plus d'obſtination que fut celle de Tordeſillas, quoyqu'elle fût l'une des plus mauvaiſes de la Caſtille.

Le Comte de Haro General experimenté qui commandoit les Imp

riaux, voyant ſon Infanterie ſe rebuter pour avoir été trois fois repouſſée, fit mettre pied à terre à ſa Cavalerie, & la mena luy même à l'eſcalade. Les Rebelles ne s'en étonnerent point, & n'en reſiſterent pas avec moins d'ordre & de vigueur. Un Prêtre le plus juſte arquebuſier d'entr'eux, s'étoit mis derriere un parapet, d'où il ne manquoit aucun des aſſaillans, qui grimpoient de ſon côté lorſqu'ils les voyoit aſſez proches pour les tirer. Il faiſoit ſur eux le ſigne de la Croix avec le bout de l'arquebuze; & prétendoit ainſi leur donner l'abſolution de leurs pechez, & diminuer au moins de la moitié le crime qu'il alloit commettre: Il les miroit enſuite, & les renverſoit morts dans le foſſé. Il avoit tué de cette ſorte onze des plus hardis Imperiaux; mais en pratiquant ſa ridicule ceremonie á l'égard du douziéme, il receut dans l'œil droit un coup de flêche, dont il expira en demandant qu'on luy fit la même grace qu'il avoit faite aux autres.

Il étoit déja midy lorſque le Comte Haro n'eſperant plus d'emporter la

Place par l'endroit qu'il avoit crû le plus foible, transporta l'attaque à l'opposite. Son Infanterie jalouse que la Cavalerie exerçât sa fonction, agit avec plus de chaleur & d'ordre qu'auparavant. L'une & l'autre furent neanmoins repoussées jusqu'au soir, qu'un soldat Navarrois de Cadorra, apercevant au fonds du fossé une petite porte mal gardée, la montra à ses camarades, qui luy aiderent à l'enfoncer à coups de leviers, & entrerent par-là dans la Ville.

Dans le recit de la seconde prise de Tordesillas.

Le respect dû à la presence de la Reine par les vainqueurs, qui se vantoient de n'être venus que pour la tirer des mains des Rebelles, n'empêcha ni le pillage de Tordesillas, ni les autres excez qui l'accompagnerent; & cette Princesse ne s'en formalisa pas beaucoup, quoyqu'elle entendît des bruits effroyables de tous côtez, parce qu'on eut soin de ne pas la détourner de son divertissement ordinaire, qui étoit de donner la chasse aux chats. Cependant on n'éprouva jamais plus sensiblement dans aucune autre rencontre, que la réputation est ce qui décide le plus

plus ſouvent les querelles dans les guerres civiles, auſſi-bien que dans les étrangeres : Car les Eſpagnols qui ſe déclaroient à l'envy pour la Ligue lorſqu'ils ſçavoient que leur Reine étoit avec les Ligueurs, n'apprirent pas plûtôt qu'on la leur avoit enlevée, qu'ils changerent de party dans tous les lieux où ils le pûrent avec impunité.

L'exemple paſſa même des petits aux grands ; & Pedro Gyron renonça publiquement à la Confederation ſur un démêlé qu'il eut avec l'Evêque de Zamorra, dont il ne tira pas toute la ſatisfaction qu'il eſperoit du Conſeil du party. Sa deſertion acheva de déconcerter la Ligue, & l'on ne douta preſque plus qu'il n'eut levé le ſiege de Medina, dans le deſſein formé de trahir ceux qu'il abandonna ſi promptement enſuite. On fut confirmé dans une opinion qui luy étoit ſi deſavantageuſe, par la maniere dont l'Empereur le traita depuis, & lorſqu'on vit que Sa Majeſté faiſoit plûtôt ſemblant de le punir, qu'elle ne le puniſſoit en effet ; nonobſtant la maxime toûjours

uniforme du Conſeil d'Eſpagne, de n'avoir jamais d'indulgence pour les perſonnes une fois engagées dans la rebellion. Certes on le laiſſa depuis vivre dans ſes maiſons de campagne, comme s'il y eut été relegué, ſans luy permettre d'entrer dans les Villes, ni d'aller à la Cour, & ce fut-là toute la ſeverité exercée à ſon égard. Le Colonel Loüis Bravo, ne ſe contenta pas d'imiter Gyron, ni de renoncer, comme luy ſolemnellement à la Ligue. Il paſſa de plus ſous les Enſeignes Imperiales, & devint le plus grand ennemy de la faction qu'il avoit aidée à former.

Les Gouverneurs convaincus que la Ligue commençoit à decliner, eſtimerent ſagement qu'un effort extraordinaire pourveu qu'il fût prompt, ſuffiroit pour la ruïner, & manderent dans cette veuë la plûpart des troupes qui gardoient la Navarre. Ils en tirerent encore du Roy de Portugal. La haute Nobleſſe demeurée fidelle, prêta ce qu'elle avoit d'argent; & l'on mit enfin ſur pied par tant de divers moyens une armée plus conſiderable e

toute maniere que celle des Confederez. Le Comte de Haro en fut encore General, & la mena droit à celle des ennemis, qui se rafraîchissoient aux environs de Labaton. Jean de Padilla sentant approcher les Imperiaux; & informé par ses espions qu'ils étoient bien plus forts que luy, ne jugea pas à propos de les attendre dans le poste qu'il occupoit. Il en sortit le matin du vingt-trois d'Avril mil cinq cens vingt-un, & prit avec une extrême diligence le chemin de Toro ville forte de situation, dans la pensée qu'il auroit le loisir de s'y réfugier, & d'y demeurer jusqu'à ce que le renfort considerable qui luy venoit de Vailladolid & de Tolede, eût obligé les Imperiaux à diviser leurs forces pour luy en opposer une partie: Mais il fut atteint à mi-chemin, & contraint de tourner visage. La Cavalerie legere que le Comte de Haro avoit envoyée à ses trousses, joignit sur le midy l'arriere garde des Rebelles à Villanar, & l'y arrêta jusqu'à ce que le gros des Imperiaux fût arrivé. Padilla qui s'étoit tenu à la queuë pour y mieux donner les ordres

en cas de beſoin, fit promptement avancer ſon artillerie : mais Maldonado qui la conduiſoit, au lieu d'obeïr la fit enfoncer dans un bourbier d'où il n'étoit pas poſſible de la tirer, & s'alla rendre aux Imperiaux. Un accident ſi peu prevû ôta bien à Padilla l'eſperance de vaincre, mais il ne diminua point en luy la reſolution de ſe défendre juſqu'au dernier ſoûpir. Il ſoûtint à la tête de ſon arriere-garde les efforts des Imperiaux qui n'avoient fait qu'un gros de leur armée ; aſſurez que s'ils renverſoient le corps que Padilla commandoit en perſonne, les deux autres ſe mettroient en fuite comme il arriva. Le canon des Imperiaux fit un fracas d'autant plus horrible, que celuy des ennemis n'y répondoit point ; & ſi l'on eût pû ſe donner la patience de le recharger, il eût ſuffi pour défaire les Confederez. Mais l'impetuoſité des Imperiaux alla juſqu'à le negliger, & même juſqu'à le couvrir ; & la bataille devint alors plus ſanglante ſans comparaiſon, qu'elle n'eût été ſans cet emportement de courage. Padilla ne fût pas trom-

pé dans le choix de ceux qui combattirent auprés de luy. Ils y furent tuez ſans ſortir de leurs rangs ; & il l'eût été comme eux, ſi les marques qu'il avoit priſes pour ſe diſtinguer des autres en donnant ſes ordres aux Rebelles, ne l'euſſent fait connoître aux Imperiaux. Il fut ſi bien remarqué par les premiers ennemis qui le joignirent, qu'ils prirent autant de ſoin de luy conſerver la vie, qu'il en prenoit de ſe la faire ôter : Ils l'environnerent : Ils le démonterent : Ils ſe ſaiſirent de ſa perſonne ; & le donnerent en garde à des gens qui le conduiſirent dans le Château le plus proche du lieu où l'on combattoit. Son corps de bataille & ſon avant-garde informez de ſa priſe, ne ſe défendirent point : Les Cavaliers & les Fantaſſins y prirent la fuite de concert, & furent pourſuivis juſqu'à trois lieuës & demie de Villanar. La victoire fut ſi complette, que la Ligue en fut entierement rompuë : Ses principaux chefs tomberent vifs dans la puiſſance des Imperiaux : On les executa à mort. *Dans la Relation de Nexi.*

dés le lendemain vingt-quatriéme, ſans aucune forme de procez ; ſur ce que le Conſeil d'Eſpagne prétendit que le crime étoit ſi évident, qu'il n'avoit beſoin ni d'accuſateurs, ni de preuves, ni de témoins, ni de Juges : On les décolla tous ; & Padilla qui avoit été leur Chef, leur donna l'exemple de mourir courageuſement.

Comme il connoiſſoit le genie inexorable de ceux de ſa Nation, il ne demanda & n'eſpera pas même de grace. Il n'attendit point que la mort luy fût annoncée pour s'y préparer ; & tout ce qui luy échappa de ſingulier dans ſes dernieres heures, fût qu'en allant au ſupplice & diſtinguant dans la foule des ſpectateurs le frere puiſné du Duc de Medina Sydonia, qui a fait depuis la ſouche des Comtes d'Olivarez, il l'appella ; & le pria de porter à Marie Pacheco de Mendoſa ſa femme un Reliquaire qu'il avoit pour dernier gage de ſon amour, quoyqu'il n'ignorât pas la maniere dont elle avoit traité les Reliques de Tolede. Cette

Dame ne relâcha rien de la reſolution qu'elle avoit priſe de pouſſer la rebellion auſſi loin qu'elle pourroit aller, lors même qu'elle vit ſon mary mort & ſon party ruïné. Elle fit peindre ſur une Enſeigne Padilla décollé : Elle ordonna qu'on la portât devant elle la premiere fois qu'elle ſortit aprés avoir receu la nouvelle de ſon ſupplice : Elle prit entre ſes bras un fils emmaillotté qu'elle avoit de luy ; & parcourant dans une poſture ſi pitoyable les ruës de Tolede, détourna le peuple de la reſolution de recevoir à l'exemple de Vaillado-lid & des autres Villes de ſon voiſinage, l'amniſtie qui luy étoit offerte : Elle le confirma dans les ſentimens ſeditieux qu'elle luy avoit inſpirez, & l'y tint prés d'un an ; puiſque ce ne fut que le trois de Février mil cinq cent vingt-deux, que les Imperiaux ayant formé dans la même Ville une faction plus puiſſante que la ſienne par le moyen de Melinar, qu'ils avoient gagné en luy promettant un Chapeau de Cardinal, l'Archevêché de Barry, & l'Evêché de Songüetta

qu'il eût depuis que Tolede ren
tout d'un coup dans le devoir.
veuve de Padilla abandonnée
ſiens, inventa pour ſe ſauver une ru
qui luy réüſſit. Elle ſortit de la Vi
montée ſur un âne & ſi bien traveſ
en païſanne, que ceux que l'on avo
mis aux portes à deſſein de l'obſerve
la laiſſerent paſſer ſans la reconno
tre : Elle prit la route de Portugal
& évita ſur le chemin une infinit
de dangers. Les Portugais la receurer
d'une maniere aſſez civile ; & le Ro
Dom Manuel, tout beau-frere d
l'Empereur qu'il étoit, ſe piqua pou
elle d'une generoſité qu'elle n'avoi
pas lieu d'eſperer. Il crût qu'il y al-
loit de la Souveraineté du Portugal
de donner aſyle à cette illuſtre mal-
heureuſe ; & les offices des Miniſtres
de l'Empereur auprés de luy, pour
l'obliger à faire dire à la veuve de
Padilla de chercher ailleurs une re-
traite, furent abſolument inutiles. Il
repartit conſtamment que puiſqu'elle
avoit choiſi ſes Etats pour ſon ſejour,
elle y demeureroit libre autant qu'il
luy plairoit.

L'Evêque de Zamorra ſon couſin, n'avoit pû ſe trouver à la bataille, parce que le Conſeil de la Ligue qui ne s'attendoit pas que l'on deût combattre ſi-tôt, l'avoit envoyé à quelques lieuës de-là : Il s'y déguiſa en apprenant la défaite de ſes complices, & ſe refugia dans les Montagnes de Caſtille, où il demeura caché prés de dix-huit mois ; ſans pouvoir trouver l'occaſion qu'il cherchoit de paſſer en Portugal. On le reconnut au bout de ce temps dans une cabanne où il étoit : on l'arrêta ; on le conduiſit à Simancas ; & on l'enferma dans le Château de cette Ville, en attendant que l'on eût obtenu du Pape un Bref pour luy faire ſon procez. Il étoit à la garde d'un Alcayde qui le traitoit avec tout le reſpect dû à ſon caractere : cependant comme ils s'entretenoient enſemble aprés le repas, l'Evêque qui avoit un coûteau caché dans la couverture du Breviaire qu'on luy avoit laiſſé l'en tira, prit au corps l'Alcayde, le terraſſa, luy coupa la gorge ; & ſe fût ſauvé ſans le fils de l'Alcayde, qui

accourut au bruit assez-tôt pour arrêter le prisonnier à la derniere porte : On luy mit les fers aux pieds & aux mains ; & le Bref ne fut pas plûtôt arrivé, qu'on le fit mourir en prison.

Les Memoires des Espagnols de ce tems-là, ne conviennent pas du genre de son supplice, & marquent assez par leur difference qu'il y eut un ordre exprés de le cacher. Il y en a qui portent qu'il fut décollé comme les autres : mais il y en a aussi qui disent qu'on luy envoya l'Alcayde Ronchilio, qui le fit precipiter d'un des creneaux du Château de Simancas. Ils s'accordent mieux à raconter la triste fin de Dom Pedro d'Ayala Comte de Salvatierra, Chef du Conseil de la Ligue, qui se vantoit de descendre en droite ligne des Rois Gots ; sans qu'il y eût eu de mêlange du sang Mahometan, comme dans les autres Maisons de Castille. Ce n'est point icy le lieu d'examiner s'il disoit vray ; & il suffit de remarquer qu'aprés avoir été long-temps dans les montagnes sans trouver à manger qu'a-

vec une extréme dépenſe, parce qu'étant proſcrit & ceux qui l'aſſiſteroient en quelque maniere que ce fût, devenans par-là complices de ſon crime, on ne hazardoit pas pour peu de choſe de ſe faire arrêter en ſoûlageant la miſere du dernier des rebelles. Il fut pris & expedié dans un cachot, aprés qu'on l'eut laiſſé languir long-tems en attendant la mort qui luy avoit été dénoncée. Le peuple ne le ſçeut que lorſqu'il le vit porter en terre les pieds nuds, & le viſage découvert. Athanaſe d'Ayala ſon fils, étoit alors actuellement Page de l'Empereur, & avoit ſuivi Sa Majeſté en Allemagne. Il y apprit la proſcription & enſuite la vie vagabonde de ſon pere ; & comme il étoit d'excellent naturel il en fut ſi touché, qu'il ne délibera pas un moment s'il hazarderoit ſa fortune, pour aſſiſter dans ſon extréme neceſſité celuy qui luy avoit donné la vie. Il avoit un cheval de prix qui luy ſervoit pour le manege : Il le vendit : Il en convertit l'argent en une lettre de change ; & l'adreſſa à un Gentil-

homme Eſpagnol qu'il connoiſſoit aſſez amy de ſon pere, pour luy envoyer en quelque lieu qu'il ſe trouvât, la ſomme qu'elle contenoit. Le Gouverneur des Pages voyant le jeune Ayala ſans cheval, crut qu'il l'avoit vendu pour joüer. Il paſſa de cette erreur dans une autre, qui ſervit pourtant à faire reconnoître la verité. Il aſſembla les Pages dont-il avoit la conduite, qui étoient au nombre de vingt-cinq ou trente, & demanda en leur preſence à d'Ayala ce qu'il avoit fait de ſon cheval. Ayala ne répondit autre choſe ſinon qu'il s'en étoit défait, & que ce n'avoit point été à mauvaiſe fin. La ſeverité dont le Gouverneur uſa à ſon égard pour l'obliger à s'expliquer plus nettement, ne fut pas capable de luy arracher de la bouche un mot de plus ; & un ſilence ſi obſtiné & ſi peu conforme au genie des Pages, augmenta la curioſité que l'on avoit d'en apprendre la cauſe. La recherche que l'on en fit fut ſi exacte, qu'enfin on découvrit preſque toutes les particularitez que

l'on vient de rapporter.

Le rafinement des Eſpagnols eſt allé plus loin que celuy des anciens Juriſconſultes Romains, en ce qui regarde le crime de leze-Majeſté, & ce qui ſuit en convaincra les moins credules. Le Gouverneur des Pages ſuppoſa qu'il en ſeroit noirey, pour avoir ſçû qu'Ayala avoit envoyé de l'argent au Comte de Salvatierra ſon pere, s'il n'en donnoit à l'heure même avis à l'Empereur. Il courut le dire à Sa Majeſté, qui l'ayant loüé de ſon exactitude, voulut approfondir l'affaire; mais ce fut dans une autre veuë que ne penſoit le Gouverneur. Elle envoya chercher le Page, & luy commanda d'un ton à ſe faire obeïr, qu'il ne luy déguisât rien de ſa conduite ſur l'action dont on l'accuſoit. Le Page tout jeune qu'il étoit, parla avec une tres-profonde ſoûmiſſion, & n'avoüa pas neanmoins d'être coupable. Il dit ſeulement qu'ayant appris par la voix publique, les extremitez horribles où ſon malheureux pere étoit reduit, il en avoit été tellement attendry que n'ayant point

d'autre bien que ſon cheval, il l'avoit vendu pour l'aſſiſter, reſolu de ſe vendre ſoy-même dans le même deſſein, s'il trouvoit quelque perſonne qui voulut l'acheter. Le Gouverneur crût que le Page s'étoit perdu par une confeſſion trop ingenuë, & que l'Empereur l'alloit condamner. Il ſe confirma dans ſon opinion, en appercevant Sa Majeſté extraordinairement penſive : mais ce n'étoit pas des ſentimens de vengeance qui luy paſſoient par l'imagination. Elle admiroit la pieté & la fermeté du Page ; & comme Chievres luy avoit appris qu'un Souverain manquoit au plus indiſpenſable de ſes devoirs, lorſqu'il laiſſoit ſans recompenſe une action heroïque, il cherchoit à reconnoître celle-cy comme elle meritoit : Mais d'ailleurs elle avoit été faite dans une conjoncture, où tout ce que l'Empereur feroit pour témoigner l'eſtime qu'il en avoit, tourneroit à ſon propre préjudice. Le Comte de Salvatierra étoit le plus criminel des Rebelles : Les loix de Caſtille avoient en ce

cas expreſſément défendu à ſes propres enfans de l'aſſiſter : Son fils l'avoit pourtant fait : Il en demeuroit d'accord ; & ſi l'on couronnoit ſa faute au lieu de la punir, la tranquilité d'Eſpagne n'étoit plus un bien que l'Empereur dût oſer ſe promettre, quoyqu'il en eût un extréme beſoin dans les nouvelles affaires que l'Empire luy alloit attirer. Il faloit donc que Sa Majeſté trouvât un temperamment qui d'un côté l'empêchat d'être injuſte, & d'un autre côté détournât avec tant d'adreſſe le contre-coup de la juſtice qu'elle exerceroit, qu'il ne rejaillît pas contre l'Etat, & voicy ſa conduite dans une affaire ſi délicate. Elle fit à ce Page une tres-ſevere reprimande devant ſon Gouverneur, & feignit pourtant enſuite de luy pardonner dans la ſeule contemplation de ſa jeuneſſe. Elle le renvoya à ſes exercices ; & retenant le Gouneur luy commanda d'achepter à d'Ayala un autre cheval pour le moins auſſi beau que celuy qu'il avoit vendu, ſous pretexte qu'il y

auroit de l'inhumanité à luy ôter les chauſſes dans le tems que la revolte de ſon pere l'avoit reduit à la mendicité ; & qu'en le retenant pour Page il ſeroit honteux qu'il ne fût pas ſi bien monté que les autres Pages, puiſqu'il n'y en avoit entr'eux aucun dont la maiſon fût meilleure que la ſienne. L'Empereur en demeura là tant que durerent les guerres civiles d'Eſpagne : mais aprés qu'elles furent entierement finies, il prit occaſion du premier ſervice que d'Ayala ſorti de Page rendit à la Monarchie d'Eſpagne, pour le recompenſer de ce qu'il venoit de faire, & de la tendreſſe pour ſon pere.

Fernand d'Avalos quoique des plus ſignalez entre les Rebelles, ne fut pas recherché avec tant d'exactitude que le Comte de Salvatierra, ſoit qu'il fût moins criminel ; ou que le Conſeil d'Eſpagne eût égard aux ſervices que le Marquis de Peſquaire ſon proche parent, qui portoit le même nom, le même ſur nom, & les mêmes armes, avoit déja rendus

&

& pouvoit encore rendre à la Couronne. On ne l'obſerva point dans les lieux où il ſe refugioit : On ferma les yeux ſur les diverſes tentatives qu'il fit pour ſe tirer hors de l'Eſpagne : On l'en laiſſa ſortir ; & l'on feignit de ne le pas connoître lorſqu'il ſe preſenta traveſty pour paſſer en France. Il n'oſa pas y demeurer aprés la rupture de François Premier avec l'Empereur, de crainte de ſe rendre plus coupable qu'il n'étoit ; & ſe retira dans l'Allemagne où la miſere qui l'accueillit, le reduiſit à ſonder les amis qu'il avoit à la Cour Imperiale, ſur la grace qu'il y pretendoit obtenir. Il écrivit à tous en particulier, mais la pluſpart refuſerent de lire ſes lettres ; & le reſte qui ne fut pas ſcrupuleux juſqu'à ce point, le fut aſſez pour ne luy pas répondre. Une froideur ſi generale ne le découragea pas neanmoins abſolument. Il avoit été Courtiſan : Il connoiſſoit les gens dont il avoit affaire : Il ſçavoit qu'ils ſe remuoient quelquefois pour les coupables diſgraciez qui les ſollicitoient en per-

ſonne ; mais qu'ils ne ſe remuoient jamais pour les abſens. Il forma là-deſſus le deſſein hardy d'aller à la Cour Imperiale, & prit les précautions neceſſaires pour ſe cacher à ceux dont-il n'étoit pas à propos qu'il fût connu : mais il avoit fait trop d'amis pour n'en avoir point d'infideles en un lieu, où l'amitié n'eſt d'ordinaire pas plus conſtante que la faveur.

D'Avalos ſe découvrit à un Eſpagnol qu'il croyoit être dans ſes intereſts, & qui n'y étoit pas. Les Relations Caſtillanes ne le nomment point, & ne conviennent pas même de ſon caractere. Il y en a qui le font Conſeiller d'Etat, & il y en a qui ne luy attribuent que le titre de Courtiſan, qui ne ſignifie pas grand choſe dans la langue Eſpagnole lorſqu'il eſt ſeul. Quoyqu'il en ſoit, cet homme qui venoit de promettre à d'Avalos avec des ſermens execrables de tout hazarder pour obtenir ſa grace, alla immediatement travailler à ſa perte au Palais de l'Empereur. Il dit à Sa Majeſté qu'il avoit

à luy donner un avis d'extréme importance ; & la tirant à part, luy fit ſentir qu'elle ne luy avoit pas moins d'obligation que de la vie. Il ajoûta que d'Avalos avoit eu l'effronterie de venir à la Cour, & l'imprudence de s'engager luy-même dans un piege dont-il n'y avoit point d'iſſuë pour luy : Il découvrit l'endroit où il étoit caché : Il donna les adreſſes pour l'y trouver ſans prendre le change, & pour ſe ſaiſir de luy ſans bruit : Il ſuppoſa qu'il ne s'étoit approché de Sa Majeſté Imperiale que pour executer une conſpiration formée contre-elle, dont-il étoit l'autheur ou le complice ; & n'oublia rien de ce qui ſervoit à fortifier ſa conjecture.

L'Empereur l'écouta avec beaucoup d'attention, & le renvoya aprés l'avoir remercié du ſoin qu'il prenoit de la conſervation de ſa perſonne. Le donneur d'avis retourna dans ſa maiſon extraordinairement content de ſon action, & perſuadé qu'il avoit beaucoup gagné en perdant d'Avalos. Il ne s'étonna point

de n'avoir pas été recompenſé ſur le champ, parce qu'il ſuppoſa que l'Empereur avoit crû devoir ſe ſaiſir de la perſonne qui luy avoit été découverte avant que de payer le delateur. Il retourna dés le ſoir à la Cour dans cette penſée, & crût que le premier Courtiſan qu'il rencontreroit, luy diroit à l'oreille que d'Avalos étoit arrêté : Mais il fut extraordinairement ſurpris de n'en rien apprendre en chemin, ni dans l'anti-chambre de l'Empereur. Il en chercha long-temps dans ſon eſprit une raiſon qui le ſatisfiſt, & n'en trouva point d'autre, ſinon que Sa Majeſté eût eu de plus preſſantes affaires. Il ſe conſola d'abord par-là de la negligence que l'on avoit pour ſon avis : mais lorſqu'il la vit continuer le ſecond & le troiſiéme jour, & qu'il apprit que d'Avalos ſollicitoit comme auparavant ſa grace du lieu où il étoit caché, il changea d'opinion & s'imagina que l'Empereur eût oublié ce qu'il luy avoit dit. Il eut l'effronterie de l'en faire ſouvenir ; & l'Empereur ne pouvant

plus alors ſupporter la perfidie de cet homme, luy repartit ; *Vous deviez plûtôt aller dire à d'Avalos que j'étois icy, que de me venir dire & repeter qu'il eſt-là ; puiſqu'en l'état où ſont les choſes il avoit plus à craindre de moy, que je n'avois à craindre de luy.* Sa Majeſté en achevant ces mots, fit ſigne de la main au Courtiſan de ſe retirer, & d'Avalos ne fut ni recherché ni mis en priſon : il eſt vray qu'on ne laiſſa pas de l'excepter dans l'amniſtie qui fut accordée pour la rebellion des Eſpagnols.

Elle fut expediée à la mode du païs qui la demandoit, c'eſt-à-dire, avec des exceptions qui la rendoient inutile aux perſonnes de qualité qui en avoient beſoin. Il y en eut deux cens reſervées par nom & ſurnom : Mais Chievres qui n'avoit pas jugé devoir s'oppoſer à cette montre de ſeverité, la rendit preſque entierement vaine dans la voye qu'il s'étoit reſervée pour l'éluder, qui étoit celle de l'execution. Il ne pouvoit douter que l'orage qu'il ve-

noit d'appaiſer n'eût été principalement formé contre luy : Il avoit vû les écrits publics & les ſatyres particulieres, qui le déchiroient d'une maniere ſi horrible, qu'il eſt preſque impoſſible de les lire ſans concevoir de l'indignation contre ceux qui en étoient les autheurs : Il étoit informé que les Rebelles s'étoient engagez par ſerment à ne s'accommoder jamais avec l'Empereur, s'il ne leur livroit le Flamand qui avoit été ſon Gouverneur, & ne leur permettoit d'exercer ſur ſa perſonne & ſur celles du Cardinal ſon neveu, de Bure, & de la Noy, tout ce que la rage leur inſpireroit : Il connoiſſoit parfaitement le genie Eſpagnol, & ſçavoit que ceux de cette Nation ne revenoient point lorſqu'ils avoient une fois été fortement prevenus ; & executoient en cachette les Sentences qu'ils avoient prononcées, lorſqu'il n'y avoit pas de ſeureté pour eux à le faire par d'autres voyes. Cependant il aima mieux hazarder ſa perſonne à de continuelles conſpirations, que de permettre les châ-

timens dont on n'uſoit que pour le conſerver.

Des deux cens qui avoient été exceptez dans l'amniſtie, il n'y en eut que deux de punis, & Chievres obtint grace pour les autres. On verra bien-tôt que cette clemence heroïque qui tenoit de celle de Ceſar, ne fût pas plus heureuſe que la ſienne; mais la ſuite des affaires veut que l'on traite auparavant d'un des derniers ſervices que Chievres rendit à l'Empereur, qui fut de luy conſerver la Navarre. On a vû que le Clergé, la Nobleſſe, & le peuple de ce Royaume s'étoient également repentis d'avoir aidé les Eſpagnols à conquerir leur patrie, & qu'ils attendoient avec impatience l'occaſion de ſe délivrer du joug qu'ils s'étoient impoſez. Elle ſe preſenta comme d'elle-même, & fut pourtant la plus favorable qu'on eût pû deſirer. Le Cardinal de Tortoſe, le Connêtable, & l'Amiral de Caſtille ayant beſoin de troupes pour accabler les ſeditieux, ne s'étoient pas contentez de tirer de la Navarre la plus grande

partie de celles qui y étoient en garniſon. Ils avoient encore ordonné que l'on tranſportât l'artillerie qui y étoit dans les Royaumes d'Arragon & de Valence, ſoit qu'elle leur fût abſolument neceſſaire pour y foudroyer la rebellion; ou que deſeſperant de conſerver la Navarre durant la guerre civile, ils vouluſſent au moins profiter des Canons qui s'y trouveroient. La choſe avoit été executée dans toute ſon étenduë; & les Navarrois n'ayant plus beſoin que d'une armée pour appuyer la deſertion univerſelle qu'ils meditoient, la demanderent à la Comteſſe de Châteaubrian, qui étoit alors toute puiſſante en France. Ils luy repreſenterent que leur Couronne étoit ſortie de ſa Maiſon & devoit y rentrer: Que ſes trois freres Lautrec, Aſparaut, & le Maréchal de Foix, ſe trouvoient les plus proches heritiers de Henry d'Albret: Que ce Prince n'étant pas encore en âge de porter les armes, avoit beſoin que ſes couſins germains agiſſent pour luy: Que le recouvrement dont-il étoit queſtion n'étoit ni douteux

teux ni difficile, puiſqu'il n'y avoit tout au plus qu'à forcer une Place frontiere, & qu'à ſe preſenter enſuite dans le centre du païs pour y être favorablement reçû : Que l'on auroit d'un autre côté les cœurs des habitans, & que d'un autre côté on ne trouveroit en campagne aucun ennemy.

La Comteſſe avoit deux de ſes freres dans l'employ. Lautrec étoit Gouverneur du Duché de Milan, & le Marêchal de Foix y commandoit la Cavalerie. Il ne reſtoit qu'Aſparaut qui n'ayant ni moins de courage ni moins d'ambition qu'eux, demeuroit à la Maiſon faute d'une occupation qu'il jugeât digne de luy. Celle de recouvrer la Navarre étoit la plus ſignalée qui ſe fût offerte depuis quelques années. Il y avoit beaucoup de gloire à acquerir en cas qu'elle réüſsît, & pourtant il n'y avoit pas beaucoup de reputation à perdre en cas qu'elle ne réüſsît point. Ainſi la Comteſſe employa ſon credit auprés de François Premier pour l'engager à la guerre de Navarre. Elle luy re-

Dans les lettres du Maréchal de Foix au Roy.

montra qu'il y alloit de ſon intereſt de la faire, & qu'il le pouvoit ſans rompre avec l'Empereur : Que l'on ne luy demandoit ni argent ni troupes, mais ſeulement qu'il laiſsât faire ſous main des levées de gens de guerre, dans les Provinces ſcituées entre la Loire & les Pyrenées : Que ſi l'entrepriſe étoit malheureuſe, il en ſeroit quitte pour la deſavoüer ; & ſi elle étoit heureuſe, ce ſeroit à Sa Majeſté d'examiner dans ſon Conſeil ſi elle rapelleroit Aſparaut ou ſi elle luy aideroit à continuer ſes conquêtes dans l'Eſpagne, afin que la France les échangeât avec le Royaume de Naples dans un Traité de paix.

Le Roy n'avoit preſque plus de meſures à garder avec les Eſpagnols, depuis que l'Empereur avoit refuſé de renoüer la negociation de Montpellier. Sa Majeſté Tres-Chrêtienne s'étoit trop hautement declarée de vouloir en toute maniere que la Maiſon d'Albret fût rétablie ſur le Trône de Navarre, pour negliger l'occaſion favorable qui s'offroit d'elle-même ;

& l'heure étoit venuë que les deux plus grands Monarques de l'Europe avoient à commencer une querelle qui dureroit plus qu'eux, & expoſeroit la Hongrie à l'invaſion des Infideles.

La Cour de France ne ſe contenta pas de laiſſer agir à leur mode les Maiſons d'Albret & de Foix, dans la Guyenne & dans le Languedoc, où l'un & l'autre avoient de grands établiſſemens : mais de plus elle les favoriſa en ſecret autant qu'il luy fut poſſible ; & la jeune Nobleſſe Gaſconne perſuadée qu'elle feroit plaiſir à ſon Roy, en s'enrôllant ſous les enſeignes d'Aſparaut, y courut en foule. L'armée fut plûtôt prête que l'Empereur ne ſçût qu'on l'aſſembloit ; & les Hiſtoriens qui demeurent d'accord qu'elle étoit toute compoſée de gens d'élite, conviennent ſi peu du nombre des ſoldats, qu'il n'eſt pas poſſible de les ajuſter. Il y en a qui ne les font monter qu'a huit mille ; mais il y en a auſſi qui en mettent juſqu'à trente mille. Il eſt encore plus difficile de décider s'il y eut

intelligence entre Aſparaut & les Rebelles d'Eſpagne ; car les Auteurs de-là les Pyrenées l'aſſurent poſitivement, & le prouvent par des fragmens de pluſieurs lettres qu'ils diſent avoir été trouvées dans la caſſette d'Aſparaut. Les Ecrivains François ſoûtiennent formellement le contraire ; & certes il n'y en a rien ni dans les Archives de la Maiſon de Foix, ni dans les papiers de Robertet, qui faiſoit alors la fonction de ſeul Secretaire d'Etat ſous François Premier.

Quoyqu'il en ſoit, l'entrepriſe d'Aſparaut fut d'abord aſſez bien conduite. Il profita de la faute du Marêchal de Navarre, dont on a parlé dans le Livre precedent ; & ne jugea pas à propos de s'engager comme luy dans les montagnes, en laiſſant derriere l'importante Place de Saint Jean-Pié-de-port. Il l'aſſiegea dans les formes ; & comme rien n'arrête la premiere impetuoſité des François, les Aſſiegez capitulerent au bout de cinq ou ſix jours, quoyqu'ils ne manquaſſent d'aucune des choſes neceſſaires

pour tenir plus long-tems. Aſparaut qui n'en avoit point à perdre, traverſa les Pyrenées par le memorable paſſage de Roncevaux ; & fut joint à la deſcente, par tout ce qui reſtoit en Navarre de gens capables de porter les armes dans la faction de Grammont. Le Duc de Najara Vice-Roy pour l'Empereur ; n'avoit aucune des qualitez qui ſervent à tirer les hommes des mauvais pas, lorſqu'ils y ſont engagez par la faute d'autruy. Il prenoit des precautions ſuperfluës dans toutes ſortes d'affaires, & ne hazardoit que ce qu'il étoit contraint de mettre, comme il diſoit ; à la diſcretion de la fortune. Il n'avoit accepté la Vice-Royauté de Navarre, qu'aprés avoir été aſſuré qu'il ne luy manqueroit rien de ce qu'il falloit pour ſe bien défendre en cas qu'il fût attaqué : Cependant on luy avoit ôté la pluſpart de ſon artillerie & de ſes troupes ; afin de les employer contre les Rebelles. Il en avoit été ſi touché qu'il avoit en même tems demandé qu'on le déchargeât de la Vice-Royauté ; mais on n'avoit eu

garde de tirer de la Navarre un Grand d'Eſpagne, qui poſſedoit ſur les frontieres de ſon gouvernement de ſi belles terres, qu'elles pouvoient ſuffire pour luy donner les moyens de la conſerver durant la guerre civile.

Chievres luy avoit écrit plus d'une fois par l'ordre de l'Empereur, que Sa Majeſté le prioit de continuer ſes ſoins dans la Vice-Royauté dont il étoit pourvû. Il avoit ajoûté qu'elle l'aſſuroit qu'il n'y ſeroit point attaqué : Que les eſpions qu'elle entretenoit en France, luy avoient mandé qu'il ne s'y faiſoit de levées que pour renforcer l'armée de Lautrec qui gardoit le Duché de Milan ; & que quand il y auroit des avis contraires, on ne manqueroit pas de faire couler dans la Navarre les troupes de Biſcaye & de Guypuſcoa. Le Duc avoit obtenu ſur l'opinion que le Conſeil de l'Empereur étoit ſi bien informé de ce qui ſe paſſoit hors de l'Eſpagne, qu'il ne pouvoit être trompé dans les meſures qu'il prenoit pour la conſerver ; mais il ſe deſ-

Dans les dernieres Lettres de Chievres.

abuſa luy-même en apprenant le ſiege de ſaint Jean Pié-de-port. Il demeura neanmoins dans Pampelune aprés qu'il ſçût que la Place étoit renduë, parce qu'il s'imagina que les gens de guerre qu'il avoit envoyez pour garder le paſſage de Roncevaux, renforcez per les Montagnars repouſſeroient les François ; ou du moins les arrêteroient ſi long-tems, que les troupes Eſpagnoles de Biſcaye & de Guipuſcoa auroient le tems de venir en Navarre ; mais il ne trouva pas mieux ſon compte ſur ſa propre préſupoſition, qu'il l'avoit trouvé ſur celle d'autruy. Les Montagnars qui ſe vantoient d'avoir ſeuls défait l'arriere-garde de Charlemagne, non-ſeulement refuſerent de ſeconder les Eſpagnols dans la défenſe de Roncevaux, mais encore offrirent à Aſparaut de les attaquer par derriere dans le même tems qu'il les choqueroit pardevant. Ils luy en envoyerent porter la parole par diverſes perſonnes, dont l'une ſurpriſe par les Coureurs du Vice-Roy, lorſqu'elle étoit ſur le point d'entrer dans

le camp des François, avoüa la verité.

Les ſoldats Eſpagnols qui ne préſumoient pas aſſez d'eux mêmes pour s'eſtimer ſeuls capables de garder le paſſage, quand ils n'auroient eu qu'à ſe défendre pardevant, l'abandonnerent avant que d'être envelopez; & ſe retirent avec tant de precipitation, que le Duc eût par eux mêmes le premier avis de leur retraite. Il acheva en les voyant de perdre l'eſperance de ſauver la Navarre; & voulut neanmoins avant que de les imiter, ſonder ſi la Bourgeoiſie de Pampelune ſeroit plus affectionnée aux Eſpagnols que n'avoient été les Montagnars. Il luy fit parler par des Emiſſaires, qui rapporterent qu'elle ne pouvoit être plus mal diſpoſée à l'égard de l'Empereur, & certes elle en avoit une cauſe trop affligeante pour être diſſimulée. On avoit razé toutes les Fortereſſes qui l'environnoient, & luy pouvoient ſervir de rempart; & on l'avoit ouverte par l'endroit le plus élevé de ſa ſituation, pour y bâtir une Citadelle qui étoit preſque

achevée. Si ſes habitans attendoient davantage à ſe ſoûlever, ils perdroient leur liberté ; & ſi au contraire ils ſe declaroient pour Aſparaut, ils étoient aſſurez que la premiere grace qu'il leur accorderoit, ſeroit celle de razer la Citadelle qui les incommodoit.

Ainſi la réponſe de ceux de Pampelune fut fort ambiguë ; & le Duc ne la trouvant pas telle qu'il deſiroit, en rejetta la faute ſur les Emiſſaires. Il eut meilleure opinion de ſa ſuffiſance que de la leur ; & s'imaginant que s'il haranguoit luy-même les Bourgeois, il leur perſuaderoit de ſe défendre avec obſtination, il les aſſembla dans la Place publique, & leur fit un diſcours extraordinairement animé, pour montrer qu'Aſparaut étoit un General ſans aveu, & ſon Armée toute compoſée de Volontaires : Qu'il n'y avoit pour la vaincre qu'à éluder ſa premiere impetuoſité ; & que comme il n'étoit pas poſſible de le faire dans la Navarre hors de Pampelune, il n'y avoit rien de plus aiſé que d'en

venir à bout dans une Ville ſi vaſte : Que le ſuccés dépendoit abſolument du premier aſſaut ; & que ſi les François étoient répouſſez, ils s'en retourneroient auſſi promptement qu'ils étoient venus : Que l'on auroit à la verité à garder la brêche faite pour la conſtruction de la Citadelle ; Mais que pourveu que les habitans ſe chargeaſſent de bien garder le reſte de leurs murailles, les ſoldats ſortis par compoſition de ſaint Jean Pié-de-port, & ceux qui revenoient de Roncevaux, étoient plus que ſuffiſans pour défendre les avenuës par où la Ville avoit la communication avec la Citadelle.

Mais le Duc n'eût pas plûtôt ceſſé de parler, que le Magiſtrat déja convaincu qu'il n'avoit plus rien à craindre de la part des Eſpagnols, répondit avec une fiere naïveté qu'il demeuroit d'accord de la maniere qu'il falloit éluder la premiere impetuoſité des François, mais qu'il n'en voyoit aucun moyen ; & que ſi le Duc en ſçavoit quelqu'un, il feroit plaiſir de le luy dire : Qu'il ne s'agiſ-

ſoit pas ſeulement de repouſſer l'attaque des François ; mais encore de reſiſter en même-tems à ceux de la Bourgeoiſie qu'ils avoient gagnez, qui ſe declareroient infailliblement pour eux dans la chaleur du combat : Que Pampelune ainſi diviſée n'étoit pas en état de tenir contre des gens, qu'une Place regulierement fortifiée au pied des Pyrenées & les Pyrenées mêmes, n'avoient pû arrêter ; & que comme la Ville Capitale de la Navarre, quoyqu'il n'y eût aucune brêche à ſes murailles, avoit pourtant ouvert ſes portes aux Eſpagnols lorſqu'ils s'étoient preſentez les plus forts, par le ſeul motif qu'elle avoit eu d'éviter le pillage ; les Eſpagnols ne devoient pas ſe ſcandaliſer qu'elle changeât de Maître dans la conjoncture qu'ils l'avoient reduite à l'impoſſibilité de ſe défendre, en l'ouvrant juſtement par le côté qu'elle étoit plus forte.

Le Duc n'entendit pas ce langage ſans indignation : mais la colere eſt toûjours ridicule dans ceux qui ſont obligez à ſe faire violence, pour

Dans la Relation de la ſeconde priſe de Pampelune.

Aſparaut s'avançoit cependant vers Pampelune, où les Bourgeois abandonnez par leur Vice-Roy députerent vers luy, & offrirent de ſe rendre à condition qu'on leur accordât une amniſtie en bonne forme. Ils excuſerent leur defection precedente ſur ce que Jean d'Albret en les quittant, leur avoit permis de diſpoſer de leur Ville comme ils l'entendroient, & ſe ſoûmirent à Henry d'Albret ſon fils, avec une joye qui ne ſçauroit être exprimée. Aſparaut n'eut ainſi qu'à ſe retrancher devant la Citadelle, & qu'à la battre avec furie aprés en avoir ſommé inutilement la garniſon Eſpagnole, qui proteſta de vouloir s'enſevelir ſous les ruïnes de la Place: Mais ſon obſtination ne dura pas plus de trois jours; & ce fut durans un Siege ſi court que le celebre Fondateur de la Compagnie de Jeſus qui ſervoit dans la Place en qualité de Volontaire, reçût la bleſſure qui luy fit naître les premieres penſées de quitter le monde. Le Gouverneur de la Citadelle voyant la brêche

Saint Ignace de Loyola.

raiſonnable, & ſes meilleurs ſoldats hors de combat, capitula, & Aſparaut laiſſa prés de deux mille hommes pour garder la Place & en reparer les brêches. Il marcha promptement avec le reſte de ſon Armée droit à la ville d'Eſteille, & ſon bonheur l'accompagna. Ceux que le Duc de Najara y avoit laiſſez n'eurent pas le courage de la défendre, & la rendirent à la premiere ſommation.

La Navarre fut ainſi recouvrée pour la Maiſon d'Albret, au commencement du mois de May mil cinq cens vingt-un, avec autant de facilité qu'elle s'étoit perduë neuf ans auparavant; & Aſparaut eût été le plus heureux particulier de ſon tems, s'il eût ſçû ſe contenter d'avoir executé ſon entrepriſe, ſans aller au de-là: Mais il ne faut pas confier aux jeunes gens le commandement des Armées, lorſqu'il s'agit de ne mettre plus rien au hazard. L'Armée d'Aſparaut ſe trouvoit plus forte aprés la conquête de la Navarre qu'auparavant; car outre qu'elle

n'avoit pas perdu beaucoup de ſoldats devant les places qu'elle avoit aſſiegées, tous les Navarrois de la faction de Beaumont, s'étoient aſſemblez pour déliberer ſur la conduite qu'ils tiendroient à ſon égard. Ils avoient reſolu qu'une partie d'entr'eux l'iroient joindre, & que l'autre attendroit qu'Aſparaut la mandât. Cette inegalité de conduite fut à proprement parler ce qui le perdit, & c'eſt en vain que les Hiſtoriens ont cherché ailleurs les cauſes des malheurs qui l'accablerent enſuite.

Aſparaut ſçavoit que la Navarre n'avoit eu rien à craindre au dehors tant qu'elle n'avoit point été diviſée; & que toute la meſintelligence qui s'y étoit inſinuée, avoit été entre ceux de Grammont, & de Beaumont. Cependant ils s'étoient reconciliez en ſa preſence; & l'accord s'étoit fait d'une maniere, que rien ne ſembloit deſormais capable de l'alterer. Les uns & les autres avoient appris par leur propre experience, que ç'avoit été leur diſcorde

qui les avoit aſſujettis aux Caſtillans ; & comme ils haïſſoient encore plus les Caſtillans qu'ils ne ſe haïſſoient entr'eux, il n'y avoit aucune apparence que leurs querelles recommençaſſent, puiſqu'ils étoient convaincus de ne les pouvoir terminer qu'au préjudice de leur partie. Ainſi n'y ayant plus rien à craindre au dedans pour la Navarre, Aſparaut tourna ſes penſées au dehors ; & crût que pour obtenir de l'Empereur une Paix dans laquelle il renonçât abſolument à ſes pretentions ſur la Navarre, il faloit prendre dans la Caſtille une Place importante, & la conſerver tant que la guerre dureroit. Il s'en expliqua à Arnauld de Grammont qui commandoit ſous luy la Cavalerie de Navarre, & qu'il eſtimoit plus que les autres Officiers de ſon Armée.

Grammont dont l'eſprit étoit penetrant reconnut d'abord la faute que ſon General avoit deſſein de commettre, & tâcha de l'en détourner. Il luy remontra que la precaution qu'il cherchoit pour obtenir une

une Paix avantageuſe, ſeroit bonne entre deux ennemis dont les forces étoient à peu prés égales ; & qui par conſequent auroient eu à ménager non-ſeulement leurs intereſts, mais encore leur reputation : mais qu'il n'en étoit pas de même entre l'Empereur & Henry d'Albret, puiſque celuy-cy, fils d'un pere & d'une Mere preſque entierement dépoüillez ; n'avoit point d'autre reſſource que celle de l'Armée qu'il avoit alors ſur pied : Qu'il s'étoit preſenté à luy une conjoncture toute ſinguliere pour recouvrer la Navarre, qui avoit été celle de la guerre civile entre les Eſpagnols : Qu'il en avoit profité, & s'étoit trouvé plus heureux qu'il ne s'attendoit de l'être. Mais qu'il n'avoit pourtant executé que la moitié de ce qu'il pretendoit : Qu'il ne luy ſuffiſoit pas d'être rêtably ſur le Thrône de ſes anceſtres ; mais qu'il s'y falloit maintenir, ce qui ne ſe pouvoit qu'avec beaucoup de prudence & de tems, ſur tout lorſqu'on avoit ſur les bras un

ennemy infiniment plus puiſſant : Que l'Armée victorieuſe étoit à la verité aſſez forte pour garder ſa nouvelle conquête, pourveu qu'elle demeurât en l'état qu'elle étoit, & qu'elle ne ſortît point de la Navarre, où les peuples ne refuſoient pas de l'entretenir gratuitement : Mais ſi elle entroit dans la Caſtille, & qu'elle s'affoiblît par un ſiege, elle ne pourroit plus tenir la campagne ; & la dépenſe neceſſaire pour la faire ſubſiſter redoublant alors, les Navarrois ſe diſpenſeroient infailliblement d'y contribuer : Qu'enfin il n'y avoit pour ſe maintenir dans la Navarre, qu'à imiter la conduite des Eſpagnols en la conquerant ; & que comme le Duc d'Alve aprés avoir ôté cette Couronne à Jean d'Albret, n'avoit pas pourſuivi ſa victoire juſques dans la Principauté de Bearn, quoyqu'il ne luy fût pas plus difficile de ſe ſaiſir de cette annexe de la Navarre, qu'il l'avoit été de ſe ſaiſir de la Navarre même ; ainſi Aſparaut devoit ſe contenter du Royaume qu'il venoit de recou-

vrer, & ne paſſer point au de-là.

Aſparaut ne trouvoit point aſſez ſon compte dans les raiſons de Grammont. Les Eſpagnols à ſon avis n'avoient point aſſez reſiſté dans la Navarre, pour luy donner occaſion d'acquerir autant de gloire qu'il en deſiroit, & il luy ſembloit qu'en s'arrêtant en ſi beau chemin, il meriteroit bien la qualité d'heureux Capitaine, mais non pas celle d'excellent. De plus, il étoit puîné d'une Maiſon où il n'y avoit pas aſſez de bien pour les Cadets : ſa naiſſance & ſa profeſſion l'empêchoient d'en acquerir par aucune autre voye, que celle des armes : Il s'en preſentoit une occaſion ſinguliere ; & s'il la perdoit, comme il n'avoit juſques-là rien fait pour ſoy, il couroit riſque de ne rien faire le reſte de ſa vie. Il avoit à la verité beaucoup travaillé ; mais ç'avoit été pour Henry d'Albret ſon couſin, qui ne le pourroit recompenſer que mediocrement, & des biens qu'il poſſedoit en France, ceux de Navarre n'étant pas de nature à être tenus

par des Etrangers : au lieu que s'il étendoit ſes conquêtes dans la Caſtille, il les conſerveroit au moins juſqu'à la Paix ; & en tireroit cependant des contributions immenſes, qui le rendroient le plus riche particulier de la Chrêtienté.

A ces conſiderations intereſſées d'Aſparaut ſe joignirent les cris des jeunes Officiers de ſon Armée, qui demanderent avec importunité qu'on leur tint la parole qu'on leur avoit donnée en les enrôlant, qui étoit de les mettre aux mains avec l'ennemy. Ils ajoûterent qu'on ne leur avoit pas ſeulement montré les Caſtillans, & qu'ils étoient venus & avoient recouvré la Navarre ſans les voir. Que s'ils en demeuroient-là, ils ne laiſſeroient aux ſiecles à venir aucune marque de leur valeur : au lieu qu'en entrant dans la Caſtille s'ils y trouvoient les peuples encore revoltez, ils les dompteroient ſans peine ; & s'ils les trouvoient déja remis ſous l'obeïſſance de l'Empereur, ils ne laiſſeroient pas d'en avoir preſque auſſi bon marché ; puiſque les deux

partis ſe ſeroient tellement affoiblis en combattant l'un contre l'autre, qu'ils ne feroient preſque plus de reſiſtance.

Les Conſeils les plus hazardeux ſont preſque toûjours ſuivis dans les Armées, où les jeunes gens ont la principale authorité. Celle d'Aſparaut étoit ſujette à cet inconvenient, & il y fut reſolu que les François ſortiroient de la Navarre : Qu'ils paſſeroient la riviere d'Ebre qui ſepare ce Royaume d'avec celuy de Caſtille : Qu'ils s'attacheroient au Siege de la ville de Logrogno ; & qu'aprés l'avoir priſe, ils délibereroient s'ils étendroient plus loin leurs conquêtes. Le deſſein étoit temeraire : Cependant les plus experimentez dans le mêtier avoüerent depuis, qu'il eût réuſſi ſi on l'eût executé avec autant de promptitude qu'il avoit été formé. La ville de Logrogno quoyque le Conſeil d'Eſpagne la conſiderât comme une Clef de la Caſtille, n'avoit pas été moins dégarnie que celles de la Navarre, & l'on n'y avoit pas laiſſé un ſol-

dat. On en avoit même tiré les munitions de guerre, & il n'y étoit reſté que celles de bouche. Il y avoit un demy ſiecle que ſes habitans n'avoient pas eu beſoin de prendre les Armes; & ce long repos joint à la fertilité de leur terroir, les entretenoit dans une moleſſe qui les eût obligez à ſe rendre dés la premiere ſommation, ſi elle leur eût été faite dans la conjoncture qu'ils étoient ſeuls à ſe défendre. Mais Aſparaut par une ſeconde faute moins réparable que la premiere, s'arrêta trois jours entiers dans la petite ville d'Arcos, pour rafraîchir ſon Armée aux environs; & donna par-là le loiſir à la Nobleſſe Caſtillane demeurée dans l'obeïſſance de l'Empereur, de pourvoir à la ſureté de Logrogno. Elle y jetta Pedro Velez de Guevara Capitaine prudent & experimenté, avec une garniſon puiſſante, qui ſe rendit d'abord Maîtreſſe abſoluë de la Place: elle en chaſſa toutes les bouches inutiles, & les fit conduire plus avant dans la Caſtille, en des lieux où elles ſubſiſterent aux dépens

du public ; elle reçût à propos les munitions de guerre dont elle avoit beſoin , les Gentils-hommes de la contrée en ayant fait acheter à leurs dépens ; & le Gouverneur ne ſe contenta pas de ſe preparer à diſputer aux Aſſiegeans, le plus de terrain qu'il luy ſeroit poſſible , il inonda de plus la Campagne aux environs de Logrogno, par le moyen des digues ſur l'Ebre qu'il fit ouvrir ; & embaraſſa d'autant plus les François , qu'ils n'étoient point alors aſſez ſçavans dans la partie des Matematiques, qui montre à garantir des eaux les Aſſiegeans. Aſparaut pour trouver à ſon arrivée les choſes dans cet état, ne laiſſa pas d'entreprendre le Siege , & de le continuer avec une extrême vigueur : mais outre la prodigieuſe reſiſtance qu'il y trouva , il ſurvint un obſtacle qui n'avoit pû être preveu. La guerre civile ceſſa ſi promptement dans la Caſtille & dans l'Arragon aprés la bataille de Villalard, que les trois Gouverneurs eurent le tems d'envoyer leur armée & celle des Rebelles , dont il n'y avoit que

l'Arriere-garde qui eût combatu, au ſecours de Logrogno ; & l'Empereur en apprenant que cette importante Place étoit aſſiegée, apprit auſſi que l'on marchoit à deſſein de la dégager.

Il communiqua l'une & l'autre nouvelle à Chievres mal ſatisfait du Roy François Premier, depuis que Sa Majeſté Très-Chrêtienne avoit refuſé d'aprouver la donation que la Reine Germaine luy avoit faite de la ſucceſſion de Foix ; & ce fut peut-être dans la chaleur de ce reſſentiment, que Chievres conſeilla à l'Empereur de ſe prevaloir de l'imprudence d'Aſparaut, en une maniere qui feroit infailliblement emporter à l'Eſpagne l'avantage ſur la France. Les Lettres que l'Empereur venoit de recevoir des trois Gouverneurs contenoient une particularité, qui y avoit été miſe ſans deſſein. Elle conſiſtoit en ce que dans le temps qu'Aſparaut s'étoit approché de Logrogno, on avoit apperceu dans ſon armée une enſeigne avec ces mots, *à la gloire du Roy de France & des Fleurs de-Lis.*

Si

Si la choſe étoit vraye, & ſi les Eſpagnols ne l'avoient point inventée, comme les François pretendirent depuis, il falloit que l'enſeigne eût été faite par un caprice de quelque Capitaine d'Infanterie, & ſans la participation de ſon General ; puiſqu'il eſt conſtant, & que les Ecrivains des deux Nations conviennent qu'Aſparaut en entrant dans la Navarre & dans la Caſtille, avoit déclaré d'être Chef de l'armée de Henry d'Albret, & non pas de l'armée de François Premier, & d'executer les ordres du premier de ces deux Rois, & non pas ceux du ſecond. Cependant Chievres en tira l'occaſion de remontrer à ſon Maître, que cette particularité bien ménagée ſuffiroit pour engager l'Angleterre dans ſes intereſts.

Il rappella dans la memoire de ſa Majeſté Imperiale, qu'à la derniere Conference qu'elle avoit euë avec le Roy Henry Huit ſon Oncle, où il avoit eu l'honneur d'aſſiſter, il étoit échappé à ſa Majeſté Angloiſe de dire, que ſi la guerre recommençoit en-

tre la France & l'Eſpagne, elle ſe déclareroit pour celle des deux Monarchies qui ſeroit attaquée. Qu'encore que la parole eût été peut-être lâchée par maniere d'acquit & ſans déliberation, il ne faloit pas laiſſer d'en profiter en dépêchant un Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre pour demander qu'elle fût tenuë, & pour exagerer l'ambition de François premier dans la Cour Angloiſe, pendant que les Emiſſaires Imperiaux publieroient par tout que la France ne s'étoit pas long tems ſervie du pretexte de Henry d'Albret pour entrer en armes dans l'Eſpagne, & pour favoriſer la revolte des Sujets de l'Empereur : Qu'elle avoit levé le maſque en paſſant la riviere d'Ebre, & qu'elle avoit repris ſes Fleurs-de-lis en penetrant dans la Caſtille : Qu'elle aſſiegeoit ſous ſes propres enſeignes la ville de Logrogno ; & qu'ainſi la conjoncture étoit venuë où le Roy d'Angleterre avoit promis de ſe déclarer : Que l'Eſpagne étoit conſtamment attaquée, & qu'elle ſommoit l'Angleterre de ſa parole,

L'Empereur qui ne hazardoit rien en ſuivant le Conſeil de Chievres, envoya le Comte de Rœux à Londres avec une inſtruction dreſſée ſur les raiſons que l'on vient d'abreger. Le Comte qui n'avoit point encore été employé dans aucune negociation, reüſſit pour ſon coup d'eſſay dans celle-cy; mais ce ne fut pas preciſément à cauſe de ſon habileté, quoy qu'elle fut déja tres-grande.

Le Roy d'Angleterre ne fit pas aſſez d'état de la parole qu'on luy diſoit qu'il eût donnée, pour ſe croire obligé de la tenir, mais il ſe repreſenta luy-même des choſes qui n'étoient pas dans l'inſtruction du Comte. Il examina laquelle de la France ou de l'Eſpagne étoit plus à craindre pour luy dans la diſpoſition des affaires d'alors, & il trouva que c'étoit la France; car encore que la puiſſance où l'Empereur s'étoit élevé fût prodigieuſe, & qu'il n'y en eut point dans le monde qui luy fût comparable pour l'étenduë, elle n'étoit pas neanmoins ſuſpecte à l'Angleterre

puiſqu'elle ne pouvoit l'attaquer par terre qu'aprés avoir conquis toute la France, ce qui n'arriveroit jamais dans le ſentiment des Anglois ; & pour ce qui regardoit la mer, l'Angleterre ſeroit toûjours par là ſuperieure à l'Eſpagne : au lieu que ſi la Monarchie Françoiſe aprés avoir retabli ſon autorité dans l'Italie par le recouvrement du Milanez, s'agrandiſſoit de là les Pyrenées en y conquerant le Païs des meilleurs Soldats qui étoit le long de la Riviere d'Ebre, non ſeulement elle ne voudroit plus reconnoître le Roy d'Angleterre pour Arbitre des differends qu'elle avoit avec l'Empereur, mais encore elle pourroit bien ſe prevaloir de la premiere occaſion qui ſe preſenteroit favorable pour achever de reſſerrer les Anglois dans leur Iſle en leur ôtant ce qu'ils tenoient encore dans la France.

Henry Huit conclut de ce principe, qu'il y alloit de ſon intereſt d'empêcher en toute maniere les François de prendre pied ſur les bords de l'Ebre, & ſigna par cette ſeule conſi-

deration une ligue offenſive & deffenſive avec l'Empereur contre le Roy Trés-Chrêtien ; ce qu'il n'eût pas fait comme il avoüa plus d'une fois depuis, ſi Aſparaut ſe fût arreſté dans la Navarre ; ou ſi voulant continuer ſes conqueſtes il ſe fût contenté de les étendre le long des Pyrenées, ſans penetrer d'abord juſqu'au centre de l'Eſpagne.

Il ne ſe paſſa pas quinze jours ſans que le Roy d'Angleterre reconnût que ſa terreur avoit été vaine, & ſans qu'il ſe repentît de s'être trop déclaré : mais le Comte de Rœux étoit déja party de ſa Cour aprés avoir obtenu ce qu'il deſiroit, lorſqu'on ſçeut en Angleterre que les François avoient êté chaſſez de la Caſtille. Les Eſpagnols aprés avoir reuny les troupes qu'ils appelloient obeïſſantes à celles qu'ils nommoient Rebelles, formerent une Armée de quarante mille hommes ; & marcherent en bon ordre au ſecours de Logrogno dans le tems que le nombre des Aſſiegeans étoit déja tellement diminué, qu'il ne ſuffi-

ſoit plus pour garder toutes les avenuës de la Place. Les Ennemis s'en apperçurent ; & prirent ſi bien leurs meſures, qu'ils y jetterent quatre mille Fantaſſins. Ils ſe contenterent par-là avec le reſte de leurs forces de couper les vivres aux Aſſiegeans & les contraignirent de lever le ſiege, aprés avoir donné divers aſſauts qui furent tous inutiles. Aſparaut repaſſa l'Ebre & ſe retira avec toute la diligence poſſible pour ſe mettre à couvert ſous le Canon de Pampelune, n'y ayant point de Ville plus proche où il pût être en ſeureté, & peu s'en falut que les Eſpagnols ne le permiſſent. Il ſurvint entr'eux immediatement aprés leur entrée dans Logrogno une conteſtation qui les eût empêchez de recouvrer la Navarre, ſi elle n'eût été preſque auſſi-tôt terminée qu'elle commença. Leurs principaux Officiers convinrent facilement dans le Conſeil de Guerre de ſe mettre aux trouſſes des François ; mais ils ne s'accorderent pas d'abord ſur le choix de celuy qui ſeroit leur Chef, aprés qu'ils

auroient paſſé l'Ebre. Le Comte de Haro qui les avoit juſques-là commandez, pretendoit les commander, encore; & ſe fondoit ſur ce qu'ayant été déclaré General contre les François, ſa commiſſion ne finiroit qu'aprés qu'il les auroit deffaits, ou renvoyé de-là les Pyrenées: Il ajoûtoit que cette Commiſſion n'étoit à la bien prendre qu'un acceſſoire de celle que Chievres luy avoit procurée de pourſuivre les Rebelles à force d'armes, & de rétablir l'Eſpagne dans ſa premiere tranquilité: Il ſoûtenoit que les François étoient entrez dans la Navarre, & enſuite dans la Caſtille par intelligence avec les Rebelles; & concluoit de-là qu'on ne luy pouvoit ôter le commandement ſans luy faire injure juſqu'à ce que la Navarre eût été recouvrée, ou que l'Empereur y eût autrement pourvû.

Le Duc de Najara diſoit au contraire qu'il étoit actuellement Vice-Roy de Navarre, & que les Lettres patentes qu'il en avoit de l'Empereur n'avoient point été revoquées:

Qu'il y étoit écrit en termes exprés qu'il ſeroit General de toutes les troupes qui agiroient dans ce Royaume pour ſa Majeſté Imperiale à quelque cauſe ou pour quelque occaſion qu'elles fuſſent aſſemblées, & que l'on n'avoit apporté aucune modification à cet égard : Que la revolution arrivée depuis en Navarre n'y avoit pû donner atteinte ; & qu'elle ne devoit être conſiderée en bonne politique que dans la veuë que les Juriſconſultes regardoient les torrens, qui pour innonder durant quelque tems les heritages des particuliers, ne leur en oſtoient pas la poſſeſſion, & ne l'interrompoient pas même lorſqu'elle étoit d'ailleurs legitimement établie.

Le Comte de Haro n'avoit pas lieu de diſconvenir des Lettres patentes du Duc de Najara, mais il aſſuroit que le pouvoir, qui y avoit été donné étoit fini par la faute du Duc : Qu'il avoit abandonné ſa Vice-Royauté à l'approche des ennemis ; & qu'il l'avoit ſi abſolument perduë, qu'il ne reſtoit pas un village dans

toute la Navarre, où ſon authorité fût reconnuë : Que ce Royaume ayant tout-à-fait changé de Maître, il s'agiſſoit à preſent de le conquerir de nouveau ; & par conſequent de prendre des meſures qui ne regardoient pas plus le Duc, que s'il n'eût jamais été Vice-Roy. La raiſon & l'inclination de ceux qui opinerent ſembloient donner gain de cauſe au Comte : cependant il la perdit, & le Duc luy fut preferé par un reſultat de la prudence Eſpagnole, qui n'a preſque jamais manqué dans les occaſions ſignalées de ſacrifier la juſtice à l'intereſt, lorſqu'elle a crû qu'il s'agiſſoit du bien de la Monarchie. L'armée qui avoit ſecouru Logrogno & ne demandoit qu'à recouvrer la Navarre, étoit ſi univerſellement compoſée de Volontaires, qu'il n'y avoit pas une compagnie de Cavalerie ni d'Infanterie qui tirât Solde de l'Empereur. Le Duc de Najara étoit celuy des Grands d'Eſpagne qui avoit mené au camp le plus de gens de guerre ; & il avoit à craindre que ces ſoldats qui n'y étoient venus

pour s'aller confiner dans ſa Maiſon.

Le Duc n'eut pas plûtôt pris le commandement, qu'il ne négligea rien de ce qui ſervoit à le rendre digne de la grace qu'on venoit de luy faire. Il pourſuivit les François avec tant de promptitude, qu'il ne manquoit jamais de dîner dans les mêmes lieux où ils avoient couché. Il les fatigua dans leur marche par de continuelles eſcarmouches; & les atteignit enfin auprés de la foreſt de Roniego, lorſqu'ils n'avoient plus que deux lieuës à faire pour arriver à Pampelune. Les relations qui conviennent aſſez de ce que l'on vient de dire ſont ſi differentes ſur ce ſujet, qu'il n'eſt pas poſſible de l'écrire d'une maniere deciſive. Les Eſpagnoles ſoûtiennent que leur camp étoit entre celuy des François & la ville de Pampelune : Qu'il leur ôtoit par ſa ſituation toute ſorte de commerce avec cette ville capitale de la Navarre, où ſe trouvoient neanmoins toutes leurs proviſions : Qu'ils manquerent ainſi de pain dans un

poſte tres-avantageux d'ailleurs, & que ce fut là preciſément ce qui les contraignit de hazarder la bataille. Mais il y a un contredit à cela qui ne ſouffre point de replique. Il eſt tiré de la Lettre qu'Aſparaut immediatement aprés ſa défaite dont on va parler, écrivit à François Premier; & il ne faut que du bon ſens pour juger que s'il eut été forcé de combattre, & que le fait poſé par les Eſpagnols eût été veritable, ce General auroit eu ſon excuſe preſte en diſant qu'il avoit été forcé de donner bataille, & ſa Majeſté Trés-Chrêtienne n'eût eu à luy imputer autre choſe que ſon infortune. Cependant non ſeulement il ne fit mention d'aucune violence qui luy eût été faite, mais de plus il manda poſitivement le contraire. Il convint qu'il luy avoit été libre de donner la bataille, ou de ne la pas donner : Il ſoûtint que le ſeul motif qui le détermina à combattre, fut un déſordre qu'il apperçut dans l'armée Eſpagnole, & dont il crût devoir profiter : mais il ajoûta que le déſordre ceſſa trop tôt, & que neanmoins

il ne fut vaincu, que parce que ſon Infanterie ne ſeconda pas les efforts de ſa Cavalerie.

Les relations Françoiſes portent donc avec plus de vray-ſemblance, que la communication d'Aſparaut avec la ville de Pampelune n'étoit point interdite : Qu'à la verité il n'en avoit point encore tiré de vivres, mais que rien ne l'empêchoit d'en tirer : Qu'il s'étoit campé en un lieu où il étoit impoſſible de l'affamer, de le forcer, & de l'obliger à combattre malgré luy, & que les Eſpagnols en deſeſperoient aprés l'avoir bien reconnu : Qu'ils n'avoient point aporté de vivres avec eux, & que le plat Païs de Navarre que les François avoient ravagé à deſſein, en retournant ſur leur pas, ne pouvant rien fournir à leurs ennemis, Aſparaut n'eût eu qu'à demeurer paiſible à Reniego pour voir diſſiper en peu de jours l'armée Eſpagnole, qui n'étoit ni en état d'inſulter, ni d'aſſieger Pampelune ; & qu'il eût infailliblement aſſuré par là la conquête de la Navarre à Henry d'Albret. Mais qu'il commit une

faute, qui n'étoit pas plus excuſable que reparable, puiſqu'il hazarda la bataille ſans avoir pris pour la gagner trois meſures qui luy étoient ſi faciles, qu'il les avoit preſque en main. La premiere fût de n'avoir pas tiré les deux mille bons ſoldats qu'il avoit laiſſez dans Pampelune, & qui en euſſent pû ſortir pour la bataille avec d'autant moins de riſque, que la Bourgeoiſie plus intereſſée qu'eux qu'Aſparaut la gagnât, eût volontiers conſenty qu'ils allaſſent joindre leur General, & ſe fût cependant chargée de la deffenſe de ſes murailles. La ſeconde qu'Aſparaut ne rappella pas les troupes qu'il avoit laiſſees ſur la frontiere de Biſcaye pour la garder pendant qu'il agiroit en Caſtille. Le Seigneur d'Olla qui les commandoit en avoit écrit à ſon General, & elles ne ſervoient de rien au lieu où elles étoient, depuis que les Eſpagnols avoient rappellé les leurs de la Biſcaye pour en renforcer leur armée. Elles n'avoient été employées qu'au ſiege de Saint Jean Pié-de-port, & elles s'étoient depuis toûjours rafraîchies.

Leur nombre que l'on ne ſçait point au vray, & leur experience qui n'eſt pas conteſtée, meritoient bien qu'on les attendît pour donner une bataille déciſive; & les deux partis demeurerent d'accord, que ſi elles s'y fuſſent trouvées, elles euſſent infailliblement fait pancher l'avantage du côté des François. Enfin la troiſiéme faute d'Aſparaut fut de n'avoir pas attendu ſix mille Navarrois qui le devoient joindre ce jour-là même, ou le lendemain au plûtard. Le Païs les avoit levez à ſes dépens: Il avoient preſque tous porté les armes, & ils n'avoient point d'Officiers qui ne fuſſent aguerris: Il n'y en avoit aucun entr'eux qui ne fût mort en combattant plûtôt que de reculer; parce qu'il n'y en avoit aucun qui ne prît pour le plus grand des malheurs, de retourner ſous la domination des Caſtillans. Si Aſparaut n'eût pas eu aſſez de confiance en eux pour les mettre dans ſon armée, ils en euſſent au moins compoſé le corps de reſerve; & ſuppléé de cette ſorte au manquement qui ſelon tous les Ecrivains fit

perdre la bataille aux François, leur Infanterie n'ayant ſuccombé que parce qu'il ne ſe trouva pas à point nommé des Troupes fraîches pour la ſoûtenir ; & le corps de reſerve des Eſpagnols qui prit ſon temps pour l'attaquer lorſqu'il la vit laſſe & ſans appuy, en ayant eu bon marché.

Quoy qu'il en ſoit il n'y eut rien à redire dans l'ordonnance de l'armée Françoiſe, ni dans la vigueur dont elle fit ſes premieres attaques, quoi qu'elle fût moindre que ſon ennemie de plus de la moitié. Rien ne fut capable d'arreſter la premiere impetuoſité de ſon aîle droite ; & le Fils aîné du Duc d'Albuquerque qui commandoit la gauche Eſpagnole, s'y oppoſa inutilement. Ses eſcadrons furent ouverts, & ſes bataillons renverſez : ſon cheval le porta par terre : ſe renverſa ſur luy ; & ſans quelques Domeſtiques, qui le remonterent, il eût peri ſous les pieds des chevaux. Mais ce deſordre fut incontinent reparé ; & l'Amiral de Caſtille deſtiné avec un corps de cinq mille hommes pour ſoûtenir l'aîle gauche, prit ſon tems

tems de charger Grammont dans la conjoncture que les Eſcadrons de ce Lieutenant general d'Aſparaut étoiẽt en déſordre par le grand effort qu'ils venoient de faire, & ſe fit voye au travers. Aſparaut le voyant du corps de bataille dans une telle extremité, s'avança pour le couvrir pendant qu'il ſe remettroit en ordre ; & reſiſta avec beaucoup de fermeté non ſeulement à l'Amiral de Caſtille, mais encore au Duc de Najara, qu'il eut ſur les bras avec le corps entier de bataille des Eſpagnols. L'aîle gauche des François qui obeïſſoit à Mauleon n'araqua pas avec moins de courage l'aîle droite Eſpagnole que menoit le Comte de Benevent, & ne le mit pas moins en déroute. Elle ne s'amuſa point à le pourſuivre ; & elle marchoit droit au corps de bataille d'Aſparaut pour y achever de vaincre en dégageant ſon General du danger, où il étoit, lorſqu'elle en fut détournée par le Connêtable de Caſtille à la têre du corps de reſerve Eſpagnol qui la chargea en flanc, & l'ouvrit. Les Cavaliers de Mauleon qui n'a-

voient été ni tuez ni démontez, tournerent derriere leur Infanterie pour ſe railler, & pour ſe preparer à un ſecond choc, mais l'aîle droite des Eſpagnols ne leur en donna pas le loiſir. Ils furent preſque auſſi-tôt enfoncez, qu'attaquez; & le Connêtable ne trouvant là plus rien capable de l'arrêter, s'atacha à tailler en pieces un bataillon de mille vieux ſoldats Gaſcons qui gardoient l'Artillerie Françoiſe. Il en vint plus aiſément à bout qu'il n'avoit cru; & tournant les dix canons qu'il venoit de gagner ſur Aſparaut, fit un épouvantable fracas dans le corps de bataille des François. Il y penetra par ce moyen, & s'aſſura entierement de la victoire.

Un de ſes Cavaliers nommé Perrea s'attacha en combat ſingulier avec celuy qui portoit la Cornette blanble des François: le renverſa: luy ôta la Cornette; & la porta à ſon General, qui luy obtint depuis de l'Empereur la permiſſion d'en charger ſon écu. Aſparaut aprés avoir perdu ce qu'il y avoit de vaillans.

hommes autour de luy, fut environné par l'eſcadron du Comte d'Alve-de-Liſte, porté par terre aprés avoir reçû un coup d'épée qui l'aveugla. Il ſe rendit priſonnier à François de Beaumont, qui en tira dix mille écus de rançon. Les vainqueurs aprés avoir étendu ſur le champ de bataille cinq ou ſix mille morts, pourſuivirent les fuyards juſqu'à Pampelune & les y prirent; les Habitans de cette grande ville qui n'avoient plus de reſſource les ayant livrez pour obtenir la grace de leur rebellion qui fut accordée à ce prix. Le reſte de la Navarre fut recouvré par les Eſpagnols avec autant de facilité qu'ils l'avoient perdu, & demeura tellement affermi, qu'on ne s'eſt plus depuis ingeré de les en chaſſer.

Il y ſi a peu de diſtance entre la guerre indirecte & la directe, que Chievres previt que les François & les Eſpagnols paſſeroient bien tôt de l'une à l'autre, s'ils n'en étoient empêchez par quelque choſe de plus important que tout ce qui s'étoit négocié juſques-là pour les mettre d'accord; & comme d'un côté il voyoit

le Roy Trés-Chrêtien reſolu de faire executer la paix de Noyon dans toute ſon étenduë, & d'un autre côté il eſperoit de diſpoſer l'Empereur à cette execution à cauſe des avantages que l'Empire luy avoit apportez ſur ſa Majeſté Tres-Chrêtienne, il reduiſit toute ſa Politique à détourner les François de déclarer directement la guerre en les convainquant que s'ils en venoient là, ils auroient contre eux non ſeulement toutes les forces de l'Eſpagne & des deux tiers de l'Italie, mais encore toutes celles des Princes d'Alemagne. L'union de tant de Puiſſances quoy que differentes d'inclinations & d'intereſts ne pouvoit être traverſée que par les changemens que Martin Luther Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin introduiſoit depuis quatre ans dans la Religion; & ces changemens étoient déja ſi grands, qu'on n'y pouvoit remedier que par une Diete generale. L'Empereur étoit obligé par les loix d'Alemagne d'en convoquer une immediatement aprés ſon couronnement; & la ville de Ratiſbonne étoit

depuis pluſieurs ſiecles en poſſeſſion, que ce fût chez elle pour la premiere fois : Cependant les affaires ne le permettoient pas dans la conjoncture d'alors, puiſque la peſte étoit dans cette ville Impériale. Il en falut donc choiſir une autre aſſez ſpacieuſe pour loger commodément les Princes & les Députez de l'Empire ; & les mêmes loix qui parloient de Ratisbonne n'en déterminant pas d'autre qui ſuppleât à ſon défaut, Chievres avertit l'Empereur qu'elles luy en avoient laiſſé le choix, & que par conſequent c'étoit à luy de nommer un lieu d'aſſemblée. Il repreſenta de plus à ſa Majeſté qu'elle devoit jetter les yeux ſur une ville proche des Païs-bas ; car pour peu qu'elle s'en éloignât, ſi les François recommençoient la guerre durant ſon abſence ils y feroient de grandes conquêtes avant qu'elle y fût de retour pour leur reſiſter. Chievres ajoûta ſur ce principe qu'il n'y avoit point de ville plus commode que celle de Vvormes, qui étoit purement Impériale, c'eſt-à dire, qui ne relevoit d'aucun Prin-

ce ſeculier ni Eccleſiaſtique : qui étoit ſituée dans un terroir abondant ; & qui d'ailleurs étoit ſi proche des Païs bas, que rien n'y ſurviendroit ſans que l'Empereur en fût averty auſſitôt pour y remedier.

L'Empereur défera ſelon ſa coûtume à cet avis, & la Diete de l'Empire fut convoquée à Vvormes pour le commencement de May mil cinq cens vingt-un. Chievres y accompagna l'Empereur, & y perdit la vie aprés avoir perdu ce qu'il avoit de plus cher au monde. On a vû cy-deſſus que celuy de ſes Neveux qu'il aimoit le plus, étoit le ſecond Fils de ſon Frere aîné à qui il avoit donné ſon nom, & qui avoit été fait à ſa conſideration Evêque de Cambray, Cardinal & Archevêque de Tolede. Il avoit été élevé auprés de l'Empereur ; & la ſimpatie de ſon humeur avec celle de ſa Majeſté avoit preſque autant contribué à ſon agrandiſſement, que le merite de ſon Oncle. Il n'avoit pas encore vingt-trois ans accomplis, & neanmoins il étoit déja de tous les Conſeils de ſon Maî-

tre. On ne doutoit pas qu'il ne dût tenir un jour la place de Chievres ; & ce fut là ſelon les Memoires de la Maiſon de Croy, ce qui fut la cauſe ou l'occaſion de ſa mort.

Les Allemans & les Eſpagnols ne pouvoient ſouffrir que ces deux Flamands euſſent plus de part dans l'amitié de l'Empereur, que tous les autres Courtiſans enſemble ; & la premiere de ces deux Nations qui ne s'étoit point formaliſée que Maximilien Premier ſe fût gouverné toute ſa vie par caprice & qu'il eût changé d'inclination à tous momens, trouvoit à redire que Charles ſon Petit-fils ſuivît les conſeils du plus ſage des hommes qui luy avoient toûjours été ſi utiles, & qu'il eût aimé dés ſon enfance celuy des jeunes Seigneurs de ſon âge entre ſes Sujets, qu'il en avoit jugé le plus digne. La ſeconde Nation imputoit à Chievres & à ſon Neveu les guerres civiles d'Eſpagne dont on vient de parler. Elle étoit perſuadée qu'ils avoient partagé entr'eux, ou donné à leurs

creatures les threſors du Cardinal Ximenez, & les revenus des Monarchies de Caſtille & d'Arragon durant quatre années : Elle ſuppoſoit encore qu'ils euſſent vendu toutes les Charges & tous les Benefices de ces Monarchies ; & ſa prevention en ce point étoit d'autant plus ridicule, qu'elle ne marquoit ni les flottes qui avoient tranſporté hors de l'Eſpagne des ſommes ſi prodigieuſes, ni les lieux forts où elles éroient gardées, ni les acquiſitions qui en avoient été faites. Cependant une calomnie ſi peu vray-ſemblable & ſi aiſée à refuter, avoit été reçûë ſans examen & ſans contredit. Elle s'étoit repanduë univerſellement ; & elle demeura ſi bien imprimée dans les eſprits, qu'ils ne ſe déſabuſerent qu'apres la mort des deux perſonnes qu'ils accuſoient de cet imaginaire peculat, lorſqu'il ſe trouva qu'elles n'étoient pas plus riches en expirant, qu'elles l'avoient été lorſque Charles étoit devenu Roy d'Eſpagne. Mais les fauſſes opinions que l'on a des Favoris ne leur ſont pas moins préjudiciables que les vrayes

vrayes, quand elles s'insinuent par un excez de credulité; & que ceux qui seroient capables de désabuser le peuple, croyent avoir interest qu'il persiste dans son erreur. Les ennemis de Chievres & du Cardinal de Croy qui se promettoiēt de profiter de leurs dépoüilles, non seulement ne se mirent point en peine de détromper les Espagnols à leur égard, mais encore augmenterent indirectement l'aversion qu'ils avoient pour eux; jusques à ce que l'un & l'autre étant sortis d'Espagne, & n'y ayant par consequent plus lieu de soupçonner que le poison qui leur étoit preparé vint des Espagnols, on commença par le Cardinal, & on luy en donna une doze qui l'emporta peu de jours aprés l'entrée de l'Empereur dans Vvormes.

Chievres obligé par là contre l'ordre de la nature de fermer les yeux à celuy dont il attendoit ce dernier office, en fut d'autant plus touché qu'il luy vint un pressentiment secret qu'on le traiteroit de même qu'on venoit de traiter le Cardinal qu'il regardoit comme son fils. Il se pre-

para pour le ſuivre, & mit ordre à ſes affaires ſpirituelles & temporelles. Il commit aux ſoins de ſa femme l'execution de ſon Teſtament, & elle s'en acquitta depuis avec toute l'exactitude imaginable. Il crût enſuite devoir employer dans l'action ce qui luy reſtoit de vie; & n'en connoiſſant point de plus avantageuſe à la Religion Catholique que celle de ramener Luther des égaremens où l'avoit engagé le dépit de voir les Auguſtins fruſtrez du gain qu'il y avoit à faire dans la predication des indulgences, il ſe propoſa de finir par là ſa courſe. Il en couragea le Nonce du Pape de remontrer à l'Empereur en pleine Diete que le plus grand des maux dont l'Allemagne étoit alors travaillée, étoit celuy de l'hereſie, & que par conſequent il y faloit remedier avant toute autre choſe: Que l'Empire avoit à combattre les plus formidables ennemis qu'il y eût au monde, qui étoient les Turcs; & que pour leur reſiſter elle avoit tellement beſoin de toutes ſes forces que pour peu qu'elle fût diviſée: elle ſuccomberoit infailliblement: que cepen-

dant Luther l'alloit diviſer par ſa nouvelle doctrine, & jetter entre les diverſes parties du corps Germanique les ſemences d'une guerre civile, dont les Infideles ne manqueroient pas de profiter : Que le ſaint Siege ſe declaroit partie contre cet hereſiarque ; & offroit de prouver qu'il étoit ſcandaleux, perturbateur du repos public, déſobeïſſant à Dieu & à ſes ſuperieurs, blaſphemateur, impie, & calomniateur : Que la charité paſtorale du Pape Leon Dix l'obligeoit à donner la chaſſe au loup caché ſous la peau d'une brebis dans la bergerie de Jeſus-Chriſt ; & que ſi l'Empereur & les autres Princes Allemans ne ſecondoient ſa Sainteté dans un deſſein ſi loüable, elle proteſtoit par avance contr'eux devant le Tribunal de Dieu de tous les malheurs qui en arriveroient.

Mais il n'eſt point d'inconveniens où l'on doive plûtôt remedier qu'à ceux qui menace un grand Etat d'une revolution prochaine, parce que leur operation eſt plus prompte, & leurs effets ont plus d'étenduë. Il y

avoit déja quatre ans que Luther avoit commencé à prêcher contre l'Egliſe Catholique; & ſes déclamations qui n'avoient ſervi en mil cinq cens dix-ſept qu'à divertir les curieux lorſqu'elles exageroiét la venalité des indulgences, avoient perſuadé les trois années ſuivantes un tres-grand nombre de gens, quand elles étoient paſſées de l'abus des mêmes indulgences à la puiſſance qu'il y avoit dans l'Egliſe de les accorder, & qu'elles avoient tâché de ruïner tous les fondemens de cette puiſſance. Les Grands avoient écouté cette nouvelle doctrine avec autant d'avidité que les petits; & Dieu qui la regardoit comme un fleau dont il vouloit punir l'Allemagne, avoit permis que deux Princes dont l'un étoit le plus puiſſant de l'Empire & l'autre le plus vaillant, en fuſſent convaincus. Le plus puiſſant étoit Frederic Electeur de Saxe, & le plus vaillant Philippe Lantgrave de Heſſe. Le credit de l'un & de l'autre fut ſi grand à la Diete de Vvormes, qu'ils empêcherent qu'on n'y deliberât ſur la réponſe qui ſeroit faite au Nonce;

& ils briguerent si fortement les jours suivans, qu'on ne luy en fit point de cathegorique. Ils representerent aux Députez pour les en détourner, que la Cour de Rome s'étoit formé un monstre pour le combatre, & que le Nonce n'avoit harangué que pour exercer son éloquence dans le plus auguste Auditoire de l'Europe, & pour meriter un chapeau de Cardinal: Que Luther attaquoit à la verité les abus qui s'étoient glissez dans l'Eglise, mais qu'il ne touchoit ni à la foy, ni à l'ancienne discipline : Qu'il n'étoit pas étonnant que le Pape luy en voulût, puisqu'il contestoit sa puissance; & que les Ministres de la Cour de Rome s'élevassent contre luy, puisqu'il les avoit frustrez des deux tiers du gain qu'ils pretendoient faire sur la publication des indulgences: que l'Allemagne avoit interest de le laisser prêcher à sa mode, tant qu'il ne parleroit que de l'exempter du pillage des Italiens; & qu'elle seroit toûjours en état de luy imposer silence, s'il luy prenoit envie de s'émanciper, & de toucher aux articles de Foy.

Le Nonce rebuté du mauvais ſuccez de ſa premiere tentative ; & ne ſçachant plus quel perſonnage repreſenter dans la Diete où il venoit d'éprouver que le plus grand nombre des Députez n'étoit pas pour luy, s'adreſſa à Chievres, & luy demanda conſeil. Chievres luy répondit qu'apparament ce qui avoit empêché l'effet de ſa harangue, étoit qu'il s'étoit contenté de diſcourir, & qu'il faloit autre choſe que des paroles pour émouvoir les Allemans: Que cette Nation étoit trop défiante pour le croire ſur ſa bonne foy, & trop preocupée en faveur de Luther pour le condamner ſur la ſimple dépoſition d'un Etranger : Qu'il faloit en luy parlant avoir en main des preuves convainquantes, & qu'alors elle écouteroit avec plus d'attention & jugeroit avec plus d'équité. Le Nonce à qui Chievres ſuggeroit une penſée qui ne luy étoit point encore venuë, repartit qu'il ne ſeroit pas difficile d'executer ce qu'il propoſoit, & que Luther venoit de donner au publíc un Livre intitulé *de la captivité de Babilone*,

où il avoit achevé de lever le masque contre l'Eglise Catholique, recapitulé toutes ses anciennes erreurs & ajoûté une infinité de nouvelles: Que les Theologiens que le Pape luy avoit donné pour l'accompagner dans sa Nonciature, avoient examiné le Livre; & qu'ils en avoient extrait quarante propositions si terribles, qu'il suffisoit de les entendre pour en concevoir de l'horreur : Qu'il les feroit transcrire dans les propres termes qu'elles étoient exprimées, & citer précisement les pages où elles étoient; Qu'il en feroit la lecture à la Diete; & la presseroit d'employer son authorité pour arrêter l'impudence d'un Religieux, qu'elle n'avoit déja soufferte que trop long-tems.

Chievres approuva l'expedient, & le Legat le mit en pratique dés la 1e. assemblée suivante. Il exposa qu'il luy sembloit que la Diete n'avoit pas fait assez de reflexion sur ce qu'il luy avoit representé à l'occasion de Luther; & tirant de sa poche les quarante propositions dont on vient de parler, les lût de suite à haute voix,

& ſans exageration ni commentaire. L'effet en fut tel que Chievres l'avoit preveu, & parut incontinent par le murmure qui s'excita entre les Electeurs, les Princes & les Députez de l'Empire. Il y avoit déja beaucoup de Lutheriens entr'eux, mais il y en avoit peu qui le fuſſent avec connoiſſance de cauſe. Ils croyoient preſque tous que Luther n'avoit ni prêché ni écrit que contre les abus que le tems & l'inconſtance humaine avoient introduits dans l'Egliſe Catholique; & ceux qui raffinoient davantage ſur ſa doctrine, penſoient qu'il eût ſeulement entrepris de rétablir l'ancienne diſcipline dans les points importans où il y avoit eu du relâchement. Mais lorſqu'ils apprirent qu'il avoit paſſé de l'uſage des indulgences juſqu'à leur ſource, & qu'il avoit attaqué le pouvoir du Saint Siege de les accorder, & l'article du Purgatoire qui leur ſervoit de fondement : Qu'il avoit nié la liberté, le merite des bonnes œuvres, la perfection des états de la virginité & du Celibat, cinq des ſept Sacremens, & la tranſſub-

ſtantiation dans celuy de l'Euchariſtie; le dépit d'avoir été trompez ſucceda bien-tôt à leur étonnement, & la priſe de corps qu'ils alloient ordonner contre Luther en eût été la marque, ſi l'Electeur de Saxe qui previt le coup ne l'eût prevenu en ſe levant, & demandant audiance.

On ne la pouvoit refuſer à un homme de ſon rang; & il parla en adreſſant ſon diſcours au Legat. Il luy ſoûtint en termes formels que les propoſitions que la Diete venoit d'entendre n'étoient point de Luther; & que ce Docteur n'avoit jamais penſé à les enſeigner, ni à les écrire: Que c'étoit le Legat luy-même, ou d'autres perſonnes dévoüées comme luy à la Cour de Rome, qui les avoient inventées & les attribuoient fauſſement à Luther: Qu'il n'y avoit point d'autre motif de la haine implacable & de la vengeance qu'ils pretendoient tirer de ſes éloquentes predications que le commerce honteux & public des indulgences contre lequel il s'étoit emporté: Que le Livre de la captivité de Babilone

dont on disoit que tant de blasph
mes avoient été tirez, n'étoit poi
de Luther; ou s'il en étoit, il metro
en fait qu'aucune des propositior
qui venoient de blesser les oreilles d
l'Assemblée, ne s'y trouveroit.

Le Legat, qui avoit leu de ses pro
pres yeux les propositions dans le Li
vre de la captivité de Babilone, &
qui sçavoit que Luther l'avoit non
seulement composé, mais encore pris
le soin d'en corriger les épreuves,
protesta qu'il n'y avoit rien de plus
vray que ce qu'il avoit avancé, &
demanda d'être receu à le prouver
par les voyes juridiques. L'Electeur
repliqua qu'il ne le pourroit; & la
contestation s'échauffa de sorte que
l'Empereur fut contraint d'interposer
son authorité pour la faire cesser, &
d'imposer également silence au Non-
ce & à l'Electeur, en témoignant
qu'il vouloit parler.

Il dit en peu de mots que la deci-
sion de l'affaire dont il s'agissoit, exi-
geoit que Luther comparût en per-
sonne à la Diete pour rendre de sa
propre bouche raison de son fait;

parce que s'il confeſſoit d'avoir compoſé le Livre de la captivité de Babilone, le débat entre l'Electeur & le Nonce ſeroit finy; & s'il le déſavoüoit, il y auroit lieu de permettre au Nonce de le juſtifier. L'avis de ſa Majeſté Imperiale fut ſuivy ſi univerſellement, que l'Electeur de Saxe avec tout ſon credit ne put empêcher que Luther ne fût mandé : mais il fit bien-tôt naître d'étranges difficultez ſur la ſeureté qui luy ſeroit donnée. L'Empereur offroit un ſauf-conduit, mais les Lutheriens ne s'en contentoient pas. Les exemples de Jean Hus & de Hieroſme de Prague brûlez ſur la foy d'un ſemblable acte, augmentoient leur défiance, lorſqu'ils ſe ſouvenoient que l'un & l'autre étoient allez au Concile de Conſtance ſur un ſauf-conduit en bonne forme de l'Empereur Sigiſmond; & que nonobſtant on n'avoit pas laiſſé de les y punir, par le plus horrible des Supplices. Il ſçavoient de plus que le Concile n'avoit pas manqué de Theologiens qui pour excuſer ce qu'il avoit fait avoient ſoûtenu alors

& depuis, qu'il ne faloit pas garde la foy aux Heretiques ; & qu'il avoit encore actuellement des Ecole Catholiques où l'on enſeignoit que les attentats de Luther contre la Religion & contre le S. Siege étant de notorieté publique, il n'étoit pas raiſonnable de les ſouffrir, & l'on pouvoit en ſeureté de conſcience diſpenſer de garder la parole qui luy ſeroit donnée, puiſqu'il ne l'avoit luy-même gardée ni à Dieu ni aux hommes. Ils concluoient de là que ce ſeroit vouloir perdre Luther que de conſentir qu'il vint en un lieu où ſes ennemis ſeroient les plus forts, & que l'Empereur fût ſupplié de ſe contenter que Luther répondit par écrit aux accuſations du Nonce : mais les députez Catholiques ne purent ſouffrir que l'on exigeât quelque choſe de plus qu'un ſauf-conduit pour un ſimple Religieux comme Luther. Ils ſoûtinrent que c'étoit faire tort à l'Empereur, que de le ſoupçonner d'infidelité dans cette rencontre ; & que ceux qui cherchoient des precautions extraordinaires pour Luther

luy faiſoient ſans comparaiſon plus de mal que de bien, parce qu'ils tournoient contre luy le préjugé de toutes les perſonnes déſintereſſées en leur donnant occaſion de croire qu'il faloit bien qu'ils ne l'eſtimaſſent pas entierement innocent, puiſqu'ils avoient ſi peur que le droit des gens ne fût violé à ſon égard dans le lieu le plus ſeur de l'Empire.

Les raiſons des Députez Catholiques l'euſſent infailliblement emporté ſur celles des amis de Luther ſi les ſuffrages de ceux cy n'euſſent été fortifiez lorſqu'on y penſoit le moins par les Députez des villes Impériales. Une partie d'entre elles s'étoit déclarée hautement pour Luther, & l'autre partie avoit ordonné en ſecret à ſes Députez de le favoriſer ſous main autant qu'ils pourroient. Ils n'y manquerent pas dans l'occaſion du ſauf-conduit; & repreſenterent ſi fortement qu'il ne ſuffiſoit plus d'en faire expedier un dans l'ancienne forme depuis que les Peres du Concile de Conſtance avoient découvert l'endroit par où elle pouvoit être im-

punement violée, que l'Empere
fut contraint de consentir que l'
en cherchât une nouvelle qui sat
fist les amis de Luther & les Dépu
des villes Impériales, sans méco
tenter absolument le reste de la Di
te. Chievres en eut la Commissio
& s'en acquitta avec l'approbati
universelle aprés des efforts d'esp
qui ne sçauroient être mieux exp
mez que par le redoublement de
lumiere, lorsqu'elle est sur le po
de s'éteindre

Il avoit observé dans les dernie
assemblées de la Diete où l'on pa
de Luther, ceux qui luy étoient
plus favorables; & comme il ne d
toit pas qu'ils ne le défendissent d
la Diete au peril de leurs vies en
que l'on entreprît de l'y arrester
estima que l'on ne hazarderoit r
en leur permettant d'être sa cauti
puisqu'aussi bien de la maniere d
ils étoient disposez ils ne laisseroi
pas d'en faire la fonction, quand n
me on ne le voudroit pas. Il so
là dessus l'Electeur de Saxe &
Lantgrave de Hesse, pendant que

plus adroits Emiſſaires de l'Empereur ſondoient quelques Princes de Brunſvik & de Brandebourg, s'ils ſeroient d'humeur à joindre leurs garanties à celle de ſa Majeſté pour aſſurer Luther qu'il pouvoit venir à la Diete, & s'en retourner en toute ſeureté. Ces Princes qui ne s'attendoient pas qu'on leur demandât une ſemblable choſe, l'accorderent avec d'autant plus de joye, qu'elle les tiroit d'une étrange inquietude : Car auſſi-tôt qu'ils avoient oüy parler d'obliger Luther à comparoître, ils s'étoient bien doutez que la Diete le reſoudroit; & comme ils prévoyoient que l'Empereur pour engager la Cour de Rome dans ſes intereſts contre les François, luy ſacrifiroit Luther, ils ſuppoſoient que ſa Majeſté ſe ſaiſiroit de la perſonne de ce Religieux, ſoit qu'il ſe retractât ou qu'il perſiſtât dans ſes nouveaux dogmes, & l'envoyeroit ſous ſeure garde en Italie, où le procez luy ſeroit fait en qualité d'hereſiarque. Ils étoient reſolus de s'oppoſer en toute maniere à cette pretenduë violence

avec le ſecours de Sequinguen G
tilhomme Lutherien qui comm
doit un aſſez bon nombre de gens
guerre aux environs de Vvorm
& avoit promis de ne leur pas m
quer au beſoin. Le ſeul inconveni
qui leur ſembloit inévitable con
toit dans les procedures de la juſ
dont l'Empereur & la Cour de Rc
uſeroient contre eux à toute rigu
immediatement aprés qu'ils auroi
ſauvé Luther. La Cour de Rome m
troit leurs Etats en interdit, & l'E
pereur les puniroit par le ban
l'Empire. Ils n'apprehendoient
beaucoup les foudres du Saint Si
parce qu'ils ne voyoient pas d'ar
prête pour les ſeconder; mais
craignoient d'autant plus d'être p
crits par leur Souverain Magiſ
ſeculier qui étoit l'Empereur, q
ſçavoient que les loix d'Allema
authoriſoient la punition de l'at
tat qu'ils avoient deſſein de comm
tre. Ils ne pouvoient être à cou
de ces loix que par la garentie q
leur demandoit; parce que s'ils l'
cordoient & qu'ils conſervaſſen
Lu

Luther ſa liberté, quand ce ſeroit à main armée, ils ſeroient toûjours excuſez de garder, même contre le gré de l'Empereur, une parole qu'ils auroient donnée non ſeulement de ſon conſentement, mais encore à ſa ſolicitation ; & ſi ces deux deffaites leur manquoient, ils n'éviteroient pas la confiſcation de leurs Terres, quelque autre pretexte qu'ils priſſent d'avoir enlevé Luther à ſa Majeſté Impériale.

Ils repartirent donc à Chievres que l'Empereur leur faiſoit trop d'honneur de les recevoir en ſocieté de parole, & qu'ils y conſentoient de tout leur cœur. Mais Chievres n'en demeura pas là, & leur repliqua s'ils croyoient que Luther ne fit plus aprés cela aucune difficulté de venir. Ils repartirent qu'ils ne le croyoient pas ; & l'Electeur de Saxe plus hardy que les autres parce qu'il l'avoit dans ſes Etats, ajoûta que s'il ne venoit il l'iroit luy-même chercher, plûtôt que de ſouffrir que ſa Majeſté Imperiale fût privée de la ſatisfaction de le voir & de l'entendre, puiſqu'elle

témoignoit de le désirer. Chiev aprés avoir negocié de cette so avec les Lutheriens, confera avec Deputez Catholiques; & leur repr senta que le Nonce & l'Electeur Saxe avoient mis l'affaire de Luth dans un état, qu'il étoit absolume necessaire pour la tranquilité d l'Empire que ce Religieux vint luy même à la Diete rendre raison de s doctrine: Qu'il n'importoit pas d quelle maniere on dressât le sauf-con duit qui luy seroit envoyé, puisque l'Empereur avoit intention de luy tenir exactement parole, & ne la pouvoit violer sans allumer la guerre civile dans l'Allemagne; mais qu'il jugeoit à propos que l'on inserât dans le sauf-conduit une condition suffisante pour empêcher que la Religion Catholique n'en reçût aucun préjudice: Que cette condition étoit de stipuler que ni Luther en allant de Vvittemberg à Vvormes, ni durant son sejour dans la derniere de ces deux villes, ni en retournant de Vvormes à Vvittemberg, ne prêcheroit, n'écriroit, & ne parleroit en aucune

maniere des ſentimens qu'il avoit contraires à ceux de l'ancienne Egliſe. Les Députez Catholiques approuverent le ſauf-conduit avec la modification qu'on leur propoſoit, & Chievres le fit incontinent expedier: Mais la foibleſſe humaine n'excite jamais plus fortement à compaſſion ceux qui l'examinent de prés, que lorſqu'ils conſiderent que les plus grands perſonnages ſont ſi ſujets à manquer, que quand ils ſont aſſez heureux pour éviter de commettre des fautes dans le projet des affaires difficiles, ils ne le ſont pas aſſez pour éviter d'en commettre dans l'execution. La prudence ne ſçauroit aller plus loin ſur la maniere dont on vient de voir que Chievres avoit concerté le ſauf-conduit, & l'on demeure d'accord qu'il n'en ſeroit point arrivé d'inconvenient, s'il eût été confié à des mains fideles: mais par malheur pour Chievres, il fit un mauvais choix de celuy qui fut chargé de le porter à Luther. L'Empereur avoit élevé un jeune Gentilhomme Alleman nommé Jean Stur-

me, qui promettoit beaucoup. Aucun de la Cour de Bruxelles ne s'étoit tant occupé que luy à l'étude, & pourtant aucun n'avoit moins contracté que luy les imperfections des étudians : Il n'en étoit ni plus morne, ni moins enjoüé, ni plus vain, ni moins charmant dans la converſation : Il reüſſiſſoit le mieux à toutes ſortes d'exercices, & la politeſſe de ſes mœurs égaloit celle de ſon eſprit. Chievres qui l'eſtimoit à proportion du merite qu'il remarquoit en luy, le propoſoit tres-ſouvent à l'Empereur pour les petites negociations, en attendant qu'un âge plus meur l'eût rendu capable des grandes. Il luy procura celle d'aller prendre Luther dans la ville de Vvittemberg, de le conduire à Vvormes, de le défrayer par le chemin ; & de l'obſerver de ſi prés qu'il ne pût contrevenir à la condition du fauf-conduit, quand il en auroit la volonté : Mais Chievres ne ſçavoit pas que Sturme étoit le plus mal propre des Courtiſans de l'Empereur pour l'employ qu'il luy deſtinoit, & qu'il avoit l'eſprit & le

cœur Lutherien, quoyqu'il eût juſques là diſſimulé ſon changement de religion. Les dépêches de l'Empereur & de l'Electeur de Saxe pour Luther ne furent pas plûtôt prêtes, que Sturme partit de Vvormes avec un train d'autant plus magnifique, qu'il ajoûta beaucoup de ſon argent à celui qu'on luy donnoit pour s'aquitter de ſa Commiſſion. Luther qui ne ſeroit pas party ſi on luy eût envoyé une perſonne moins affectionnée pour le conduire, ou qui du moins n'eût fait le voyage qu'en tremblant & comme un criminel que l'on mene au ſupplice, l'entreprit avec joye ſur la parole de Sturme, & le fit comme en triomphe; apres que ſon conducteur luy eut repreſenté en ſecret qu'il ne pouvoit s'offrir à luy d'occaſion plus favorable pour répandre en un moment ſa doctrine par toute l'Allemagne, qu'en l'expoſant luy-même avec la haute éloquence qui luy étoit naturelle ſur le plus auguſte theatre de l'Europe: Que bien loin qu'il eût à craindre d'y comparoître, ſes ennemis n'appre-

hendoient rien tant que de l'y ve
Qu'ils avoient uſé de toutes ſo
d'artifices pour détourner l'Em
reur de le mander ; mais qu'e
les ſollicitations de l'Electeur de
xe, & l'obligation qu'avoit l'Em
reur à ce Prince, l'avoient empe
ſur les offices de la Cour de Ron
Que le ſauf-conduit étoit tel q
faloit, & que Luther ne dev
point s'arreſter à la condition qu
avoit été inſerée : Qu'on l'avoit à
verité donnée aux importunitez
Papiſtes, mais qu'elle ne le li
qu'autant qu'il jugeroit à propo
& qu'on l'aſſuroit par avance q
ne ſeroit pas recherché pour ne l
voir point obſervée.

Luther ſur cette confiance par
de Vvittemberg avec Sturme, &
fit accompagner par trois des p
celebres Theologiens de cette vi
qu'il avoit engagez dans ſon par
Il traverſa la tête levée la plus gra
de partie de l'Allemagne ; & trou
par tout les chemins bordez de p
ſonnes curieuſes de voir un Re
gieux, dont on parloit dans le mo

de ſi diverſement, & avec tant de chaleur. La foule étoit compoſée de perſonnes de qualité auſſi bien que de petites gens, & les uns & les autres prirent garde qu'il aymoit la muſique & la bonne chair. Il ne mangeoit point en public ſans être regalé de l'une ou de l'autre, & le plus ſouvent de toutes les deux enſemble : Il prenoit quelquefois aprés le repas un luth, qu'il touchoit en Maître : Il ne manquoit point de prêcher dans les villes où il faiſoit quelque ſejour ; & par un ſeul ſermon il en rendit une entierement Lutherienne, qui fut celle d'Anſdors. Sa predication dans Erford fut une ſatyre perpetuelle contre la Cour de Rome à l'occaſion du merite & de la ſatisfaction des bonnes œuvres ; & afin que l'effet en fût plus grand, elle n'eut pas plûtôt été prononcée qu'on l'imprima du conſentement de Sturme, par une contravention manifeſte à l'ordre qui luy avoit été donné.

Le lendemain que Luther fut arrivé à Vvormes il eut audiance de

l'Empereur qui le reçut bien : m
ſa Majeſté luy fit dire enſuite de r
pondre preciſement aux interrog
tions qui luy ſeroient faites en ple
ne Diete, & de ne pas s'étendre
ſon ordinaire en diſcours ſuperflu
Luther n'eut pas plus de déference
pour cet ordre, qu'il avoit eu d'é
gard à la condition de ſon ſauf-con
duit. Il entra dans la Diete le ſei
ze d'Avril mil cinq cens vingt-un,
& l'adverſaire qu'on luy mit en tê-
te fut Eccius Proviſeur de l'Arche-
vêché de Treves. Eccius luy décla-
ra qu'on l'avoit mandé pour deux
choſes, l'une pour ſçavoir de ſa
propre bouche s'il avoit compoſé &
s'il avoüoit pour ſiens les Livres
imprimez ſous ſon nom ; l'autre
s'il étoit prêt de ſoûtenir toutes les
propoſitions qui y étoient conte-
nuës, & s'il n'en pretendoit retrac-
ter aucune. La demande parut trop
vague à l'un des trois Theologiens
que Luther avoit amenez à Vvor-
mes, & il dit qu'il falloit marquer
les ouvrages d'où les propoſitions é-
toient tirées afin que Luther répondît

plus

plus cathegoriquement. Exius trouva l'inſtance raiſonnable; & comme il avoit prélû qu'elle luy ſeroit faite, il tira de ſa poche un Catalogue des ouvrages de Luther avec la date des années, & le nom des Villes & des Imprimeurs. Il le lût diſtinctement & á haute voix; & ſe retournant enſuite vers Luther, le preſſa de s'expliquer ſans équivoque.

Luther repartit alors qu'il ne pouvoit s'empêcher de reconnoître pour ſiens tous les Livres dont il venoit d'oüir le dénombrement: Que la verité étoit qu'il les avoit compoſez: Qu'il n'en diſconviendroit jamais; & que c'étoit là tout ce qu'il avoit à dire ſur la premiere interrogation d'Exius. Mais que pour la ſeconde qui regardoit la revocation de ce qu'il y avoit écrit, il conjuroit tous ſes Auditeurs de conſiderer que ſa temerité ne ſeroit pas ſupportable s'il y ſatisfaiſoit ſur le champ, & ſans avoir auparavant fait toutes les reflexions convenables aux matieres dont il avoit traité, puiſqu'il s'agiſſoit du ſa-

lut des ames & de la force de la paro
de Dieu. Il conclut de là qu'on lu
donnât du tems pour revoir ce q
étoit ſorti de ſa plume depuis quat
ans ; & qu'il promettoit de repor
dre enſuite avec la ſincerité neceſſa
re pour la décharge de ſa conſcienc
& pour rendre à Dieu la gloire q
luy appartenoit.

La repartie de Luther embaraſſa
Diete ; & le murmure preſque uni
verſel qui la ſuivit, en fut la pre
ve. L'Empereur ne s'en apperçût q
trop en allant aux opinions ; & l
trouva ſi partagées, qu'il eut beau
coup de peine pour les ramener à
ſienne, qui fut neanmoins enfin
deciſive. Les Catholiques zelez vo
loient que Luther s'expliquât
l'heure même, parce qu'ils atten
doient qu'il fût condamné & pun
immediatement aprés qu'il auro
parlé. Les Lutheriens au contrai
perſuadez que ce que Luther avo
de meilleur étoit l'éloquence, pre
tendoient qu'il l'étalât à la Diet
dans toute ſon étenduë ; & vouloien

par conſequent qu'il differât ſa réponſe juſqu'à la concluſion de la Diete, afin qu'il eût le tems de preparer ſa harangue & de la rendre plus efficace. L'avis de l'Empereur tenoit le milieu entre les deux que l'on vient de raporter; & contenoit ce que l'un & l'autre avoient de bon, ſans donner dans les extremitez que l'on y trouvoit dangereuſes. Il ſembloit à ſa Majeſté que Luther auroit occaſion de ſe plaindre qu'on le traitoit avec trop de rigueur, ſi on le contraignoit de s'expliquer à l'heure même ſur tant de nouveautez dont il étoit accuſé; mais elle croyoit auſſi qu'un jour luy ſuffiroit pour une derniere reſolution ſur des choſes où il n'avoit pû s'empêcher de penſer une infinité de fois, & que ſi on luy accordoit un plus long terme il en abuſeroit.

L'Empereur fut aſſez heureux pour le perſuader aux deux partis; & fit enſuite dire à Luther par Exius, que la Diete ſçavoit aſſez qu'il n'étoit pas venu ſans être informé du ſujet.

pour lequel il avoit été mandé,
ſans avoir pris ſes meſures ſur
qu'il avoit à répondre, & qu'ainſi
Majeſté ne luy feroit aucune injuſt
ce quand elle ne luy accorderoit p
le tems qu'il demandoit : Que nea
moins pour luy ôter juſqu'aux pr
textes de ſe plaindre, & pour uſer
clemence à ſon égard, l'Empere
luy accordoit vingt-quatre heur
pour tout delay : Qu'il revint do
le lendemain à la même heure ;
qu'on luy donneroit audiance pou
veu qu'il n'apportât rien par écrit,
qu'il ſe contentât de parler. Luth
obeït, & retourna le lendemain à
Diete au moment qui luy avoit é
marqué. Il parla deux heures e
tieres, & prononça une harangue q
étoit l'abregé de ſon Livre de
captivité de Babilone. Exius laſſé
l'entendre, & voyant qu'il ne parlo
point de ſe retracter l'interrompit,
luy demanda s'il perſiſtoit à ſoûten
les propoſitions qu'il avoit avoüé
pour ſiennes. Luther repartit qu
ne pouvoit & ne vouloit rien rev

quer de ce qu'il avoit écrit, juſqu'à ce qu'on l'eût convaincu d'erreur par des paſſages évidens de l'Ecriture ſainte & par d'invincibles raiſons : Que c'étoit là les ſeules armes dont il pretendoit qu'on ſe ſervît contre luy, puiſqu'il n'en avoit point d'autres pour attaquer ſes adverſaires : Qu'il ne déferoit pas à l'authorité des Conciles & des Papes, parce qu'il avoit remarqué une infinité de rencontres dans leſquelles les uns & les autres s'étoient trompez, & qu'il ne luy étoit pas plus libre de retracter ce qu'il avoit écrit, que de ne le pas croire.

Il y a de l'apparence que le contre-tems d'Ekius deconcerta l'affaire que Chievres avoit juſques là aſſez heureuſement conduite ; & que ſi ce Theologien eût interrompu Luther au commencement de ſa harangue, & avant que l'Orateur eût remarqué ſur les viſages de ſes Auditeurs l'effet qu'elle produiſoit en eux ; Luther incertain du ſuccez, & dans la froideur où l'on eſt d'ordinaire en de-

ſemblables conjonctures, ne ſe fit point expliqué du tout, ou du moins ne ſe fût pas expliqué ſi nettement dans l'aveu de tous ſes écrits. Mais aprés qu'une prononciation de deux heures l'eut extraordinairement échauffé, & qu'il eut obſervé que ce qu'il diſoit agréoit à la moitié de l'aſſemblée; ſa hardieſſe redoubla & luy tira de la bouche, ce qui n'en fût jamais ſorty dans toute autre occaſion. Le comble de dépit pour les Catholiques fut que Luther ajoûta aux paroles que l'on vient de rapporter de luy, celles cy par où finiſſent les ſermens que l'on preſte, *ainſi Dieu m'ayde, amen*, & que les Députez de la Diete ſe ſeparerent immediatement aprés ſans aller aux opinions.

Luther en ſortant reçût de ceux qui le favoriſoient des applaudiſſemens qu'il n'avoit point attendus: Pluſieurs l'accompagnerent par honneur juſqu'à ſon logis; & Chievres qui l'y viſita dés le lendemain, travailla inutilement à tirer de luy une

retractation. Il s'en excuſa ſous pretexte du ſerment qu'il avoit prêté ; mais la veritable cauſe de ſon obſtination fut qu'il eſtima ſon honneur engagé à ſoûtenir toute ſa vie, ce qu'il avoit une fois avancé en pleine Diete. Ce que l'on vient de raconter ſe paſſa à la fin d'Avril mil cinq cens vingt un, & quelques jours aprés Chievres fut empoiſonné, où le poiſon qui luy avoit été long-tems auparavant donné commença d'operer en luy, ſuppoſé que les relations de ſa mort ſoient plus certaines dans la derniere partie de cette alternative que dans la premiere. Il ſupporta ſon mal avec une extrême patience, & mourut le dix-huit de May mil cinq cens vingt-un dans Vvormes à l'âge de ſoixante-trois ans. Le Duc d'Aſcot ſon Neveu & ſon principal heritier luy ſucceda dans ſes Charges & dans la faveur de l'Empereur, qui témoigna par là plus efficacement que par les larmes qu'il répandit, le regret qu'il avoit de ſa perte. Le jugement que l'on fit de Chievres eſt qu'il

avoit infiniment ſurpaſſé tous les Gouverneurs des Grands Princes qui l'avoient precedé ; & que s'il eût vécu plus long tems, la guerre qui ne ſe faiſoit point encore directement entre la France & l'Eſpagne eut été preveuë par ſes ſoins, & n'eut abouti ni à la conqueſte du Duché de Milan ni à la bataille de Pavie.
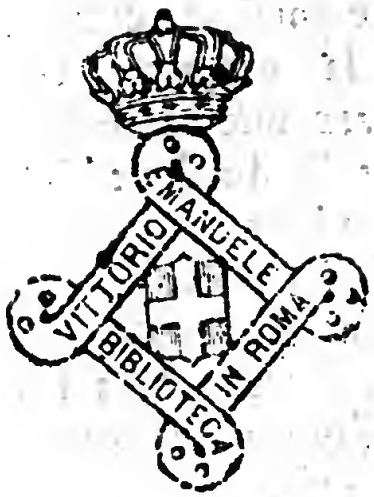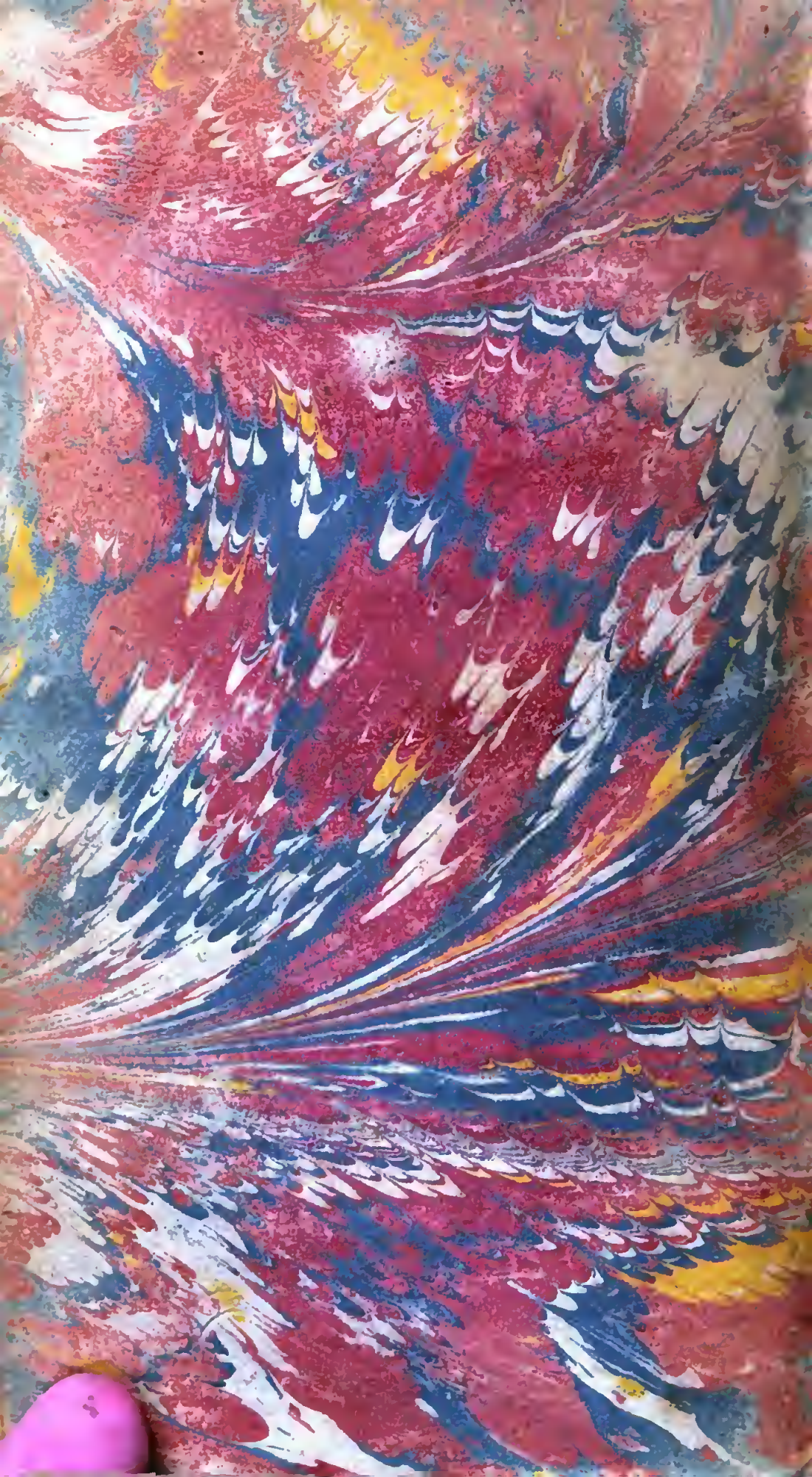
F I N.